MAY 1 1926

Année. N° 8. 15 Avril 1926.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
nri de Régnier .	*L'Escapade* (dernière partie).	721
néral Duval. . .	*La Crise de notre organisation militaire*	756
rre Mille. . . .	*Un Saint colonial*	796
ëlle Roger . . .	*Le Livre qui fait mourir.* — I.	827
ul Morand . . .	*De l'Avarice.*	855
xandre Moret .	*Une Révolution sociale en Égypte, vers l'an 2000.*	869
nri Pouyanne. .	Les Finances : *L'Étalon d'or en Grande-Bretagne.*	894
bert Flament . .	La Quinzaine : *Tableaux de Paris.*	908
dré Chaumeix .	La Politique : *Le Parlement et les Finances.* . .	926

P. Waline : Les Conseils économiques nationaux.

J. Poirier; M. Thiébaut : Chronique bibliographique.

Copyright 1926 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **5** FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1926

La **Revue de Paris** *publiera prochainement :*

Le Journal des Piffoël

par GEORGE SAND

Histoire cynique

par JACQUES DE LACRETELLE

Le Jardin du Diable

par J. B. MAXWELL

Madame de la Fayette et ses Amis

par ANDRÉ BEAUNIER

Le bel Été

par GABRIEL FAURE

La Critique professionnelle

par ALBERT THIBAUDET

L'ESCAPADE

TROISIÈME PARTIE

I

Dans le silence des campagnes endormies, Anne-Claude de Fréval n'entendait que le bruit, tantôt rapide, tantôt lent, du pas plus ou moins pressé de son cheval dont la lune projetait sur le sol l'ombre mouvante. Pour la première fois elle se trouvait dans la solitude nocturne. Attentive au choix et au détail du chemin qu'elle suivait, cette occupation l'absorbait tout entière, car elle avait garde de ne point s'égarer. A divers indices elle se reconnaissait dans la bonne voie. Alors elle cessait un instant d'examiner ce qui l'entourait et elle tombait dans une sorte de rêverie où, d'ailleurs, aucune pensée ne prenait corps et d'où elle se réveillait parfois, comme étonnée de ne plus voir autour d'elle les choses familières. Où étaient cette fenêtre, ce miroir qu'elle apercevait de son lit, les soirs de lune, et qu'elle ne dormait pas? Allait-elle entendre à la porte de sa chambre le frappement des doigts replets de Gogotte? Pourquoi Harquenin ne chevauchait-il pas à ses côtés? Où était M. de Verdelot? Et la figure du bonhomme se formait un instant à ses yeux. Il lui apparaissait très rapetissé, très vague et comme reculé dans une brume de lointain. A ces images d'autres succédaient, tantôt celle de madame de Morambert, tantôt celle de madame de Gramadeuc, entre lesquelles se montrait le

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 février, 1er, 15 mars et 1er avril.

profil incertain de M. de Chaumusy. Puis tout s'effaçait et elle revenait à elle pour ne point manquer le tournant d'un sentier, éviter l'obstacle de quelque grosse branche qui, brusquement, lui frôlait le visage ou lui effleurait la main, comme pour l'avertir de sa présence.

Elle cheminait ainsi depuis assez longtemps et la lumière de la lune commençait à décroître. Mademoiselle de Fréval était arrivée à l'entrée des bois qui entourent la Grande Butte et elle espérait bien l'atteindre avant le coucher de la lune. Une fois là, elle s'arrêterait et attendrait pour continuer sa route la fine pointe de l'aube. Cette halte ménagerait son cheval, car elle aurait encore une forte traite à accomplir avant d'arriver au but. Aussi, ayant rencontré un petit ruisseau, elle y fit boire l'animal. Elle y eût bu aussi volontiers, car elle se sentait la gorge un peu sèche, mais elle se contenta de passer sa langue sur ses lèvres. D'un geste prompt et fier, elle rajusta une boucle de cheveux glissée de dessous son tricorne et elle recommença à gravir le sentier qui menait vers le sommet de la rude montée.

Ce ne fut que parvenue à la Grande Butte qu'elle mit pied à terre. La lune touchait presque le ras de l'horizon et tout semblait recouvert, au lieu d'un glacis argenté, d'une sorte de cendre grise. L'air était plus frais et plus vif. Mademoiselle de Fréval attacha son cheval et s'assit sur ce même tronc d'arbre renversé où elle se reposait avec Harquenin. Dans la demi-obscurité, elle entendait son cheval mâcher de jeunes pousses. Ce bruit l'agaçait; elle avait hâte d'être de nouveau en selle. Elle eût voulu que le jour vînt. Pour prendre patience, elle s'efforça de penser à des choses diverses. Ce saut de loup, qui séparait des champs le jardin des Espignolles, elle l'avait mal franchi et au risque que son cheval s'abattît dans le fossé. Si Harquenin eût été là, comme il l'aurait grondée! C'était miracle que sa bête ne se fût pas rompu les membres et elle le cou. Et puis, ce Coiffard avait dû la reconnaître! Sans doute avait-il donné l'alarme aux Espignolles. Mais qu'importait? On n'y avait aucun moyen de la poursuivre. A l'idée qu'elle pourrait être reprise elle serra les dents. Elle se revoyait, petite pensionnaire au couvent de Vandemont, le jour où elle avait dérobé les vêtements du jardinier et qu'on

l'avait rattrapée, à califourchon sur le mur de clôture. Ce souvenir la fit rougir de colère. Cette fois, il n'en serait pas de même; on ne la reprendrait pas vivante, et sous son manteau, elle tâta orgueilleusement le manche de son poignard... Ah! que ne pouvait-elle, de sa pointe, déchirer le voile grisâtre qui s'étendait encore sur les choses et le fendre comme une étoffe importune! D'impatience, elle ferma les yeux.

Quand elle les rouvrit, il lui sembla qu'un changement s'était produit autour d'elle. Le voile s'était élimé et devenait par endroits presque invisible. Les objets se distinguaient au travers avec netteté. Le ciel s'éclairait d'une lente blancheur et mademoiselle de Fréval sentit sur sa joue passer un souffle doux, prompt, furtif, comme une caresse. A ce souffle une langueur la troubla. Une sorte de tendresse insinuante et secrète l'enveloppa. Elle éprouva le besoin d'être soutenue et de s'abandonner en des bras protecteurs, et ce sentiment lui était si nouveau qu'elle en demeurait mystérieusement surprise. Enfant, nul n'avait jamais adouci sa solitude. Elle ne retrouvait dans sa mémoire que les soins rustiques de sa nourrice paysanne. Son front n'avait reçu que les rares baisers distraits de M. de Chaumusy ou que l'attouchement hautain des froides lèvres de madame de Gramadeuc. A Vandemont les familiarités étaient interdites entre pensionnaires. Que lui voulait ce souffle matinal, léger, presque amoureux dont le souvenir sur sa joue devenait peu à peu brûlant et lui chauffait tout le corps, ce souffle qui la faisait à la fois rougir et défaillir, trembler d'attente et de désir, ce souffle qui était comme l'approche d'un visage invisible, mais qu'elle connaissait pour l'avoir entrevu deux fois et pour en avoir cent fois, mille fois, revu l'image tyrannique et violente, l'image vers qui elle allait, de tout l'élan de sa jeunesse, vers qui elle irait, de tout le galop furieux de son cheval, à travers bois, à travers champs, à travers tout?

Le jour naissait. Elle se leva et détacha son cheval. Une fois en selle, elle laissa flotter la bride sur le cou de l'animal. Il s'attendait à ce qu'on le ramenât vers les Espignolles, à quoi il fallait toujours employer l'éperon pour avoir raison de ses défenses. Voyant qu'on ne faisait rien pour le contraindre, il demeura un instant comme indécis, puis il fit quelques

pas sur le sentier qui descendait de la Butte Grande, vers Bourgvoisin. Au lieu de l'arrêter et de le ramener en arrière, mademoiselle de Fréval lui flatta le col de la main... Comme s'il comprenait ce qu'on voulait de lui, le cheval poussa un hennissement joyeux et se mit à dévaler la pente assez rapide. Une fois en bas, de lui-même, il partit au trot sur l'un des deux chemins qui se croisaient à cet endroit. La bête reconnaissait sa route; il ne restait plus qu'à la laisser aller. Alors Anne-Claude éprouva un grand sentiment de sécurité. Que tout est donc simple et facile! Quoi! ouvrir une porte, sauter un fossé, chevaucher par le clair de lune, traverser des champs et des bois, laisser flotter une bride! Tout est aisé quand on ne veut qu'une chose et qu'on ne sait même pas pourquoi on la veut, qu'une force secrète vous l'impose, que l'on ne s'appartient même plus et que l'on est toute aux plus profonds instincts que l'on porte en soi. Mais après? Après, qu'importe? Mourir. Il faut toujours mourir, que ce soit dans son lit, comme y mourront une Morambert ou une Gramadeuc, comme y mourra un M. de Verdelot. Autant périr d'un coup de couteau, au coin d'une porte, ainsi qu'il était arrivé à M. de Chaumusy, ou tomber frappé d'une balle, au milieu de quelque échauffourée, dans l'odeur de la poudre, à la lueur des torches, autour d'un carrosse dont l'attelage se cabre et dont les vitres volent en éclats.

Il faisait à présent grand jour, un jour gris et un peu brumeux et qui atteignit une heure de relevée sans que le soleil eût paru. Mademoiselle de Fréval avait cheminé par vaux et plaine, évitant les fermes et les écarts, l'œil en éveil à toute rencontre. A peine si elle avait croisé quelques paysans et quelques porteuses de fagots. Enfin, après une longue traite solitaire, elle avait vu le pays devenir montueux et plus accidenté. Ce caractère, d'ailleurs, ne tarda pas à s'accentuer davantage. La route s'engagea dans un défilé assez encaissé où elle faisait des coudes brusques à de gros rochers qu'elle contournait. Anne-Claude prudemment avait ralenti l'allure de son cheval. Tout à coup l'animal, les oreilles pointées, donna de vifs signes d'inquiétude. Auprès d'un de ces rochers se trouvait justement, un épais fourré. Anne-Claude s'y dissimula, puis, agile et souple, elle grimpa

à pied le long du haut talus rocheux qui permettait de voir au delà du coude de la route. Arrivée là, elle se rejeta vivement en arrière. Campé au milieu de la route, un dragon la barrait. Sur les côtés cinq ou six cavaliers se tenaient également en observation. Que faire? Tenter de forcer le passage au galop? Mais Anne-Claude n'avait d'autre arme que son poignard et les mousquetons des dragons l'auraient abattue avant qu'elle fût sur eux. Il fallait donc rebrousser chemin ou attendre que la patrouille eût dégagé la route. S'arrêtant à ce dernier parti, elle regagna le fourré et attendit. Elle s'aperçut alors qu'elle avait soif et faim et ce fut avec un soupir de soulagement qu'au bout de plus de deux heures, elle vit les dragons passer devant elle et disparaître. Alors elle remonta à cheval. Sortie de cette gorge du Maucreux, comme on l'appelait, la route continuait presque droite, jusqu'à une maison isolée qui en était un peu à l'écart et qu'en séparait un petit champ.

C'était un pauvre logis aux murs branlants et au toit couvert de chaume. Une femme âgée se tenait sur le pas de la porte. Sans descendre, Anne-Claude lui demanda si elle pourrait obtenir pour elle un morceau de pain et un pot d'eau, et quelque chose pour son cheval. La vieille apporta une botte de foin, une miche où elle coupa une large tranche, et à boire. Quand Anne-Claude eut mangé et bu, elle s'enquit si elle atteindrait Bourgvoisin avant la nuit. La vieille femme regarda la jeune fille en ricanant de sa bouche édentée :

— Pour sûr que oui, et ça vaudra mieux, mon beau cavalier, car, que m'ont dit les dragons, tout à l'heure, il y a bien du mauvais monde qui rôde par le pays.

Et, comme à elle-même, elle marmonna :

— Voyez-vous, ces jeunesses, quand ça a l'amour en tête, garçon ou fille, ça ne sait pas se retenir de courir les chemins!

Pendant que la vieille parlait, Anne-Claude se souvenait soudain qu'elle était partie des Espignolles sans argent. Vivement, arrachant deux des boutons d'or qui ajustaient ses parements, elle les déposa dans la main tendue de la vieille qui, à cette vue, se rejeta en arrière, et brusquement referma la porte de sa masure; mais Anne-Claude n'eut pas le loisir

de s'étonner longtemps de cette retraite subite. La vieille avait reparu à une lucarne et, le poing fermé, lui criait de sa voix aigre :

— Ah! voleuse, dérobeuse, fille de grand chemin, si tu crois que c'est payer les gens que de leur repasser tes larcins! Va-t'en avec ton tricorne à cornes de diable, traînée, fiancée de potence!

A ces injures, madamoiselle de Fréval haussa dédaigneusement les épaules, néanmoins elle en éprouvait une impression singulière. Il lui semblait qu'elle entrait définitivement dans sa vie nouvelle, une vie où tout était changé, où l'on ne parlait plus le même langage, où tout serait violence, rudesse, et où elle sentait frémir en elle certains instincts secrets et profonds qui s'y contentaient comme si elle eût trouvé à leur satisfaction la plénitude de sa nature...

II

Elle avait dépassé Bourgvoisin où, avec le crépuscule, s'allumaient aux maisons les premières lumières. Maintenant, la nuit venue, la lune s'était levée. Elle n'avait pas la même limpidité argentée que la nuit précédente, mais elle éclairait suffisamment le chemin que suivait mademoiselle de Fréval. En s'éloignant de Bourgvoisin, il traversait un pays assez sauvage. Il en était ainsi jusque Saint-Raray qui était situé à l'entrée d'une vaste plaine bien cultivée, tandis que l'espace qui séparait Saint-Raray de Bourgvoisin ne présentait guère que landes dénudées, boqueteaux maigres, terrains en friche, dominés par des plateaux montueux comme celui où était bâti ce château de la Haute-Motte dont avait parlé M. de la Minière. Anne-Claude, tout en laissant aller à son pas son cheval fatigué, se répétait les propos tenus, en sa présence, par M. de la Minière à M. de Verdelot.

Mademoiselle de Fréval se les redisait, en regardant autour d'elle. La route devenait de plus en plus difficile et son cheval butait fréquemment sur de grosses pierres. La lune s'était voilée d'un nuage épais et la demi-obscurité rendait le lieu assez sinistre. C'était une espèce de bas-fond où le chemin se glissait tortueux et raviné. Soudain le cheval s'arrêta. A ce

moment la lune reparut et mademoiselle de Fréval distingua un mur qui bordait la route.

Peut-être était-ce quelque auberge? Mademoiselle de Fréval pensa à s'y reposer, mais le souvenir de la mégère aux injures lui revint. Et puis il valait mieux profiter de ce que la lune se dégageait des nuages pour tenter de faire avancer son cheval. La bête refusa, têtue et rétive. Mademoiselle de Fréval mit pied à terre. Avec précaution elle longea le mur. Ayant dépassé l'angle qu'il formait, elle constata qu'il se continuait, percé d'une fenêtre basse par où glissait un rayon de lumière. Lentement elle s'approcha et regarda à travers la vitre poussiéreuse.

Elle découvrit une assez vaste salle enfumée, au plafond formé de grosses poutres et qu'éclairaient quelques chandelles en des chandeliers de cuivre. Cette salle était garnie de tables sur lesquelles reposaient des bouteilles, des brocs et des gobelets d'étain. Autour de ces tables, sur des bancs de bois, étaient assis sept ou huit hommes. Ils portaient des habits de couleur sombre et étaient coiffés de grands chapeaux rabattus. Des havresacs leur pendaient de l'epaule et, à leur ceinture, étaient passés des pistolets dont les crosses luisaient. Entre leurs jambes, ils gardaient leur mousquet. Ils parlaient entre eux avec animation. Leurs gestes brusques s'accordaient avec leurs faces dures et brutales, aux joues et aux mentons barbus. Deux de ces hommes jouaient aux cartes... Les voix sourdes et rauques se croisaient. Tout à coup, l'un d'eux frappa avec violence la table, de son poing fermé. Un bruit de querelle s'éleva.

— J'aurai ta peau, tricheur!

— Au diable ton lard, couenne de pourceau!

Une bordée de jurons et de blasphèmes monta vers les poutres du repaire. Des pipes fumaient dans les gueules. On devait respirer là une rude et forte odeur humaine, une odeur de sueur, de suif, de vin et de tabac, quelque chose d'âcre, de sordide qui eût pris à la gorge et piqué les yeux. Longuement Anne-Claude considéra cette tablée d'hommes, buvant et sacrant, réunis là, à la lueur vacillante des chandelles, en cette auberge écartée qu'entouraient tout le silence de la nuit et toute la solitude de la

campagne déserte. C'étaient donc eux, et il devait être là, Lui!

Elle s'était éloignée de la fenêtre et elle avait fait quelques pas dans l'ombre, lorsqu'elle trébucha et faillit tomber. Elle se baissa pour ramasser l'objet dans lequel elle venait de s'entraver. C'était un mousquet. L'homme de garde avait dû l'appuyer contre l'étroite porte qui s'ouvrait dans le mur. Anne-Claude en poussa le battant. Elle était debout sur le seuil de la salle où se tenait l'assemblée. A sa vue, un silence subit se fit. Quelques-uns des buveurs se levèrent. Elle distingua des pistolets braqués sur elle. Alors, elle s'avança d'un pas et, d'une voix claire et ferme, elle dit :

— Je voudrais parler à votre chef.

Elle se tenait immobile et très droite, la tête haute, sous son petit tricorne galonné, sans broncher, malgré qu'elle sentît le canon d'un pistolet pose à sa tempe. La lueur de la chandelle dont un des assistants lui éclairait en plein le visage ne lui fit pas baisser les yeux. Elle ne paraissait nullement troublée de se trouver en cette étrange compagnie, au milieu de ces hommes à mines basses ou farouches, dans cette auberge misérable et suspecte, sous ces mauvais regards qui la dévisageaient. Autour d'elle on se taisait et on semblait se concerter. Quelques ricanements se firent entendre. Elle rougit, puis, de la même voix haute et claire, elle répéta :

— Je suis venue pour parler à votre chef.

Et, impatiente, elle frappa du pied le sol souillé de vin et de crachats.

Les ricanements redoublèrent. D'une des tables un des compagnons se leva, un gaillard roux, l'air cynique et dur. Il était coiffé d'un chapeau à larges bords. Il avait la bouche mauvaise et la mine narquoise et fourbe. Il se planta devant mademoiselle de Fréval, toucha du doigt le bord de son chapeau et dit d'une voix avinée :

— C'est moi qui suis le capitaine.

Elle le toisa dédaigneusement :

— Je veux parler au capitaine Cent Visages.

L'homme répartit brutalement :

— C'est moi.

Elle fit : non, de la tête.

De gros rires éclatèrent. La crosse d'un mousquet retomba sourdement sur le sol de terre battue.

L'homme à poil roux se retourna :

— Silence à toi, Le Camus!

Et il répéta avec une obstination d'ivrogne :

— Le capitaine, c'est moi.

Elle haussa les épaules :

— Non.

— Eh bien! si ce n'est pas moi, le capitaine, tu n'es pas non plus le cavalier que tu parais, donzelle! Mais comme tu es gentille, tu vas trinquer en son honneur, au capitaine, avec moi, Coquillon, pour te servir.

Il prit sur la table un gobelet plein, en but une gorgée et le tendit à mademoiselle de Fréval. D'un revers de main, elle le repoussa. Le vin jaillit à la figure de Coquillon et le gobelet roula à ses pieds. D'un bond, l'homme fut sur elle. Il l'avait saisie par la taille et, de sa bouche vineuse, cherchait la bouche qui se dérobait à son puant baiser. Il y eut une lutte d'un instant, soudain Coquillon chancela en portant la main à sa poitrine et s'affaissa en hurlant :

— Ah! la gueuse, elle m'a tué!

Un grondement de fureur remplit la salle. Anne-Claude se débattait sous les mains brutales de ces hommes rués sur elle. L'un la tenait à bras le corps. Un autre lui arracha le poignard dont elle avait frappé Coquillon. Sous les bourrades, elle restait hautaine et impassible, les yeux fixés vers le fond de la salle où venait de s'ouvrir une porte, laissant passage à un homme de haute taille, tandis qu'une voix dure jetait ces mots :

— Eh bien! qu'y a-t-il?

On s'écartait devant lui. Il portait un justaucorps couleur de tan, relevé de broderies d'argent. Sa face soigneusement rasée contrastait avec les trognes barbues qu'on voyait là. Quand il comprit ce qui se passait, il poussa une sourde exclamation de surprise, puis commanda d'un ton bref :

— Toi, Le Camus, et toi, Grand Benoit, emportez Coquillon et voyez ce qu'il y a à faire de lui... Quant à vous autres, il est temps que vous alliez où vous devez aller. Vous avez

bien retenu la maison. C'est la deuxième en entrant à Bourg-voisin. Faites vite et rapportez-moi les oreilles du drôle. Cela lui apprendra à savoir tenir sa langue.

Il tira une montre de son gousset :

— Il est dix heures, allez.

Puis se tournant vers l'homme qui maintenait toujours mademoiselle de Fréval, il dit en la désignant :

— Comment est-elle entrée? Prêt-à-boire ne surveillait donc pas la porte? Non, Ah! c'est comme cela qu'on se fait surprendre. Le pays est plein de dragons.

Il haussa les épaules :

— Laisse cette femme, le Frisé.

Le Frisé posa sur la table le poignard qu'il avait arraché à mademoiselle de Fréval. Elle s'était adossée à la muraille, très pâle.

Il y eut un moment de remue-ménage. Le Camus et Grand Benoit emportaient le corps de Coquillon. Le Frisé était sorti à la recherche de Prêt-à-boire. Le reste de la bande se préparait à partir et s'equipait. Quelques-uns, le mousquet à l'épaule, se versaient un dernier gobelet de vin et mettaient leur masque d'étoffe noire. Un à un, ils sortirent et on entendit leurs pas s'éloigner dans la nuit. La salle bientôt fut vide. Il n'y restait plus qu'Anne-Claude de Fréval et le capitaine Cent Visages qui, appuyé contre la table, jouait silencieusement avec le poignard qu'y avait déposé le Frisé. Puis, s'inclinant devant mademoiselle de Fréval, il le lui présenta en souriant :

— Reprenez cette arme, mademoiselle, vous vous en servez trop bien.

Elle demeurait immobile, toujours adossée à la muraille. Elle semblait ainsi toute petite, frêle et comme confuse. Il y eut un silence. D'une voix grave, il reprit :

— Soyez la bienvenue ici, Anne-Claude de Fréval.

Et il ajouta :

— Je vous attendais; je savais que vous viendriez.

Elle ne répondit rien. Une chandelle crépita et s'éteignit, dégageant une odeur de suif chaud. Il répéta :

— Je le savais, depuis le jour où je vous ai vue dans le carrosse, sur la route de Vernonces.

Elle battit légèrement des paupières et son visage s'anima d'un imperceptible sourire. Il continua :

— Je l'ai su mieux encore quand je vous ai revue aux Espignolles... Le brave Coiffard a bien fait la commission dont je l'avais chargé pour vous. Je l'ai trouvé là fort à propos. Il a été des nôtres et s'est montré fidèle messager.

Du doigt il désigna le poignard qu'il avait replacé sur la table après l'avoir tendu, sans qu'elle le prît, à mademoiselle de Fréval. Alors elle sourit et leva les yeux. Il était là, devant elle, Lui! Elle le regardait avec une sorte d'extase enfantine, comme elle eût fait d'un de ces jouets merveilleux dont on a rêvé longtemps. Elle aurait voulu toucher ses vêtements, ses mains, s'approcher de lui, mais la force lui manquait. Elle en avait eu pourtant pour venir jusqu'à lui, pour entrer dans cette auberge, pour tuer un homme! Il devait bien comprendre pourquoi elle était ici. Il le comprenait bien puisqu'il lui disait qu'il savait qu'elle viendrait. Alors, il allait la prendre dans ses bras, la serrer contre sa poitrine; elle sentirait son souffle sur sa joue. A cette pensée, son cœur palpitait et, défaillante, elle murmura tout bas, pâle comme si quelque chose mourait en elle à jamais :

— Je vous aime.

Lentement, il lui posa la main sur l'épaule, une main pesante sous laquelle elle se sentait fléchir :

— Vous êtes belle, Anne-Claude de Fréval.

Elle frissonna, envahie d'une fierté ardente, tremblante d'un mystérieux bonheur. Il réfléchit un instant :

— Nous ne pouvons rester ici. Où est votre cheval?

— Sur la route... C'est le vôtre, celui que vous avez laissé aux Espignolles.

— Très bien. N'êtes-vous pas trop fatiguée? Pouvez-vous faire une heure de route?

Elle fit signe que oui. Il appela :

— Grand Benoit...

Grand Benoit parut.

— Comment va Coquillon? Il est mort. Enterre-le décemment. Moi, je pars. Rendez-vous dans cinq jours à la Haute-Motte. Tu préviendras les autres. Tenez-vous sur vos gardes et ouvrez l'œil. Le lieutenant de Chazot est malin. Ah! où

est Prêt-à-boire? Disparu, je m'en doutais. Ce sont des renseignements pour messieurs de la maréchaussée. Il n'avait pas goût au métier. J'aurais dû lui casser la tête. Toi, reste ici à faire l'aubergiste, Grand Benoit.

Pendant ce colloque, mademoiselle de Fréval avait saisi sur la table un quartier de pain et y mordait avidement. Quand elle eut fini, elle dit :

— J'avais faim.

Et elle ajouta :

— J'ai soif.

Il rinça un des gobelets, l'emplit et le lui tendit. Elle but à grandes gorgées. Il acheva les dernières gouttes en posant ses lèvres où mademoiselle de Fréval avait posé les siennes, puis il s'écria :

— Partons. Viens.

Elle le suivit. En passant près de la table où se trouvait le poignard dont elle avait frappé Coquillon, elle le prit et le glissa dans sa gaine. Quelques instants après, Anne-Claude de Fréval et le capitaine Cent Visages chevauchaient botte à botte sous la lune.

III

Il était encore nuit quand ils arrivèrent à la Haute-Motte. Sur son plateau escarpé. le château dressait sa masse obscure et close. Lorsqu'ils eurent mis pied à terre, le capitaine alla vers une porte basse, dissimulée dans un retrait du mur, et tira la chaîne rouillée d'une sonnette dont le branle résonna en s'affaiblissant dans le lointain. L'oreille au vantail, le capitaine écoutait. De nouveau il tira la chaine. Enfin des pas se firent entendre et une voix endormie demanda :

— Qui est là?

— Brèges et Chalandre.

Un bruit de verrous et de clé grinça; la porte s'entre-bâilla et une vieille femme se montra, tenant une lanterne :

— Ah! c'est vous, monsieur, entrez donc.

— Tu vas dire à Urbain de mettre les chevaux à l'écurie. Et ici, rien de nouveau? Personne n'est venu?

La vieille femme fit signe que non.

— L'appartement est-il ouvert et l'en-cas de nuit est-il préparé?

— Oui, monsieur, il y a le pâté, les viandes froides et les bouteilles.

— C'est bien. Nous montons. J'allumerai. Va te recoucher.

Le capitaine prit un flambeau déposé dans une niche de la muraille et l'alluma à la lanterne de la vieille.

Ils suivirent un long corridor voûté et atteignirent un escalier en vrille, puis ils parcoururent un dédale de corridors. L'écho de leurs pas les précédait. Ils traversèrent plusieurs salles, les unes vides, les autres encombrées de débris de toutes sortes. Il y régnait une odeur de poussière moisie. Enfin, arrivé à une porte, le capitaine se retourna et dit :

— C'est ici.

Le flambeau haussé éclairait mal une vaste pièce au plafond peint. Les murs étaient revêtus de boiseries surdorées, un peu dégradées par l'abandon, mais belles encore, et qui attestaient l'ancienne opulence de la demeure. Un grand meuble de damas accompagnait une table ronde où se dressait l'en-cas que dominaient deux hauts candélabres. Une à une le capitaine en alluma les cires et il fit de même à celles des appliques. Anne-Claude de Fréval le suivait des yeux, tandis qu'il s'acquittait de ces soins. Il était beau et ses mouvements avaient de l'aisance. Il paraissait jeune encore, mais il avait maigri depuis sa visite nocturne aux Espignolles. Elle le regardait et, à le regarder, elle éprouvait une impression singulière. Cet homme vers qui elle était venue, conduite par un attrait mystérieux, cet homme était un voleur de grands chemins, un brigand, un criminel. Il forçait des coffres, dévalisait des passants, dirigeait des expéditions de rapines. Son visage avait grimacé de haine, s'était empourpré de colère et de violence, masqué de ruse et de fourberie. Ses mains s'étaient souillées de sang. Il avait tué. Il commandait à une bande de bandits, redoutables, et, redoutable lui-même, n'était-il pas capable des pires actions? Et c'était auprès de cet homme qu'elle se trouvait, seule, en pleine nuit, dans un château désert. Tout à l'heure, elle serait sa maîtresse, il la prendrait dans ses bras, et au lieu d'en ressentir de l'épouvante, au lieu de se débattre et de crier de honte et de ter-

reur, elle en éprouvait un farouche, un ardent, un étrange bonheur, car elle l'aimait et elle se sentait à lui, du consentement de toute sa chair et de tout son sang, dans un don complet d'elle-même, à la vie et à la mort.

Il s'était éloigné un instant. Elle l'entendait, dans la pièce à côté, aller et venir, remuer des meubles. Il l'appela. Elle aurait voulu répondre, mais, sur le fauteuil où elle s'était laissée tomber, accablée de fatigue, une torpeur insurmontable l'engourdissait, une lourdeur de tout son corps l'empêchait de bouger. Ses yeux se fermaient; elle cessait d'entendre et de voir; et, soudain, comme on meurt d'une balle au cœur, la tête renversée au dossier, elle s'endormit. A présent, debout auprès d'elle, il la considérait, puis, entre ses bras robustes, il la prit et doucement la porta dans la chambre voisine. Il y avait là un grand lit où il la déposa. Pièce à pièce, il lui ôta ses vêtements. Il dénoua la cravate, déboutonna la veste et le gilet. Le linge apparut et modela le jeune corps anéanti de sommeil. Alors, soulevant la fine toile qui la couvrait, il contempla curieusement et cyniquement cette fraîche, souple et voluptueuse nudité. Cela fait, il revint dans l'autre pièce, s'assit à la table, entama le pâté, se versa un grand verre de vin et se mit à réfléchir à l'état de ses affaires.

Il n'était pas bon et ne lui pouvait guère laisser d'illusion sur le sort qui l'attendait, surtout depuis que sa retraite au château de la Haute-Motte avait été éventée. La visite qu'y avaient faite, quelque temps auparavant, les gens du Roi était mauvais signe et fâcheux présage. Ainsi en avait jugé M. de Chalandre en se décidant à passer en Hollande. Longtemps M. de Chalandre lui avait assuré par ses complaisances un refuge précieux et sûr en cette Haute-Motte où il venait se terrer entre deux coups de main, tandis que sa bande se dispersait en des lieux choisis. Là aussi l'on mettait à l'abri le produit des expéditions réussies que M. de Chalandre faisait transporter à Paris où il l'écoulait par des moyens à lui, à moins que ce ne fût lui, Brèges, qui se chargeât de l'opération. A cet effet, sous de faux noms et habilement grimé, il prenait diverses figures propres à se dissimuler, tantôt honnête marchand tout à son négoce, tantôt gentilhomme coureur de tripots et ami des plaisirs. Quoiqu'il excellât à ces méta-

morphoses, il en voyait cependant venir la fin. On avait l'œil sur ces manèges, et la dernière fois qu'il avait vu M. de Chalandre, celui-ci l'en avait averti. Paris leur devenait dangereux, aussi bien à l'un qu'à l'autre. Leur association courait risque à s'exercer. M. le Lieutenant de Police devait avoir eu vent de quelque chose. M. de Chalandre, se l'étant tenu pour dit, avait cru prudent de disparaître, ce qu'il aurait dû faire, lui, également, mais la Hollande ne le tentait pas et il continuait le jeu, comptant sur sa hardiesse dans l'exécution de ses desseins et sur son habileté à dépister les poursuites. Aujourd'hui les choses se gâtaient, la région si bien rançonnée que le cri public avait réclamé des mesures de rigueur et que le Gouverneur de la Province s'était décidé à mettre fin, coûte que coûte, à ces agissements qui étaient un dommage pour les particuliers et un véritable défi au pouvoir du Roi. Depuis lors, on le serrait de près et il lui fallait toute sa ruse et toute son audace pour se tirer d'affaire. Peut-être y parviendrait-il encore, mais le filet se rétrécissait autour de lui et il devenait grand temps d'en rompre les mailles s'il voulait passer au travers.

En effet, grâce à sa connaissance du pays et à certaines intelligences qu'il y entretenait, il arriverait à mettre en défaut les dragons de M. de Chazot, mais, ainsi harcelée et continuellement en alerte, sa bande ne pouvait plus guère tenter de coups fructueux. Et puis il y comptait des désertions. Ce soir encore, Prêt-à-boire n'avait-il pas disparu en abandonnant son mousquet? Demain, ce serait un autre. Il fallait donc en revenir à l'exemple donné par M. de Chalandre, mais cette Hollande l'ennuyait et il se sentait retenu d'y chercher asile par une force inexplicable où se mêlaient le goût de l'aventure, l'appât du butin et une certaine hésitation qu'il ne savait définir, mais qui lui rendait malaisé de se résoudre. Plus d'une fois ces pensées l'avaient tourmenté et pour les dissiper il recourait à la bouteille. Ce soir, elles lui revenaient avec plus d'insistance et il sentait mieux la nécessité de prendre un parti. La chance de tomber aux mains des dragons de M. de Chazot ne lui agréait que médiocrement et il n'éprouvait aucun attrait pour la roue et le chevalet. Il fallait aviser. Pour l'instant, la Haute-Motte le

mettait encore suffisamment à l'abri. Il était peu probable qu'on l'y cherchât et que les dragons y fissent une nouvelle visite, car on ne lui croirait pas l'audace d'être venu se cacher dans sa retraite la plus habituelle, lorsque cette retraite avait perdu toute son efficacité et son secret. On le recherche-rait partout ailleurs plutôt qu'ici et il aurait le temps d'y mener à bien la singulière aventure qui l'y avait conduit.

Il s'était levé et se dirigea vers la porte de la chambre où dormait mademoiselle de Fréval, puis il revint et se mit à marcher de long en large. Parfois il s'arrêtait et se versait une rasade de vin ou d'eau-de-vie.

Certes il avait eu beaucoup de maîtresses, de toutes sortes et de tout rang, et l'amour avait été une de ses plus ardentes occupations. Ne devait-il pas aux femmes d'être ce qu'il était devenu? Elles avaient gouverné sa vie. C'était pour une femme qu'il avait misé sur le tapis vert son premier louis, pour une femme qu'il avait, la première fois, répandu du sang. C'était pour les femmes qu'il avait voulu ses poches pleines d'or et de bijoux, pour elles qu'il avait joué, triché, tué; pour elles qu'il avait cherché sur le grand chemin de quoi subvenir à leurs caprices. Elles avaient introduit sa main dans le coffre fracturé ou dans l'armoire forcée. Pour elles, il avait passé des nuits en embuscade, sauté à la tête des chevaux, escaladé des murs, franchi des fossés, enfoncé des portes, entendu siffler les balles à ses oreilles, connu les transes des déguisements, les angoisses du hasard. Pour elles, il avait déserté, volé. C'était pour une femme qu'il était monté sur un tréteau, qu'il avait reçu nasardes et coups de batte. Ah! qu'il les avait aimées! Aimées dans les atours du boudoir comme dans la nudité du lit! C'était pour elles qu'il avait vécu et pour elles qu'il mour-rait peut-être sur la roue, lui soldat et gentilhomme, lui Jean-François Ducordal, dit le chevalier de Brèges, dit le capitaine Cent Visages!

Un nouveau verre de vin suscita en lui d'autres images. Il se revoyait, cornette aux Chasseurs de la Reine, beau garçon, fils d'un père honnête et d'une mère bien née, mais portant dans son sang trop vif les précoces ardeurs de l'amour. Il revoyait ses premières galanteries, ses frasques

de jeune officier fringant et prodigue, vite endetté, trop généreux et trop ami des plaisirs. Il revoyait ce matin de garnison où, en l'honneur de beaux yeux, il s'alignait sur le pré en face d'un rival que d'une botte mortelle il étendait à ses pieds. Après cette fâcheuse aventure, il avait fallu déserter, se cacher sous un faux nom, vivre d'expédients. Il avait connu la gêne, puis la misère, et, un jour, il était devenu le comédien Brunetta. Il revoyait les tréteaux, les chandelles, les amours de coulisse, toute cette vie hasardeuse où l'on perd peu à peu ses délicatesses, ses scrupules, où le besoin d'argent vous conduit aux pires actions. C'est alors qu'il avait commencé à demander au jeu les ressources qui lui manquaient. Il lui en fallait parce qu'elle était avide et gaspilleuse, cette maîtresse qu'il aimait alors avec toute la fougue de sa jeunesse, et d'un si fol amour! Ne fallait-il pas pouvoir la disputer à ses riches adorateurs, cette femme qu'il adorait furieusement parce qu'il trouvait en elle toutes les fièvres de la passion et toutes les perversités de la débauche? Ah! quelles leçons elle lui avait données et comme il les avait bien suivies! Quelles forces brutales elle déchaînait en lui! Et il revivait ses fureurs impuissantes, ses jalousies brûlantes quand elle le sacrifiait à quelque riche traitant ou à quelque opulent étranger pour le reprendre ensuite, plus acharné que jamais à ces vénales et perfides étreintes. A ces souvenirs, il sentait ses poings se fermer de colère, et ses dents grincer de rage à prononcer le nom de cette Manette Bergatti, toujours au plus offrant. C'était pour l'oublier qu'il avait recherché tant d'autres amours, mais toujours il était revenu à elle, acceptant qu'elle lui confiât ses passades, ses turpitudes, ses trahisons. Et ces affreuses confidences, il les lui fallait obtenir à prix d'or et parfois être témoin ou complice de ses infidélités. N'était-ce pas auprès de cette Manette Bergatti qu'il avait connu M. de Chalandre, son mauvais génie, son initiateur, son maître, ce Chalandre, cupide et pervers, qui partageait avec lui l'argent gagné aux pontes, qui le volait de ses propres vols, qui s'amusait de ses déchéances, qui se plaisait à tout ce qui rabaisse l'homme aux plus viles menées, et qui prenait à ce spectacle un affreux plaisir?

N'était-ce pas à l'instigation de M. de Chalandre qu'il

en était venu à lever tribut sur la grande route et à y pratiquer un brigandage armé? Qui donc l'avait abouché avec ce Coiffard, à présent retiré des affaires, et coulant aux Espignolles, chez M. de Verdelot, des jours paisibles et rustiques, ce Coiffard qui l'avait aidé à recruter sa bande et à se ménager dans le pays les intelligences nécessaires? Et la dîme qu'il prélevait sur ces exploits, M. de Chalandre ne l'employait-il pas à payer les nuits de la Bergatti, de cette femme à laquelle, lui, pensait encore, lui à qui tant de femmes avaient passé par les bras, lui vers qui était venue, du fond de quel hasard, poussée par quel mystérieux attrait, conduite par quel sortilège étrange, cette petite fille audacieuse, brave et cavalière, entrevue à peine par deux fois, et qui accourait, à travers champs, au galop de son cheval, corps offert et cœur brûlant, pour que lui, Jean-François Ducordal, chef de bande, hors la loi, traqué comme une bête malfaisante, goutât le plaisir de sa fraîche jeunesse et de sa voluptueuse beauté?

Il s'était arrêté de marcher et, de nouveau, il réfléchissait. Il fallait réveiller cette enfant endormie, la vêtir, descendre à l'écurie, seller les chevaux et tâcher de gagner Paris au plus vite. C'était encore là qu'on serait le plus en sûreté et d'où l'on passerait le plus aisément en Hollande ou aux Cantons suisses. Oui, mais, recrue de fatigue, assommée de sommeil, elle ne pourrait pas se tenir debout. Alors la laisser là, fuir seul! A sa pensée, reparut l'image du jeune corps entrevu tout à l'heure, de cette peau délicate, de ce visage, et cette image l'emplit d'une brusque ardeur. Il éprouvait de cette enfant le même terrible désir que jadis lui donnait d'elle la Bergatti en sa puissante et despotique maturité. Ce corps de jeune fille le faisait songer singulièrement au corps de cette femme. Il y avait entre eux une mystérieuse ressemblance et il ressentait pour Anne-Claude le même furieux désir qui le faisait jadis l'esclave charnel de la Bergatti. Non, il ne la réveillerait pas, non il ne quitterait pas la Haute-Motte! C'était là qu'il goûterait le frais fruit de jeunesse que la fortune, une dernière fois généreuse, lui envoyait. Alors, il passa sa langue sur ses lèvres, comme s'il s'en délectait déjà. Avec un sourire luxurieux, il tourna la tête

vers la porte demeurée entr'ouverte, puis, repoussant les verres et la bouteille posée sur la table, il y plaça sa montre et ses pistolets, s'assit dans un fauteuil, allongea ses jambes et ferma les yeux.

IV

Elle était étendue nue sur le grand lit. Un silence profond emplissait la vaste pièce. Les lumières des flambeaux se reflétaient dans les miroirs et faisaient luire vaguement les dorures usées des boiseries. Il était tard, car les cires brûlaient basses. Du lit, les draps en désordre pendaient jusqu'au parquet et un oreiller avait roulé jusqu'aux pieds d'un fauteuil sur lequel étaient jetés une veste grise à parements rouges, un large manteau brun, diverses parties de vêtements et un petit tricorne à galons d'or. Une des cires crépita. Anne-Claude fit un léger mouvement. Elle ne sentait plus auprès d'elle le corps qui, après avoir pesé sur le sien, d'un poids déchirant et brutal, s'était allongé à son côté. Elle était seule sur le lit, dans le silence de la vaste chambre, en sa nudité meurtrie. Elle ne voyait plus, penché avidement sur elle, ce visage où elle avait guetté, entre ses cils baissés, la figure de l'amour. Elle était seule, lasse et nue...

Maintenant elle savait, et elle frissonna de tout son corps, de tout ce corps sur lequel avait pesé un autre corps, que des mains avaient saisi, palpé, caressé, caressé avec curiosité, avec brutalité, avec fureur, avec délice. Des bras l'avaient étreint, des mains l'avaient parcouru.

Dans l'enlacement, sous le poids et au contact de cette force et de ce désir, sa chair avait frémi, palpité, à la fois consentante et révoltée, pâmée et roidie et quelque chose de violent et de rude s'était emparé d'elle, l'entraînant en une sorte de vertige. Elle avait senti le flot enflammé de son sang battre à son cœur et à ses tempes, puis elle était retombée au fond d'elle-même jusqu'à ce que, de nouveau, ce même visage se penchât sur le sien, jusqu'à ce que ces mêmes mains ardentes de nouveau caressassent son corps, ce corps maintenant immobile et las, étendu sur ce lit solitaire d'où pendaient les draps froissés et où, dans le silence, il lui

semblait encore entendre à son oreille un souffle balbutiant des mots, à la fois brûlants et grossiers, les mots que lui avait murmurés et râlés dans l'amour l'homme dont elle connaissait maintenant le contact brutal, dont elle savait maintenant le vrai visage, et qui était maintenant le maître de sa chair et de sa vie.

Soudain, elle le revoyait, comme il lui était apparu, la première fois, lors de l'attaque du carrosse, à la lueur des torches, luttant contre les dragons, dans la confusion de la mêlée où elle ne l'avait pas quitté des yeux. A cette image, une autre succédait, celle de ce soir où il était venu aux Espignolles, inquiétant et secret, mais séduisant en ses façons de gentilhomme. Elle revivait cette nuit d'attente, pieds nus, dans le vestibule, cette nuit d'angoisse, qui était déjà une nuit d'amour, où elle avait compris qu'elle suivrait cet homme au bout du monde, fût-il couvert du sang nocturne du pauvre M. de Verdelot. Que lui importait que la main qui avait fait déposer dans sa chambre le poignard et le mystérieux billet eût volé et tué? Cette main s'était posée à jamais sur son cœur. Dès ce soir-là, elle ne s'appartenait plus. Elle était à lui, résolue à aller le rejoindre. Mais où? Alors elle avait endurci son corps à la fatigue, appris à monter un cheval, à manier une arme, attendant l'instant, épiant quelque signal. Puis, un jour, la visite de M. de la Minière lui avait annoncé son retour, qu'il était là, tout près. L'occasion s'offrait, il fallait partir, et elle était partie. L'instinct de son cheval l'avait aidée à le retrouver dans cette mauvaise auberge, parmi ces bandits attablés, dans une odeur de tabac et de vin. Comme il était beau, comme il était fort parmi ces brutes! Et pourtant, déjà, il n'était plus tout à fait celui qu'elle avait imaginé, le gentilhomme de fortune aux hardis coups de main à qui elle rêvait. Ces gens à mine patibulaire, cette auberge de coupe-gorge, la rude familiarité qui le rapprochait de ses compagnons, le dépouillait de son prestige. Cependant elle n'avait pas reculé et elle avait signé le pacte, du sang de ce Coquillon qui voulait porter la main sur elle. Elle aussi avait tué et elle s'était laissée emporter à travers la nuit, vers ce château désert où elle était tombée assommée de sommeil, et où elle gisait, maintenant, nue,

sur un lit ravagé, jouet à plaisir, fille perdue, et la maîtresse d'un meurtrier et d'un voleur!

Car c'était comme on vole, qu'il l'avait prise. C'était pendant son sommeil qu'il s'était glissé auprès d'elle, sournoisement et brutalement. Il s'était réjoui d'elle sans un mot de bonté ou de tendresse, non en amant, mais en maître qui s'amuse de l'objet que le hasard a mis en sa possession. Dans l'homme qui l'avait étreinte et blessée, que restait-il de celui vers qui elle était venue, poussée par l'instinct de sa chair et par la volonté de son cœur? Pour lui, qu'avait-elle été? Une chose tiède, souple, docile, vivante, que l'on touche, que l'on attire, que l'on repousse, avec laquelle il n'est besoin ni de délicatesse, ni d'amour, à qui l'on revient quand le désir vous en prend, car, tout à l'heure, il reviendrait lui faire sentir de nouveau son esclavage. Et elle demeurait ainsi, immobile et nue, tandis que des larmes chaudes coulaient sur ses joues brûlantes.

Il était là, en effet; il avait repris ses habits et la considérait d'un air goguenard :

— Ma foi, ma belle, que penserais-tu de te lever et de manger un morceau? Il est tard, la vieille nous a préparé à souper et sorti quelques bonnes bouteilles. Habille-toi. Tu trouveras à côté ce qu'il te faut. Ensuite il s'agira de déguerpir. Nous ne pouvons pas rester ici. Cela finirait mal, et maintenant que j'ai goûté de toi, cela m'ennuierait d'en être privé. Nous allons voir du pays. Cela te convient-il, gentil cavalier? En ce cas, va te mettre en état. Tu me retrouveras à table, et nous verrons si tu t'y comportes aussi bien qu'au lit!

Ce fut, en effet, à table qu'Anne-Claude le retrouva. Elle était très pâle. Il la regarda et se versa un grand verre d'eau-de-vie. Il avait un pli entre les sourcils, l'air dur et méchant :

— Tudieu! quelle figure! tu sais que je n'aime pas les pimbêches et les renfrognées. Assieds-toi et bois.

Elle prit le verre d'une main qui tremblait. Il éclata d'un mauvais rire :

— Ah! ça, est-ce que je te fais peur? Croyais-tu, par hasard, être venue rejoindre un amant qui te ferait des courbettes et te conterait des douceurs? Quand c'est cela qu'on veut, on ne court pas à travers champs se jeter dans la gueule du

loup, ma brebis. On reste chez soi, auprès de son bon oncle, à attendre les prétendants. Mais nous avions le feu au corps chez le bonhomme et nous pensions à l'amour! J'espère au moins qu'il ne t'a jamais courtisée, ce vieux pendard? Autrement, j'irais lui couper les oreilles. Mais bast! tant pis. Tu es jolie, c'est le principal, et on fera de toi quelque chose. Oh! pas ce que tu penses! Fini les coups de main, les embuscades, les carrosses attaqués et autres petites drôleries! Les temps sont durs et le métier a trop de risques. J'aime mieux voyager. Or, une jolie femme, cela vous aide à être bien accueilli partout, pourvu qu'elle soit complaisante. On t'apprendra à l'être, mon cœur. Ne baisse pas les yeux, bois plutôt!

Il vida son verre et le reposa d'un geste brusque. Son visage s'empourprait. Il continua :

— Tu es jolie donc, et tu m'aimes! C'est entendu, mais tes charmes ne sont pas tels que je passe le reste de mes jours à les contempler, bouche bée. On les donnera à admirer à d'autres; d'ailleurs, les femmes sont faites pour cela. A quoi bon les garder pour soi, quand on a eu d'elles le plaisir qu'on en peut prendre. Chacun son tour, n'est-ce pas, et elles pensent de même. J'en ai eu beaucoup, tu sais, eh bien! il n'y en a eu qu'une que j'aurais voulue pour moi seul, mais justement celle-là se plaisait à être à tous! Ah! comme je la hais, et les autres aussi, je les ai haïes parce qu'elles n'étaient pas celle-là. Et toi, je ne te hais pas moins. Qu'es-tu venue faire auprès de moi? Pourquoi, dès que tu m'as vu, as-tu été à moi? Je l'ai senti en te parlant à la portière de ton carrosse, je l'ai compris quand je t'ai retrouvée chez ton imbécile d'oncle et que je t'ai fait remettre par Coiffard un petit souvenir de mon passage... Mais qu'avais-tu donc en toi pour désirer les baisers d'un voleur? Après tout, tu n'es pas la première et je suis bien bête de m'étonner. Oui, c'est amusant, n'est-ce pas, de faire l'amour avec un homme qui, demain peut-être, sera roué? Tu louerais une place pour assister à ce beau spectacle. Pourquoi es-tu si pâle? bois, bois donc!

Il l'avait saisie par le bras. Un des flambeaux se renversa avec un fracas de vaisselle brisée. L'ivresse le gagnait, une ivresse profonde, sourde, qui résumait en elle d'autres ivresses,

les unes lointaines, les autres récentes, des ivresses où il avait tant de fois puisé de l'audace ou cherché l'oubli, une ivresse qui luisait dans ses yeux égarés, qui flambait sur son visage. Tout à coup, il s'apaisa et demeura un moment silencieux, puis il se mit à rire :

— Tout cela, ce sont des propos... Tu as tort de ne pas boire. Il faut t'y habituer, tu verras. On buvait ferme aux soupers de la Bergatti, du temps où se la partageaient Chalandre et Chaumusy, le gros Chaumusy... Cette Bergatti, elle avait le diable au corps. Elle aurait tué sa mère pour une épingle. Moi, je n'aime pas tuer, j'aime mieux voler. Elle n'est plus belle maintenant, la Bergatti; elle s'est faite receleuse, mais elle est encore capable d'un mauvais tour. C'est elle qui a fait tuer le gros Chaumusy, d'un coup de couteau, pour lui voler un diamant qu'il refusait de lui donner et qu'il gardait pour faire élever au couvent une fille qu'il avait eue de cette p..... Mais tout cela t'est bien égal, n'est-ce pas? Ah! je sais à quoi tu penses et ce que tu voudrais! Tu voudrais que je baise ta bouche, tu voudrais... Eh bien! non, l'amour, j'en ai assez, les femmes, j'en ai assez. J'aime mieux le vin... mais qu'est-ce que tu as? Tu es malade?

Anne-Claude s'était levée, si pâle qu'on l'eût dite morte. Elle se couvrit le visage de ses mains. Tout son corps tremblait. Soudain, elle saisit une des bouteilles et se mit à boire au goulot, à longues gorgées.

— Bravo, ma belle, à nos amours!

Il frappa bruyamment dans ses mains, puis il tenta de porter son verre à ses lèvres, mais il le laissa retomber. Le vin ruissela sur sa veste. Il poussa un juron formidable :

— J'ai soif; fais-moi boire.

Elle le regardait. La voix pâteuse, l'œil trouble, il était ivre comme il avait dû l'être jadis, aux soupers de la Bergatti, entre M. de Chalandre et M. de Chaumusy, à l'heure où les femmes montraient leur gorge et où les hommes étalaient leur cynisme et leur lubricité, ivré d'une ivresse ignoble, d'une ivresse qui lui marbrait le visage de plaques rouges. Il poussa un hoquet; la salive lui coula de la bouche. Que restait-il en lui de l'inquiétant gentilhomme nocturne des Espignolles,

du chef hardi qui commandait l'attaque du carrosse et qui, dans l'auberge, dominait, du geste et de la prestance, sa bande attablée? Il n'y avait plus là qu'un ivrogne affalé dans un fauteuil et qui répétait sourdement :

— Fais-moi boire, fais-moi boire.

Elle approcha un verre de ses lèvres. Gloutonnement, il but, puis il s'étrangla et, d'un revers de la main, il repoussa le verre à demi-vide, atteignant Anne-Claude à la joue. Sous le soufflet, elle recula, tandis qu'il hurlait :

— Va-t'en, tu n'es même pas capable de me faire boire. Tu n'es bonne qu'à... Je te donnerai à qui voudra de ta peau... Je te...

Il écumait, fit un effort pour se lever et perdant l'équilibre, lourdement, s'effondra sur le parquet.

Anne-Claude le contemplait. Étendu sur le dos, il dormait. Peu à peu son visage s'apaisait et une sorte de beauté y reparaissait. Ses traits contractés se détendaient. Anne-Claude demeura ainsi longtemps. Tout à coup, elle tressaillit. On grattait à la porte qui s'entrebailla et laissa passer la tête de la vieille. Anne-Claude entendit ces mots :

— Les dragons!

La vieille avait disparu. Anne-Claude hésita un instant et se dirigea vers la fenêtre. Elle écarta les rideaux et écouta. Des pas de chevaux se faisaient entendre, des froissements de mors, de brefs commandements. A la clarté de la lune, elle vit luire des casques, briller des lames de sabre et des canons de mousquetons. La Haute-Motte était cernée. Alors, elle revint auprès du corps de son amant étendu inerte sur le parquet. Aux mains, elle imaginait les menottes, aux pieds les chaînes, au cou le carcan. Les tenailles de la torture déchireraient ces membres avant que les chevaux les écartelassent. Cette chair souffrirait dans l'infamie du supplice. Non, l'homme qu'elle avait aimé et pour qui elle s'était perdue ne périrait pas sur la roue! Elle le sauverait de la douleur et de la honte. Alors, elle se baissa, déposa un baiser sur son front et, de son poignard, le frappa au cœur. Le coup porté, elle ferma les yeux, recula et vint s'adosser à la boiserie. Une fois là, elle faillit tomber en arrière. A sa pesée, une issue secrète venait de s'ouvrir, donnant passage à un escalier obscur.

Un instant, elle demeura incertaine, puis, refermant derrière elle le panneau, elle commença à descendre les marches. Elle allait à tâtons. Il lui semblait que sa descente durait depuis un temps infini et qu'elle s'enfonçait en des ténèbres éternelles. Enfin, elle rencontra un sol plat et suivit un long couloir dallé. Au bout de ce couloir, elle arriva à une porte basse. De la pointe de son poignard, elle fit sauter une serrure à demi déclouée. Devant elle, s'étendait un terrain planté de quelques arbres. A l'un de ces arbres trois chevaux étaient attachés. Des dragons les avaient laissés là pour pénétrer à pied dans le château. Anne-Claude détacha un de ces chevaux, l'enfourcha, l'enleva au galop et disparut, tandis que les dragons, pistolet au poing, envahissaient la pièce où gisait le corps ensanglanté de Jean-François Ducordal, dit le chevalier de Brèges, dit le capitaine Cent Visages. Et M. de Chazot, s'étant penché sur lui, constata qu'il était mort.

VI

Il était nuit close et M. Harquenin s'occupait dans l'écurie à examiner les chevaux blessés. Les pensées de M. Harquenin étaient sombres. Il se passait vraiment aux Espignolles des choses singulières. Ce matin même on avait constaté la disparition du sieur Coiffard. Coiffard avait pris la clé des champs, laissant sa chambre vide, mais il était parti, les mains pleines, en emportant les économies de mademoiselle Gogotte Bichelonne jointes à celles de M. Harquenin lui-même. Certes ce double vol ne laissait pas M. Harquenin indifférent, mais si la disparition de son argent et du sieur Coiffard l'offusquaient, la fuite de mademoiselle de Fréval le troublait davantage. Que signifiaient cet étrange coup de tête, cette fugue inconcevable? Qu'une demoiselle de bonne maison décampât ainsi sans crier gare, cela dépassait l'imagination. Cependant, il fallait bien se rendre à l'évidence. Mademoiselle de Fréval avait faussé compagnie aux Espignolles. D'ailleurs, Harquenin devait reconnaître que cette fuite était préparée d'assez longue date, et lui-même n'y avait-il pas aidé à son insu en apprenant à mademoiselle de Fréval à monter à cheval et à tirer le pistolet, enfin en la mettant en état d'accomplir

la folle aventure dont elle avait soigneusement dressé le plan et qu'elle venait d'exécuter avec tant d'audace? A cette pensée, M. Harquenin se mordait les doigts. Encore si la fugitive était partie sans dégâts! Mais M. Harquenin ne pouvait se consoler de voir deux beaux chevaux ainsi estropiés et levait tristement sa lanterne vers les deux bêtes mutilées. Sans compter que le pauvre M. de Verdelot était capable d'en faire une maladie, tant il demeurait stupéfait de l'escapade et à n'en pouvoir retrouver ses esprits!

Cependant Harquenin, sa visite terminée, quittait l'écurie et traversait la cour pour se rendre chez Gogotte quand, derrière le grand portail, il entendit un bruit comme d'un cheval qui s'ébrouait. Il s'approcha, sa lanterne à la main, et, par une fente du vantail, il aperçut un cheval sans cavalier, puis, ayant regardé de nouveau, il distingua à terre une forme étendue. A cette vue, il poussa un juron et se mit à manœuvrer les barres et les verrous qui fermaient la porte. Lentement, elle s'ouvrit. Harquenin s'était penché. Il se releva les bras au ciel :

— Par la mort Dieu! c'est mademoiselle, vrai de vrai...

Anne-Claude gisait sur le sol. Elle était nu-tête et semblait inanimée. Ses habits déchirés en plusieurs endroits étaient souillés de poussière et de boue.

— Mademoiselle, mademoiselle...

La lanterne éclaira un visage défait, aux yeux fermés. Alors Harquenin prit l'anneau de la lanterne entre ses dents, saisit à pleins bras mademoiselle de Fréval et se dirigea vers le château. Arrivé dans le grand vestibule, il déposa son fardeau sur les marches et s'essuya le front. Puis il se gratta la tête. Son premier mouvement avait été d'appeler à l'aide, de crier au secours, mais, dans le trajet, s'apercevant que mademoiselle de Fréval n'était qu'évanouie, il s'était ravisé. A quoi bon attirer l'attention des jardiniers, des servantes et des petits laquais? Tout ce monde bavarderait, clabauderait, jacasserait. N'avait-on pas dit aux gens de service que mademoiselle était allée à Vernonces voir une amie de couvent? Il importait de ne pas ébruiter son équipée. Le brave Harquenin y flairait une mauvaise affaire. De nouveau, il se gratta la tête, considéra la jeune fille toujours immobile, et vivement, se dirigea vers la chambre de Gogotte.

Quand il revint avec elle, mademoiselle de Fréval n'avait pas encore repris ses sens. Harquenin la souleva par les aisselles, Gogotte lui tint les pieds et ils la transportèrent ainsi dans son appartement où ils la posèrent sur le lit. Gogotte la déshabilla. Son corps ne montrait aucune blessure, mais elle portait à la joue une meurtrissure et ses mains étaient couvertes de sang qui avait séché. Sur elle, Gogotte trouva un poignard dont la lame était aussi ensanglantée. Gogotte lui lava les mains et lui bassina la joue, puis, aidée d'Harquenin, elle la coucha. Ce fut à ce moment que mademoiselle de Fréval ouvrit les yeux. Elle poussa un soupir, les regarda tous deux longuement, posa un doigt sur ses lèvres. Ensuite, elle se tourna vers la ruelle et ils l'entendirent qui pleurait. S'étant retiré, Harquenin alla dans la cour et y retrouva le cheval qu'avait ramené mademoiselle de Fréval. En le conduisant à l'écurie, il remarqua qu'il portait le harnachement des chevaux de dragons. Tout cela était fort singulier, mais Harquenin renonça pour le moment à débrouiller ces obscurités. Un autre sujet le préoccupait. Il allait falloir prévenir M. de Verdelot du retour de Mademoiselle. Comment l'accueillerait-il? Après tout, le mieux n'était-il pas d'attendre au lendemain et qu'elle eût retrouvé ses esprits? Elle s'arrangerait avec M. de Verdelot. Sur ces résolutions, Harquenin s'en fut coucher. Plusieurs fois dans la nuit, Gogotte s'enquit de mademoiselle de Fréval. Chaque fois, par la porte entre-bâillée, elle la vit étendue sur son lit, les yeux ouverts. Au matin, l'entendant remuer, elle l'observa par le trou de la serrure. Mademoiselle de Fréval était debout devant la fenêtre qu'elle avait ouverte. Elle tenait à la main l'arme trouvée sur elle. Gogotte la vit lancer le poignard dans l'étang. Cela fait, mademoiselle de Fréval avait refermé la fenêtre et s'était recouchée.

Ce fut vers la fin de la matinée que l'on apporta à M. de Verdelot un billet de M. de la Minière. M. de la Minière lui contait que M. de Chazot et ses dragons étaient parvenus, sur l'avis donné par un certain Prêt-à-boire, à cerner le capitaine Cent Visages au château de la Haute-Motte. On l'avait relevé mort, d'un coup de poignard au cœur, près d'une table garnie de mets et de bouteilles, d'ailleurs vides, lui fort souillé

de vin et de sang. Quant au convive qui lui avait tenu tête, il avait dû s'enfuir sur le cheval d'un des dragons. Il en manquait un, en effet, des trois à l'attache à un piquet. Cependant on savait, par des brigands de la bande, capturés pendant qu'ils forçaient la porte d'une maison dans un faubourg de Bourgvoisin, qu'un cavalier mystérieux et trop joli garçon était venu rejoindre le capitaine à une mauvaise auberge nommée la Malassise. M. de la Minière ajoutait que la présence de ce trop élégant et trop joli cavalier donnait une vue nouvelle sur les mœurs du capitaine... Sa mort était due sans doute à quelque rivalité de jalousie. De cette mort, M. de la Minière se réjouissait hautement. La contrée ainsi débarrassée de la bande qui l'infestait, et les chemins redevenus sûrs, mademoiselle de Fréval pourrait reprendre ces promenades à cheval qui lui plaisaient tant. Lui-même profiterait de cette sécurité pour venir bientôt aux Espignolles entretenir M. de Verdelot d'un projet qui lui tenait fort à cœur.

Hors l'arrivée de cette lettre, la journée se passa sans incidents, sauf que Harquenin, à qui M. de Verdelot avait fait part de la mort du capitaine et des curieuses circonstances qui l'accompagnaient, se gratta la tête plus souvent que de coutume, comme un homme qui éprouve, d'esprit, un cruel embarras. Quant à M. de Verdelot, cette lettre n'avait paru lui faire faire aucune espèce de réflexion et ne le mettre sur la voie d'aucunes coïncidences. Il n'en tira, en apparence du moins, nul rapprochement entre certains faits qui eussent pu cependant attirer son attention. Les allées et venues et les airs mystérieux de Gogotte ne firent pas davantage et M. de Verdelot ne lui fournit pas l'occasion d'apaiser la terrible démangeaison de langue qui la tracassait.

L'heure du souper approchant, elle fut donc obligée de regagner, toute gonflée de son secret, « l'aile vieille » pour s'enquérir si mademoiselle de Fréval n'avait besoin de rien. Or, quelle ne fut pas sa surprise : mademoiselle de Fréval était en train de s'habiller. Debout devant son miroir, elle achevait de se coiffer. Sa coiffure achevée, silencieuse, elle se dirigea vers la salle où M. de Verdelot prenait ses repas.

M. de Verdelot s'y promenait de long en large assez mélancoliquement, regardant le couvert qui marquait la place de l'absente et qu'il n'avait pas donné l'ordre d'enlever. Au moment où M. de Verdelot allait refermer sa tabatière et s'asseoir à la table, la porte s'ouvrit et Anne-Claude parut. A sa vue M. de Verdelot s'arrêta, si immobile qu'il eût paru mort depuis cent ans, si le craquement de sa tabatière n'eût, de son bruit sec, attesté son existence. Lentement, Anne-Claude s'avança; arrivée à la distance d'usage, elle fit à M. de Verdelot sa révérence habituelle, puis ils s'assirent en face l'un de l'autre et entamèrent les propos ordinaires. Seulement, lorsque Harquenin voulut verser du vin dans le verre d'Anne-Claude, elle fit un signe de refus et devint si pâle qu'on eût dit qu'elle allait s'évanouir. Sauf cette différence, elle parla et mangea comme de coutume. Quand ils eurent fini et qu'ils eurent passé dans la pièce de compagnie où Harquenin allumait les bougies, Anne-Claude s'approcha de la table de jeu et, sur le drap tendu, elle répandit les jonchets devant M. de Verdelot qui, stupéfait, les yeux écarquillés, la regardait enlever d'une main sûre, un à un, délicatement et posément, les petits bâtonnets d'ivoire dont les minces fragments semblaient, en une minuscule allégorie, comme les os brisés du squelette de l'Amour!

ÉPILOGUE

— Eh bien! mon cher, que penses-tu de mon histoire? Avoue qu'elle est belle; et ce qu'il y a de mieux, c'est qu'elle est vraie.

Nous étions assis, mon ami Pierre Davin et moi, dans les confortables fauteuils de sa bibliothèque. Il faisait un parfait silence, car il était tard et, le soir, la petite ville de Vernonces n'est pas bruyante. Les deux ou trois cafés fermés, les derniers passants rentrés chez eux, Vernonces commence à dormir de son bon sommeil nocturne et provincial. On n'entendait donc aucun bruit, d'autant plus que les fenêtres de la bibliothèque donnaient sur le jardin. Elles étaient ouvertes et l'odeur de l'été nous entourait. Davin s'était penché. Il déposa dans le cendrier la fin de son cigare et il reprit :

— Oui, vraie, si vraie que, demain, si tu veux, je te mènerai voir les ruines du château de la Haute-Motte et ce qui reste des Espignolles. Nous passerons à Bourgvoisin et nous pourrons même pousser jusqu'à Saint-Raray. Tu verras l'auberge de la Malassise et le Maucreux. Nous gravirons la Grande Butte et, par Bifontaine et le marais des Poursaudes, nous gagnerons les Espignolles. Un autre jour, nous irons au Raidon où eut lieu l'attaque du carrosse. La route a été détournée et ne passe plus par là, mais l'ancien chemin est encore reconnaissable. Ensuite je te dirai ce que devint cette romanesque Anne-Claude après qu'elle fut rentrée de son escapade, mais, pour l'instant, il faut aller dormir. J'espère que tu ne rêveras pas trop pistolades et mousquetades, hommes masqués et jeunes filles travesties, embuscades et chevauchées, coups de poignard et le reste. Vernonces est la petite ville la plus tranquille qui soit. Elle ressemble un peu à celle que tu as décrite dans ton *Divertissement Provincial*, seulement des chauffeurs mystiques n'y estourbissent pas de vieux messieurs à lunettes d'or et l'on ne s'y divertit pas à la façon de ton singulier héros. Sur ce, bonne nuit, mon vieux, et à demain...

Lorsque mon ami Pierre Davin m'écrivit pour m'annoncer son mariage, je voyageais en Italie et je ne pus revenir à temps pour assiter à la cérémonie. Je n'avais pas été surpris que Davin se mariât. C'est un garçon pondéré et laborieux. Il a publié une thèse intéressante sur les *Couvents de femmes au XVIII*e *siècle* et un essai très documenté sur l'administration des Intendants. Ce qui m'étonna un peu plus, ce fut qu'il quittât Paris pour se fixer à Vernonces, ville de 6 852 habitants; mais il me disait que sa fiancée était charmante, orpheline et possédait à Vernonces une belle vieille maison de famille qu'elle aurait abandonnée avec regret et que lui-même consentait très volontiers à un arrangement de vie qui lui procurerait les loisirs nécessaires à son travail. Il m'invitait à venir voir à Vernonces leur jeune ménage aussitôt après mon retour d'Italie. Je répondis par les félicitations d'usage et par les remerciements que je devais, mais je remis à plus tard ma visite. Il me semblait préférable de ne pas troubler mes amoureux. Les premiers jours de bonheur sont égoïstes et ont besoin de solitude. Davin le comprit, mais plu-

sieurs fois il m'écrivit pour me rappeler ma promesse, si bien que je me résolus à la tenir et que, depuis cinq jours, j'étais installé chez le couple ami.

Je dois reconnaître que Pierre Davin ne m'avait pas menti. Sa femme était charmante, simple, gentille, intelligente, pas provinciale, mais si délicieusement française! Elle attendait un bébé et était un peu languissante. Pierre se montrait avec elle attentif, galant et attendri. La maison, aussi plaisante que les hôtes, était une vieille bâtisse, du commencement du XVIIIe siècle, en belle pierre, avec des hautes croisées, décorées de guirlandes et de mascarons qui, avec des balcons en corbeille, composaient une façade du meilleur goût. A l'intérieur, on y trouvait de bons vieux meubles, des boiseries honorables, quelques miroirs à trumeaux. La porte s'ouvrait sur une rue calme à petits pavés pointus. Derrière la maison s'étendait un jardin fermé par de hauts murs, avec des allées à bordure de buis, une charmille, un petit bassin orné d'une rocaille et quelques statues anciennes. Tout cela conservait un air vieille France des plus séduisants. Autant que les gens et la maison, Vernonces me charmait. Il est situé au flanc d'un coteau que contourne une douce rivière, flexible et lente. Il possède une belle église, quelques hôtels, de paisible et noble mine, des rues pittoresques, un mail planté d'antiques tilleuls, deux places, dont l'une moliéresque avec ses bancs de pierre et ses anciens logis. Davin entretenait d'agréables relations avec plusieurs familles, parentes ou amies de celle de sa femme, une des plus anciennes et des mieux posées du pays. Bref, il n'avait nullement fait une folie en venant s'installer à Vernonces. Il s'y occupait, pour le moment, d'études locales et c'était ainsi qu'il avait été mis sur la piste de la singulière histoire qu'il m'avait contée. Chaque petite ville en a presque toujours ainsi une, qui se transmet de bouche en bouche et dont il est toujours amusant de recueillir la survivance et plus amusant encore de retrouver les « sources ».

Le lendemain matin, l'auto nous attendait. Davin se mit au volant et je pris place à côté de lui. Nous partîmes. Pierre s'était décidé à gagner la Haute-Motte en passant par le Raidon. Ce détour nous allongeait de peu. Bientôt nous

fûmes au sommet de la montée que gravissait l'ancienne route. De là, on distinguait très bien l'endroit où avait eu lieu l'attaque du carrosse, les bois, le ravin. Il faisait beau, l'air était doux; les oiseaux chantaient. Davin alluma une cigarette et nous remontâmes dans la voiture.

— Et maintenant, en route pour la Haute-Motte.

Avant d'atteindre Vernonces, la route bifurquait et contournait la ville; au delà le paysage changeait assez vite de caractère. Sa plaisante douceur se transformait en âpreté. Le terrain devenait peu à peu inégal et montueux. Nous filions à bonne vitesse; puis nous quittâmes la route pour prendre un chemin caillouteux. A un tournant, Davin stoppa. Un sentier escaladait une pente broussailleuse. Davin m'y précédait. Nous marchâmes ainsi environ un quart d'heure et nous atteignîmes enfin le rebord du plateau. Il formait une sorte d'esplanade dénudée derrière un rideau d'arbres. Quelques pans de murs s'y dressaient et le sol était jonché de débris entre lesquels la ronce et l'ortie poussaient en abondance. La Haute-Motte n'était plus qu'une ruine. La chaleur était venue et le soleil cuisait les vieilles pierres. L'aspect de ces décombres, assez mélancolique, n'offrait rien de bien intéressant. Un peu déçu, j'aurais voulu voir une Haute-Motte moins détruite et plus évocatrice. Où était la chambre aux boiseries surdorées où Anne-Claude de Fréval avait gémi d'amour et de détresse aux bras de son amant et celle où elle avait frappé à mort le capitaine Cent Visages? Où étaient l'escalier secret et la petite porte basse par laquelle elle avait gagné la campagne au nez des dragons de M. de Chazot? Rien de tout cela ne subsistait. Décidément la Haute-Motte n'était plus guère qu'un nom!

La Malassise, en revanche, portait fort bien le sien. L'auberge qui servait de lieu de réunion aux brigands et où mademoiselle de Fréval était venue rejoindre leur chef, demeurait à peu près telle qu'autrefois. Tournant le dos à la route qu'elle bordait de son haut mur rébarbatif, on y pénétrait toujours par la même étroite porte, franchie jadis par Anne-Claude de Fréval. La grande salle au plafond bas offrait toujours ses tables de bois usé et ses bancs. La Malassise conservait son caractère de coupe-gorge et l'aubergiste qui nous servit une

bouteille de vin blanc aurait fort bien pu s'appeler Grand Benoit, Le Camus, Prêt-à-boire, ou Coquillon. C'était, d'ailleurs, le plus honnête homme du monde et ce n'était pas sa faute si son auberge avait air suspect et mauvaise mine. La chère ne devait pas y être succulente, aussi Pierre Davin me proposa-t-il d'aller déjeuner à Bourgvoisin.

Bourgvoisin me parut un gros bourg sans grand intérêt, mais la cuisine de l'*Hôtel du Lion-Rouge* valait la pause que nous fîmes. Devant une excellente omelette aux rognons, des côtelettes à point et un merveilleux soufflé au chocolat, nous avions quelque peu oublié les brigandages du capitaine Cent Visages et l'escapade de mademoiselle Anne-Claude de Fréval. Maints souvenirs de jeunesse nous revenaient et nous nous y attardâmes complaisamment. Nous en échangeâmes encore dans l'auto pendant qu'elle roulait vers la Grande Butte. Là encore, comme à la Haute-Motte, il nous fallut mettre pied à terre, mais nous fûmes récompensés de notre effort. La vue qu'on y avait était véritablement très belle, sur les bois, les cultures, toute la plaine. Au loin le marais des Poursaudes luisait. Davin me montra un point de l'horizon :

— Les Espignolles...

On y arrivait toujours par l'avenue d'arbres qui, aux Grangettes, se détachait de la route de Vernonces, seulement le portail et une partie du mur de clôture étaient tombés et on entrait directement dans la cour. A droite les communs transformés en ferme étaient toujours habités. Les volailles picoraient sur le fumier. Un cheval, attelé à une carriole, frappait le sol, du sabot. Une femme se montra portant un seau à chaque main. Au fond de la cour se dressait le château ou plutôt sa carcasse, car sa toiture avait disparu et à l'intérieur les étages s'étaient effondrés. Parmi les décombres les premières marches du grand escalier demeuraient visibles. C'était là que Harquenin avait déposé le corps inanimé de mademoiselle de Fréval. Quant aux jardins il n'en restait plus trace : un champ de pommes de terre les avait remplacés.

Je me retournai vers Davin :

— A qui appartiennent les Espignolles?

A cette question Pierre Davin prit ce que j'appellerais volontiers son air de cicerone. Je sentis que les explications

et éclaircissements promis sur l'histoire de mademoiselle de Fréval allaient commencer.

— Les Espignolles appartiennent au marquis de Morambert. Les Morambert les rachetèrent au retour de l'émigration, mais, depuis ce rachat, jamais on n'y fit donner un coup de pinceau, ni planter un clou, et tu vois le résultat de ce procédé de conservation. Il y a une trentaine d'années, la toiture fut emportée par un ouragan et ce fut le commencement de la fin. Quant au marquis actuel, rien à en espérer! Les Espignolles sont condamnés...

Davin fit un geste découragé vers la façade branlante, puis il ajouta :

— L'aile vieille a mieux résisté.

C'était vrai. Sauf la tour d'angle écroulée dans l'étang, le « vieux logis », assez intact, eût presque encore été habitable. Les pièces étaient vides, les fenêtres sans carreaux, les parquets pourris, les boiseries arrachées, mais on y retrouvait fort bien la chambre de Gogotte Bichelonne et celle qu'occupait mademoiselle de Fréval. En pénétrant dans cette dernière, Pierre Davin me saisit par le bras :

— C'est ici, entre ces quatre murs, qu'a fini l'histoire que je t'ai racontée... A la mort de M. de Verdelot, Anne-Claude de Fréval hérita du château et de la terre des Espignolles. De tout le château strictement clos, elle choisit cette chambre pour y vivre, s'y renferma et n'en sortit jamais. C'est là que vinrent la trouver les sans-culottes de Vernonces. Ils étaient en nombre, armés de piques, coiffés du bonnet rouge et animés du plus pur civisme. Afin de s'assurer que la vieille demoiselle de Fréval (en 1793, elle avait plus de soixante dix ans) était bonne patriote, ces messieurs voulurent l'obliger à trinquer avec eux. A la vue du vin que contenait le verre qu'on lui tendait, elle pâlit et le repoussa avec horreur. Une des brutes qui l'entouraient hurla : « Puisque la citoyenne ne veut pas du vin de la République, qu'elle boive l'eau des ci-devant. » Alors ils la saisirent, la traînèrent jusqu'à la fenêtre qui était ouverte, firent basculer son corps et la jetèrent dans l'étang. Elle enfonça tout de suite. Cela fait, ces braves procédèrent au pillage du château. Tout ce qu'il contenait fut brisé, volé, dispersé. Je rachète encore parfois des objets prove-

nant de ce pillage, car rien ne se perd; et ce principe doit guider tout collectionneur et tout historien. C'est ainsi que j'ai retrouvé chez un paysan les lettres de la marquise de Morambert à M. de Verdelot, que je t'ai lues. Quant au fond de l'histoire, il est dans les papiers de M. de la Minière, dont la famille était alliée à celle de ma femme, et qui la tint probablement de Harquenin et de Gogotte Bichelonne. Harquenin n'était pas sans avoir vu clair dans l'escapade de mademoiselle de Fréval. Pour ce qui concerne M. de Chaumusy, j'ai fait faire des recherches à Paris d'où j'ai reçu les renseignements désirables, ainsi que sur cette demoiselle Manette Bergatti qui fut la maîtresse du capitaine Cent Visages et aussi celle de Chaumusy, et la mère d'Anne-Claude, ce qui expliquerait bien des choses si n'y suffisait la simple raison que les femmes sont les femmes et que toutes les folies sont en elles. L'auteur de *La Pécheresse* ne me contredira pas.

Pierre Davin se tut un instant puis il reprit :

— Après tout, il me semble que tout cela n'a rien de si extraordinaire. L'histoire d'Anne-Claude de Fréval n'est-elle pas une variante de celle de Psyché, celle, hélas! de toutes les âmes à la recherche de l'amour, et son escapade n'est-elle pas l'éternelle aventure de tous les cœurs passionnés? La goutte d'huile y est remplacée par une goutte de sang. Mais je ne dirai pas cela devant ma femme; elle m'arracherait les yeux...

Et il ajouta en riant :

— Elle est un peu jalouse de ma brigande...

Le jour baissait; une grosse libellule voletait par la chambre. Dans le silence on entendait le bruit sec et vibrant de ses ailes. Je m'approchai de la fenêtre et je regardai une dernière fois la surface de l'étang où reposait, en la paix des eaux, la fille de Luc-François de Chaumusy et de Manette Bergatti, Anne-Claude, dite mademoiselle de Fréval.

HENRI DE RÉGNIER,
de l'Académie française.

LA CRISE
DE NOTRE ORGANISATION
MILITAIRE

Toutes les doctrines militaires sont concevables, même les plus pernicieuses, depuis la suppression des armées permanentes jusqu'au rétablissement intégral de l'ancienne armée de métier. Mais est-ce un système acceptable, est-ce même simplement un système, celui qui aboutit à avoir sous les drapeaux 30 000 officiers, 650 000 hommes et 160 000 chevaux et à n'avoir néanmoins aucune force militaire solide, aucune armée capable de remplir sa fonction, de répondre à son but? Jamais la France, à aucun moment de son histoire, sauf pendant les trente années qui ont précédé la guerre, n'a entretenu pareils effectifs en temps de paix et jamais peut-être la France ne fut plus complètement désarmée qu'aujourd'hui. Cette situation tristement paradoxale est connue de tous ceux qui se préoccupent de notre armée. Après la discussion du budget de 1926 à la Chambre des députés, elle ne peut plus être un secret pour personne.

Déjà elle avait été signalée à diverses reprises à la Chambre par le colonel Fabry qui fut le rapporteur de toutes les grandes lois militaires votées pendant la précédente législature. Le colonel Fabry représente une autorité incontestable dans la matière. Son passé militaire, ses beaux états de service, sa valeur personnelle, l'expérience qu'il a acquise, au Parlement, de toutes les questions d'organisation militaire à l'étude

desquelles il s'est consacré depuis six ans, donnent à ses affirmations une valeur particulière. On peut ne pas être d'accord avec lui sur les méthodes à suivre pour atteindre le but, non pas sur le but lui-même. Une organisation militaire sérieuse comporte une armée forte dès le temps de paix et il n'y a pas deux manières de concevoir une armée forte; la discipline et l'instruction sont et seront toujours les deux termes de sa valeur; pas plus que le colonel Fabry, je ne crois à la vertu de toutes les formules de surenchère, de quelque côté qu'elles viennent, lorsque je constate qu'elles tendent simplement à la diminution de l'effort. On n'a rien pour rien et vouloir réaliser une puissante organisation militaire en ne demandant aux citoyens ni leur temps, ni leur argent, c'est tromper tout le monde et gaspiller inutilement le peu qu'on obtient. Mais il n'est pas davantage admissible que, des sacrifices importants ayant été consentis, une organisation convenable ne soit pas réalisée qui tire de ces sacrifices tout le rendement possible.

Dans la séance du 19 décembre dernier, le colonel Fabry a dénoncé la situation militaire actuelle avec un accent d'évidente anxiété. Il a visiblement voulu remplir un devoir que sa conscience lui imposait. Appuyant ce que M. Bouilloux-Lafont, rapporteur du budget de la Guerre, avait dit, et dans son rapport et à la tribune, il s'exprima dans les termes suivants :

> Monsieur le rapporteur a raison, l'armée est en pleine désorganisation. Il faut que le pays le sache, que la Chambre en soit avertie. Il y a un an, je disais, du haut de cette tribune, à monsieur le général Nollet, l'état de malaise grave dans lequel se trouvait l'armée. Il ne m'a pas désavoué. J'ai donné devant la Chambre un avertissement aussi modéré que possible. Aujourd'hui je lance un véritable cri d'alarme; je supplie l'Assemblée de réfléchir à la gravité des déclarations qu'elle vient d'entendre.

Le Gouvernement représenté ce jour-là à la Chambre par M. Ossola, sous-secrétaire d'État à la Guerre, n'a pas cherché à nier la situation dénoncée par M. Bouilloux-Lafont et par le colonel Fabry. Il s'est borné à plaider les circonstances atténuantes.

***

Un certain nombre de remèdes ont été proposés. Il y en a qui s'imposent, comme, par exemple, la réduction immédiate du nombre des grandes unités demandée par le colonel Fabry. Le Gouvernement a déposé de son côté un projet de loi nouveau qui apportera une amélioration incontestable. Mais je ne crois pas que nous soyons encore entrés dans la voie ni surtout que nous soyons animés de l'esprit qui nous conduira aux solutions nécessaires.

L'État-Major et le Parlement se sont trompés, et ils continuent de se tromper d'abord parce qu'ils ne veulent pas voir qu'il y a , à la base de leurs raisonnements, une erreur fondamentale. D'une part, nous voulons et nous recherchons le nombre des hommes et d'autre part, nous ne pouvons consentir ni la durée du service, ni les crédits indispensables pour réaliser le nombre dans des conditions satisfaisantes. Sans aucun doute, nous résoudrions facilement la crise actuelle si nous commencions par porter à deux années la durée du service militaire et par grossir de 3 ou 4 milliards le budget annuel. La solution serait toute simple. Malheureusement, elle n'est pas de l'ordre du possible, soit parce que l'opinion publique lui est unanimement hostile, soit parce que notre pauvreté actuelle ne nous le permet pas; nous devons donc songer à autre chose. Il est aujourd'hui chimérique de prétendre avoir une armée à la fois nombreuse et bien outillée, bien encadrée. Il faut de toute nécessité choisir : ou sacrifier la valeur du cadre et de l'outillage au nombre, ou sacrifier le nombre à la valeur du cadre et de l'outillage. Mis en présence de ce dilemme : ou la quantité ou la qualité, est-il possible d'hésiter? Et pourtant, les méthodes que nous suivons nous entraînent continuellement à la recherche du nombre, sans souci de la qualité.

Notre erreur est au point de départ qui jusqu'à présent a été accepté sans discussion. Le colonel Fabry l'a montré une fois de plus, lorsque, répondant à M. Ossola, il a dit dans la séance du 19 décembre :

J'ai fait observer et je maintiens qu'un système qui repose uniquement sur l'utilisation des effectifs — vous reconnaissez vous-même que c'est le cas et tout le monde le reconnaît — au point de vue de

l'instruction, de la mobilisation et de la couverture, ne peut pas être présenté à la Chambre avant que celle-ci soit fixée sur les effectifs qui seront mis à la disposition du Gouvernement.

Voilà pourtant ce que, personnellement et contre tout le monde, je me permets de considérer comme une mauvaise méthode et je voudrais ici développer toute ma pensée.

***

Il y a, de la part de tous ceux qui, à l'État-Major ou au Parlement, ont abordé l'étude du problème de notre organisation militaire, une sorte de coquetterie à ne pas vouloir faire figure de novateurs. L'État-Major de l'armée a largement montré sa fidélité au passé. Le premier projet de loi qu'il présenta en 1921 sur l'organisation générale de l'armée n'était qu'une mise à jour, article pour article, de la loi de 1873. Il fallut une pression énergique de la Commission de l'armée, et plus particulièrement de son rapporteur, le colonel Fabry, pour l'amener à retirer ce projet, et à lui substituer d'abord celui du 25 janvier 1922, puis le projet définitif du mois d'août de la même année. Mais la Commission de l'armée elle-même s'est constamment défendue de vouloir rien faire d'entièrement nouveau. Y aurait-il donc quelque danger de ce côté? Je ne crois pas qu'il existe un seul exemple, dans l'histoire, d'une armée qui ait été battue pour avoir été en avance sur son temps. Les exemples abondent en revanche de désastres dus à des conceptions retardataires ou à un outillage archaïque. Quoi qu'il en soit, quand on sait la force de la routine dans les administrations de notre pays, on peut être certain qu'un tel souci du législateur était une solide assurance contre toutes les innovations, Or, il faut le voir, il faut le dire : nous vivons des conditions d'existence entièrement nouvelles. Presque aucun des raisonnements qui avaient avant la guerre une valeur en fait d'organisation militaire n'en a plus aujourd'hui. On se complaît à dire que la guerre est un phénomène d'ordre moral, que l'homme en constitue le facteur constant et que, par suite, les principes de la guerre ne changent pas. Mais il ne s'agit là que des principes les plus élevés, tellement élevés, généraux et vagues, qu'ils n'ont aucune importance pratique.

Il est vrai, dans une certaine mesure, l'homme ne change pas, et les règles de l'organisation militaire, lorsqu'elles ont leurs racines dans le cœur de l'homme, demeurent éternellement les mêmes. Mais à la guerre il n'y a pas que l'homme; il y a aussi tous les moyens matériels qu'il met en œuvre pour agir, c'est-à-dire l'armement et, plus généralement, l'outillage; or l'outillage se transforme et c'est avec les transformations de l'outillage qu'évolue la guerre. C'est cette idée qu'exprimait le colonel Collin, dès 1912, dans son livre sur les *Transformations de la guerre* (p. 170) :

Les procédés de la guerre n'ont pas été déterminés par son caractère général, mais ce sont eux au contraire qui ont donné de tout temps à la guerre son caractère. Ni le maniement des armes, ni la science des marches ne dérivent du caractère général des opérations. Au contraire, les armes déterminent la manière de combattre et les évolutions; de là résulte la structure générale de la bataille, la forme des manœuvres qui la préparent et enfin le caractère général des opérations, la physionomie de la guerre tout entière.

Ainsi donc la tactique ne change pas suivant la fantaisie des tacticiens; elle ne se fige pas davantage suivant le goût qu'ils peuvent avoir de l'immobilité. Elle se transforme avec les moyens qu'elle emploie et ces moyens résultent du milieu dans lequel elle évolue. Constatons qu'en effet elle n'a pas changé seule de notre temps. L'activité humaine a toujours été le fruit de la combinaison de deux éléments : la main-d'œuvre et l'outillage. Longtemps la main-d'œuvre a été le facteur dominant; on peut même dire qu'au temps de l'esclavage, dans certaines industries, ce facteur se suffisait à lui-même et excluait l'utilisation de tout outillage. Au fur et à mesure que l'homme a grandi en intelligence et en dignité, la main-d'œuvre a augmenté de valeur et de prix et le progrès de la civilisation s'est traduit par le progrès de l'outillage. Mais jamais ce progrès n'a été aussi rapide que depuis cinquante ans. L'homme représente de moins en moins une force matérielle; il devient l'âme des choses qu'il domine et dirige; sa force tend à être toute spirituelle. Il n'y a plus de forme du travail qui ne comporte un outillage plus ou moins perfectionné. A cette loi de notre civilisation peuvent à la rigueur échapper ceux dont l'activité ne comporte ni lutte, ni concurrence. Le pur savant, l'intellectuel qui travaille uniquement

de son cerveau, possède aujourd'hui une machine à écrire; mais comme il ne s'agit pas pour lui de faire mieux que les autres, mais seulement de faire bien, il peut, s'il le désire, s'en passer sans dommage; il peut se borner à l'usage d'un simple porte-plume, il peut même s'entêter à la plume d'oie. Mais l'organisation militaire est faite pour la guerre, c'est-à-dire pour un duel dans lequel il ne s'agit pas d'être fort, car cela n'a par soi-même aucune valeur, mais où il s'agit d'être plus fort que son adversaire. Loin de chercher à esquiver la loi du progrès, une organisation militaire doit en poursuivre délibérément tous les avantages jusqu'à la plus extrême limite. Il n'est donc pas permis, dans un tel domaine, de n'envisager que la main-d'œuvre et de négliger l'outillage. Or c'est fatalement se condamner à négliger l'outillage que de ne pas mesurer l'effort que l'on fait sur la main-d'œuvre et d'y absorber toutes ses ressources.

***

J'ai la conviction qu'aujourd'hui la question de l'outillage, et non pas celle du recrutement, conditionne tout le problème de l'organisation militaire. Elle a dominé la guerre et c'est là le plus grand de ses enseignements. L'État-Major le reconnaît lorsqu'il dit en tête du rapport qui précède l'instruction sur l'emploi tactique des grandes unités : « Le fait saillant de la guerre est, à coup sûr, le progrès réalisé dans l'armement des troupes; les conséquences s'en sont fait immédiatement sentir aussi bien dans le domaine de la stratégie que dans celui de la tactique ». Comment admettre qu'elle ne se fassent pas également sentir dans le domaine de l'organisation?

Préoccupé de cette question de l'outillage, j'ai essayé d'attirer l'attention sur elle dès l'automne de 1920 par quelques articles qui parurent dans le *Matin*. Je croyais, je l'avoue, dire des choses évidentes; je m'aperçus vite qu'elles ne l'étaient pas assez pour se contenter d'un débat aussi sommaire. Je voulais montrer que le nombre des hommes ne suffirait pas à créer la force, s'il se réalisait au détriment de l'outillage, car je pensais que ce danger était fatal; l'événement m'a

donné raison. « Rien ne coûte plus cher que les hommes, écrivais-je. Pour les nourrir, les habiller, les soigner, les loger, les chauffer, les éclairer, il faut des sommes énormes. Aucune réduction de dépenses n'est possible de ce côté; des augmentations sont plutôt nécessaires. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir dans les rues comment nos soldats sont vêtus, ou de faire un tour dans nos casernes dont les installations sont telles que, simplement pour s'y laver, il faut accomplir des prodiges d'énergie; l'entretien des hommes absorbe la plus grande partie des crédits affectés à la défense nationale. » (21 octobre 1920.)

On trouvera peut-être que c'est là prendre une grande question par un petit côté; mais, dans l'espèce, les points de vue pratiques dominent tout. A quoi sert d'agiter des idées, si on se place dans des conditions où toute réalisation est impossible. Or les possibilités financières sont de celles qu'on ne transgresse pas. On ne fait pas une armée dans l'idéologie; c'est une œuvre d'ordre pratique. Un système de recrutement, s'il est conçu dans l'absolu, peut aboutir au néant ou à un monstre. Faire de la loi de recrutement l'unique base d'une organisation militaire, c'est raisonner d'après des données qui étaient valables avant 1914, qui ne le sont plus aujourd'hui. Car la condition à peu près unique des possibilités de recrutement s'est toujours trouvée, en dernière analyse, dans les possibilités financières et tout le monde sait combien celles-ci se sont resserrées depuis dix ans. A toutes les époques et dans tous les pays où s'est posé le problème de l'organisation militaire, on a cherché à avoir des armées nombreuses. Or, il n'y a que deux modes de recrutement et il n'y en a jamais eu que deux : engagements volontaires ou conscription. Comme les institutions et les mœurs décident de l'un ou de l'autre de ces deux modes, le reste n'est plus qu'une affaire d'argent. Les armées recrutées par engagements volontaires, étant plus chères, sont nécessairement moins nombreuses; dans les armées issues de la conscription, au contraire, les soldats étant de peu de dépenses, on en peut réunir beaucoup. La richesse du pays décide en dernier ressort. Avant 1914, toutes les conditions se trouvèrent simultanément réalisées en France pour permettre de pousser les

exigences du recrutement jusqu'à la plus extrême limite. Le pays était riche, l'outillage indispensable aux armées relativement peu important et peu coûteux, la natalité peu élevée. Les lois de recrutement depuis 1889 se discutèrent dans l'absolu; elles ne connurent pas de frontières, pas de limitations résultant d'exigences étrangères à elles-mêmes. On put se borner à déterminer le nombre des Français susceptibles de porter les armes, dans la certitude que ce nombre serait toujours inférieur aux possibilités techniques, comme aux possibilités financières.

La situation est aujourd'hui bien différente. Les conditions se sont transformées. La France est devenue pauvre; l'outillage a pris une importance et un développement tels que le prix en est excessivement élevé. Si nous ne tenons pas compte de ces facteurs nouveaux et si nous commençons par réaliser le nombre dans l'absolu d'une loi de recrutement fondamentale, nous risquons de nous heurter à une impossibilité de réalisation totale. Que dis-je? nous nous y sommes heurtés et ainsi s'explique, pour une bonne part, l'état de crise actuel.

***

Le rôle des forces morales sera toujours prépondérant à la guerre. « L'esprit anime la matière. » Mais la force morale s'accroît du sentiment qu'on a de la force matérielle qui l'appuie. Ainsi ressort complètement l'importance du rôle du matériel dans le combat moderne. Il faut quelques minutes ou quelques heures pour faire un projectile et vingt ans pour faire un soldat. Le sentiment et la logique sont ici d'accord; il faut ménager la vie des hommes, sauf à être prodigue dans l'emploi du matériel. De là l'importance du programme d'armement.

Ainsi parle le général Nollet au cours de l'étude qu'il a consacrée dans cette Revue à « Ce qu'il a voulu faire » comme Ministre de la Guerre[1]. A l'entendre, la force matérielle ne serait en quelque sorte qu'un adjuvant de la force morale et elle n'interviendrait que comme un moyen de ménager les hommes. Si donc nous avions la possibilité et le droit de prodiguer les hommes sans compter, nous pourrions plus ou moins négliger l'emploi du matériel. Cette double idée d'une

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 juin 1925.

substitution possible du matériel à l'homme, de l'homme au matériel, et de l'opposition de la force matérielle à la force morale se retrouve dans la plupart des études faites sur la réorganisation militaire.

D'aucuns semblent penser que revendiquer un outillage puissant et une organisation conçue en fonction de cet outillage, c'est pratiquer le mépris des valeurs morales. Pour d'autres, le point de vue du matériel caractériserait en organisation militaire un système spécial. Il y aurait, à les croire et si l'on poussait les choses à l'absurde, un type d'armée sans matériel et un type d'armée uniquement constituée avec du matériel. C'est ainsi que, dans ses rapports, le colonel Fabry lui-même parle à diverses reprises des « adeptes du matériel ». Ce sont vraisemblablement ceux qui préconiseraient le deuxième type.

A en juger par de telles manières de parler, il serait donc permis d'admettre qu'avoir ou non du matériel résulte d'un libre choix, que, dans tous les cas, on peut sans danger en avoir plus ou moins suivant sa fantaisie. Le mode d'organisation d'une armée serait indépendant de la question du matériel; celui-ci s'ajouterait simplement, plus ou moins important, au gré du législateur. Cette manière de voir a suffisamment prévalu au Parlement pour que le programme d'armement y apparaisse comme une question de second rang, dépendant uniquement de nos possibilités budgétaires. Personne n'a pris garde que, cette dépendance étant une nécessité de fait inéluctable, les exigences et les possibilités matérielles étaient précisément une des questions préliminaires et fondamentales à régler. En guerre comme en paix, il n'y a plus aucun ouvrier qui travaille sans outils; l'instruction ne consiste en somme qu'à apprendre à se servir de ses outils; il est donc tout à fait inutile d'appeler des hommes sous les drapeaux, si nous n'avons pas le moyen de les armer.

Il serait à souhaiter qu'à l'heure actuelle, personne n'accepte plus, dans la controverse militaire, de vérités prétendues établies, sans les soumettre à une sévère critique. Tout le monde s'arroge le droit d'affirmer de telles vérités, sous le prétexte qu'elles sont communément admises et relèvent du simple bon sens. Elles expriment très souvent des idées toutes faites,

que l'habitude a transformées en clichés et que nous ne discutons plus, que nous attribuons au bon sens simplement parce qu'elles nous sont familières. Le bon sens ne consiste souvent qu'en cela; il se justifie, lorsque les conditions demeurent longtemps les mêmes, par l'épreuve quotidienne de l'expérience courante; encore est-il prudent de s'en méfier et de ne pas croire que son autorité soit sans appel, car il ne va guère au delà de la surface des choses. C'est au nom du bon sens que les hommes refusèrent longtemps de croire que la terre tournait autour du soleil et non pas le contraire. L'abus du bon sens conduit directement à la routine.

Dans l'ordre militaire, le prétendu bon sens n'a jamais qu'une valeur relative en temps de paix, parce qu'il ne s'y fonde sur aucune expérience habituelle; il en a moins que jamais aujourd'hui parce que toutes les conditions ont changé. Il est entendu que, l'homme variant entre des limites restreintes, les transformations de la guerre sont dues aux transformations des moyens matériels. Or jamais, dans un temps aussi court, ces transformations n'ont été aussi complètes qu'aujourd'hui. Une fois, dans l'histoire, lorsque la poudre à canon apparut sur le champ de bataille, il aurait pu y avoir une véritable révolution. Mais cette apparition fut tellement timide et progressive qu'il fallut plusieurs siècles pour en réaliser toutes les conséquences. De nos jours, en quatre ans, 1914-1918, tous les moyens se sont renouvelés et, avec eux, tous les procédés de la tactique. Après ces quatre ans, les tâches à accomplir sur le champ de bataille sont restées évidemment les mêmes, mais aucune n'est plus accomplie avec les mêmes moyens, ni par les mêmes procédés. Toutes ont néanmoins un caractère commun : reconnaissance de l'ennemi, direction du combat, liaison des armes, transport et concentration des forces, action par le feu, progression même des attaques, toutes se poursuivent à l'aide d'engins mécaniques.

En vertu de quel bon sens peut-on, dans ces conditions, opposer l'infanterie aux autres armes, comme si l'infanterie symbolisait l'arme des forces morales, les autres étant les armes du matériel? L'outillage de l'infanterie s'est transformé aussi complètement que celui des autres armes; il est plus compliqué, plus varié, plus nombreux que celui de n'importe

quelle autre arme. En vertu de quel bon sens peut-on chercher, comme prétendent y avoir réussi les auteurs du projet de loi des cadres voté par la Chambre « à réaliser entre les hommes et le matériel l'équilibre qui assurera le meilleur rendement sur le champ de bataille »? En quoi peut bien consister un tel équilibre? Y a-t-il un dosage arbitraire dans une armée des hommes et du matériel? Les hommes et le matériel ne se conditionnent-ils pas réciproquement de la manière la plus absolue, puisqu'il faut aux hommes les outils pour agir, aux outils des hommes pour les manier.

L'idée d'une compensation des hommes par du matériel, ou du matériel par des hommes ne répond à aucun sens. La préoccupation d'équilibrer, dans l'organisation, les hommes et le matériel, qui revient fréquemment au Parlement, dans les rapports et même à la tribune, n'a pas davantage de sens. Déterminez le matériel; le nombre des hommes en résulte nécessairement. Déterminez le nombre des hommes; l'importance du matériel en est la conséquence nécessaire. Il est vrai qu'un outillage plus puissant peut correspondre à une diminution d'effectif pour une unité donné. La division d'infanterie par exemple, du début de la guerre comptait 15 578 hommes avec 12 000 fusils, 24 mitrailleuses, 36 canons de campagne; la même division à la fin de la guerre, n'avait plus que 12 462 hommes, avec 441 fusils-mitrailleurs, 133 mitrailleuses, 9 canons de 37, 18 mortiers Stokes, 36 canons de campagne, 12 canons de 155 court, 12 avions, etc., etc... Ce deuxième type de division était certainement beaucoup plus puissant que le premier, bien que l'effectif fût moindre. Cela résultait uniquement des progrès de l'outillage. Cet outillage était celui que l'on considérait comme nécessaire et suffisant dans les conditions habituelles d'attaque ou de défense d'une division, et qu'un Commandant de division pouvait conduire avec les moyens normaux de commandement dont il disposait; l'effectif était exactement celui qui correspondait aux besoins de cet outillage. Mais il n'y avait en tout ceci ni idée de compensation, ni recherche d'équilibre entre hommes et matériel. On voulait donner le maximum de puissance à l'unité de bataille qu'était la division et, après avoir déterminé la nature et le nombre des armes qui pouvaient être

attribuées à chaque unité, compagnie, bataillon, batterie, escadrille, on calculait l'effectif et la qualité des hommes en fonction de ce matériel.

Il n'y a d'ailleurs là rien de nouveau; de tout temps l'effectif et le matériel se sont correspondu non pas comme feraient des éléments distincts susceptibles de proportions variables, à l'intérieur d'une combinaison, mais comme il arrive dans un chantier où le nombre des ouvriers et des machines résulte nécessairement des exigences des machines elles-mêmes et du travail à réaliser. Il y a toujours eu, il y aura toujours, pour une unité donnée, pour un type d'outillage défini, un nombre d'hommes et de machines ainsi qu'une organisation qui permettent le meilleur rendement. C'est ce nombre d'hommes et de machines, c'est cette organisation qu'il s'agit de réaliser, sinon il y a gaspillage ou d'hommes ou de matériel, et outre ce gaspillage, le risque nous menace qu'un adversaire ayant réalisé une formule meilleure se trouve, toutes choses égales d'ailleurs, supérieur sur le champ de bataille.

L'objection faite au matériel du point de vue des forces morales n'a pas plus de valeur. Non seulement forces morales et forces matérielles ne s'opposent pas, mais les secondes procèdent des premières. C'est l'intelligence, c'est le travail de l'homme qui les ont réalisées, et elles ne demeurent susceptibles d'un rendement quelconque que par le travail et sous le contrôle de l'intelligence. Les théoriciens des valeurs morales ont une étrange tendance à les réduire aux formes les plus élémentaires de l'énergie humaine. Il semblerait, à les entendre, qu'il n'y ait à la guerre qu'une grandeur morale, la bravoure, et que la peur qui domine le champ de bataille, ne puisse être vaincue autrement que par la réaction instinctive des réflexes. Mais l'intelligence est, elle aussi, une force morale et lorsqu'elle contrôle la bravoure, celle-ci devient le courage, le courage raisonné à base de discipline voulue et de sacrifice consenti. Voilà la force morale portée à son plus haut degré, celle qu'exigent le champ de bataille et l'outillage modernes! Croit-on qu'il n'y ait pas plus de grandeur morale dans l'emploi et la progression raisonnée d'une mitrailleuse, d'un char d'assaut, d'un canon, dans l'effort d'observation et de calcul que réclame au milieu du danger le service de tels

engins, que dans le simple mouvement en avant de l'homme qui court à l'assaut? Est-il possible de ne pas voir tout ce qu'il y a de spiritualité dans un avion en vol, dans la force ordonnée du planeur, du moteur, de l'armement, de l'appareillage électrique? Toutes les grandeurs de l'esprit et du courage humains se sont combinées sur cette machine, que l'esprit et le courage sont encore seuls capables de maîtriser et de conduire. Où prend-on d'ailleurs que l'engin matériel soit exclusif de la force morale? Prétendra-t-on qu'il soit plus fait appel à la force morale d'un homme lorsqu'il se trouve entre les brancards d'une voiture pour la traîner, que lorsqu'il tient entre ses mains le volant de commande du moteur? C'est vraiment là ne rien comprendre à la marche du progrès humain. De plus en plus l'homme échappe par la perfection de l'outillage aux besognes inférieures; de plus en plus il cesse d'agir comme simple instrument de force. Peu à peu il devient lui-même le dieu qui tient la foudre dans sa main; il est l'esprit qui anime les choses. La matière cesse d'être aveugle parce qu'il en est l'âme; mais il est lui-même matière, et la première victoire, il faut qu'il la remporte sur lui-même. Qui dira que dans cette poursuite réfléchie de l'empire des choses il n'y a pas plus de grandeur morale que dans la vie instinctive des réflexes?

***

Nous n'avons envisagé jusqu'à présent qu'un certain aspect du problème de la réorganisation militaire. Il faut d'abord le dégager des idées fausses qui l'ont envahi et obscurci. Ces idées fausses résultent presque toutes du fait que nous nous obstinons à appliquer au présent les manières de raisonner d'avant-guerre. Nous ne pouvons pas nous libérer du passé et la faille profonde qui s'est produite, nous cherchons simplement à la combler. Nous avons abordé la question militaire par le côté des effectifs parce que cela, étant la logique d'autrefois, demeurait encore pour nous la logique. Ce faisant, nous avons poursuivi le nombre, celui des hommes, celui des unités; et nous avons abouti à la totale faillite d'une armée nombreuse, mais incapable de faire vivre les unités qui la

composent, vouée à l'inaction faute d'hommes, faute d'outillage, faute des moyens d'instruction nécessaires.

Il fallait montrer cette erreur première, mais elle n'est pas la seule. Il y en a d'autres qui ne sont pas moins graves, et d'abord celle contre l'esprit. Dans notre Parlement, l'esprit souffle de gauche, parfois même d'extrême gauche et son influence se fait sentir jusque sur la droite. C'est dire que, dans l'ensemble, il est peu favorable au militaire. Le militaire représente des principes passés qui ne sont plus guère nulle part en honneur, et dont il n'y a pas avantage à se réclamer dans notre démocratie : principe d'autorité, principe de discipline. Quoi qu'on veuille, quoi qu'on fasse, la discipline est et demeurera toujours la force principale des armées; sans une discipline absolument stricte, il n'y a aucune armée possible. Le Parlement répugne à l'admettre; tout ce qui dans l'organisation contribue à renforcer l'esprit de discipline militaire, l'éducation militaire, est systématiquement ignoré ou méconnu. A force de vouloir une discipline intelligente, large, paternelle, à force d'exiger pour le chef le suffrage du subordonné, on tend simplement à ruiner toute discipline réelle. Un commandant d'armée faisait un jour remarquer pendant la guerre que, dans les notes données aux officiers, constamment se rencontrait cette mention : « Très aimé de ses hommes » et presque jamais celle-ci : « A ou n'a pas de commandement ». C'est un signe des temps. Aussi est-il assez fréquent que nos officiers aient le souci d'être populaires, ce qui ne va pas toujours sans une certaine diminution de caractère. Le système de commandement qui consiste à vouloir tout obtenir par la persuasion, convient, en général, lorsque tout va bien; il convient rarement dans les circonstances qui exigent un gros effort. Or la victoire est toujours le fruit du plus grand effort. Le devoir ne s'accommode pas toujours à la guerre d'un visage riant; sa grandeur même le rend parfois sévère; il n'y a pas de prix trop élevé pour échapper à la défaite. Or, il y a un entraînement à la discipline et à l'effort comme à toutes choses et si la vie militaire du temps de paix n'a pas cet entraînement pour but, elle est totalement dénuée de sens. La plupart de nos parlementaires ne le comprennent pas, ceux de gauche parce qu'ils ne le veulent pas, ceux de droite parce qu'ils n'osent

pas. Tous font mine de croire qu'un homme peut s'endurcir au moral et au physique, c'est-à-dire devenir un véritable soldat sans jamais avoir été soumis à l'épreuve de l'obéissance et de l'effort. Ils ne craignent même pas de rendre notre armée quelque peu ridicule, lorsqu'ils prétendent par exemple lui épargner les fatigues d'une revue par temps chaud donnant ainsi à supposer au commandement que tout exercice (la plupart sont évidemment plus rudes qu'une revue) est condamnable par la chaleur; ils raisonneraient d'ailleurs de même par le froid. En dépit de la croyance universelle le soldat devient ainsi le plus douillet des hommes. Ce n'est pas de la sorte qu'à aucune époque on a fait une armée, ni des soldats, et nous sommes loin de la tradition révolutionnaire.

Après l'erreur contre l'esprit, l'erreur contre le jugement. Elles sont sœurs en ceci qu'elles tendent l'une et l'autre vers le moindre effort. Je veux parler de la formule de « *la Nation armée* ». Il est peu de mots aussi justes à l'origine dont on ait à la longue fait plus abus que de celui-là. Insensiblement, dans l'esprit de nos hommes politiques, l'idée de Nation armée a rejoint celle de milice. Non pas que la milice ne puisse pas être une forme de la Nation armée, mais elle ne l'est pas exclusivement. Car on arrive à cette fin paradoxale que, pour beaucoup de parlementaires, nation armée a fini par signifier le minimum d'armée possible. Personne ne définit d'ailleurs ce qu'il entend par Nation armée; on sait seulement qu'il est de bon ton d'en affirmer le principe et la réalisation intégrale en tête de tous les projets d'organisation militaire; le contraire ne saurait être conciliable avec la foi démocratique.

Ce fut le général prussien von der Goltz qui, vers 1880, mit le premier en théorie et en formule, dans un livre célèbre, le système très ancien de la nation armée. Celui-là n'était certes pas un démocrate, ni un partisan du moindre effort dans l'ordre militaire. Il ne supposait pas que le système de la Nation armée fût exclusif d'une solide armée du temps de paix. Chez nous, je ne sais pourquoi, Jaurès passe pour le représentant le plus qualifié de la doctrine. Mais il n'y a aucune analogie entre la Nation armée, telle que l'imaginait von der Goltz, et la Nation armée voulue par Jaurès. Des théories de von der Goltz est sortie l'armée allemande de 1914,

où les Corps d'armée de réserve ont pu, dès les premières semaines de la guerre, être considérés comme interchangeables avec les Corps d'armée actifs. Les théories de Jaurès, il faut avoir le courage de le dire à l'encontre de toutes les flagorneries politiques, si elles avaient été intégralement appliquées, eussent été désastreuses. Les formations actives eussent disparu sans que les formations de réserve aient pu être réalisées. La France aujourd'hui n'existerait plus et le nom de Jaurès serait voué à l'exécration publique.

L'organisation militaire de Jaurès s'inspirait de l'organisation militaire de la Suisse : « La forte milice de la Suisse républicaine, affirmait-il, est la véritable armée permanente toujours prête à défendre le pays; c'est la nation permanente dans sa fonction d'armée[1] ». Cet exemple, personne n'oserait aujourd'hui le reprendre, car il a suffi de la mobilisation partielle à laquelle la Suisse s'est trouvée obligée, pour que les Suisses eux-mêmes reconnaissent toute l'insuffisance de leur système. Il n'est pas douteux qu'il leur eût fallu beaucoup de temps pour se trouver en état de résister à une agression allemande et leur pays eût été, comme la Belgique, occupé dans toutes ses parties utiles bien avant d'avoir gagné ce temps. Le système suisse des milices ne s'est pas trouvé à cet égard supérieur à celui de l'armée de métier des Anglais; à beaucoup d'autres points de vue, il s'est révélé inférieur.

La stratégie préconisée par Jaurès est fonction des faiblesses de son organisation. Il est évident, et c'est une règle vieille comme la guerre, qu'il faut réunir ses forces d'abord et ne livrer la bataille qu'avec tous ses moyens. Mais il y a, pour cette réunion, des conditions de temps dont on est obligé de tenir compte. Jaurès veut fondre en une armée homogène et capable de se battre victorieusement les Français de tout âge et de tout poil; il croit pouvoir y parvenir en quelques semaines, et, pour gagner ces quelques semaines, il n'hésite pas, il sacrifie une partie du territoire national. Il estime que son adversaire, s'il n'est pas socialiste, sera dans l'incapacité de réunir autant de forces, et s'il est socialiste, comment supposer qu'il ait pu faire la guerre? Attiré vers le centre de notre pays, il succombera sous la masse de notre peuple tout entier

1. *L'Armée nouvelle*, p. 115.

soulevé. Cette manœuvre de retraite suffira même à le jeter dans un profond désarroi moral :

Dans la nation qu'un gouvernement d'orgueil et de proie aura jetée à une guerre d'agression, le malaise grandit d'heure en heure. Trouble de conscience : quelle sinistre besogne nous impose-t-on? Trouble d'esprit : qui sait ce que le désespoir et la révolte du droit blessé inspireront au grand peuple assailli? Ces inquiétudes de la conscience et de la pensée, le Gouvernement de conquête et de violence ne peut les étourdir que par la soudaineté et la violence des coups portés à l'adversaire. Il faut qu'il verse d'emblée à son peuple, qui s'émeut, une ivresse de violence triomphante, un alcool de victoire. S'il y a ajournement, attente, délai; si l'armée de première ligne excitée comme un taureau, a foncé dans le vide; si l'ennemi tout en résistant s'est dérobé; si là-bas, dans une zone de concentration plus reculée, toute une nation s'amasse comme s'amasseraient au creux de l'horizon des nuages noirs de tempête; et si, pour faire équilibre à cette force accumulée d'un grand peuple qui ne veut pas périr, il faut faire appel aux réserves laissées d'abord au second plan, quel émoi grandissant dans la nation du gouvernement envahisseur[1]!

Et en effet, Jaurès ne croyait pas que l'Allemagne pût utiliser ses réserves dans son armée de choc :

Attaquer rapidement, attaquer à fond et avec une armée de première ligne composée presque exclusivement de la force armée active, additionnée tout au plus de quelques éléments les plus jeunes des réserves, chercher à frapper d'emblée un coup assommant, voilà la théorie allemande[2].

Retournons-nous vers les événements.

Dans le mois d'août 1914, les Allemands mobilisèrent 13 corps d'armée de réserve à deux divisions, plus 4 divisions indépendantes et 2 brigades, soit l'équivalent de 31 divisions qui prirent part dès le début aux opérations à côté des corps d'armée actifs dans les mêmes conditions qu'eux. Comment ces grandes unités avaient-elles été formées?

On attendait beaucoup des formations de réserve et on se préparait à leur assigner un rôle de premier plan, tandis qu'en 1870 la réserve n'avait fait que compléter les troupes actives et s'était bornée à constituer, avec ses propres éléments, quelques régiments de cavalerie. Au cours des périodes d'instruction, il avait été formé des régiments d'infanterie de réserve, des groupes d'artillerie de campagne de réserve,

1. *L'Armée nouvelle*, p. 110-111.
2. *L'Armée nouvelle* p. 42.

et tout annonçait que de grandes unités de réserve, divisions ou corps d'armée, seraient mises sur pied en temps de guerre. Les régiments actifs de toutes armes possédaient un cadre complémentaire d'officiers supérieurs dont l'existence ne pouvait s'expliquer que par l'intention d'affecter ces officiers à des formations de réserve qui naîtraient au jour de la mobilisation. Ces formations seraient ainsi pourvues d'un commandement expérimenté. L'ordre de bataille de l'armée allemande du temps de paix autorisait ces prévisions, que les événements justifièrent.

On lit dans le plan de mobilisation de l'armée bavaroise du 13 novembre 1913 : « Les troupes de réserve doivent être utilisées au même titre que les troupes de campagne de l'active. Cela ne sera possible que si les troupes de réserve reçoivent un assez grand nombre d'officiers de l'effectif du temps de paix. Pour le commandement des compagnies, escadrons, batteries, il faut prévoir en général des officiers du cadre actif. Lorsque cela ne sera pas possible, il faudra tout au moins que chaque compagnie, escadron, batterie, reçoive un officier de métier suffisamment ancien.

. . . . . .

C'est ainsi que le Ve Corps d'armée donna une de ses cinq brigades, la 77e, au Ve Corps de réserve; le VIe Corps d'armée donna la 23e brigade au VIe Corps de réserve. De même, le VIIe Corps de réserve reçut du VIIe Corps d'armée la 28e brigade, et le IXe Corps de réserve prit au IXe Corps d'armée la 81e brigade. Les régiments en surnombre, dans les corps d'armée comptant neuf régiments au lieu de huit, furent également attribués à des unités de réserve pour les consolider; le 54e d'infanterie, en excédent à la 3e division, passa à une division du Ier Corps de réserve; le 180e d'infanterie, cinquième régiment de la 27e division, fut adjoint à trois régiments de réserve pour former la 26e division de réserve; enfin, le 168e d'infanterie, cinquième régiment de la 25e division (grand-ducale hessoise), fut ajouté à trois régiments de réserve pour constituer la 25e division de réserve du XVIIIe Corps de réserve. La part des troupes actives fut encore plus grande à la 33e division de réserve, organisée comme défense mobile de la place de Metz; une des deux brigades de cette division, qui faisait partie du IIe Corps d'armée bavarois (8e brigade) mais avait été jadis qualifiée de « Brigade d'occupation » et n'avait cessé de tenir garnison à Metz, fut accouplée à une brigade régionale de réserve; il en résulta que le IIe Corps d'armée bavarois eut à remplacer la brigade dont il se privait par une brigade de réserve, rapidement formée dans le Palatinat, afin d'entrer en campagne avec son effectif complet réglementaire[1].

C'est en somme sur la base d'une armée active riche en officiers et en sous-officiers de carrière, bien instruite et bien

1. *L'Armée allemande avant et pendant la guerre de 1914-1918*, par P. Camena d'Almeida, p. 105-114.

entraînée, que l'Allemagne a conçu l'organisation de ses formations de réserve. Comme chaque compagnie d'infanterie, par exemple, possédait quatre officiers et une vingtaine de sous-officiers de carrière, il n'y avait aucune difficulté à prélever ce qu'il fallait pour encadrer très solidement les unités d'infanterie de réserve. Ce système est donc au rebours de celui préconisé par Jaurès; il suppose non pas une milice, mais une armée active très solide, largement conçue, assez largement pour pouvoir comprendre, dans son effort d'encadrement, même les troupes de réserve. Il est certain qu'il a reçu en 1914 la consécration de l'expérience. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y en ait aucun autre possible, ni même que celui-là soit le meilleur en ce qui concerne la France. La seule conclusion à laquelle je me borne. c'est qu'il est faux de dire que la valeur incontestable des formations de réserve allemandes dès le début de la guerre, donne, à un degré quelconque, un appui aux théories de Jaurés. Le contraire pourrait beaucoup plus justement être affirmé.

Il est non moins certain que, dans le même temps, l'expérience de la guerre a démontré que l'organisation de nos formations de réserve et de territoriale était insuffisante. Même après trois semaines d'existence, celles-ci n'avaient, d'une manière générale, aucune consistance. C'est là le fait qui s'oppose à la valeur de tout système qui, en 1914, aurait prétendu mettre sur le même pied nos troupes actives et nos troupes de réserve. Et pour établir ce fait, il suffit de rappeler les opérations, à la fin d'août 1914, des 81e, 84e et 88e divisions territoriales sous les ordres du général d'Amade, et celles des 61e et 62e divisions de réserve.

Cette masse de troupes qui formait un total de 72 bataillons et de 52 batteries, soit environ 80 000 combattants, se trouvaient à la gauche de nos armées dans la région Arras-Lille-Valenciennes. Comme elles débordaient largement le flanc droit de la 1re armée allemande du général von Kluck, elles auraient pu, semble-t-il, ralentir sensiblement sa marche. Elles n'en ont rien fait; non seulement elles n'ont exercé sur l'ennemi aucune pression même légère, mais elles n'ont été capables d'aucune résistance, et, à diverses reprises, il a suffi de quelques escadrons de cavalerie pour mettre en fuite des régiments

entiers. Néanmoins, elles ont subi de grosses pertes, surtout en prisonniers; elles ont laissé aux mains de l'ennemi une partie de leur artillerie et n'ont pu être reconstituées qu'après avoir été ramenées à l'arrière. Après coup, on masque volontiers de telles faiblesses; on a tort. La valeur de nos officiers et de nos soldats n'est pas en cause; elle est une vérité de fait. Mais il faut conclure, en ce qui concerne ces troupes, à l'insuffisance de leur organisation et de leur instruction. Cette insuffisance apparaît avec éclat lorsqu'on songe qu'en face d'elles se trouvait le IVe Corps de réserve allemand, dont le rendement a été comparable à celui des autres corps de la 1re armée allemande, et aussi lorsqu'on rappelle ce qu'a fait sur les mêmes lieux, le 29 août, au combat de Proyart, notre seule 14e division active.

Il n'y a pas de principes politiques ou sociaux qui puissent suppléer dans une armée à une forte discipline, à un bon outillage, à une solide instruction. Tout comme l'organisation civile, l'organisation militaire ne prend sa valeur que par le travail et par le temps; une usine créée de la veille produit moins et moins bien que la même usine après plusieurs années d'existence; un régiment hâtivement rassemblé et dont les hommes ne sont pas entraînés, ne vaudra jamais un régiment ayant un long exercice; que le premier s'appelle régiment de réserve et le second régiment actif, cela ne change rien à la chose. Prétendre le contraire équivaudrait à dire qu'à partir du moment où il est réuni, le régiment de réserve ne fait plus que perdre de sa valeur au fur et à mesure qu'il vieillit.

Cette notion de la nécessité du temps et du rôle qu'il joue à la guerre est précisément celle qui échappe le plus souvent aux hommes politiques, lorsqu'ils veulent construire un système militaire. Ils s'imaginent qu'une organisation bien conçue sur le papier et inspirée de principes éloquemment développés est susceptible d'une réalisation instantanée. Une armée forte s'enfante dans la peine et dans la durée, car, à la guerre, rien ne lui épargnera les rudes épreuves de la fatigue et de la souffrance. Le métier de la guerre s'apprend, se désapprend et se réapprend comme tous les métiers; une collectivité militaire perd et retrouve sa cohésion, sa capacité d'agir, comme n'importe quelle collectivité civile. Il faut toujours

du temps, beaucoup s'il s'agit de fonctions élevées et d'unités importantes, plus ou moins s'il s'agit d'emplois subalternes et de petites unités. Si l'adversaire a pris une forte avance par le travail et l'organisation réalisés dès le temps de paix, il se peut qu'à l'heure d'agir, il n'y ait plus aucun système, aucune stratégie qui permettent de regagner cette avance.

A vrai dire, la force d'une armée n'est pas dans ses réserves qui ne représentent jamais qu'une possibilité, si prochaine soit-elle; elle est dans ses cadres, qui, suivant leur nombre, leur qualité, lui permettent d'absorber plus ou moins et plus ou moins rapidement ces réserves. Et la valeur des cadres ne peut être faite que de la valeur de l'armée active, car des cadres ne se forment que lentement surtout s'il s'agit de cadres officiers. Là comme ailleurs, il faut l'effort, la longue pratique du métier; c'est par la réflexion continuelle, la vie de chaque jour qu'il s'apprend et non pas par des conférences, des lectures et quelques exercices intermittents.

***

Nous avons jusqu'à présent fait la critique des idées qui constituent l'ambiance de cette étude; il faut en aborder la partie positive. Le colonel Fabry a dit avec raison : « Chaque système aboutit en définitive à un *plan de mobilisation* qui permet de passer du pied de paix au pied de guerre. Cette opération est la raison d'être d'une organisation militaire[1]. » La facilité plus ou moins grande avec laquelle s'exécutera le plan de mobilisation, pris dans son sens le plus large, c'est-à-dire avec laquelle le pays réalisera, au moment du besoin, une armée et une organisation susceptibles de vaincre, est bien le critérium suprême de la valeur d'un système. Tout ce qui a été déjà fait en temps de paix contribue à rendre plus aisées et plus rapides les opérations à exécuter à ce moment. Ces opérations se poursuivent en présence du danger, danger plus ou moins imminent, suivant que le degré de préparation de l'assaillant est plus ou moins avancé. Comme ce degré de préparation n'est jamais exactement connu, que certainement l'agresseur n'a démasqué son jeu qu'après l'achèvement

1; *Revue de Paris*, 15 septembre, 1925.

de tous les préparatifs compatibles avec les assurances pacifiques qu'il n'a cessé de donner, il est logique de craindre que le danger soit très prochain, et des mesures s'imposent en conséquence. On peut alors mesurer le vide de tous les systèmes qui, sous le couvert de belles doctrines politiques, ont simplement abouti au moindre effort et ont réduit au minimum l'organisation existante dès le temps de paix. De tout ce qui n'est pas encore fait, on est en retard sur son adversaire, et il peut y avoir des problèmes insolubles dans les quelques jours ou quelques semaines dont on dispose.

Dans l'étude dont nous avons déjà parlé, que le général Nollet a consacrée à l'organisation militaire dans cette Revue, il s'est demandé (et la réponse à cette question est la base de son système) ce qu'il ferait de l'armée active à la mobilisation. Les réserves viendront-elles la grossir? ou sera-t-elle dissoute et fondue dans les réserves?

Dans le premier cas, la masse de l'armée nationale devra, avant de s'engager, acquérir une cohésion première qui demandera plusieurs semaines. Pendant ce temps, l'armée active supportera seule tout le poids de la lutte. Ce sera la succession des efforts, tant de fois condamnée durement par l'expérience.

Dans le second cas, toutes les unités auront initialement un encadrement leur permettant de s'engager sans retard. La succession des efforts sera évitée. Mais des mesures spéciales doivent être prises pour les unités dont les missions exigent des capacités manœuvrières développées ou une action immédiate.

Et le général Nollet se prononce pour la deuxième méthode.

Cette solution serait inquiétante, si elle n'était pas irréalisable. Il est vrai qu'il faudrait d'abord définir comment le général Nollet en conçoit l'exécution pratique. Il admet que « toutes les unités » auront ainsi initialement un encadrement provenant de l'armée active, ce qui, poussé suffisamment loin, ramènerait simplement la deuxième méthode à la première, avec le seul bénéfice d'un peu plus de désordre. Il admet également une exception pour des unités ayant des missions spéciales; quelques précisions seraient nécessaires. Mais comme tout le monde sait dans quel esprit absolu et simpliste sont abordés ces problèmes par l'opinion publique et au Parlement, il faut examiner la solution Nollet sous la forme un peu schématique de sa présentation.

Faisons un effort d'imagination qui ne sera pas difficile à tous ceux qui ont vécu juillet et août 1914. L'ennemi élève tout à coup le ton de ses revendications. Il a, depuis un certain temps, donné une attention particulière à son organisation militaire, mais les mesures qu'il a prises ont été suffisamment discrètes et progressives pour qu'à aucun moment nous n'ayons eu le droit de nous considérer ouvertement comme menacés. D'ailleurs notre attitude a toujours été si nettement pacifique que la changer était difficile et dangereux. Il eût fallu s'expliquer devant le pays, y jeter le trouble et l'inquiétude; peut-être même une telle conduite eût été habilement interprétée pour nous donner à nous-mêmes allure d'agresseurs. Nous sommes donc restés médiocrement armés avec un nombre réduit d'unités du temps de paix et des centres de mobilisation plus ou moins organisés, mais vides. Et voici que l'horizon s'obscurcit, que le danger apparaît menaçant, prochain. L'heure est venue des grandes décisions. Ce n'est pas dans quelques mois, dans quelques semaines, c'est peut-être demain, l'invasion. Qu'allons-nous faire? Certes, il serait beau de réunir tout le pays dans une armée de trois ou quatre millions d'hommes. Les cœurs sont suffisamment haut, les esprits sont assez exaltés pour que tous veuillent courir aux armes. Mais à quelles armes? Et nous voici replacés devant le problème de l'outillage. Les hommes ne manqueront pas, ils afflueront dans les centres de mobilisation, mais ils n'y trouveront pas, il est impossible qu'ils y trouvent le matériel nécessaire pour les armer.

Il faudrait, une bonne fois, se faire une idée, fût-ce approximative, de l'importance de ce matériel, et ne plus parler, dans les projets de lois, les rapports ou à la tribune du Parlement, comme s'il devait jamais exister en temps de paix. Essayons de le chiffrer sommairement, à titre d'indication, pour quelques-unes de ses parties. A ne considérer que les 32 divisions dont faisaient état les projets de loi d'organisation de l'armée, des cadres et des effectifs qui ont été votés par la Chambre, on arrive à un existant du temps de paix, en service permanent, d'environ :

4 000 mitrailleuses et 13 000 fusils mitrailleurs alors que pour toute l'armée mobilisée en août 1914, la totalité de ce matériel était représentée par 2 000 mitrailleuses à peine.
4 000 canons de campagne, canons lourds, canons d'accompagnement, canons contre avions.
1 000 chars de combat.
2 500 avions.

Je néglige tous les autres matériels : voitures et caissons de toutes sortes, automobiles ou à chevaux, ballons d'observation, téléphones, télégraphes, radiotélégraphie, armement portatif, habillement, équipement, etc. Je ne cherche qu'à donner, au moyen d'exemples, une idée de la question.

En août 1914, la France a mobilisé du premier coup 92 divisions; elle en avait 119 sur pied, le 11 novembre 1918. Il faudrait donc multiplier par trois ou par quatre les chiffres indiqués. Ce serait 12 à 15 000 mitrailleuses, 30 à 40 000 fusils-mitrailleurs, 12 à 15 000 canons, 3 ou 4 000 chars de combat qui seraient à approvisionner et à entretenir dans la proportion des deux tiers ou des trois quarts dans les centres de mobilisation du temps de paix. Même à supposer qu'un tel effort fût financièrement possible, il serait militairement absurde, car le renouvellement de cet énorme matériel n'étant possible que très lentement, il serait, au moment du besoin, vieilli, démodé, inutilisable. Mais admettons que nous nous bornions tout simplement à prévoir l'entrée en campagne et l'entretien de 32 divisions du pied de paix. Il faut avoir pour elles, dans les dépôts, le matériel de rechange et les munitions indispensables. En ce qui concerne ces dernières, la constitution de vingt jours de feu seulement pour 2 400 canons de 75 correspond à un stock de 14 400 000 obus; le même approvisionnement pour 1 600 canons lourds correspond à un stock de 4 800 000 coups. Rappelons pour fixer les idées qu'en août 1914 notre stock total était de 5 millions de coups à peine. Quant au matériel de rechange, qu'il nous suffise de reproduire cette indication du général Girod, rapporteur du Projet de Loi des cadres et des effectifs pour l'aéronautique : « Pour 3 000 avions en ligne, il faut en entretenir environ 6 500 avec un stock de moteurs beaucoup plus élevé. » Rappelons que, pendant la guerre, le taux de ravitaillement *mensuel* en avions était de 50 p. 100 de l'effectif total en ce qui concerne l'aviation de

chasse, et de 33 p. 100 de l'effectif total en ce qui concerne l'aviation d'observation.

La réalité s'impose. Il n'y aura pas dans les centres de mobilisation de matériel pour armer la nation. Tout au plus y en aura-t-il assez pour l'armée du temps de paix mobilisée et encore est-il à craindre que, par le système des ajournements successifs, le Parlement néglige, même à cet égard, de faire le nécessaire. Pour le surplus, il faudra le mettre en fabrication au moment du besoin et pour cela est prévue la mobilisation de toute l'industrie nationale. Mais quels seront les délais nécessaires? Il est évident qu'ils se chiffreront par mois.

Alors que devient le projet du général Nollet de dissoudre l'armée active, de la verser dans des formations nouvelles qui n'existent pas, qui n'existeront que dans un temps indéterminé? Mais j'ajoute : seraient-elles susceptibles de venir à l'existence, trouveraient-elles pour cela dans les centres de mobilisation tout le matériel nécessaire, même dans ce cas, on n'agirait pas ainsi. On n'agirait pas ainsi parce que, moralement, on ne le pourrait pas.

L'agresseur s'est démasqué; c'est la guerre. Quand va-t-il tenter de franchir la frontière? Vous me dites qu'il a, lui aussi, les mêmes difficultés que nous, qu'il lui faut s'armer, qu'il ne peut pas avoir réuni, sans que nous l'ayons su, un immense armement. Est-ce certain? Et puis pourquoi croire qu'il ait jugé nécessaire d'attendre, pour agir, d'avoir tous les moyens dont il est capable? A quoi bon, puisque nous, son adversaire, nous sommes pour longtemps réduits à un armement médiocre, et qu'il sait exactement la mesure de ce que nous pouvons lui opposer pendant de nombreuses semaines? Croit-on que sous cette menace, dont l'angoisse sera telle que notre imagination la grandira peut-être au delà de toute vraisemblance, nous consentirons à appliquer le système Nollet, c'est-à-dire à renoncer à la seule force effective dont nous disposerons à ce moment, notre armée active du temps de paix? Croit-on que nous serons assez fous pour commencer la mobilisation par un acte de véritable désarmement, créant une période d'impuissance totale d'une durée indéterminée au cours de laquelle nous serions à la merci d'une petite armée de qualité?

C'est là, dans une certaine mesure, ce que l'on est convenu d'appeler encore aujourd'hui le problème de la couverture, mais singulièrement grandi et ardu à l'heure actuelle; car il ne s'agit plus de quelques jours, mais vraisemblablement de plusieurs mois à gagner, en sorte que cette couverture, ce sera toute la première période de la guerre, et peut-être même toute la guerre. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'autre force de couverture possible que l'armée du temps de paix mobilisée; c'est la puissance de cette armée de couverture qui mesurera l'effort qu'aura à réaliser l'agresseur pour pouvoir envahir notre territoire, y être le maître d'agir librement pendant un temps indéterminé, celui qu'exigera la mise en train de notre industrie. Encore faut-il que cette mise en train ne soit pas paralysée par les opérations de l'adversaire, dont ce sera évidemment le premier objectif.

Si nous avons dès le début de la guerre des forces supérieures à opposer à celles de l'ennemi, nous pourrons lui interdire notre territoire et même porter la guerre chez lui; si nous sommes moins forts, nous subirons nécessairement sa loi. D'où je conclus que nous posons fort mal le problème lorsque nous nous obstinons à envisager exclusivement la levée en masse du pays et la mobilisation de toutes les forces qu'il est susceptible de mettre tôt ou tard sur pied. C'est là un but lointain, vers lequel nous devons marcher avec la ferme résolution de l'atteindre le plus vite possible, mais il faudra pour cela beaucoup de temps, et peut-être la guerre sera-t-elle finie avant que nous y soyons parvenus. La guerre est un moyen de la politique qui s'accommode des conditions du moment avec le seul souci de réussir. Elle ne connaît pas de formule inviolable. Il suffit d'être le plus fort. Pour cela la prudence commande d'aller jusqu'à la limite de ses possibilités. C'est ce que firent en 1914 Français et Allemands; ils réunirent d'emblée plusieurs millions d'hommes pour les premières opérations. Mais les possibilités ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Faute de matériel, il faudra beaucoup de temps pour mettre sur pied des armées aussi importantes. Est-ce une raison pour croire que, de part et d'autre, on attendra pour agir d'avoir réalisé chacun son maximum de forces? N'y aura-t-il pas chez tous les belligérants un désir

ardent de porter la guerre en territoire ennemi et ce sentiment ne contribuera-t-il pas à hâter, plus encore que par le passé, les premières opérations? La réponse ne me paraît pas douteuse. Ce ne sont pas d'immenses armées nationales, mais des armées relativement réduites qui commenceront la guerre et le résultat de ces premières opérations aura une grande importance morale et matérielle; peut-être sera-t-il décisif. Ces armées seront nécessairement les armées du temps de paix mobilisées.

***

De telles considérations donnent une valeur particulière à notre armée active permanente et elles s'opposent à une tendance en sens inverse qui me paraît aussi injustifiée que dangereuse. Cette fraction importante et toujours prête de notre force militaire a aujourd'hui un rôle capital à jouer, très différent de celui qui lui était attribué en 1914. Avant-garde de la nation armée, elle sera si longtemps abandonnée à elle-même qu'elle portera peut-être le poids des événements décisifs. Plus que jamais elle se séparera de toutes les formations qui seront à créer et dont l'armement fera l'objet de notre mobilisation industrielle. La distinction, admise jusqu'à présent par tous les projets de loi, de l'armée active et des centres territoriaux de mobilisation dans lesquels seront réunis les hommes et le matériel destinés aux formations à constituer après la mobilisation est donc pleinement justifiée. L'armée active n'en devra pas moins fournir à ces formations certains cadres qu'il ne sera pas possible de créer dans le même délai, si large soit-il, que des canons, des obus ou des avions. C'est donc une lourde erreur, à ne se placer qu'au seul point de vue de l'utilisation des réserves, de calculer chichement le nombre des officiers et des sous-officiers dans les unités actives. Cette erreur pèse d'ailleurs lourdement sur la qualité de ces troupes elles-mêmes. Les facteurs de cette qualité sont, je le répète, l'instruction et la discipline; or il n'y a pas d'instruction possible quand il faut instruire tout le monde à la fois, les maîtres et les élèves; prétendre former ensemble officiers, sous-officiers et soldats, faire peser le poids d'une telle tâche, à l'inté-

rieur d'une compagnie ou d'une batterie, sur les épaules d'un capitaine, assisté d'un unique lieutenant, c'est là une conception absurde et que l'expérience a jugée. Il faut avoir le courage de reconnaître que l'instruction de notre armée a été, avant la guerre, très inférieure à celle de l'armée allemande; les combattants, même les plus aveugles, s'en rendirent nettement compte en août et septembre 1914; trop souvent même, la course folle en avant, qui nous coûta tant de sacrifices sanglants, fut la simple réaction d'une troupe brave, ardente à l'action, mais ignorante de toute méthode offensive raisonnée. La compagnie allemande comptait en temps de paix quatre officiers et quinze à vingt sous-officiers de carrière; personne n'y était oisif. L'instruction de tous était poursuivie continuellement, concurremment avec toutes les autres exigences inévitables du service intérieur et du service des places; aucune partie, aucun détail n'étaient négligés. Nous avons pu en apprécier le résultat. Les formations de réserveallemandes n'ont pas seulement profité des cadres de choix qui ont pu leur être cédés; elles ont aussi bénéficié de l'instruction particulièrement solide qu'avaient reçue dans l'armée active les hommes qu'elles incorporaient; et enfin elles ont été poussées à un rendement élevé, par le fait même de celui communément exigé de toutes les unités de l'armée active, car ce niveau n'était pas fonction de la valeur individuelle de tel ou tel capitaine, commandant ou colonel, il résultait de la force et de la qualité de l'organisation.

Cette notion de la force vivante qu'une bonne organisation doit trouver en elle-même nous échappe. Si nous étudions dans ses principes l'organisation militaire telle qu'elle résulte des divers projets de loi d'organisation générale de l'armée, des cadres et des effectifs, soumis au Parlement (et je n'excepte pas celui qui a été déposé récemment), nous nous demandons en vain à quelles intentions, à quels buts ils répondent. Puisque la valeur d'une armée est avant tout fonction de sa discipline et de son instruction, je cherche si, par la vertu de cette organisation, discipline et instruction seront mieux assurées et plus fortes. Comme d'autre part, je suppose, l'armée est faite pour la guerre, j'examine si cette organisation se prête bien aux exigences du champ de bataille. Je m'aperçois alors que

ces diverses préoccupations sont complètement étrangères à ces projets. Je crains bien qu'on n'ait jamais eu d'autre souci que de satisfaire aux nécessités purement administratives. On s'est dit évidemment : on ne peut pas mettre sous le même toit et à la même table, l'homme qui vit de pain, le cheval qui vit d'avoine, le moteur qui vit d'essence. On a ajouté des objections d'ordre technique : des artilleurs sont seuls susceptibles de comprendre un canon, des aviateurs un avion, des sapeurs un appareil de radio-télégraphie, etc. Peut-être même n'a-t-on rien pensé, ne s'est-on rien dit de tout cela; c'est le bon sens; personne n'en doute; d'ailleurs cela a toujours été ainsi, ça ne se discute même pas. Et alors, il ne faut pas beaucoup s'étonner de ce que remarque le colonel Fabry :

> Pouvait-on improviser ou simplement montrer plus d'imagination? Mais, en réalité, personne n'a encore, avec n'importe quel système, imaginé et proposé des unités du temps de guerre et de toutes armes, qui ne soient pas à très peu près celles organisées actuellement dans l'armée active[1].

Le résultat c'est que, dans le système actuel, soit qu'il s'agisse de faire de l'instruction en temps de paix, soit qu'il s'agisse de combattre en temps de guerre, il n'est pas possible de respecter l'organisation prévue; il faut la rompre et réaliser des groupements nouveaux pour chaque cas particulier.

Veut-on un exemple? Le règlement d'infanterie nous apprend que l'armement de l'infanterie comprend : le fusil-mitrailleur, la mitrailleuse, les grenades, le canon de 37, le mortier d'accompagnement, les chars de combat. Organiquement, aucune unité d'infanterie ne possède ni canon de 37, ni mortier d'accompagnement, ni char de combat. Canons et mortiers appartiennent à une autre arme, l'artillerie; les chars de combat demandent à être constitués en arme séparée. Aucune arme ne fait, à la guerre, rien toute seule; il faut, pour la plus petite entreprise, le concours de toutes : infanterie, artillerie, aéronautique. Or le travail en commun de ces trois armes est en dehors du fonctionnement normal de notre organisation. Il comporte d'ailleurs le jeu de tous les services de liaison et de transmission qui, eux, appartiennent pour la plupart à une quatrième arme, le génie.

1. *Revue de Paris*, 15 septembre 1925.

Je n'espère pas que, de longtemps, un ministre de la Guerre soit assez audacieux pour rompre avec ces errements, et pour réunir dans l'organisation tous ceux qui, devant combattre réunis, devraient vivre et s'instruire réunis. Peut-être néanmoins s'avisera-t-on quelque jour qu'à laisser chaque instrument s'exercer seul, on se condamne à ne jamais avoir d'orchestre et encore moins de chef d'orchestre. Il y a deux temps dans l'instruction; il faut d'abord que chaque combattant, chaque petit groupe, apprenne à se servir de l'arme qui lui est confiée; il faut ensuite combiner les armes entre elles et faire l'instruction collective des unités, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes. Cette deuxième partie est de beaucoup la plus longue et la plus difficile. A la guerre, les véritables, les seules grandes difficultés éprouvées par le commandement à tous les degrés, se ramènent à une : la coordination des efforts, la liaison des armes. Mais nous n'en convenons que lorsque nous y sommes. Est-ce indigence d'esprit, est-ce paresse, une fois rentrés dans nos garnisons, nous oublions toutes nos imprécations contre l'artillerie dont l'appui était mal assuré, contre l'avion qui n'était pas là, contre les moyens de transmission défectueux ou insuffisants. Nous recommençons comme avant et nous faisons, chacun dans notre petite garnison, l'instruction de nos recrues. Car il semble qu'en France, pour les militaires aussi bien que pour les civils, l'instruction des recrues soit le commencement et la fin de toute l'instruction militaire. Elle n'en est cependant que la plus modeste partie!

Si on me demande comment un autre système pourrait être indiqué par une loi d'organisation, je répondrai très simplement. Le projet de loi sur l'organisation générale de l'armée qui a été voté par la Chambre des députés, dit (art. 3) : « L'armée active est constituée en *corps de troupe* des différentes armes. » Il prévoit (art. 14) que ces corps de troupe « sont réunis, pour le commandement en temps de paix, en divisions qui comprennent des unités de toutes armes ». Les mêmes dispositions se retrouvent aux articles 15 et 16 du nouveau projet de loi. Le corps de troupe demeure l'unité d'organisation, comme il l'était déjà dans la loi de 1873. La réunion en divisions ne vise pratiquement que les régiments

d'infanterie (à l'exclusion des régiments de chars de combat) et quelques régiments d'artillerie. Les divisions ainsi formées diffèrent nettement des divisions du temps de guerre, surtout lorsque celles-ci ont été constituées pour une opération offensive. Elles ne comprennent ni aéronautique, ni chars de combat, ni unités de liaison et de transmission, ni formations du génie, ni même toutes les forces d'artillerie nécessaires. L'infanterie, diminuée de certains de ses éléments, les représente presque tout entières; il en résulte qu'il est impossible pour un commandant de division du temps de paix de se familiariser avec d'autres méthodes tactiques que celles d'avant guerre; ces méthodes demeurent ainsi celles de tous les exécutants; l'instruction est viciée dans ses principes.

Un officier très distingué avec qui j'avais eu l'occasion de parler de cette question me remit récemment une note qui résume si bien mon point de vue, en même temps que le sien, que je ne saurais mieux faire que de la reproduire.

« On ne saurait trop regretter, à l'heure actuelle, que les organisateurs de notre armée n'aient pas suivi, dans leur système propre, les progrès réalisés par les tacticiens dans le leur.

» C'est là, sans nul doute, la raison profonde pour laquelle on est obligé de noter la quasi impuissance des premiers à mettre debout un système d'organisation qui soit réellement vivant, original, efficace, en harmonie avec les nécessités du combat moderne d'une part, les aspirations légitimes du pays, d'autre part.

» En tactique, en effet, on s'est souvenu de l'aphorisme du Maître proclamant « qu'elle change tous les dix ans ». Et avec tantôt plus, tantôt moins, plus souvent moins d'empressement qu'il ne convenait, on s'est mis à la remorque de cet aphorisme, faisant évoluer l'emploi des troupes au combat selon la puissance meurtrière des engins dont disposaient ces troupes, selon leur effectif et leur nature même. Il en est résulté une évolution caractéristique de l'unité tactique type, envisagée au double point de vue du commandement et des exécutants.

» A l'égard du commandement, l'unité tactique s'est successivement élevée du combattant individuel au chef de bande, puis aux commandants de la compagnie, du bataillon et du

régiment. Longtemps celui-ci a prédominé, profitant de ce qu'il était à la tête d'un groupement à la fois tactique et organique. Aujourd'hui, après l'expérience de la grande guerre, l'on admet couramment que la division représente l'unité type du commandement sur le champ de bataille.

» Parallèlement à cette ascension progressive, un courant de sens inverse, allant de haut en bas, s'établissait dans le domaine des exécutants. La cohésion qui faisait la force des armées dans le combat antique est allée s'effritant, de la lourde phalange macédonienne aux souples et si mobiles légions de César. Les blocs adhérents du moyen âge se disloquent en ailes et centre ou en lignes à partir de la Renaissance. Puis viennent les bataillons dont la tactique d'éparpillement fait le triomphe des armées françaises sous la Révolution et l'Empire. C'est ensuite, dans la seconde moitié du XIXe siècle, la colonne de compagnie, précieuse aux opérations des Prussiens en 1864 contre le Danemark, en 1866 contre l'Autriche, déjà moins efficace en 1870 contre nous. C'est enfin, dans la grande guerre, le groupe de combat, formé de quelques hommes seulement qui agissent autour et pour le service de la mitrailleuse, l'arme aujourd'hui prépondérante dans les procédés de combat. Jusqu'où l'émiettement sera-t-il poussé?

« Quoi qu'il en soit, cette double évolution qui est la marque d'une adaptation continue de la tactique, n'a point son équivalent en matière d'organisation des forces militaires.

» Ici, le régiment reste l'unité de base. On pose en principe que le régiment doit être constitué de telle et telle façon. De là, on déduit tout l'ensemble : tant de régiments et tant d'autres unités en découlent. Cherchez dans le *Moniteur* ou l'*Officiel* les méthodes qui ont présidé à l'élaboration des différentes lois d'organisation de l'armée depuis la fin de l'ancien régime et vous y verrez sans cesse prédominer dans l'esprit de leurs auteurs la hantise du régiment. L'armée a eu beau devenir nationale, on a continué d'agir comme au temps de Louis XIV où, les régiments étant la propriété personnelle de leurs colonels, le roi délivrait à chacun de ceux-ci un brevet qui servait de titre pour la levée des hommes. Logique alors par suite de la nature même des institutions monarchiques, cette routine n'est plus à présent qu'une survivance des traditions d'un

autre âge. La Restauration nous l'a maintenue dans son désir avoué de retour au passé. Mais il est difficile de s'expliquer comment, sous les gouvernements ultérieurs, le point de vue des organisateurs militaires ne s'est point modifié. Et c'est pourquoi l'on aboutit aujourd'hui à tant d'incohérences.

» Tout autre serait le résultat si les organisateurs suivaient l'exemple des tacticiens et prenaient pour base organique la base tactique du moment. La division étant aujourd'hui la grande unité tactique du champ de bataille, c'est de son organisation même que doivent decouler toutes les autres. La lumière jaillirait alors d'une telle logique et c'en serait fini avec les fâcheux anachronismes qui, faussant les jugements, rendent si délicate la coordination des multiples éléments de l'activité militaire : effectifs et armes, cadres et instruction, couverture et concentration, etc. »

En faisant de l'organisation de la division la base de notre organisation militaire, nous devrions logiquement renoncer au système des réserves générales en temps de paix. La constitution pendant la guerre en réserves générales d'un certain nombre d'unités d'artillerie, de chars d'assaut, d'aéronautique, a eu, pour unique motif, l'impossibilité matérielle où nous étions de doter organiquement chaque division de tout l'outillage nécessaire pour une action offensive. Si cela avait été possible, l'attaque aurait pu être conduite simultanément sur toutes les parties du front; l'ennemi immobilisé partout aurait été facilement manœuvré; il eût suffi d'une seule grande attaque pour obtenir la décision. Mais cela était une chimère; nous ne pouvions pas avoir les moyens d'attaquer autrement que sur des fronts restreints; nous nous bornions à équiper les seules grandes unités désignées pour l'action. En cela consistaient la raison d'être et le jeu de nos réserves de matériel.

Une telle conception en temps de paix, lorsqu'il s'agit d'instruction, est mauvaise pour tout le monde. Les réserves générales sont composées d'unités qui, comme les autres, sont destinées à agir non pas seules, mais en liaison avec les autres armes, dans le cadre d'une grande unité. C'est dans ce cadre qu'il convient de les placer dès le temps de paix. La division du temps de paix doit être une unité très forte susceptible de remplir toutes les missions. Si, après la mobilisation, le

commandement estime nécessaire, pour un motif quelconque, de reconstituer des réserves générales, il lui sera facile de le faire par prélèvement sur les Divisions. Mais il lui restera toujours le double bénéfice d'avoir, d'une part, des commandants et des états-majors de division entraînés à la conduite de la division dans toutes les hypothèses, et d'autre part, des unités habiles à combattre dans tous les cas en liaison avec les autres armes.

Un tel changement de point de vue dans l'organisation doit avoir en outre pour conséquence fatale et heureuse un élargissement de la notion d'arme. Les armes, ce sont les compartiments bien cloisonnés entre lesquels se partage notre armée. Ces compartiments résultent de la seule tradition. Nous distinguons l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie, le génie; nous y avons récemment ajouté l'aéronautique; nous sommes peut-être à la veille de faire une arme des chars de combat. Nous ne nous demandons jamais si cette classification rigide correspond aux réalités et aux exigences de la guerre moderne, si elle est avantageuse pour l'instruction en temps de paix. Elle ne paraît pas particulièrement favorable à l'administration, à en juger par l'activité souvent incohérente des directions d'armes du ministère de la Guerre. Elle est la cause de la plupart des impossibilités de l'instruction en commun; elle crée des difficultés parfois presque insurmontables au travail d'ensemble à la guerre. Mais cette notion d'arme est le plus enraciné de nos préjugés. C'est une entreprise certainement folle de vouloir faire comprendre à un militaire, voire même à un civil, la possibilité d'une organisation à l'intérieur de laquelle il n'y aurait ni fantassin, ni artilleur, où l'homme servant un canon ne différerait pas plus de celui qui sert une mitrailleuse que celui-ci ne diffère de ceux qui manient un fusil-mitrailleur. Dans l'ordinaire de la vie, les armes ne se distinguent pas, elle s'opposent. Le fantassin croit, dur comme fer, que toute méthode qui ne fait pas de l'artilleur un être à part et voué à une subordination tactique totale est attentatoire au moral de l'infanterie, et l'artilleur est non moins convaincu que toute organisation tendant à le fondre avec l'infanterie a pour conséquence nécessaire la décadence intellectuelle de son arme. En fait, l'officier de carrière demeure

toute sa vie spécialisé et ceci est un très grand mal. Il est mauvais qu'un Général, chargé de commander à un ensemble, se considère lui-même comme le spécialiste d'une partie et soit, à ce titre, suspect à toutes les autres parties. Il n'y a pas de raison pour que l'officier du cadre actif, destiné à recruter le commandement supérieur, et qui demeure vingt années dans les grades subalternes, soit irrévocablement affecté à une seule arme; sans aucun doute ce temps serait largement suffisant pour qu'il se familiarisât également avec toutes. L'officier de réserve seul, qui dispose d'un temps beaucoup moindre, devrait être spécialisé dans certains emplois. La notion d'arme s'élargirait ainsi avantageusement. L'organisation permanente de la division de guerre, sous l'autorité d'un chef qui aurait vis-à-vis de tous, au point de vue de la préparation à la guerre, les mêmes droits et la même responsabilité que possède aujourd'hui le chef de corps à l'intérieur de son régiment, l'abattement, sous cette autorité, d'un certain nombre des barrières qui séparent actuellement un régiment d'un autre régiment, nous achemineraient peu à peu vers la constitution d'une unité d'organisation entièrement confondue avec l'unité tactique. L'instruction en temps de paix, l'emploi en temps de guerre, s'en trouveraient singulièrement facilités.

***

Revenons maintenant au point de départ de cette étude. Nous voulons avoir une solide armée du temps de paix, et quelle que soit son importance, nous exigeons qu'elle soit d'une qualité supérieure. La limite de nos possibilités résulte de nos moyens, surtout financiers.

La division étant l'unité de base de l'organisation à réaliser, c'est la fonction des techniciens, c'est-à-dire de l'État-Major de l'Armée et du Conseil supérieur de la Guerre, d'en étudier la composition en temps de paix et en temps de guerre, sans aucun autre souci que de réaliser une unité parfaite, susceptible d'une discipline et d'une instruction solides, apte à remplir toutes les missions, même les plus difficiles de la guerre. Cette division une fois réalisée, il est facile d'en déterminer le coût, en hommes, en matériel et en argent.

A ce moment, c'est au Gouvernement qu'il appartient d'intervenir. La qualité d'une armée est un problème technique; son importance est un problème politique. Elle résulte à la fois des conditions de la politique extérieure et de la capacité financière du pays. Pour la solution de cette question, le Conseil supérieur de la Guerre n'est plus qu'un organe consultatif, au même titre que le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère des Finances. Lorsque le Gouvernement aura pris une décision relative à l'importance de l'armée, c'est-à-dire au nombre des divisions qu'il peut et qu'il veut avoir, l'exécution de cette décision reviendra au Ministère de la Guerre. Mais on sera alors certain que, dans tous les cas, la quantité ne prévaudra jamais sur la qualité.

Mais, va-t-on penser, est-il possible de parler si longuement d'organisation militaire et de n'avoir encore pas dit un mot de la durée du service? Cette question de la durée du service, par ses incontestables répercussions électorales, est celle qui intéresse le plus nos législateurs, peut-être la seule qui les intéresse. Aussi est-elle celle qu'ils veulent traiter d'abord et tout de suite. Cet état d'esprit a contribué pour une bonne part à mettre à tort la question du recrutement à la base de tout. Le système de la nation armée, devenu celui de la milice, et, au contraire de toute attente, du moindre effort, permettrait, aux yeux de ses partisans, de réduire au minimum la durée du service; c'est le système socialiste et, comme tel, il jouit déjà d'un certain prestige pour tous ceux qui subissent l'influence de gauche; il en tire un autre, et plus grand encore, du fait d'alléger l'électeur au maximum et de représenter par suite une cause avantageuse à plaider. Mais pour ceux qui se préoccupent uniquement de la sécurité du pays, ces motifs n'existent pas. Il faut bien se pénétrer de cette vérité que, s'il est permis de dire et de faire impunément en temps de paix toutes les sottises dans le domaine militaire, une fois sur le champ de bataille il n'y a plus que les réalités qui comptent, et la réalité ce n'est ni une armée socialiste, ni une armée républicaine, ni une armée cléricale ou monarchiste, c'est simplement une bonne ou une mauvaise armée française, résultat tout à fait indépendant de la rhétorique politicienne. Je me garderai de faire entrer dans l'examen de cette question

de la durée du service aucune considération politique ou sociale.

Le premier aspect à envisager, c'est celui de l'effectif. Suivant que le service sera plus ou moins prolongé, nous obtiendrons un effectif plus ou moins important. Une classe sous les drapeaux représente approximativement 250 000 hommes, une classe et demie, 375 000 hommes, deux classes 500 000 hommes. Lorsque le gouvernement, en possession du calcul des hommes des diverses catégories nécessaires à une division et de la dépense correspondante, aura pris sa décision sur le nombre des divisions du temps de paix, il n'aura aucune peine en ce qui concerne les hommes du contingent, à déterminer le temps pendant lequel ils devront être maintenus sous les drapeaux. A vrai dire, je doute que nos capacités financières nous permettent une armée bien outillée de plus de 400 000 hommes et je crois que le temps de service sera réduit de ce fait à douze ou quinze mois. Mais alors, quelle sera la valeur d'une armée, composée presque exclusivement de conscrits, quand nous réclamons précisément une force militaire de qualité supérieure. L'objection est grave et elle m'oblige à dire toute ma pensée. J'ai essayé de montrer, servant en cela une conviction profonde, que, dans la prochaine guerre, les masses nationales, dont tout le monde évoque l'image, n'apparaîtront pas sur le champ de bataille avant plusieurs mois; que ce laps de temps sera utilisé par l'agresseur qui cherchera à précipiter la décision en entrant en campagne avec des forces réduites, mais solides, bien outillées, bien commandées; que le territoire envahi sera nécessairement celui du moins armé des deux adversaires; que, pour toutes ces raisons, il faudra avoir, dès les premiers jours de la mobilisation, des forces réelles et non pas des forces virtuelles, et qu'à ces forces réelles sera peut-être confié le sort de toute la guerre. Dans ces conditions, l'armée du temps de paix n'est pas seulement une école; elle devient notre plus précieux, notre plus indispensable rempart. Faut-il aller jusqu'à dire qu'elle peut être, qu'elle doit être une armée où les gens de métier tiendront la plus grande place? Je le crois; mais c'est là une opinion d'avant-garde qui ne pénétrera que peu à peu les gens réfléchis et qui apparaîtra inacceptable à tous ceux qui ne veulent pas se dégager du passé et raisonner dans le présent. Une telle

armée coûtera cher, aussi sera-t-elle peu nombreuse. Mais, alors, le service militaire de la masse pourra être sensiblement réduit; peut-être pourra-t-il être ramené, avec une bonne organisation de la préparation militaire, à une durée d'exercice de six mois, suivie d'un certain nombre de périodes de quatre à six semaines. Car il y a deux manières de réduire la durée du service militaire, l'une, en faisant de l'armée un simple fantôme, où, sous prétexte d'instruction, mais sans y trouver ni doctrine, ni maîtres, tous les citoyens viennent perdre quelques semaines sans profit ni pour eux, ni pour la défense du pays; l'autre, en faisant de l'armée un organisme très fort, très encadré, très outillé, où tous les citoyens font un utile quoique rapide séjour, dans un milieu dont le niveau moral et technique est très élevé.

Voici, je crois, sur quelles bases doit être discutée la question de la durée du service. Si nous demeurons plus ou moins dans le système d'avant guerre, elle doit être maintenue à un minimum de dix-huit mois et il est impossible de rien faire d'acceptable dans les limites du budget actuel. Si nous nous engageons dans la voie où nous poussent les socialistes, et qui consiste à supprimer à la fois les militaires de carrière et ceux du contingent, en même temps d'ailleurs que les crédits, comme il n'y a rien de sérieux à attendre d'une telle méthode, mieux vaudrait faire l'économie totale et ne pas gaspiller le temps, ni l'argent de personne; le pays serait complètement désarmé, mais au moins il le saurait. Si nous voulons chercher une solution dans une direction nouvelle, nous ne le pouvons que dans l'organisation d'une armée peu nombreuse, mais très forte, composée pour une large part de soldats de carrière et au sein de laquelle des périodes d'exercice relativement courtes seront obligatoirement accomplies par tous. L'importance de cette armée résultera uniquement des crédits qu'on voudra bien lui attribuer.

Tout ceci n'est pas, au fond, très éloigné de l'idée exprimée par le colonel Fabry lorsqu'il dit :

> Un système à venir pourrait bien comporter une armée de métier aux frontières, une armée d'instruction en France, une armée africaine et coloniale.

1. *Revue de Paris*, 15 septembre 1925.

J'ajouterai seulement qu'une telle armée de métier aux frontières devra nécessairement être renforcée à la mobilisation par l'absorption des classes les plus jeunes, que cela constituera sa propre mobilisation comportant un système d'accroissement à définir, peut-être par simple dédoublement de ses unités, mais qu'en temps de paix, elle ne saurait se distinguer de l'armée d'instruction; elle serait pour les jeunes classes des réserves un cadre et pour toutes une base et un modèle.

***

Je terminerai en essayant d'éclaircir deux points importants de l'évolution militaire actuelle. Le premier point est visé par le colonel Fabry lorsqu'il dit :

> Le bon sens indique que plus une armée se sert d'un matériel perfectionné et varié, plus il devient difficile pour elle d'en obtenir le rendement maximum. On peut affirmer que vouloir réduire le temps de service et celui d'instruction, et en même temps s'orienter vers un armement toujours plus délicat et plus complexe, est un peu paradoxal [1].

Cette appréciation ne me paraît pas absolument exacte. Dans l'industrie, le développement du machinisme a donné un résultat inverse. D'abord, par la division du travail, on a pu simplifier à l'extrême un très grand nombre d'opérations; ensuite on a réussi à réduire au minimum le nombre des spécialistes indispensables. Jamais, je crois, l'industrie n'a comporté une aussi forte proportion de simples tâcherons et de manœuvres. Voici un exemple à la portée de tout le monde, qui rend manifeste la même transformation dans l'artillerie; il s'agit du tir du canon de 75. Toutes les difficultés sont réservées, par le mécanisme même de la pièce, aux officiers et aux sous-officiers; les servants, à l'exception peut-être du pointeur, n'ont à exécuter que des opérations élémentaires, beaucoup plus simples qu'à l'époque où le canon était moins perfectionné. La conséquence du progrès de l'outillage dans l'armée sera de renverser les proportions admises entre les cadres et les soldats. Le cadre deviendra plus important et devra en très grande partie être de métier; la masse des soldats pourra être

1. *Revue de Paris*, 15 septembre 1925.

instruite en moins de temps que par le passé. Voici comment, à mon sens et dans l'ordre d'idées que cherche à développer cette étude, se résoudra le paradoxe signalé par le colonel Fabry entre la complexité croissante de l'outillage et la réduction de la durée du service.

Quant au deuxième point, il se rapporte à cette affirmation que j'ai parfois rencontrée sous la plume de ceux qui, partant de l'idée courante de levée en masse, s'imaginent que l'évolution militaire actuelle est à l'avantage des seuls pays ayant une importante population. Rien n'est moins certain. Je pense au contraire que le moment approche où se réalisera cette prophétie risquée par von der Goltz, il y a une cinquantaine d'années, dans la préface de son livre sur la Nation armée :

> Si du regard on plonge dans l'avenir, on apercevra le temps où les millions armés du temps présent auront fini de jouer leur rôle. Un nouvel Alexandre surgira qui, à la tête d'une petite troupe d'hommes parfaitement armés et exercés, poussera devant lui des masses énervées qui, dans leur tendance à toujours s'accroître, auront franchi les limites prescrites par la logique, et qui, ayant perdu toute valeur, se seront transformées en une innombrable et inoffensive cohue de bourgeois boutiquiers.

La force sera aux nations vigoureuses, même petites, mais qui auront su créer une armée animée d'un profond esprit militaire, très outillée et très habile à se servir des engins les plus modernes, ayant su adapter l'emploi de ces engins à la manœuvre et transposer dans le temps présent les enseignements des grands hommes de guerre de tous les temps. Ces armées pourront être réduites, mais elles ne seront complètement possibles que dans les pays industriels et riches. Je crois qu'à la guerre l'avenir est à l'intelligence et à la richesse, à la condition que celles-ci sachent s'accorder avec la pratique de toutes les vertus militaires. Peut-être est-ce là la plus grande des difficultés.

GÉNÉRAL DUVAL

UN SAINT COLONIAL

Durant près de trente années, sauf quand il parcourait l'Europe ou bien « administrait » aux colonies, on le vit chaque jour, le matin, franchir la porte du *Temps*, dont les bureaux se trouvaient alors en façade sur le boulevard des Italiens, dans les derniers temps de son existence tirant lourdement derrière lui une jambe à peu près paralysée. Cet homme vivait modestement, sans autres revenus que les émoluments de ses essais sur des sujets coloniaux et ses appointements de percepteur à Paris. Un ascète. Célibataire, on ne lui connaissait nulle liaison féminine. Il n'avait qu'un vice : les livres. Quand il mourut, sa bibliothèque était riche de douze mille volumes. Peu de romans, quelques poètes. En traduction, tous les écrivains de l'antiquité et bon nombre d'annalistes arabes. En traduction également, Épictète et Marc-Aurèle, souvent feuilletés. Pour le reste, un assemblage assez déconcertant, pour peu qu'on ignorât les goûts et les études de ce solitaire : la collection des principaux dramaturges de tous les temps et de toutes les époques; une autre de botanique, surtout exotique; une autre d'ouvrages de géographie et de voyages; une autre encore de philosophie et d'histoire religieuse; enfin quatre mille volumes sur l'époque de la Révolution et de l'Empire.

Un corps assez grand, épais, mal agile. L'air d'un moine habillé en bourgeois : peu d'onction, mais je ne sais quoi d'apostolique. Une barbe blonde, qui blanchissait. Un crâne oblong, très chauve, bizarrement bossué, un front très haut,

bien droit, sous lequel s'enfonçait profondément l'orbite des yeux, d'un bleu extraordinairement limpide — des yeux de bienfaisance, de générosité universelles. Infiniment courtois, presque à la façon d'un prêtre, et, comme un prêtre aussi, distant : dans ce milieu du journalisme, où règne une camaraderie qui tourne si vite à la familiarité, je n'ai jamais entendu personne qui le tutoyât. « Sans haine et sans amour, il vivait pour penser. » Cela se sentait, de première vue, à je ne sais quoi.

Pour le commun de ceux qui l'approchaient, ce n'était qu'un amateur. Nul doute qu'il l'ait été. Il n'est même pas de mot qui définisse mieux sa carrière, pourtant admirable, avec un autre, bien imprévu, qui sera prononcé tout à l'heure. Un journaliste demeure toute sa vie un amateur : c'est la condition essentielle de son talent. S'il veut être « un bon journaliste », sa curiosité doit rester indéfiniment jeune. Et si l'on se spécialise dans le journalisme colonial, on l'est encore bien plus, aux yeux du monde. Jusqu'à ces derniers temps — et le changement qu'on remarque sera-t-il durable? — la France ne s'intéressait à ses colonies que si l'on y tirait des coups de fusil. Par surcroît deux fois déjà il avait passé dans l'administration coloniale, deux fois en était sorti : cela n'est pas « sérieux ». Par surcroît encore il avait composé un manuel de morale civique, un roman, trois pièces de théâtre. Maintenant il s'occupait d'histoire et de philosophie. Toucher de la sorte à tout est assez mal porté chez nous. Les Français ont une certaine méfiance des amateurs, au contraire de l'Angleterre qui écoute les siens, et les honore — quelques-uns des plus grands noms de la science et de la philosophie anglo-saxonne sont des noms d'amateurs. Mais, depuis que l'organisation napoléonienne nous a hiérarchisés, mandarinés, pour qu'on ait le droit de parler d'une chose, à moins qu'on ne soit un homme politique, nous exigeons un certificat d'origine, un diplôme. Celui-ci n'en possédait aucun.

Aussi eut-il peu d'amis pour l'estimer à sa valeur, qui fut exceptionnelle, discerner son influence, toujours discrète, dissimulée même volontairement par lui, comme larvée, mais de premier poids, sur la conduite de notre politique coloniale dans les vingt années qui ont précédé la guerre. L'idée d'ajouter le Maroc à notre Afrique du Nord est venue de lui.

Mais il n'y a eu que M. Joseph Chailley, qui a « fait » ce Maroc avec lui, M. Étienne et M. Delcassé, pour le reconnaître généreusement. Ses vues sur Madagascar, il n'est guère que M. Hanotaux, qui prépara la conquête de l'île, pour s'en souvenir. Et il a été l'accoucheur de bien des vocations coloniales, non pas seulement celles du très modeste écrivain qui signera ces lignes, mais de spécialistes de premier plan, tels qu'Auguste Chevalier, l'éminent technicien des cultures coloniales, de quelques autres encore.

Ceux-là, sortant de chez lui, ayant pénétré sa pensée, le mobile de son action patiente, infatigable, brûlante, sachant son abnégation, sa manière de vivre, se disaient assez souvent : « C'est un saint ». Il en avait en effet quelques-unes au moins des vertus : le mépris de son pauvre corps toujours douloureux, l'oubli de soi, une pureté de mœurs telle que même sa jeunesse ne connut point les égarements d'un Augustin ou d'un Foucauld. C'était un saint laïque, incroyant et colonial. Toutefois puisque le terme, dans son ingénuité, peut sembler excessif, et que d'autre part l'usage a coutume de l'appliquer à des personnes assez différentes, disons alors seulement, empruntant le langage des sociologues, qu'il fut un « héros civilisateur » — ce qui, du reste, a presque exactement le même sens.

***

Car il y eut bien des choses, louables et dignes de mémoire, dans cette existence diverse et pleine, mais d'abord ceci : il a ressuscité une vaste région, depuis mille ans déserte, livrée à quelques pasteurs misérables; il en a fait, en quelques années, un opulent jardin; des centaines de ses compatriotes lui doivent l'aisance, ou la fortune; des milliers de pauvres gens à la peau bise, aux yeux tristes, qui depuis leur naissance ne mangeaient pas à leur faim, le pain quotidien. D'autres encore, de ces indigènes, enrichis à tel point que, selon le génie de leur race, qui veut que, dès que le musulman possède sa suffisance, il attende le paradis d'Allah, se croisent les bras. Cet homme pensif, de parole unie, que nul en France n'avait motif de prendre au sérieux, puisqu'il n'avait aucun

parchemin, pas même celui de bachelier, ne fut jamais fonctionnaire que par raccroc, et temporairement — en fait, ce qui est pire, demeura toujours un journaliste — et qui ne savait, comme on le verra, ni le latin ni le grec, a été le seul et le premier à comprendre, alors que personne jusque-là ne l'avait distingué, ce qu'avait été, dans une assez vaste portion de notre domaine colonial, la colonisation romaine, sur quoi celle-ci, à cette place, avait fondé sa prospérité — et il a refait, le sachant, le voulant, une partie de l'Empire romain, telle qu'elle était voici quinze siècles.

C'est une aventure singulière, et proprement fabuleuse. Je ne crois pas qu'il y ait un Français sur cinq cent mille pour la connaître.

Ce qu'il y a d'intéressant, dans le phénomène du développement de notre Empire d'outre-mer, sous la troisième République, c'est que ce développement a été le résultat d'un dessein politique. Au contraire de la Grande-Bretagne, devenue la plus grande puissance coloniale du globe sans projet bien arrêté, son gouvernement arrivant seulement, pour les soutenir, derrière les marins de sa flotte marchande, les négociants, les colons, la France a voulu ce qu'elle a fait. Elle y a réussi grâce aux Ferry, aux Hanotaux, aux Étienne, aidés d'une poignée d'explorateurs et de soldats, épris de leur tâche, souvent, jusqu'à la mort. Ce fut l'œuvre délibérée d'une minorité intelligente et entreprenante, réalisée au milieu de l'indifférence presque totale du pays. On en est davantage encore émerveillé jusqu'au moment qu'on réfléchit que son succès est dû en grande partie à l'universalité même de cette indifférence. Elle était au moins égale à l'étranger — même en Angleterre. Seuls les gouvernements s'inquiétaient parfois du dessein colonial français. Il n'en découlait que des différends diplomatiques : et les diplomates eux-mêmes n'ignoraient pas que, dans les pays où l'opinion publique est maîtresse, des conflits au sujet de contrées lointaines, où presque personne n'est allé, habitées par des gens « qui ne sont pas comme nous », ne peuvent conduire jusqu'à la guerre. On le vit bien au moment de Fachoda, où il s'agissait pourtant d'une chose énorme. On le vit bien, en sens contraire, lors du drame de

Sarajevo; un tout petit fait-divers, pour peu qu'on y songe.

Cette œuvre poursuivie avec tant de patience, une si belle énergie, de si grands résultats, débuta chez nous par l'établissement de notre protectorat en Tunisie, se continua par l'annexion du Tonkin, la conquête de toute l'Indo-Chine jusqu'à la frontière siamoise et jusqu'à la Chine, la création des grands domaines de l'Afrique Occidentale et Equatoriale. Mais, une fois le dessein politique réalisé, nous ne savions pas exactement ce qu'on pouvait tirer des régions qu'on venait d'acquérir. Cette acquisition avait été un phénomène d'intelligence et de volonté toutes nues, non pas une nécessité industrielle, maritime ou agricole.

En Tunisie pourtant le problème de l'exploitation paraissait simplifié du fait que le pays pouvait être considéré comme une prolongation géographique de l'Algérie : même climat, sans doute même sol et mêmes productions. La culture des céréales, de la vigne, avait prospéré en Algérie. On en conclut qu'il en devait être de même dans la Régence; et par bonheur, pour toute la région du Nord, à partir de la côte et en remontant jusqu'à Kairouan et un peu au delà de Mactar, on ne se trompait pas. D'ailleurs, n'était-ce pas la leçon de l'antiquité? N'était-ce pas à l'Afrique du Nord que Rome demandait, en même temps que les faûves destinés à ses amphithéâtres, le blé de la plèbe?... Mais alors, à considérer les choses dans leur état actuel, et sans doute irrémédiable, de presque toute la partie méridionale de la Tunisie, de ce qu'on appelait vaguement « l'intérieur », il n'y avait rien à tirer; il n'y pousserait jamais un épi.

C'était pourtant l'ancienne Byzacène, depuis les Antonins jusqu'aux invasions arabes une des plus riches provinces de la Mauritanie. A en juger par les dimensions colossales de ce qui reste de son théâtre, de son cirque, de son grand temple, Thysdrus, sa capitale, abrita plus de cent mille habitants. Elle fut un jour de taille à faire un empereur : Gordien. Suffétula elle-même en comptait sans doute au moins vingt mille, Cillium de douze à quinze mille, Thélepte, enfin, de cinquante à soixante mille. Joignez-y les bourgs, les bourgades sans nombre, les fermes, dont partout on heurte les fondations; une fourmilière d'hommes! Les conquérants arabes l'ont dit :

c'était la « terre aux cent mille villes, » et « l'on pouvait y cheminer *à l'ombre*, à traver une ligne ininterrompue de villages ».

Les siècles coulent, nous arrivons. Ce n'est plus qu'un pays sauvage, un sol gris ou rouge, dur et sec comme après un incendie. Pas un arbre, pas un champ, pas une habitation. Presque pas d'hommes : de rares Bédouins, et leurs chèvres.

Que s'est-il passé? Jusqu'à Paul Bourde les géographes et les archéologues étaient d'accord. Pour Tissot, dans sa *Géographie comparée de la Province Romaine d'Afrique*, c'est, après l'invasion des Vandales, la ruée des Arabes, puis des Bédouins, qui ont rasé les forêts, massacré ou mis en fuite les habitants; alors les pluies torrentielles ont dénudé le sol abandonné, mis le tuf à découvert. Un peu plus tard, M. Cagnat, l'éminent archéologue, et M. Saladin, acceptent cette explication, lui donnent, par leur autorité, force de loi. On ne la discute plus : « Les pluies formaient (à l'époque romaine), au lieu de torrents, des rivières au cours plus régulier, retenues qu'elles étaient par le filtre naturel des forêts. » Toujours « les forêts! » Confiants dans les textes, géographes et archéologues croient à ces forêts comme, durant cent ans, les astronomes ont cru aux illusoires canaux de Mars. Elles sont pour eux l'évidence. Cagnat et Saladin ajoutent toutefois à cette cause initiale et suffisante de l'appauvrissement du sol, la destruction des aqueducs : « Par suite de l'invasion vandale... les canaux tombèrent en ruines, s'ils ne furent coupés par la main même des hommes; et cette eau, qui donnait la vie aux habitants comme la fécondité au sol, se perdit, avant d'arriver aux terrains qu'elle devait fertiliser. » Ils ne diffèrent ainsi de Tissot que sur un point : « La terre même a péri », avait écrit celui-ci. Condamnation définitive. Pour Cagnat et Saladin, « le sol n'a pas perdu de sa force productive, et, du jour où les sources des montagnes seront utilisées avec méthode, le pays reviendra ce qu'il était jadis ».

... Mais alors, seulement alors, au prix d'un travail de Romains! On n'est pas sans avoir remarqué que nous appelons de ce nom les ouvrages qui nous paraîtraient de nos jours soit inexécutables, soit trop coûteux : imaginant que, par la corvée ou l'emploi d'esclaves, les anciens disposaient de ressources en main-d'œuvre que nous ne saurions nous procurer

aujourd'hui... Cela revenait, pratiquement, à renvoyer la mise en valeur de la Byzacène à une date infiniment lointaine, indéterminée, imprévisible.

C'est à cet instant qu'intervient Paul Bourde. Un journaliste. Pas même un journaliste brillant, littéraire, comme on les goûtait encore à la fin du siècle dernier. Un reporter qui s'aventurait à voyager — qui se forçait à voyager, bien que sa santé fût mauvaise — et dont la décision fort inattendue d'un ministre des Affaires étrangères venait de faire, pour quelque temps, un fonctionnaire.

Bourde avait accompli, comme reporter, un premier séjour en Tunisie. Il avait jugé que le régime du protectorat, qu'on introduisait pour la première fois dans nos conceptions coloniales, était une idée juste — en France, malgré ce qu'on croit d'ordinaire, on a souvent des idées justes, même en matière de politique extérieure ou coloniale — mais « en l'air ». Il n'y avait rien, ni personne, pour établir le contact entre l'indigène et le colon européen, surveiller, contrôler ce contact. Du reste, on ne se souciait pas d'appeler le colon, on semblait même, par principe, le redouter. On ne faisait rien non plus pour encourager et conseiller l'agriculture. Cela, Bourde l'avait écrit. M. Ribot, qui administrait à cette date les bureaux du quai d'Orsay, le prenant au mot, le nomma directeur de l'Agriculture et des Contrôles civils en Tunisie. Peut-être n'y avait-il là, dans sa pensée, que le moyen d'arrêter une campagne. Mais M. Hanotaux y fut aussi pour quelque chose.

Il est à remarquer que ce service des Contrôles civils a été repris, sous une forme peu différente, par le maréchal Lyautey au Maroc. Il est un des pivots de cette politique indigène où nous avons enfin acquis, après plus d'un demi-siècle de tâtonnements, une expérience que beaucoup de concurrents nous envient. Et ce fut aussi une idée de Bourde. Le Résident général de la Régence, M. Massicault, remarquable administrateur du reste, n'en accueillit pas moins — il devait en revenir plus tard — le nouveau fonctionnaire avec une certaine froideur. Ce n'était pas lui qui avait eu l'idée de cette nouvelle « direction ». Et puis, quelle possibilité y avait-il qu'un journaliste, et, parti, il ne le cachait point, de bien bas, fût un agronome? Étrange directeur de l'Agriculture! Si l'on se met à la

place de M. Massicault, on avouera que sa méfiance était assez légitime.

Laissé de la sorte à l'écart, ce directeur de l'Agriculture qui n'était en effet que journaliste et le resta toujours, fit ce qu'il devait continuer de faire toute sa vie. Il lut. Il était doué d'une soif de connaissances inextinguible. Il croyait ingénument que la vérité est dans les livres. Mais ce qu'il y a de rare, même d'invraisemblable, c'est que, après avoir lu, il gardait encore des yeux frais pour regarder. Peut-être cela venait-il de ce qu'il avait cultivé la terre de ses propres mains : il l'aimait. Tels les physiocrates du XVIIIe siècle, il la tenait pour la source première de tous les biens.

Il lut tout! Tout ce qui concernait la Tunisie, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Les historiens, les annalistes, les géographes, les hagiographes, les poètes grecs et latins — en traduction, puisqu'il ignorait les langues anciennes — Hérodote, César, Salluste, Juvénal, Pline, Corippe, Spartien, Saint-Cyprien, Victor de Vite, Éthicus. Puis tous les écrivains arabes, El-Bekri, El-Edrisi, Ibn-Khaldoun, Abd-er-Rahmane, Ibn-Chabat, Er-Nouérri, El-Kairouani, Er-Réchat. En traduction aussi. Mais il avait soin, pour les passages des auteurs grecs et latins qui l'intéressaient, de demander une lecture et une version nouvelles à un jeune diplomate demeuré excellent *scholar*, devenu son ami, et qui le resta jusqu'à la fin, M. de Marcilly; et, pour les écrivains arabes, à des lettrés musulmans de Tunis. Après quoi il retourna dans cette Byzacène qu'il avait déjà parcourue. Mauvais cavalier, il montait une petite mule très douce; ou bien, piètre marcheur, allait à pied — péniblement, mais jusqu'au bout.

Et c'est alors que, revenant sur les hypothèses de Tissot, de Cagnat, de Saladin pour expliquer l'actuelle aridité du centre de la Tunisie, il décida : « Ce n'est pas vrai! Cela ne peut pas être vrai. »

Tissot, Cagnat et Saladin sont des personnages considérables. Il y avait là plus que du courage, de la témérité. Même de l'impertinence.

La destruction des aqueducs? poursuit Bourde : à en juger par les périmètres que ceux-ci desservaient, ils pouvaient irriguer, autour des villes alors existantes, sept ou huit mille

hectares. Les ruines répandues sur toute la Byzacène prouvent que treize cent mille hectares étaient cultivés. Ils étaient donc livrés à une culture qui n'exige pas l'irrigation. D'autre part la quantité d'eau tombant du ciel n'a certainement pas varié depuis le commencement de l'époque géologique actuelle et cette quantité est insuffisante pour permettre la culture des céréales. Donc ce n'était pas le blé, ni l'orge, qui croissaient en Byzacène : autre chose.

Second point : dans cette région, comme presque partout en Afrique du Nord, c'est le labourage qui ameublit la terre, la rend pulvérulente au point, dans certains cas, de pouvoir être entraînée par les pluies peu fréquentes, mais torrentielles. Laissée à elle-même, elle se couvre d'une végétation courte, sauvage, inutile, sauf au bétail, mais qui s'oppose à la dénudation. L'abandon du pays par ses habitants n'a donc pu changer les qualités du sol. « La terre n'a point péri », contrairement à ce qu'affirmait Tissot. Du reste cet humus serait allé quelque part. On le retrouverait dans le lit des rivières. Cherchez-le! Ce sera en vain. La vérité est que, sous son manteau de brousse, la Byzacène est demeurée ce qu'elle était lors de l'invasion vandale : nivelée encore visiblement par la bêche et la charrue.

... Mais cependant il y a ces « forêts » que signalent quelques passages de Pline et de Juvénal, les lois de Valentinien. Il y a les *saltus* dont parlent des inscriptions retrouvées. Il y a cet ébahissement que marquent les annalistes arabes à pouvoir parcourir toute cette partie de la Tunisie « à l'ombre des arbres ». Qu'étaient donc ces « forêts? » Que sont-elles devenues? Surtout de quelles essences étaient-elles formées? De même qu'on sait aujourd'hui, pensait Bourde, ce qu'il faut de pluie, tombant chaque année du ciel, pour faire fructifier un épi, on sait ce qu'il en faut pour faire croître un chêne ou un cèdre. Et cette quantité de pluies annuelle n'a jamais arrosé la Byzacène depuis vingt mille ans.

Alors il reprend, suivant cette fois l'ordre chronologique, les textes des anciens qui ont décrit cette région : « Sol inféconds en arbres, dit Salluste, abondant en pâturages. Pluies et sources y sont rares. » Et voici la marche de Marius vers Capsa, la Gafsa d'aujourd'hui. « Les habitants étaient pro-

tégés contre l'ennemi par leurs forteresses, leurs armes, le nombre de leurs combattants — mais plus encore par d'affreux déserts. Car, sauf aux environs de la ville, la contrée est inhabitée, inculte, privée d'eau, infestée de serpents... » Au surplus, pays de la faim : « Marius avait à craindre la disette, car les Numides aiment mieux mettre leurs terres en pâturages qu'en céréales. »

... Mais maintenant voici El-Békri, au XIe siècle : « Aux environs de Gafsa, on compte plus de deux cents villages », bien peuplés... Les impôts de Gafsa rapportent 50 000 dinars — environ 500 000 francs.

« Donc, conclut Bourde, et c'est sa première et lumineuse constatation — qui paraît tout d'abord d'ordre purement historique, mais aurait suffi à lui assurer un nom en histoire et en archéologie — le pays a complètement changé d'aspect après l'époque où Salluste écrivait. A en juger par le caractère de ses monuments publics, sa mise en valeur a dû commencer sous les Antonins, s'achever vers le moment où le christianisme a été reconnu religion officielle de l'Empire. »

C'est déjà une belle précision, à laquelle lui ont servi les travaux de Cagnat. Mais il ne s'en tient pas là. Il pose immédiatement la question suivante :

« Est-il à présumer que, durant les quatre siècles qui séparent cette époque de celle de Salluste, les forêts ont poussé, les pluies sont devenues abondantes, les rivières ont cessé de couler? Si l'on songe que cela représente, non pas une, mais deux transformations, l'une pour passer du désert aride de Marius à la fertilité de l'époque chrétienne; l'autre pour revenir de la fertilité de l'époque chrétienne au désert actuel, il y faut une bien aventureuse imagination. »

Là-dessus ce journaliste rêveur, ce mangeur de livres, se répète : « Des forêts? Il n'y en a pu avoir. Une culture extensive de céréales, pas davantage. Le climat, le sol, les goûts de la population s'y opposaient. Ou alors les agronomes et Salluste se sont trompés, ce qu'il est difficile de croire. Mais, dans ce cas, de quoi ont vécu, par centaines de mille, ces gens de la Byzacène?... Le *saltus* des inscriptions ne peut signifier « forêt », voilà ce qu'il y a de sûr. » — Cela pourrait bien vouloir dire « verger », lui suggère son conseiller en langues classiques.

La pensée de Bourde s'engage sur cette piste... Oui, de grands arbres, c'est impossible. Mais des arbres de pays sec, allant chercher l'humidité dans les profondeurs du sol, aidés par le travail patient de l'homme, qui ameublit la terre à leur pied? Des arbres « fruitiers » enfin! Mais lesquels?

Voilà pourquoi il parcourt de nouveau, maladif et infatigable, cette Byzacène qu'il veut forcer à livrer son secret. Son itinéraire lui est dicté : sur sa demande, le service géographique de l'armée d'occupation a reporté sur la carte la marche des envahisseurs arabes, puis bédouins. Il est à la recherche des « forêts » qu'ils ont vu de leurs yeux.

Rien... Mais, de place en place, les ruines de tout petits monuments, qui d'abord lui paraissent singuliers : ce sont, en très grand nombre, des cubes rectangulaires en pierre taillée, de hauteur médiocre, plus hauts que larges; les uns encore debout, les autres couchés sur le sol, ressemblant à des bornes ou à des stèles. Il consulte le service archéologique : « Ce pourrait bien être, répond celui-ci, des monuments érigés en l'honneur d'un dieu... » Bourde a compté, entre Kassérine et Sbeitla, sans se détourner de la piste habituellement suivie, trente-deux de ces « monuments » sur trente-quatre kilomètres. « D'un dieu, alors, fort honoré! fait Bourde : ses autels méritent notre sollicitude. »

Il entreprend des fouilles au voisinage de quelques-uns de ces piliers, et met à jour des pièces de fer ou de bronze, scellées dans la pierre. Il en rapproche les fragments, constate que ces pièces de métal sont des gonds — exactement semblables à ceux des rudimentaires pressoirs à huile dont les indigènes font usage dans les lieux assez rares où il y a encore des oliviers.

Le problème était résolu. Les « forêts » étaient en effet des vergers. Toute la Byzacène vivait de la culture de l'olivier — en certains endroits aussi de celle de la pistache. La Tunisie du Nord envoyait à Rome son blé; celle du sud lui fournissait son huile. Vers la fin du VIIe siècle de notre ère, les routes maritimes vers l'Italie et vers Constantinople furent coupées. L'huile ne trouvait déjà plus à s'exporter au moment des invasions arabes. L'amazone, très probablement juive, qui joue un si grand rôle dans la légende berbère, la Kahéna,

conseilla à ses compatriotes de couper les arbres, de ruiner leur propre pays, de le remettre en pâturages pour décourager l'avidité de l'ennemi. Les Bédouins achevèrent cette destruction. On ne se rend pas toujours compte assez clairement des transformations profondes que les habitudes sociales, les instincts d'une race, même simplement ses plaisirs, peuvent faire subir à l'aspect physique d'une région. Quand les Saxons envahirent l'Angleterre, et s'y établirent, ils plantèrent une forêt — New Forest — là où les Celtes avaient des champs. C'est qu'ils préféraient la chasse à l'agriculture. Les Bédouins coupèrent les oliviers parce que l'herbe croît malaisément sous leur ombre, et que les troupeaux mangent de l'herbe, non pas des olives.

Alors Bourde traça une carte marquant le périmètre où l'on rencontrait ces anciens moulins à l'huile. Il l'élargit de celui où, la pierre manquant, ces moulins, construits en bois, avaient disparu, mais où l'on voyait encore quelque oliviers dont les baies, bien que dégénérées, prouvaient qu'ils appartenaient à l'espèce cultivée, non pas à la sauvage, dont les fruits ne sont pas comestibles : témoins isolés de l'ancienne « forêt ». Il ajouta : « Sur toute cette étendue, on peut planter des oliviers. Il y en avait. Il peut y en avoir encore, pour peu qu'on le veuille. »

Et il le voulait!... Autour de Sfax, persistait un rudiment d'olivaies, reste bien diminué des immenses plantations de l'époque romano-chrétienne. Bourde proposa de concéder, à condition qu'ils fussent complantés en oliviers, au prix de vente de dix francs l'hectare, ou de cinquante centimes de location annuelle, les vastes domaines appelés « terres sialines », du nom d'un grand seigneur tunisien à qui les beys les avaient jadis confisquées[1].

1. Il serait curieux que ce soit à ce précédent qu'ait peut-être été due l'impossibilité où s'est trouvée la famille Humbert de soutenir plus longtemps sa colossale entreprise d'escroquerie, fondée sur un prétendu testament d'imaginaires frères Crawford. Romain Daurignac, frère de Thérèse, était parti pour Madagascar, dès la conquête de cette île, dans l'espoir d'y obtenir gratuitement de vastes concessions de terrain, qui eussent aidé la famille Humbert à soutenir plus longtemps son crédit. « Ce sera pour nous le salut », disait une lettre de Romain, versée au procès. Arrivé à Tananarive, celui-ci se rendit chez Paul Bourde, devenu secrétaire général du gouvernement de cette colonie, et de qui

Une forme assez curieuse de contrat, usitée depuis un temps immémorial dans ce qui restait autour de Sfax de ces anciens vergers, permettait d'intéresser à cette entreprise les indigènes, accoutumés à tailler et cultiver les oliviers. A cette époque M. Massicault, d'ailleurs entièrement revenu de ses préventions contre ce fonctionnaire jadis accueilli si fraîchement, avait quitté la Tunisie. Il avait été remplacé, comme Résident général, par M. René Millet, qui s'était pris d'affection pour cet homme admirable, et lui garda cette affection toute sa vie. Le projet de Bourde fut agréé.

Dès l'année 1892 on planta 57 000 oliviers. Bourde avait calculé que chaque pied d'olivier donnerait, à quinze ans, amortissement du capital engagé déduit, un revenu net de quatre francs. Ses prévisions ont été largement dépassées.

Cinq millions et demi de pieds d'oliviers ont été plantés en Tunisie depuis son intervention, et selon les méthodes qu'il avait déterminées. A quinze ans, ils ont donné un rendement de 15 francs, à dix-huit ans de 25 francs, à vingt ans de 40, et même de 80 francs. Si l'on tient compte des oliviers de moins de quinze ans, qui n'ont pas atteint leur plein rapport, le capital représenté actuellement par les plantations d'oliviers en Tunisie est de 4 à 5 milliards de francs. Le rendement de ces plantations est de 400 à 450 millions par an — chiffres donnés par une brochure récente de M. Charles Martel, de Sfax. La population de cette ville, centre de la culture de l'olive et de l'industrie de l'huile, a passé de 45 000 habitants en 1892 à 90 000.

Ainsi l'on voit se renouveler de nos jours, et pour la même cause, le phénomène qu'avait produit la colonisation romaine :

dépendait l'octroi des concessions désirées. « Autant de terres que vous voudrez, lui dit Bourde. Il n'en manque pas... » Romain était radieux. « Eh bien, fit-il, un million d'hectares ! — Entendu, dit Bourde, fidèle aux principes qu'il avait appliqués en Tunisie. A dix francs l'hectare, c'est dix millions que vous avez à verser. — Comment? interrogea Romain, suffoqué. — Ou cent mille francs par an en location. »

Selon l'usage colonial, j'allai rendre à Romain Daurignac, de la part de Bourde, la visite qu'il avait faite à celui-ci dont j'étais alors chef de cabinet. Je trouvai Romain dans un état voisin sans doute de l'apoplexie. Comme un personnage de Labiche, il avait les pieds dans un bain de farine de moutarde. « Je suis ruiné ! Ruiné ! me cria-t-il. Votre chef est un imbécile, ou un coquin. » Il repartit par le plus prochain paquebot.

le repeuplement de la Byzacène. Nous n'en sommes pas encore au fourmillement de grandes cités et de villages prospères dont elle offrait le spectacle à la fin de l'époque chrétienne. Mais il faut se rappeler qu'il y avait fallu quatre siècles, et que l'œuvre française — l'œuvre de Bourde — date à peine de trente ans.

Il est presque inutile d'ajouter qu'il ne l'accomplit pas sans luttes. Au scepticisme du début succèda, quand le succès commença de se manifester, la malveillance. Je pourrais citer le nom d'un des premiers planteurs ayant eu foi dans l'apostolat de Bourde, dont les enfants demandèrent l'interdiction judiciaire. Passe encore de bâtir : mais planter des oliviers! Son malheur ne s'est point borné là : ses oliviers lui ayant rapporté une fortune, ce Français fut alors taxé de malversation, selon le principe, courant chez nous, qu'on ne saurait gagner de l'argent aux colonies sans l'avoir volé « aux nègres ». Il était inévitable que le même sort échut à l'homme ingénieux — mais si modeste d'apparence — qui venait de sortir un trésor de cette terre jusqu'ici condamnée par les géographes et les archéologues à la stérilité éternelle. Il fut accusé d'avoir, par concussion et collusion avec les planteurs, réalisé des millions. La vérité est qu'il n'avait aucun souci de l'argent. Il n'a jamais possédé un pied d'olivier. Il est mort ne laissant guère à son héritier que sa bibliothèque, et un nom que la plus élémentaire justice interdit d'oublier.

***

Voici en effet une aventure extraordinaire. Nous avons peu de renseignements sur la manière dont furent acclimatés, dans des contrées neuves, certains végétaux destinés à notre consommation, non pas à celles des indigènes de ces contrées — à notre nourriture, à notre vêtement, à nos moyens industriels, enfin à nos plaisirs. Cette œuvre considérable, due pour la plus grande part aux XVIe et XVIIe siècle — au début même, par conséquent, de la découverte et de l'appropriation du globe par les races occidentales — a laissé fort peu de traces écrites, sans doute en raison du dédain que professait la littérature de cette époque pour des objets qui lui semblaient indignes d'elle. A peine si nous possédons à cet égard quelques légendes

ingénues, expression de l'intérêt et de l'émerveillement populaires, comme celle de ce capitaine de navire — un Français — chargé de porter à Saint-Domingue le premier plant de café provenant d'Arabie, et qui, la traversée retardée par la bonace, l'eau se faisant rare, en partagea sa ration personnelle avec ce précieux et frêle trésor, qu'il arrosait quotidiennement lui-même, dans sa cabine. Mais on ne sait guère comment la canne à sucre fut transportée en Amérique et à Bourbon, d'où elle passa à Madagascar. Le coton est originaire de l'Inde. Toutefois Cortez trouva les Indiens du Mexique, portant des cuirasses de « coton », qui arrêtaient les flèches. Encore n'est-il pas sûr qu'il ne s'agisse seulement d'une plante analogue au cotonnier, donnant comme lui des fibres textiles, mais plus courtes. En tous cas la culture du coton semble avoir disparu avec les civilisations indigènes du Mexique et du Pérou. Il fallut attendre le XIXe siècle pour la voir reparaître aux États-Unis, toutefois sans doute avec des espèces autochtones. D'une façon générale, il semble qu'on soit redevable de ces faits anciens d'acclimatation aux Français, aux Hollandais, aux Espagnols, aux Portugais — il serait intéressant de faire le compte des végétaux introduits par ceux-ci, soit de l'Europe, soit de l'Inde, en Afrique Occidentale, où ce peuple a laissé des traces ineffaçables de son esprit d'entreprise — plus ordinairement, semble-t-il, qu'aux Anglo-Saxons, marins et commerçants plutôt qu'agriculteurs. Mais ceux-ci, à partir de la seconde moitié du siècle dernier, ont regagné le terrain perdu : les plantations de café, de quinquina, enfin de thé à Ceylan, de thé et de café en Assam, en suffisent pour preuve. Pour nous, dans ces derniers temps, nous pouvons mettre à notre actif l'introduction au Tonkin de la culture du caféier par les quatre frères Borel, solides et obstinés cultivateurs savoyards; en Cochinchine les plantations de caoutchouc dont l'initiative a été prise, avec un bonheur et une science remarquables, par M. Girard, et qui sont, avec le riz, la plus grande source de fortune de cette colonie; sur les rives du Niger celle de ce cactus textile, le sisal, originaire du Mexique. Mais la résurrection par Bourde de la culture de l'olivier dans l'ancienne Byzacène a des traits différents, distincts, originaux.

D'abord le désintéressement. L'inventeur n'a pas songé un instant à tirer un profit personnel de sa découverte. Il n'a même pas travaillé pour la gloire, il ne la cherchait pas, ne l'a jamais cherchée — mais pour la satisfaction d'un génie secret, et dans l'intérêt général.

Enfin il y a le procédé même de la découverte, fondée de façon imprévue, exceptionnelle, sur des déductions d'histoire, de géographie, d'érudition, d'archéologie, alliées à une connaissance générale, mais, en somme, purement littéraire, des données de l'agronomie contemporaine.

Ce qu'il y a d'inattendu, de surprenant — pour certains esprits, de déconcertant, — dans un si beau succès, raisonné d'un bout à l'autre, où rien n'avait été laissé au hasard, et qu'on pourrait, par certains côtés, comparer à celui de l'astronome découvrant, sans la voir, par la seule sûreté du calcul, une planète et son orbite, c'est qu'il fut obtenu par un homme d'origine purement primaire, à qui l'éducation primaire — et celle du second Empire, bien peu développée si on la compare à celle de nos jours — a suffi pour se munir d'une méthode si parfaite, appliquée, tout justement, à une œuvre qui avait pour base le sens de l'antiquité, la critique d'un certain nombre de textes classiques, en même temps que des auteurs contemporains qui les avaient commentés, en avaient tiré des conclusions que nul n'avait jusque-là mis en doute. Par surcroît ce primaire écrivait une langue excellente, d'une lucidité, d'une mesure qui ne laissait rien à désirer.

Se pourrait-il donc qu'il existe plusieurs demeures, en vérité, dans la maison du Père? Qu'il y ait d'autres moyens de parvenir à la clarté de l'intelligence, de l'expression, enfin aux généralisations heureuses et certaines, que l'étude des langues anciennes? Il semble que le cas de Bourde pose à cet égard un point d'interrogation, et qu'il serait peut-être mal prudent de fermer l'accès des carrières supérieures, dans le domaine intellectuel, à ceux qui lui sont pareils, eurent la même formation. Il n'a jamais connu les littératures de l'antiquité que par des traductions. Il n'en demeura pas moins tout pénétré. Il goûtait Euripide, chose curieuse, plus que Racine. Nos classiques étaient plus éloignés de sa tournure d'esprit que ceux de la Grèce ou de Rome. Mais il se peut aussi que cette

carrière du journalisme, qu'il avait embrassée dès sa première jeunesse, ait contribué à parfaire sa méthode.

L'art du journaliste s'apparente, de manière imprévue, à l'industrie des fabricants de caoutchouc. Les fabricants de caoutchouc exigent des importateurs la matière première la plus pure, la plus exempte qu'il soit possible de corps étrangers : après quoi une grande part de leur ingéniosité s'applique à dénaturer cette matière première, à y marier tout ce qui n'est pas du caoutchouc — du soufre, de la limaille de fer, cent autres choses. De même le bon journaliste exerce le contrôle le plus sévère sur l'origine des nouvelles. Il lui faut l'information authentique; la plus grande partie de sa perspicacité est consacrée à pénétrer les motifs plus ou moins secrets qui peuvent l'adultérer. Cela développe son sens critique. Après quoi, dans son commentaire, il l'adultère lui-même, et d'autre façon, dans l'intérêt des polémiques de son parti. Bourde avait trop d'impartialité pour réussir dans le journalisme polémique. Il ne fut jamais qu'un enquêteur d'une probité scientifique entière, ou bien le journaliste des problèmes coloniaux, c'est-à-dire uniquement nationaux. En cette matière il pouvait tout dire, sans que la direction de son journal, qui fut, jusqu'à la fin de son existence, *le Temps*, lui en pût faire reproche.

Mais surtout, l'homme aimait la terre; il en venait. Il avait renoncé à la travailler de ses mains parce qu'il était mal musclé, maladroit, que d'ailleurs il estimait, avec raison, que son cerveau faisait meilleur ouvrage que ses bras. Mais il y avait mis les bras et les mains. Originairement, Bourde est un paysan.

*
* *

C'est encore une chose assez inattendue qu'au début de l'histoire de ce petit paysan apparaisse, à un détour, l'ombre énigmatique d'Arthur Rimbaud, et que ce soit, semble-t-il, l'influence de Bourde, encore presque enfant, qui ait inspiré ce qu'on pourrait appeler la seconde vocation du poète renégat à son talent : celle d'explorateur et de commerçant dans un pays exotique — précisément celui qu'il a fini par élire. Ceci

est, si je ne me trompe, une page de la vie de Rimbaud qui n'a jamais été écrite [1].

Paul Bourde naquit en 1851 dans l'Isère, à Voissant, sur les rives du Guiers, mais par un hasard administratif. Son père et sa mère étaient originaires du Bugey. Ils y revinrent finir leurs jours, dans une petite maison à laquelle jouxtaient quelques lopins de terre, « qui allaient avec », et qu'ils cultivaient. Le père, d'abord ouvrier tailleur, avait pris du service dans la douane, avec un tout petit emploi, sans doute, puisque sa pension de retraite fut réglée à 1 200 francs. Après l'annexion de la Savoie, l'administration avait envoyé ce douanier de l'Isère à l'autre bout de la France, au Tremblois, dans les Ardennes.

L'enfant et son frère fréquentèrent d'abord l'école communale de ce hameau. Paul était studieux. On le fit passer à l'école d'Harcy, plus lointaine, mais « dont le maître avait de la réputation »; et, remarquant son intelligence, un prêtre, l'abbé Descelles, curé de Laval, pensant qu'il ferait un bon ecclésiatique, et lui ayant donné quelques leçons, sollicita, et obtint son admission au petit séminaire de Charleville. Le destin voulut que Bourde n'y restât que quelques mois. Il en fut expulsé, dès la seconde année, en quatrième, en même temps que Rimbaud, qu'il y avait retrouvé, ainsi que Jules Mary, qui plus tard se fit une réputation comme romancier populaire.

C'était en 1866. A cet instant les voyages des Anglais Speke et Grant, à la recherche des sources du Nil, la peinture vivante que fit Speke du pittoresque royaume noir de l'Ouganda, où ils avaient été les premiers Européens à pénétrer, de son souverain Mtésa, de sa cour barbare, de ses femmes à qui l'étiquette imposait devant lui une entière nudité, tandis que tout homme qui, se prosternant en sa Royale Présence, montrait un coin de chair, fût-ce au talon, était impitoyablement mis à mort, tout cela enflammait les curiosités. Bourde arrêta qu'il irait plus loin que Speke, et découvrirait les sources du

1. Je ne m'y serais moi-même pas risqué si je ne tenais les détails qui vont suivre de la bouche de Paul Bourde, et si je ne les avais retrouvés dans les notes précieuses qu'a bien voulu me confier son frère.

Nil. Il confia son projet à Mary et à Rimbaud, qui l'adoptèrent d'enthousiasme. La préparation du voyage, sous la direction de son inventeur, se fit avec la plus grande méthode. Bourde étudiait l'arabe, Jules Mary, on ne sait trop pourquoi, le portugais, Rimbaud s'était procuré un glossaire et une grammaire d'amharique, langage parlé et écrit par les Abyssins... N'est-il pas intéressant que ce soit sur les frontières de ce pays d'Abyssinie, où d'ailleurs il fit de fréquentes excursions, qu'il soit allé s'établir plus tard, et, pratiquement, terminer sa vie? Il se peut que cette chimère d'adolescence y ait été pour quelque chose... Plus tard, en 1896, Paul Bourde, que j'accompagnais, se rendant à Madagascar, fit escale à Djibouti. Il s'informa de son ancien camarade de séminaire. Celui-ci était mort depuis quelques années. Mais les commerçants que j'interrogeai sur Rimbaud tombèrent des nues quand je leur dis qu'il avait « fait des vers », que même il avait quitté Paris avec la réputation d'un grand et étrange poète, d'un enfant de génie. Ils le considéraient comme un bon traitant, un peu aventureux en affaires, ayant « des idées », ce qui, dans leur esprit, n'était pas tout à fait un compliment. L'un d'eux ajouta même : « Ah! c'est pour ça!... » songeant sans doute aux précédents poétiques de son collègue. Ils ajoutèrent que Rimbaud était parvenu à parler un assez grand nombre de dialectes indigènes, en se formant une sorte de harem, composé de femmes appartenant toutes à des races différentes — c'est ce que, dans l'usuel jargon colonial, ils appelaient « posséder des dictionnaires reliés en peau ». Mais ils ne se souvenaient pas que, depuis qu'ils le connaissaient, il eût fait allusion à son existence antérieure, ni à la littérature, même de la façon la plus générale. « Rimbaud avait continué ses études d'amharique, me dit Bourde, en souriant, quand je lui rapportai l'histoire des dictionnaires « reliés en peau » (il avait déjeuné avec le gouverneur de Djibouti, M. Lagarde, pendant que j'interrogeais les traitants) — seulement de façon un peu différente. »

Les trois complices, entièrement absorbés par leurs travaux de futurs explorateurs, décevaient les espérances que les directeurs du séminaire avaient mises en deux. Quelques jours avant les vacances de Pâques, une fouille, pratiquée dans

leurs pupitres, livra le plan de leurs beaux projets. On en conclut qu'ils n'avaient pas la vocation religieuse : ils furent tous trois remerciés... J'ignore si, pour Rimbaud, il y avait d'autres motifs à cette décision.

C'est ainsi que Bourde, n'ayant jamais dépassé l'étude des quatre conjugaisons latines, ignora toujours les langues classiques, s'engagea dans la vie muni d'un léger bagage primaire. D'ailleurs, puisqu'il ne pouvait devenir pasteur de l'Église catholique, il n'avait plus qu'à se remettre au travail des champs. C'est ce qu'arrêta son père, et surtout, je le suppose, sa mère, paysanne énergique jusqu'à la rigueur. Le voilà donc ouvrier agricole. « Je me rappelle encore, écrit son frère, quelle difficulté il éprouvait, pour battre en grange, à prendre le rythme des fléaux. Il n'était pas très adroit. Un voisin un peu plus âgé que lui, vrai paysan, celui-là, patient et doux, lui servait d'instructeur : « Il avait bien de la peine à faire l'ouvrage, disait-il plus tard à son frère, mais il y allait de tout cœur... En avons-nous descendu de là-haut ensemble, des charges de bois et de litière ! »

Mais le soir à la veillée, le dimanche, les jours de pluie, l'hiver aussi, où les sévérités de la saison interdisent souvent tout travail, Bourde lisait le peu de livres qui lui tombaient sous la main. Il n'avait, pour s'éclairer, que les lueurs du feu de bois sur lequel se préparait la nourriture des gens et des animaux. Je l'ai souvent, plus tard, entendu attribuer la faiblesse de sa vue aux fumées de cet âtre, son luminaire unique. Elle était âcre à faire couler les larmes. Il était obligé d'interrompre sa lecture.

Ce n'est pas ma faute si cette modeste et brève biographie d'un homme qui, malgré sa modestie, a laissé une trace dans plusieurs domaines, prend ainsi l'aspect d'une de ces biographies moralisatrices, telles que jadis on en fit quelques-unes, sous l'influence de Rousseau et un peu aussi, je le soupçonne, pour rivaliser avec les *Vies des Saints* — et dont les *Enfances célèbres* qu'on publie encore de nos jours sont, en quelque mesure, les héritières. Il est du reste fort possible que cela prouve seulement que, jusqu'aux dernières années du XIXe siècle, les conditions de l'existence des humbles, surtout des campa-

gnards, les possibilités qu'ils avaient de s'instruire et de gravir les degrés de l'échelle sociale, avaient en cent ans beaucoup moins changé qu'on ne l'imagine communément.

Pourtant, un jour d'automne, en 1868, comme Bourde était en train d'arracher une haie d'épiniers que son père voulait remplacer par un cordon de vignes, le facteur lui remit une lettre, à en-tête administratif, lui apprenant que, sur sa demande, il était autorisé à remplir un petit emploi dans le bureau de l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à Lyon. Il posa sa pioche, essuya ses mains crevassées, pleines de calus, ses mains de pauvre travailleur des champs, et dit à son compagnon de travail : « C'est fini pour moi...; tu achèveras seul. »

Il entrait dans une autre existence, celle qu'il avait toujours rêvée. A peine si ses modestes fonctions lui assuraient le pain quotidien, mais, à Lyon, il y avait des bibliothèques, il y avait des livres! Le conservateur de la bibliothèque municipale ne tarda pas à remarquer ce jeune homme pauvre, enthousiaste, studieux. Il l'interrogea, se prit à l'aimer — et faillit le diriger vers la poésie! Qu'on ne s'en étonne pas, c'était le poète Joséphin Soulary. Sous son inspiration Bourde écrivit sans hésiter un poème en douze chants, et partit pour Paris. Il avait en poche soixante francs, et une lettre de Soulary qui lui faisait espérer une petite place dans un journal.

Les soixante francs durèrent quinze jours et la place était prise. Bourde faillit devenir plongeur dans un petit restaurant... Un proverbe anglo-saxon affirme qu'il n'est si mauvais vent qui n'apporte du bien à quelqu'un : en fait, ce fut la guerre, puis le siège de Paris, qui lui procurèrent le pain quotidien. Les gardes nationaux mobilisés touchaient trente sous par jour et la ration : il s'enrôla dans la garde nationale. La capitulation le trouva dans une tranchée, du côté du Bourget. Il n'avait pas encore brûlé une amorce. « Il faut au moins, dit-il, que mon fusil ait servi à quelque chose! » Déjà il épaulait son arme quand un de ses camarades d'escouade, instituteur de profession, et certainement un sage, lui cria : « Ne tire pas, malheureux! Ils répondraient! » Bourde agréa volontiers le conseil. Aux jours de l'insurrection de Madagascar, je l'ai vu, si l'on peut associer ces deux termes, paisiblement brave,

c'est-à-dire prêt à accepter pour lui-même les conséquences les plus périlleuses de la situation. Mais il n'était pas guerrier, pour le seul motif, je pense, qu'il était mauvais marcheur. Toutefois, à force d'avoir lu les mémoires de l'époque napoléonienne, il n'était pas éloigné de se croire stratège, de même que, pour avoir lu tant de récits de voyage, et d'ouvrages sur la botanique tropicale, il se sentait le génie de la culture coloniale. Son œuvre tunisienne démontre que, en cela du moins, il ne se trompait pas. Et ce furent sans doute ses lectures militaires qui le firent partir quelques années plus tard, comme correspondant de guerre pour le Tonkin, dont la France achevait alors la conquête, et dont il revint, malgré la cure qu'il accomplit au Japon, presque mourant, la santé ruinée pour toujours.

En fait, comme tous ceux qui font quelque chose, laissent une trace, c'était un homme d'imagination forte, mais par surcroît un autodidacte, ce qui ne paraît point lui avoir nui. Cette imagination et la fraîche ingénuité de son intelligence, lui permettaient de distinguer entre les phénomènes des rapports encore inaperçus. D'autre part ce que développe surtout la culture classique, c'est le sens critique. Sa formation autodidacte, par sa nature même, lui dissimulait les objections, les obstacles. C'est peut-être ce qui fit que ce philosophe colonial déduisait sans cesse de ses acquisitions théoriques des conclusions qui eussent risqué d'être aventurées s'il n'eût été en même temps doué d'un si ferme bon sens. Il a été un homme d'action, qui sut créer. Par surcroît il avait, malgré ses lectures, on pourrait dire contre ses lectures, le sens de l'observation directe.

Il venait de le prouver lorsque, avant son départ pour le Tonkin, accompagnant en Algérie une caravane parlementaire, il avait ensuite publié dans le *Moniteur Universel* une enquête approfondie qui ne paraît pas avoir été inutile à M. Jonnart pour la composition de ce remarquable Rapport, dont les conceptions sont restées à la base de toutes les réformes introduites dans cette partie de notre Afrique du Nord. Il l'avait prouvé encore dans une autre enquête sur la Corse. Il y avait toujours quelque chose de neuf et d'original dans sa vision. Cependant, au début de son séjour dans l'île où naquit Bona-

parte, il n'avait pas, de son propre aveu, pénétré plus profondément que les observateurs qui l'avaient précédé, le sens des faits sociaux qu'il avait sous les yeux. Un accident bizarre, un peu ridicule, bien qu'il ait manqué lui coûter la vie, le lui révéla. Il avait été accueilli, avec la noble et simple hospitalité corse, dans un des hauts cantons de l'île, par une grande famille, qui jouait un rôle important dans la politique locale. Souffrant encore de la cruelle dysenterie qu'il avait contractée au Tonkin, il sortit la nuit de sa chambre. Le lieu discret où il se rendait se trouvait en contre-bas d'une terrasse. Il se trompa de chemin, et tomba dans un précipice, où on le retrouva au matin, gravement blessé. Tous les amis, tous les clients de celui qui l'avait reçu, vinrent lui rendre visite, entourèrent son lit. Les servantes de la maison composèrent un *lamento* sur son accident : il était l'hôte du chef, et un hôte auquel un malheur était arrivé dans la maison! Devant Bourde, on commença de parler librement. Il découvrit alors que ce qui avait jusque-là mis obstacle au développement de la Corse était que la propriété individuelle, au moins en ce qui concernait le régime foncier, n'y existait encore qu'en apparence. En réalité, le propriétaire demeurait quelque chose comme un chef de clan. Il devait laisser à ses fidèles la jouissance d'une partie des produits de son bien, laisser vaguer leurs troupeaux dans ses pacages, leur permettre d'y recueillir le bois, leur accorder la plus large hospitalité. En échange ceux-ci lui devaient des services qui jadis eussent été d'ordre militaire, et qui devenaient à cette heure d'ordre politique... Avant son séjour en Corse, Bourde, l'année précédente, avait accompli en Grèce, au cours de l'année 1886, à l'instant où la Bulgarie venait de s'annexer la Roumélie, une mission pour le compte du *Temps* : il fut frappé des analogies sociales qui apparaissent entre ces deux pays : les exigences du clan l'emportent sur le sens national dans les préoccupations quotidiennes, les conceptions de la vie sociale. Et pourtant ce sens national existe, même exagéré, quoique de façon idéale, sans bases assez solides, justement parce que personne n'y peut envisager les relations d'individu à individu autrement qu'elles ont toujours existé sur le sol natal.

C'est après ce voyage en Corse que se situe l'œuvre surprenante de Tunisie dont on a rapporté l'histoire au début de cet essai. La reconstitution des olivaies de Byzacène une fois mise en train, Bourde résigna modestement ses fonctions de directeur de l'agriculture pour redevenir encore une fois simple journaliste. Peut-être souhaitait-il exercer son initiative colonisatrice sur un champ plus vaste. La conquête de Madagascar venait de s'achever par la prise de Tananarive. Un moment le gouvernement français avait eu l'intention de nommer Bourde résident général de l'île : la chute du ministère et l'influence du président de la République, M. Félix Faure, firent changer le nom du titulaire. Avec sa modestie, son désintéressement habituels, ainsi que dans le désir légitime d'exécuter les larges plans qu'il avait conçus, Bourde alors accepta les fonctions subordonnées de secrétaire général. Il se peut qu'il ait eu tort : le résident général devait naturellement nourrir quelque méfiance à l'égard de celui qui avait failli occuper sa place. Il réduisit son rôle à un titre nu. L'influence de Bourde sur l'administration de la colonie nouvelle fut nulle. Il assista, impuissant, au développement d'une insurrection qu'il avait prévue, dont il dénonçait chaque jour les causes. M. André Lebon rappela du même coup les deux fonctionnaires, désignant pour gouverner l'île, par un choix qui fut heureux, le général Galliéni. C'en était fini de la carrière active de Bourde, même comme reporter. Il souffrait plus cruellement que jamais de la maladie qu'il avait contractée au Tonkin, et que huit mois de séjour à Madagascar avaient réveillée. Sans se plaindre, sans accuser son pays d'ingratitude, l'homme qui, en Tunisie, avait accru de plusieurs milliards le capital de la France coloniale, devint simple percepteur à Paris.

Il n'avait pas de besoins... L'état précaire de sa santé, ses goûts, son stoïcisme, le rendaient sobre comme un anachorète. Les femmes ne jouèrent dans sa vie aucun rôle. Au Tonkin, il s'était lié d'amitié avec un de ses compagnons de reportage sur le sentier de la guerre. Cet écrivain, fort honnête homme, et qui devint par la suite un administrateur colonial auquel on n'eut jamais aucun reproche à faire, était entré tout jeune dans la littérature — c'était alors les beaux jours des témé-

rités naturalistes — par un roman assez scabreux, dont le souvenir pesa sur toute sa vie. Après son retour d'Indo-Chine, Paul B... s'était vu fort avant dans les bonnes grâces d'une demi-mondaine qui eut son heure de célébrité, si l'on peut dire ainsi. Elle s'empressa de chercher une amie pour l'ami de son ami, et, comme on peut aisément le croire, la découvrit sans peine. Au bout de quelques jours d'essai loyal de part et d'autre cette personne crut devoir donner à Bourde le conseil que la courtisane de Venise avait donné à Jean-Jacques : « *Lascia le donne, e studia la philosophia.* » Honnêtement, il jugea qu'elle avait raison, et, plus sage que Rousseau, n'oublia jamais le jugement porté sur lui par cette femme d'expérience. Il était encore jeune quand il en fut l'objet. Pourtant, à compter de ce jour, nul cénobite n'observa de règle plus sévère. C'était un ermite en redingote, et, j'ai tout lieu de le soupçonner, sans tentations.

Malgré l'échec qu'avaient subi les grands projets qu'il nourrissait à son départ pour Madagascar, son influence dans les milieux coloniaux n'avait fait que grandir. Elle tirait sa force non seulement des articles anonymes qu'il s'était remis à publier dans le *Temps* mais d'une force de persuasion prenant sa source à la fois dans la fermeté raisonnée de ses convictions, sa connaissance approfondie des problèmes, et encore une réserve, un désintéressement, une modestie en vérité apostoliques, qui ont fait de lui, durant de longues années, l'Éminence Grise de la politique coloniale. Si sa science et sa foi se sont là toujours manifestées de la façon la plus salutaire, son nom, de sa propre volonté, est resté ignoré du public. Une fois qu'il discernait un but, avait pris son parti, il s'exprimait avec une précision singulière, une douceur tenace qui n'allait pas sans éloquence; il ne reculait devant aucune démarche. Mais il se cachait. Il ne voulait pas être connu. Il avait soif d'anonymat comme d'autres de popularité. Son action s'est exercée en profondeur, jamais en surface. J'ai dit ce que lui devait notre politique marocaine. Et toujours soucieux, jusqu'à la fin de sa vie, d'agriculture coloniale, il a été, en Tunisie, l'apôtre du *dry-farming*, c'est-à-dire de la culture du blé en terre sèche.

***

Par surcroît il aurait pu laisser la réputation d'un philosophe de l'histoire, d'un des hommes qui ont discerné le plus clairement le sens de ce grand phénomène politique et social — il a été l'un des premiers à écrire « religieux » — que fut la Révolution française. Mais ce fut son sort de ne jamais obtenir, tant qu'il vécut, la considération que méritait l'originalité de sa pensée, la conscience érudite qu'il mettait à ses recherches.

Il faut toutefois reconnaître qu'ici l'autodidactisme de Bourde, son défaut de culture classique, outre sa modestie, pesaient assez lourdement sur les conditions de son travail. Il n'arrivait qu'avec lenteur à se mettre en possession de son sujet, il était enclin, comme la plupart de ceux qui apprennent tout par eux-mêmes, à découvrir la Méditerranée. Son esprit était trop lucide, pour qu'il en demeurât à ce point. Mais il avait alors des scrupules excessifs, il ne se croyait jamais assez sûr de l'expression de pensée.

En quittant Madagascar, en 1897, il me disait : « Puisque je prends ma retraite de colonial actif, je vais pouvoir me consacrer à l'ouvrage auquel je songe depuis ma jeunesse. Ce sera la *Vie de Napoléon*. Rien de plus simple. Cela commencera ainsi : « Napoléon Bonaparte naquit en Corse, près d'Ajaccio, dans la *piève* de Talavo, le 15 août 1769 », et je suivrai mon héros jusqu'à sa mort, sans autre souci que de ne rien dire qui ne soit exact. J'ai réuni quinze cents volumes sur le sujet. Ma documentation est faite. »

Quelques années plus tard, je lui demandai où il en était de sa besogne. « Je viens de m'apercevoir, dit-il, qu'elle n'était point si aisée. Napoléon est issu de la Révolution. On ne le saurait comprendre sans savoir ce que c'est que la Révolution. Je m'y efforce donc, ce qui a grossi ma bibliothèque de quinze cents autres volumes. C'est un dur travail préparatoire, mais indispensable. »

Dix ans s'écoulèrent encore. Déjà il avait senti les premières atteintes du mal qui l'emporta. Il envisageait la mort avec résignation. « Je n'écrirai jamais cette *Vie de Napoléon*, me confia-t-il. Mais je crois savoir maintenant d'où est sortie la

Révolution : d'un bouleversement total des conceptions que l'homme se faisait de sa destinée, d'un mouvement philosophique qui a pris un caractère universel, est entré dans le sentiment, dans l'inconscient même de l'humanité. J'ai lu les philosophes du XVIIIe siècle; mais, pour pénétrer ce qu'il y a de nouveau dans leurs doctrines, il faut connaître toute l'histoire de la philosophie... » Ainsi, de ce projet initial qui lui paraissait « si simple » — écrire la vie de Napoléon — il arrivait à la métaphysique même. C'est justement le caractère des formations autodidactes. Ne sachant rien que par elles-mêmes elles ont besoin de tout savoir; elles y perdent un temps infini. Elles sont plus aptes alors à l'action pratique, dans un domaine limité, qu'à une œuvre de généralisation intellectuelle. En tout cas celle-ci leur impose un effort accablant. Non pas entièrement inutile : la route qu'ils suivent était nouvelle; en la débroussant ils distinguent de nouveaux points de vue.

Voilà pourquoi, du grand ouvrage auquel Bourde a consacré les quinze dernières années de son existence, il ne reste qu'une masse énorme de fiches documentaires, et cent pages à peine, plusieurs fois récrites, qui marquent l'étendue et la vigueur de sa pensée, sa possession de la matière.

Selon Bourde, la Révolution est issue de trois dogmes, qui s'opposent aux dogmes chrétiens, et plus particulièrement à ceux du catholicisme, surtout dans la forme qu'avait donnée à celui-ci le XVIIe siècle : la conviction que l'homme est essentiellement bon et raisonnable; l'assurance que, comme tel, il a droit au bonheur dans la vie présente; la croyance au progrès.

Du dogme de l'excellence humaine sont sorties manifestement les doctrines suivantes : nécessité de l'activité; nécessité de la liberté; supériorité de la raison sur l'autorité; suffrage universel et respect des nationalités; subordination de l'État à la Nation; obligation d'instruire les citoyens. Car l'homme est bon et raisonnable, il mérite confiance. Il ne peut plus être question de maintenir l'individu en tutelle, mais de le mettre à même d'agir — et, pour cela, il faut lui assurer la liberté. S'il est apte à discerner personnellement le bien et le mal, il a le droit d'être mis à même de comprendre avant de consentir; le libre examen du citoyen est substitué à la soumission du sujet, la raison à la tradition. L'autorité

étant soumise, comme tout le reste, à la sanction de la raison individuelle, la souveraineté se trouve du coup transportée dans la masse des individus. Le régime du suffrage universel en résulte : l'État n'est plus qu'un serviteur, non pas un maître ayant des intérêts distincts; et le sort de la société dépendant de l'avis de chacun, mettre l'instruction à la portée de tous est une précaution indispensable au salut commun.

Secondement, si l'homme a droit au bonheur dans la vie présente, le principe de l'égalité sociale en découle, tous ayant un même droit au bonheur. Le principe de justice, assis sur cette base, prend la place du principe de charité, et le bonheur; l'amélioration des conditions de la vie humaine, ne pouvant s'acquérir que par l'activité, c'est la glorification du travail et de la science, qui peut accroître les résultats de ce travail. Enfin, de la croyance au progrès a été tiré le reste des doctrines sur lesquelles reposent les communautés contemporaines. La terre n'est plus un lieu d'expiation. Une évolution incessante est l'état normal des sociétés comme de l'univers. Le devoir de l'action perpétuelle, dans cette vie, remplace celui de l'attente résignée à la vie future. La production des richesses n'est plus considérée, pour la raison qu'on n'emporte rien au delà du tombeau, comme indifférente. La recherche de la connaissance des phénomènes de la nature n'est plus une distraction insignifiante, inspirée par « la concupiscence de curiosité ».

Telles sont les doctrines de la Révolution. Elles ont pénétré si profondément dans les conceptions fondamentales de nos sociétés que nous vivons en elles, et par elles, quotidiennement, sans les discuter. Qu'on nie les dogmes d'où elles sont déduites, elles sont absurdes et insoutenables. Qu'on les accepte, la logique alors les impose. Il n'y a donc pas de doute que ces croyances à l'excellence de la nature humaine, au devoir de la recherche du bonheur dans la vie présente, au progrès enfin, composent la substance du *credo* révolutionnaire. C'est elles qui constituent l'esprit de la Révolution.

Et puisque toute religion est fondée, au moins pour moitié, sur une conception de la destinée humaine, puisque la Révolution est l'effet d'une conception de ce genre, il s'ensuit qu'elle est un mouvement de nature *religieuse*. De là vient l'extraordinaire rapidité d'expansion de ses doctrines à

travers le monde, qui n'a d'égale que celle du christianisme à ses débuts. De là viennent aussi les rigueurs fanatiques qu'elle a exercées, son implacable résolution d'exterminer ses adversaires. La foule, convertie d'un coup, était « croyante ». Avec son esprit sommaire elle n'eut qu'une tactique : briser tous les obstacles à mesure qu'elle s'y heurtait; et comme les institutions fondées sur d'autres croyances demeuraient réfractaires aux siennes, elle fut entraînée à des destructions qu'elle n'avait ni prévues, ni voulues... Il est déjà venu à la remarque du lecteur que cette explication de la Terreur est en somme celle que suggère Anatole France dans les *Dieux ont soif*. Les deux penseurs, qui ne se sont pas communiqué le fruit de leurs méditations, tout en écrivant dans le même temps, sans se connaître, sont arrivés à la même conclusion. Selon Bourde, chose assez étrange, les dogmes sur lesquels repose la Révolution ont rencontré moins d'obstacles dans les pays anglo-saxons que dans cette France où ils sont apparus en même temps, où ils ont été proclamés avec bien plus d'énergie. C'est que, chez nous, l'immobilité du dogme catholique les a empêchés de devenir ouvertement une religion, tandis que, en Angleterre et aux États-Unis, il y a eu mariage des croyances chrétiennes avec les croyances à l'excellence humaine, au droit au bonheur, au progrès. Il n'en est pas moins évident que, durant tout le cours du XIXe siècle, celles-ci ont continué d'agir en France, souterrainement, à la façon d'une force religieuse. Les individus n'ont joué un rôle qu'autant qu'ils se conformaient à ce *credo* tacitement accepté de tous, ou de presque tous; les partis qui prétendaient le confisquer au bénéfice d'un programme particulier ont été rejetés, les uns après les autres; les gouvernements qui ont essayé d'en réduire les conséquences inévitables ont été renversés... La Révolution a eu d'abord pour objet la conquête de l'égalité civile, puis de l'égalité politique. Aujourd'hui elle s'efforce de réaliser l'égalité sociale. Le mobile fondamental reste le même : l'impossibilité pour une âme croyante, de supporter ce qui offense sa foi.

Cette religion révolutionnaire durera, selon toute apparence, comme les autres religions, fort longtemps : jusqu'à ce qu'elle ait perdu son empire sur les âmes, ce qui ne pourra venir que le jour où elle aura été remplacée par une autre. Ceux qui

voudraient rétablir à sa place les dogmes de l'absolutisme monarchique, d'une part, de l'infirmité de la nature humaine, de l'autre, n'y réussiront pas plus que Julien l'Apostat à ressusciter les dieux expirés de l'Olympe hellénique. Il n'est pas probable non plus que le socialisme soit cette religion nouvelle. Il n'est qu'une hérésie de la Révolution, ne lui ayant pris que le dogme de la croyance au bonheur dans la vie présente, rejetant, comme inconciliables avec son matérialisme, les croyances à l'excellence humaine et au progrès. Pour aboutir, il faudrait du moins qu'il abjurât Karl Marx pour revenir à Proudhon.

Dans le courant de l'année 1914 l'état toujours précaire de la santé de Bourde s'était aggravé. C'est dans une clinique, où il venait de subir une dangereuse et trop tardive opération, qu'il apprit que la guerre venait d'éclater. La cicatrisation de la blessure chirurgicale n'était pas achevée. Pourtant, stoïque à son habitude, il quitta son lit; percepteur à Paris, il voulait accomplir le devoir qui lui incombait : la répartition des allocations militaires dans son arrondissement. La gangrène sèche se déclara dans la plaie. Il sut que ses jours étaient comptés. « Quand le cœur faiblira, dit-il, ce sera la fin. » Mais il eut la joie de survivre quelques semaines à la victoire de la Marne. A force d'avoir respiré l'air d'un passé héroïque, celle-ci ne l'étonna pas. Il ne s'attendait point qu'elle arrivât si vite; cependant il croyait, de toute la force de sa raison, et de sa foi historique, que, cette guerre étant la dernière, sans doute, des grands sursauts des doctrines anti-révolutionnaires contre la foi nouvelle, cette victoire était à la fin inévitable. Il expira, assez doucement, le 27 octobre. « Il m'a été donné, disait-il à son frère quelques jours auparavant, d'approcher quelques-uns des esprits les plus distingués de mon temps. Mon existence n'a pas été inutile à mon pays. J'ai pu l'achever paisiblement au milieu de mes livres, dans le commerce des grands penseurs de tous les âges. Que puis-je désirer de plus? Mon seul regret est de n'avoir pu terminer l'ouvrage auquel je travaillais depuis vingt ans. »

Ce regret sera partagé. Le bref résumé qu'on vient de donner des quelques pages où il avait tenté d'en préciser les

conclusions ne peut donner qu'une idée insuffisante de leur vigueur et de leur densité. En les publiant dans le *Mercure de France* [1], M. Charléty, recteur de l'Université de Strasbourg, a heureusement pu les sauver d'un complet oubli. Il est à désirer toutefois qu'elles fassent un jour l'objet d'une publication en librairie. Mais il restera encore à déplorer que la mort, et l'excès de conscience d'un penseur qui ne se sentait jamais assez sûr de lui, aient empêché l'auteur de les appuyer de la vaste étude qui les devaient confirmer.

On annonce qu'un Comité s'est formé, en Tunisie, pour élever à Sfax, au cœur de la forêt d'oliviers qu'il a pu ressusciter, un monument à ce Français si modeste, dont l'esprit, à mesure que le temps s'écoule, apparaît plus curieux et plus vaste. On ne saurait qu'applaudir à cet acte de reconnaissance et de justice. Je souhaiterais autre chose encore : un livre bien simple qui dirait aux enfants de ces écoles primaires, dont il est sorti, quelle fut la vie d'un des leurs. Sans doute alors faudrait-il la terminer par ces quelques lignes de son essai sur la Révolution, qui, par bonheur, ont survécu :

« Si une intelligence supérieure mène le monde, on ne saurait imaginer que l'ascension de l'homme vers le mieux s'exécute contre son gré. Donc elle la veut; donc la vie normale, la vie parfaite, consiste à travailler avec ardeur à cette civilisation par laquelle s'accomplit l'intention divine. S'il existe des récompenses ultérieures, elles seront méritées par ceux qui en auront été les bons ouvriers; c'est eux qui auront préparé l'avènement du royaume de Dieu. L'acte moral par excellence, la vraie manière de faire son salut, est le travail honnête, car il est une collaboration à l'œuvre que poursuit l'univers — et il suffit aux hommes de remplir consciencieusement l'office social qui leur est échu en partage, de bien faire ce qu'ils ont à faire en ce monde, pour se trouver en communion avec l'esprit qui anime toutes choses, pour embellir l'existence la plus humble par la foi et la piété. »

Et c'est ainsi que cet homme a vécu.

PIERRE MILLE

1. *Mercure de France*, le 1er novembre 1917 : Paul Bourde : « Qu'est-ce que la Révolution française? »

LE LIVRE QUI FAIT MOURIR

I

Biul Tépé (Syrie).

Pardonnez, chère maman, mais vous ne me verrez pas à Paris le 1er avril... Je ne m'embarquerai pas sur la France-Orient *qui part demain... Tout est prêt. Les formalités sont remplies. J'ai reçu du ministère l'autorisation bien en règle..., un congé de trois mois pour raison de santé. (Rassurez-vous, ma santé ne va pas trop mal, un peu de fièvre chaque soir, et voilà tout...) Et cependant...*

La plume me tombe des mains. Comment dire à ma mère? Et cependant... je ne pars pas... je ne puis me résoudre à partir... Trouver des raisons plausibles à une décision formulée en moi sans raisons... expliquer ces volontés obscures qui nous dirigent à notre insu... Je n'ai plus envie de partir, voilà tout. Puis-je dire à ma mère qui m'attend : ce pays me retient..., ce pays dont on n'épuisera jamais tout le mystère... un mystère qu'on pressent à chaque pas, et dont la seule approche travaille le plus ignorant voyageur comme un puissant sortilège... Depuis deux ans que je vis en Syrie, je ne l'ai pas assez contemplée... J'ai besoin d'un répit. Je ne demande que quinze jours... Et qu'est-ce que quinze jours!

... Et cependant, ma chère maman, il me reste diverses choses à terminer... En quinze jours j'espère me rendre tout à fait libre. Pardonnez ce retard... Alors sans arrière-pensée, je pourrai me livrer à cette joie de...

On vient de frapper à la porte. La figure bronzée de mon kawas apparaît dans l'entrebâillement.

— C'est monsieur le vice-consul qui voudrait voir Monsieur...

J'admire la netteté de la phrase apprise par cœur. J'encourage Latif d'un sourire et je dis :

— Fais entrer.

Un bon petit, ce Figuière, mon remplaçant, si blond, si frais, un soupçon de moustache dorée au bord d'une lèvre en fleur; des yeux bleus mobiles, inquiets, attentifs à ne pas se tromper, et qui démentent le sourire de blague répandu sur cette figure. Il me fait penser à quelque normalien très sage, avec un rien de solennité voulue qui marque la Carrière.

— Bonjour! Ça va? Une minute et je suis à vous... Ou plutôt non, je finirai cela tout à l'heure... Mais asseyez-vous donc!

— Je vous dérange?

— Au contraire! Vous arrivez à point. Je prépare mon courrier pour la valise. Vous voudrez bien vous charger de ces lettres, n'est-ce-pas?

— Comment donc! Elle sera fermée ce soir... Elle part cette nuit... On l'embarquera demain...

Je ris. Il parle d'elle avec la vénération des nouveaux qui contemplent en esprit les énormes secrets diplomatiques enfermés dans la valise, le lien occulte qui nous rattache au quai d'Orsay, la valise, que des mains respectueuses, elles aussi, ouvriront...

— Dire que dans quelques semaines vous rêverez de vous en servir pour transporter des robes!

Il a bondi.

— Vous dites? Moi, jamais! quelle incorrection! Oh je sais bien... il y a des valises qui ont transporté un peu de tout... Mais plus maintenant... Et surtout pas ici... Et surtout pas moi! D'ailleurs... des robes...

Il hausse les épaules, mais il y a dans son mépris un regret inconscient... Je l'ai laissé aller. Je souris avec indulgence. Les robes... pas encore...

— Eh bien! qu'est-ce qui vous amène?

Il s'est laissé tomber sur le divan drapé d'étoffe de Boukhara.

— Ah! — soupire-t-il, — comme je vous envie de partir! J'en ai déjà assez de cette Syrie...

— Je vais bien vous étonner, mon cher ami! je ne pars plus... ou du moins je prolonge...

Surprise... explosion d'une joie juvénile. (Il est vraiment charmant, ce petit Figuière... si spontané, si ingénu! J'éprouve déjà pour lui l'affection attendrie d'un frère aîné.)

— Quel bonheur! ah! Vous allez m'aider à m'habituer un peu, n'est-ce pas? Dites! comment pouvez-vous aimer cette poussière, ce vent, cette saleté, ces terres sans arbre qu'on dirait perpétuellement dévorées par un incendie?... Et ces terrains vagues autour des rues... cette monotonie... cette tristesse du ciel trop éclatant...

— Allons, allons! Le désert... Voir Fromentin... Eh bien! figurez-vous, mon cher, qu'on s'habitue si bien à ces terres ardentes, que je redoute de retrouver mon Périgord qui me plaisait précisément à cause de ses pierrailles, de ses verts sobres sur un sol roux; oui, je redoute qu'il ne me donne cette sensation de rhumatisme que font éprouver les prairies de l'Emmenthal... L'Asie Mineure, voyez-vous...

Je me tais. Je voudrais essayer d'expliquer la séduction que rend plus évidente l'approche du départ...

— Tenez, elle m'apparaît comme l'alphabet magnifique d'une langue oubliée. Oui... c'est ici que l'humanité apprendra à épeler quelques-uns des secrets de ses origines. Les multiples rites que se transmettent les multiples sectes de ses religions si diverses, je me les représente comme autant de vases scellés où demeure quelque reste précieux... Le plus fruste des habitants porte sur lui un peu de ce mystère. Nous irons au marché ensemble, voulez-vous? Vous verrez tous ces types différents, ceux de la montagne, ceux du désert... Ils se ressemblent par leur majesté et par leur secret. Moi qui ne suis pas un orientaliste... oui, un simple ignorant, je me sens attiré par toutes ces énigmes que je croise... Tenez, — je me penche à la fenêtre, — ce conducteur de caravane qui précède, avec tant de noblesse, une file de petits ânes, au coucher du soleil, il ira dire son chapelet devant la mosquée, avec

une certitude si clairvoyante... Sans doute en sait-il plus long que nous sur la vie et sur la mort...

Nous avons écouté le piétinement des petits ânes décroître dans la rue vide.

Figuière, brusquement, se mit à rire.

— Poète... Alors vous croyez que ces vagabonds solennels...

Il s'interrompit. On frappait de nouveau.

Cette fois le kawas introduisit son corps tout entier, vêtu à la turque d'un pantalon flottant où s'enroule une ceinture interminable. Il s'approcha sans bruit et me tendit une carte au milieu d'un plateau de cuivre posé sur ses doigts longs et fins que l'effort faisait trembler.

— Voyez donc, Figuière, — dis-je en anglais, — quels progrès j'ai obtenus de cet homme! Je vous le léguerai, qu'en dites-vous? C'est dévoué, ces gens-là... Il se ferait tuer pour moi, mon cher... Il ne ment jamais... il ne vole pas... il faut dire qu'il est musulman...

Je pris la carte...

— Frédéric Dubroisin... Un Français... ah oui! Je connais ce nom-là... Un négociant de par ici... Que veut-il?

Latif répondit à voix basse :

— Il est très mal... Il te fait demander de venir le voir tout de suite. Il a une communication urgente à te faire...

— Allons bon! Mais je ne suis pas un prêtre, moi, ni un notaire... ni même un médecin!

— Tu es un de ceux qui représentent ici la France! — dit solennellement le kawas.

Il y eut un instant de silence. Je me levai, pris mon chapeau, ma canne.

— Voulez-vous m'attendre ici une demi-heure, mon cher Figuière? Tenez, voici des journaux, des livres... de quoi écrire... des cigarettes. Mon courrier était presque achevé... Vous me rendriez service en l'emportant...

— Vous savez que je ne suis nulle part aussi bien que chez vous! — dit Figuière en s'allongeant sur le divan.

Dans mon vestibule un kawas attendait. Il se mit en devoir de me suivre.

— Viens aussi, — dis-je à Latif.

La rue. Le soleil. La blancheur des murailles qui fait entrer dans la chair une sensation de brûlure. Je ferme les yeux. Je hâte le pas. Ce n'est pas loin heureusement. A l'extrémité de l'artère commerçante, on prend un petit chemin montant entre des murs. Des arbres les dépassent et vous versent un peu d'ombre au passage comme une bénédiction.

Je ris à part moi en pensant aux jérémiades de Figuière. Pauvre garçon ! Il s'imaginait que la Carrière peut s'accomplir à Paris ou dans les capitales confortables... que diable ! il s'y fera. L'esprit d'aventure lui viendra... Et, brusquement, je me mis à penser à l'homme que j'allais voir. Dubroisin... Oui, un grand négociant en huiles d'olives. De belles affaires. Très généreux pour la colonie française. Je me rappelle à présent l'avoir vu au consulat... pas plus tard que la semaine dernière... Un gros grand garçon dans la force de l'âge, actif, intelligent... De ces Français qui ne craignent pas le risque. Marié. Beaucoup d'enfants. Quand il sera suffisamment riche, il reviendra en France. Il se fera construire une belle villa dans quelque patelin dont il n'a pas cessé de chérir l'image... ou bien il achètera un vieux château qu'il retapera à l'horreur...

C'est là...

Une porte s'ouvre dans le mur. Je m'attarde un instant sous l'ombre d'un figuier. J'essuie mon front baigné de sueur.

Une maison turque, frustrée de ses moucharabieh et allongée d'une annexe à l'européenne qui jurerait si elle ne disparaissait pas sous une vigne magnifique et derrière un buisson d'orangers.

Dans le vestibule, Latif s'installe, assis sur ses talons, au milieu d'un carré d'étoffe qui semble l'attendre. Je monte un escalier. Une porte s'ouvre, se referme derrière moi... Et je demeure immobile de stupeur...

Sur un grand lit à la française, mon Dubroisin est étendu, les yeux fermés, exsangue, avec des taches rouge violacé marbrant sa peau parcheminée. Je ne l'aurais pas reconnu... Tout de suite je pressens que cet homme est à l'article de la mort.

Il soulève les paupières. Ses yeux me cherchent. Je me penche sur lui. Une ombre de sourire disjoint ses lèvres livides. Il prononce à voix basse :

— N'ayez pas peur... Je ne suis pas contagieux... Je suis seulement... empoisonné...

— Vous dites? — balbutiai-je comme malgré moi et me demandant s'il délirait.

— Monsieur... je n'ai pas la force de discuter avec vous, de vous expliquer en détail... Il faut croire ce que je vous dis... c'est la vérité...

— Je vous crois, monsieur... Mais comment est-ce possible? Avez-vous des soupçons? Vous désirez sans doute que je porte plainte?

Il fit un geste de dénégation et il reprit très bas :

— Je vous ai vu au consulat. Vous m'avez répondu très poliment et très exactement. Vous n'aviez pas cette morgue des fonctionnaires, qui vous traitent comme des numéros. Alors c'est vous que j'ai appelé... J'ai confiance que vous ferez ce que je vous demanderai. Je suis marié, voyez-vous... J'ai cinq enfants...

La voix lui manqua. Il reprit péniblement son souffle et acheva :

— Ma femme était partie pour passer quelques jours à Alep avec les enfants. On est allé la chercher. Elle va revenir d'une minute à l'autre. Dépêchons-nous!

Sa main décharnée indiquait une chaise tout près de son chevet. Je m'assis sans pensée, bouleversé.

Il remuait péniblement comme s'il eût cherché quelque chose sous sa couverture. Je me penchai pour l'aider. Mes doigts rencontrèrent un journal. Il s'en empara, essaya de le déplier, me le tendit.

— C'est de cela que je meurs... — murmura-t-il.

Le Journal de Genève... Je regardai le moribond avec stupéfaction. Non, il ne délirait pas.

— Lisez ici... troisième colonne... ce sera plus vite fait.

Un article intitulé : *Une religion qui se cache*, signé d'un nom qui m'était inconnu... peu importe le nom.

Mes yeux parcouraient les lignes à la hâte, et je devais les relire parce que le sens ne pénétrait pas dans mon esprit.

Il s'agissait des Adumites, ces hommes si secrets qui habitent la montagne que je vois chaque soir s'effacer dans le crépuscule. Je sais les reconnaître, à leur type aigu, leur

maigreur, leurs yeux ardents, à un détail de leurs vêtements, lorsqu'ils descendent au marché. Et je me sens toujours attiré par leur silence.

— Eh bien oui, les Adumites... — murmurai-je comme pour fixer ma pensée. — Les Adumites... Quel rapport?

Dubroisin murmura :

— Lisez plus loin...

Je lus :

« Les Adumites, pour mieux dissimuler leur religion véritable, ont recours à toutes sortes de ruses. Il leur est permis de mentir et de faire de faux serments. Personne ne connaît leurs livres sacrés. Cependant un prêtre adumite, converti au protestantisme, publia en arabe, il y a une dizaine d'années, un ouvrage livrant les antiques secrets qu'on ne révélait en grand mystère qu'aux seuls initiés. Cet homme fut assassiné... L'édition entière disparut. On raconte en Syrie qu'un Anglais, possesseur d'un exemplaire de cet ouvrage, fut trouvé dans sa maison d'Alep, poignardé et la langue arrachée... »

— J'avoue ne rien comprendre à cette histoire! — murmurai-je en laissant tomber la feuille.

— Continuez... — dit la voix dans un souffle.

« Aujourd'hui que je suis de retour en France, je ne crois pas risquer ma vie en vous révélant... »

Suivaient quelques lignes, obscures pour moi, et concernant cette religion, qui n'est pas l'islamisme, dont la tradition remonte infiniment plus haut et se rattache à certains mystères de l'Assyrie et de l'Égypte.

Je m'arrêtai encore, complètement ébahi. Les larges yeux du mourant étaient rivés sur moi. Il faisait un geste de la main comme s'il eût voulu presser ma lecture :

« Un exemplaire du livre sacré, exemplaire rarissime, se trouve aujourd'hui entre les mains d'un Français de Syrie, dont je ne donnerai ici ni le nom ni l'adresse pour ne pas lui attirer des désagréments... »

Les doigts blêmes se crispèrent sur le drap. Je m'arrêtai. La lumière se fit brusquement. Je m'écriai :

— Ce Français de Syrie... c'est vous!

— Pour ne pas m'attirer des désagréments... — murmurait Dubroisin dont la voix, à peine distincte, tremblait d'ironie.

— Que n'a-t-il su se taire, ce misérable! Il est en France, lui! Mais pour un journaliste en chasse d'articles... la vie des autres, est-ce que ça compte? Il a même poussé l'inconscience jusqu'à m'envoyer son journal.

— Comment donc a-t-il su! — m'écriai-je.

— Un des officiers que j'ai hébergés, — dit Dubroisin tout bas. — Et j'ai eu l'imprudence... de lui montrer ce livre qui m'intriguait... Oui... ce livre... Un Adumite que mon kawas a recueilli malade et mourant de faim, en plein désert, un jour que nous revenions d'Alep... Il est mort chez moi trois jours après... Et nous avons trouvé ce livre dans sa ceinture... Sans doute ont-ils été renseignés, là-haut, dans leurs montagnes... Mais ils n'étaient pas sûrs que le livre fût entre mes mains... L'article a tout éclairé.

— Comment ont-ils pu le connaître? Un journal d'une petite ville d'Occident! C'est à n'y rien comprendre!

Les yeux du mourant se posèrent sur moi, chargés de choses qu'il n'avait plus la force de dire... animés d'une clairvoyance inattendue. Je sentis que, depuis quelques heures, cet homme tout occupé de combinaisons ingénieuses et de profits matériels pénétrait à la fois dans le monde de la souffrance et dans celui de l'esprit...

— Ils doivent avoir des adeptes partout, sous un nom ou sous un autre, — murmura-t-il. — Et ils ont, pour communiquer entre eux, des moyens plus rapides que la télégraphie sans fil.

Il fit une pause, et je n'osai plus souffler mot, jusqu'à ce qu'il reprît :

— Que ne me l'ont-ils demandé, ce livre! c'était si simple... Je n'y tiens pas... moi. Ils ont préféré le moyen ordinaire... Hier... j'ai pris mon café, comme chaque jour en l'absence de ma femme, sur la place, vous savez, à l'angle... il y a des grenadiers en fleurs... J'ai bu. Je me suis levé. A peine rentré chez moi... je suis tombé...

Dubroisin eut un geste expressif de sa main qu'il soulevait à peine. Il ajouta :

— J'ai exigé la vérité pour mes affaires... Des choses à régler... l'avenir de mes enfants...

Il s'arrêta encore. Et j'admirai le calme de ce marchand d'huile que la mort inopinée ne prenait pas au dépourvu.

— Monsieur, je vous ai prié de venir pour vous demander un grand service...

Je m'inclinai.

— Je suis à votre entière disposition...

Il devina plutôt qu'il ne comprit. Alors, sortant un étroit paquet qu'il tenait sous l'oreiller, il proféra :

— Je vous remercie... Il s'agit de ceci : emporter le livre... le sortir de ma maison...

— Oh! c'est bien facile! — m'écriai-je, penché sur lui, et déjà saisissant le volume.

Le papier tomba, découvrant un petit in-douze, à la reliure maculée, une souple reliure de mouton que je palpai curieusement, comme si le contenu de l'étonnant volume eût pu me devenir sensible par le contact de mes doigts.

— Prenez garde... — murmura le mourant. — Je ne vous demande pas de le garder chez vous, ni de le détruire.

— Oh! ce serait bien dommage! — m'écriai-je, modérant, par convenance, mon enthousiasme, — un livre unique, d'un intérêt de premier ordre pour les orientalistes!

Il poursuivait sans m'entendre :

— Ce livre, il faut le leur rendre.

— Quoi?

Alors il tourna vers moi son visage creusé, morne, effrayant, où les marbrures pourpres se décoloraient, une tête de cadavre qui parlerait encore.

— C'est un livre qui fait mourir...

Une onde froide courut entre mes épaules. Et je constatai que j'étais bien étourdi, en effet, de n'y avoir point songé. Par respect humain, je m'interdis le réflexe de poser le volume que je tenais toujours dans ma main.

— Écoutez-moi, — reprit-il en haletant un peu. — C'est extrêmement simple et vous ne courrez aucun risque. Vous emportez ce bouquin... En sortant d'ici...

Il s'arrêta, me regarda et répéta en martelant chaque mot :

— En sortant d'ici, vous allez à ce même café... à l'angle de la place... sous les grenadiers... Il y a toujours là des Adumites... Vous aviserez l'un d'eux, de préférence un vieillard... Vous lui tendrez le paquet. Il le prendra... vous saluera... Et tout sera dit.

— Très simple, en effet, — murmurai-je machinalement, tandis qu'un flot d'impressions contradictoires faisaient irruption en moi. — Oui... très simple...

Il crut peut-être que j'hésitais. Alors il m'implora :

— Je n'ai personne... mon associé est absent... Mes fils sont des enfants... Mon kawas est un Arménien... il serait capable de garder le livre dans l'espoir de le vendre très cher... Et il attirerait le malheur sur tous les miens...

— Je vous remercie de m'avoir confié cette mission, — dis-je avec fermeté. — Soyez en paix. Le livre va disparaître. Je l'emporte.

Un immense soulagement parut sur son visage. Il eut une sorte de sourire. Puis il ferma les yeux. On eût dit qu'il se recueillait pour mieux rassembler ses dernières forces. Je me levai.

Alors, dans le silence, j'entendis un bruit de voix féminimes, comme un concert monotone de lamentations que perçait par intervalle un gémissement suraigu.

Le mourant entendit aussi. Sa face se contracta. Il murmura : « Elle vient... » Et des larmes parurent au bord de ses paupières.

Je me penchai sur lui.

— Adieu... je viendrai demain vous raconter... et prendre de vos nouvelles...

— Demain...

Il me regarda. Et dans ses yeux grands ouverts qui me suivaient à travers la chambre, je sentis passer l'adieu éternel.

Le vestibule désert, mon kawas qui se lève. Que s'est-il accompli en moi, à cette minute? Je ne retrouve pas mes sentiments confus. Le désir de conserver, de donner à mon pays un ouvrage rarissime... le désir peut-être de dépister les mystérieux assassins, de leur jouer un bon tour... de venger cet honnête homme qui se mourait là-haut... Vraiment, les récompenser en leur rendant le livre, après ce crime... c'était tout de même révoltant! Et peut-être aussi l'occasion, cette solitude inattendue... Il me semblait obéir d'une manière automatique à un ordre intérieur qui m'était donné. Brusquement, et comme si quelqu'un d'autre eût agi à ma place, je sortis de ma poche, je dépliai une grande enveloppe jaune, et mon stylo se mit à écrire dessus mon nom et mon adresse en

Périgord; j'introduisis le livre dans l'enveloppe, et l'ayant collée avec soin, je dis à Latif, d'une voix basse et impérieuse qui me surprit moi-même :

— Vivement, au consulat! ce paquet pour la valise... Non, attends, cache-le dans ta ceinture... Mieux que cela! il y a un coin qui dépasse... Bien. Allons.

La porte s'ouvrit devant nous. Sur le perron, l'Arménien salua. Je fis quelques pas à côté de Latif le long de la chaussée vide. Et, l'arrêtant au point où débouche le premier chemin qui descend vers la ville, je dis à très haute voix :

— Va donc m'acheter du tabac!

Pourtant les deux ruelles étaient désertes. Rien ne remuait qu'une branche de figuier au-dessus des murs. Mon regard s'en assura en une seconde et cueillit une lointaine et inoffensive silhouette de femme voilée.

— ... Du tabac le plus blond... et reviens tout de suite! Nous avons un gros courrier à expédier tout à l'heure...

Pourquoi ces paroles jetées dans la solitude de la rue? Ai-je senti obscurément que j'écartais de Latif... du livre... un danger insaisissable? Comment n'ai-je pas vu que, ce danger, je le dirigeais sur un autre? Ces paroles, que de fois, depuis lors, dans mes nuits d'insomnie traversées de cauchemars, elles ont roulé à travers mon cerveau, pareilles à un caillou obstiné dont on ne peut se défaire...

Latif s'éloigne de son pas souple. Et je demeure immobile à le suivre des yeux, boutonnant ma veste blanche avec un soin ralenti. J'essuie mon front trempé. L'éclat des murs sous le soleil me devient intolérable. Il me semble les voir alternativement grandir et s'abaisser, et puis se rapprocher tout à coup, comme s'ils cherchaient à m'étouffer. La chaux vive, le pavé qui flambe, le ciel brûlant n'offrent aucun refuge à mon regard. J'éprouve une sensation de délivrance en voyant surgir, je ne sais d'où, deux petites sœurs des pauvres. Elles marchent sagement au milieu de la chaussée. Et je me mets à suivre ces femmes, attachant mes yeux blessés à leurs jupes noires qui me dispensent une sorte de rafraîchissement.

Quelle surprise de retrouver ma chambre, toute pareille, obscure et fraîche, et Figuière qui se dresse, au milieu des coussins, avec un empressement souriant.

— Enfin! Comme vous avez été longtemps!

Longtemps... Oui. Un siècle peut-être. Je m'excuse. Il ne veut rien entendre.

— J'ai fait comme chez moi, voyez-vous. J'ai écrit à ma pauvre maman... un tissu de mensonges... L'Orient me ravit... mon existence ici est un enchantement... Santé excellente... J'ai un ami exquis... Pauvre maman! Si elle allait deviner que j'ai pris la Syrie en horreur... que l'ami exquis va partir... Elle qui se tourmente... se tourmente...

Mes yeux accoutumés à la pénombre ont rencontré ses yeux si frais qu'il détourna brusquement, parce qu'une larme, que j'ai eu le temps d'apercevoir, tremblait au bord de ses cils. Il se leva, s'ébroua dans la chambre, et reprit en riant :

— Cette lettre rassurante va partir avec la valise.

— Ah! oui... la valise.

Je tire ma montre. Plus qu'un quart d'heure. Il faut que je me hâte de finir ma lettre. Et je m'installe à mon tour.

Je parle tout en griffonnant quelques lignes, en préparant l'enveloppe.

— Alors, vraiment, cela ne vous ennuie pas de vous charger de ce paquet... Mon kawas est en course... Je ne suis pas sûr qu'il soit de retour à temps. Je vous accompagnerai d'ailleurs...

— Ah! bien, par exemple! il ne manquerait plus que cela! — s'écrie Figuière. — Est-ce que vous croyez que je ne sais pas le chemin de chez vous au consulat? Et d'ailleurs, puisqu'il faut que je sois présent à cette minute sacramentelle... Et puis, j'irai plus vite que vous : je cours, je cours encore, moi! Je n'ai pas encore la fièvre! Je ne suis pas encore aux trois quarts tué par ce maudit climat! Mais je parle, je parle... je vous dérange, n'est-ce pas?

— Non, non... J'ai fini... Voilà... Encore une adresse. C'est tout. Une, deux, trois, quatre lettres... Ah! et puis un petit paquet : cette broderie ancienne qui doit me faire pardonner...

Je me suis levé. Que m'arrive-t-il? Mes jambes fléchissent. Ma respiration est bizarrement oppressée... Et cette tendance du plancher à descendre et à monter...

J'ai dit à Figuière :

– En effet, je vous retarderais.

Et j'ai cherché l'appui de la muraille.

Déjà il s'écriait :

— Qu'avez-vous, mon cher? Vous êtes blême!

— Oh! rien... Un peu d'énervement... Une curieuse histoire qui arrive à l'un des nôtres. Je vous raconterai ça ce soir. Car vous allez revenir, n'est-ce pas, quand « elle » sera bouclée? Vous souperez avec moi.

Il eut cette brusque joie si limpide, qui rendait à son visage quelque chose de son adolescence.

— Vrai! ça n'est pas indiscret! alors merci! merci...

Il réunit nos lettres dans un grand pli qui portait la mention « Consulat de France », m'aida à envelopper de papier le carré de vieille soie aux tons éteints, brodée d'œillets roses...

Il mit tout cela sous son bras, bien en évidence...

Quelle aberration nous frappe tout à coup? Comment se fait-il qu'à quelques instants d'intervalle, on peut penser au moindre détail, prévoir, dissiper d'avance le danger, et puis devenir aveugle, sourd, plus imbécile que le pire ignorant qui se jette devant une mèche allumée? Jamais je n'ai pu comprendre... C'est bien en nous que s'accomplit l'inexplicable...

Je vis Figuière soupeser avec complaisance le paquet tout en disant :

— Eh, eh! les belles dames d'Occident goûtent fort les broderies anciennes...

— C'est pour ma mère, — répliquai-je.

Est-ce cette plaisanterie qui égara ma pensée? ou ce brusque malaise? ou ce masque odieux que vous attache le Destin?

— Allez, allez vite... l'heure passe!

Il bondit à la porte. Il se retourna. J'aperçus encore une fois son visage mi-boudeur, mi-riant, qui ressemblait à celui d'un enfant grondé.

— Soyez tranquille, je rattraperai le temps perdu. J'irai... comme si la mort était à mes trousses. A très bientôt!

Il partit. J'entendis sous la fenêtre son pas précipité. Alors je me couchai sur le divan, essayant de voir un peu clair dans le désordre de mes pensées. Ce Dubroisin qui se mourait empoisonné... Peut-on laisser assassiner un des nôtres? Ne

devais-je pas intervenir? engager des poursuites? provoquer une enquête? faire arrêter le cafetier?

Alors je revoyais le visage tragique où passait l'ombre d'un sourire d'ironie, et les lèvres desséchées murmurer : non.

Et puis l'extrême fatigue balayait toutes les images... Je crois bien que je sommeillais lorsque la porte brusquement s'est ouverte.

— C'est vous Figuière?

Une voix haletante et méconnaissable répond :

— Non... c'est Latif...

— Ah! Latif... tu as été bien longtemps!

Je me redresse. Je considère avec stupéfaction sa face hâve, creusée, où les yeux élargis roulent... Serait-il ivre par hasard? Mais non, c'est impossible : un musulman... Alors je songe au livre qu'il emporta dans sa ceinture.

— Latif... il ne t'est rien arrivé? L'enveloppe que je t'ai confiée est au consulat?

— Oui... au consulat...

Il tourne vers moi un visage grelottant.

— Tu es arrivé à temps pour la valise?

— Oui... à temps...

Il fait un pas et murmure :

— Monsieur... Monsieur...

— Eh bien, qu'y a-t-il? Es-tu malade?

— Non... pas moi... Mais lui...

— Qui donc?

— Monsieur Figuière...

J'ai bondi.

— Quoi? Mais parle donc! Monsieur Figuière?

Je halète. Un frisson m'a saisi. Il me semble que je sais. Et pourtant je sursaute quand Latif, maîtrisant enfin sa voix, répond lentement :

— Monsieur Figuière est mort...

— Qu'est-ce que tu dis?

— Monsieur Figuière est mort...

Je cours. Et tour à tour, la chambre, le vestibule, les ruelles vides ont couru devant moi. A tout prix, il faut venir à bout de ces ruelles qui s'échappent, les rattraper, les dépasser... en dépit de ce poids effroyable que je traîne.

J'entends le souffle épuisé de Latif, et ma propre voix oppressée qui interroge, comme une voix étrangère :

— Tu es fou, Latif? Tu as rêvé? dis-moi? Tu te trompes, n'est-ce pas? Il sort d'ici... Il allait revenir... Il est évanoui, tu veux dire?

Et j'entends chacune des paroles de Latif détruire, comme un coup de matraque bien asséné, les pauvres espoirs que je m'efforçais de ranimer :

— Si... il est mort... je l'ai vu... Monsieur Figuière, le cou troué... comme ça... Il saignait... il saignait... Des gens le rapportaient au consulat... Le vestibule, il est tout rouge... Ils l'ont ramassé, monsieur Figuière... pas loin d'ici..., là où il y a un mur qui avance... au tournant du chemin... avant de rentrer en ville... On l'a volé aussi. Il n'avait plus sur lui aucun papier...

A quoi bon parler encore? Il faut garder ses forces pour cette lutte avec le pavé qui se bossèle et se dérobe, et s'allonge surtout, s'allonge, s'étire sans fin, entre ses murailles impassibles. Et, comme s'il n'était pas assez sûr de sa victoire, il me ménage des traquenards : de brusques trous d'ombre qu'il s'agit de franchir. Et plus mes jambes flageolent, plus les fossés noirs s'élargissent et se multiplient. Et voici que la blancheur cruelle des murs se fond dans de soudaines ténèbres où j'enfonce désespérément. Et je vois tournoyer sur ce rideau obscur des objets vivement coloriés, qui semblent découpés au ciseau : une reliure de cuir fauve, une courte moustache blonde, voltigeant comme un pétale doré, des yeux bleus qui rient, une feuille de papier où s'étalent ces mots :

Ma chère maman... je suis heureux... j'ai un ami... un ami...

Et puis, cette veste blanche, par terre, et dessus une tache de sang frais d'un rouge qui me brûle...

L'affreux tournoiement s'efface. La nuit totale s'étend sur moi et me délivre, la nuit opaque et vide enfin, où je plonge...

Il m'est impossible de retrouver le souvenir des jours qui ont suivi.

II

Paris... le grondement ininterrompu de la rue, traversé de coups de sifflets, de cris insistants, le pavé qui frémit, les vitres tremblantes, toute cette vie qui roule au-dessous de moi, qui trépide et se hâte vers des buts quelconques... nourriture .. plaisirs... argent...

Non, je ne peux plus m'habituer à la civilisation... Je suis, dans la foule, un être perdu, un malheureux bouchon que se renvoient les remous, j'ai la nostalgie du silence, du soleil, des rues blanches et désertes, éventées par les feuilles de figuier...

A ce point précis de ma vision, je m'éveille, je me lève, je sors, j'ai besoin de cette foule que je déteste et qui me rassure.

Et, ce soir, ma pauvre maman penchera sur moi son visage éploré :

— Non... tu n'es pas bien. Tu es resté trop longtemps là-bas. C'est la fièvre encore...

— Vous avez raison, maman... Il faut aller en Périgord! C'est là que je me remettrai tout à fait. Trois jours de Paris en ce moment-ci, voyez-vous, c'est tout ce que je puis supporter!

— Partons demain, veux-tu?

Demain... Mais il y a mon rapport à terminer... des gens à voir au quai d'Orsay... et puis... l'affaire du livre...

— Veux-tu que je parte la première, pour que tu trouves la maison confortable en arrivant?

Mes yeux rencontrent les yeux si beaux d'où l'amour semble s'épancher comme un fleuve, les yeux qui s'alarment, sourient, et qui sont voués depuis mon enfance à ma santé, à ma tranquillité, à mon bonheur.

Et, brusquement, je tressaille : je vois apparaître, doublant le visage de ma mère, une autre figure, creusée et torturée sous des cheveux gris et des voiles de deuil... une figure inconnue, dont je sais l'existence, quelque part, dans un coin de province où je n'aurai pas le courage d'aller, et dont je sais la douleur... Oui, chaque fois que mon regard se réfugie dans les yeux maternels, il rencontre, immobile et muette, la face désespérée de la mère de Figuière...

Cette vision m'obsède au point que j'ai laissé ma mère me devancer en Périgord.

Elle est partie ce matin.

Et maintenant j'attends. J'attends la réponse aux deux lettres que j'écrivis à bord de la *France-Orient*, à peine évadé de cette fièvre qui faisait de moi un être inconscient aux bras des amis qui m'embarquèrent..., deux lettres adressées à deux orientalistes célèbres, et signalant le livre dont je ne sais même pas le titre.

Comme ils ne se hâtent point de répondre, je viens de tenter, cet après-midi, une troisième démarche, inutile d'ailleurs : consigne formelle : monsieur ne reçoit pas.

Je suis rentré de fort méchante humeur. Je m'allonge sur mon divan et je fume, assailli par de confuses images que je repousse de mon mieux... ma maison de Syrie... Latif... la ville écrasée de soleil... les ruelles somnolentes...

La domestique est entrée. Ah! une lettre enfin! Oui... signée d'un nom illustre, un bel autographe pour pensionnaires.

A mon vif regret, je suis obligé de vous dire que les temps sont trop durs pour qu'il soit possible d'acheter quoi que ce soit...

Acheter! Il me prend donc pour un marchand! Il ne sait donc pas lire le français... J'aurais dû faire apostiller mon présent par quelque grand premier rôle de la Carrière.

Je suis découragé. Je ferme les yeux. Que faire du livre si nos spécialistes n'en veulent pas? L'adresser au British Museum? Que ne l'ai-je laissé au café adumite... Figuière vivrait...

Oui, au British Museum... peut-être... J'essaie d'écarter du geste la décision importune. Et me voici de nouveau la proie de mes souvenirs.

Ah! cette poussière blonde qui chemine sur les routes... les cavaliers blancs émergeant d'une nuée, pareils aux dieux de l'Iliade. L'aube violette au bord de la plaine. Les minarets recolorés vibreront tout à l'heure comme les cordes d'une harpe; leurs chants lentement égrenés se rejoignent... la ville prosternée se met à sa prière. Tout cela... et l'impression de vivre en dehors du temps, d'échapper à cette civilisation

gréco-latine qui proscrivit du monde un peu d'âme clairvoyante, qui écrasa tout le mystère, sous le poids de sa logique.

Le mystère... ce mot ne doit plus être formulé dans le champ de mon esprit... J'essaie en vain d'échapper. Je vois d'avance le point tragique où, par ces détours, ma pensée va me ramener...

Un coup de sonnette, en me délivrant, me fait sursauter.

Ah! oui, Paris, un crépuscule mouillé. De la pluie encore. Et le piétinement incessant dans la boue. Cette fille ne va donc pas ouvrir? La sonnette irritée secoue l'appartement. Je me lève, j'entrebâille la porte. J'appelle la servante. Et j'aperçois, dans le petit salon, un visiteur qu'elle introduit. Les commutateurs vivement tournés, la lumière crue qui m'éblouit : je ne connais pas ce visage de vieillard encadré de longs cheveux gris, une face maigre dont l'ardeur contraste avec la peau flétrie, une grande bouche édentée qui semble ne pouvoir jeter assez de paroles, des prunelles bleues mobiles, curieuses, passionnées, s'attachant à moi avec une ferveur qui me fait presque sourire.

— Monsieur! Bonjour, monsieur! C'est vous, monsieur André Deranne, c'est vous, n'est-ce pas? Alors, dites-moi : ce livre?

— Mais monsieur...

— Ah! c'est vrai, pardonnez-moi, j'oubliais de me présenter! Armand Dorillac, professeur à l'Université de Bordeaux... Car j'arrive de Bordeaux, oui, monsieur, à l'instant même. Mon éminent confrère Bermollon, à qui vous aviez écrit, m'a communiqué votre lettre... Alors j'ai pris le train tout de suite...

Il va, vient, tourne autour de moi.

— Asseyez-vous donc, monsieur!

Je le conduis à un fauteuil de cuir où sa mince silhouette s'engloutit. Alors, soulagé de le voir immobilisé, j'écoute...

— J'ai soutenu à maintes reprises que les Adumites, qui ne sont musulmans que par alibi, ont une religion secrète d'un intérêt capital : leurs rites nous donneront peut-être la clef de certains mystères indo-assyriens... Enfin, monsieur, grâce à vous ce point va s'éclairer... Me permettez-vous de prendre connaissance de ce livre?

Je me hâte d'acquiescer.

— Mais monsieur, je ne demande que cela! il est à votre entière disposition!

Ses mains tremblent. Ses pommettes ont rougi.

— Oh! monsieur! comme je vous remercie! Tout de suite! voulez-vous? Tout de suite! Montrez-le moi! Vous l'avez là?

Ses doigts s'avancent, pressés de toucher le trésor.

— Non... il est dans ma maison des champs, en Périgord, près de Brantôme. Je pars demain... Le Périgord est sur votre route... Si vous voulez bien accepter ma très modeste hospitalité, vous trouverez chez moi de la tranquillité, une liberté absolue, le tête à tête avec le fameux livre...

— Ah! monsieur, c'est trop! c'est trop! Comment puis-je vous remercier? Mais je ne veux pas vous encombrer... d'autant plus que j'ai besoin d'avoir auprès de moi ma petite-fille qui me sert de secrétaire...

— Monsieur, ma maison a plusieurs chambres d'amis... si vous voulez bien vous y installer, vous me ferez le plus grand honneur...

— Alors, c'est entendu... Tout de suite?

Je souris à cette ardeur juvénile. Et cette simplicité m'enchanta.

— Mais oui... monsieur... naturellement. Quand il vous plaira et aussi longtemps que vous voudrez. Toutefois, il faut que je vous prévienne...

Son candide visage se rembrunit. Il eut le regard désolé d'un enfant à qui l'on retire sa tartine de confitures.

— Quoi? Quoi donc?

— C'est un livre qui fait mourir...

J'avais parlé presque malgré moi. Et mes yeux, échappant à l'étroite réalité, voyaient se dresser la pâle figure ensanglantée de Figuière.

M. Dorillac me considéra, hésitant à décider s'il avait affaire à un fou ou bien à un mauvais plaisant. Cette dernière hypothèse l'emporta. Il partit d'un grand éclat de rire et me dit d'une voix rassurée :

— Vous voulez m'éprouver... Oui... je connais l'histoire de l'Anglais assassiné, au moment de partir... D'ailleurs je ne suis pas sûr qu'elle soit vraie. Et puis, ici, nous sommes en France, mon cher monsieur, en France!

Je dis lentement :

— L'Anglais n'est pas le seul... Laissez-moi vous raconter...

Il écouta, devenu très grave, et ses yeux se troublèrent tandis que j'évoquais mon petit camarade.

Il dit seulement après un silence :

— Ce livre devient presque un legs... je tâcherai d'en être digne...

Il se tut et reprit à voix basse :

— Le progrès de la science...; à quel prix faut-il le payer... presque toujours!

Il se leva, et il tournait dans la chambre à la recherche de son chapeau et de sa canne.

— Monsieur, j'ai votre parole, n'est-ce pas? Vous n'accueillerez aucune autre demande?

— Oh! monsieur...

Alors il saisit mes deux mains et me dit avec quelque solennité et une confiance qui me toucha :

— J'ai soixante-douze ans, monsieur... Voici près d'un demi-siècle que je consacre à la recherche désintéressée tout le temps que je puis dérober à l'enseignement... car il faut bien vivre, n'est-ce pas? J'ai connu de nombreux déboires... je me suis vu reléguer dans l'obscurité par des confrères plus adroits, et même par d'habiles ignorants... L'étude que vous m'offrez sera le couronnement magnifique de ma longue carrière... l'ouvrage définitif où j'attacherai mon nom... Les jours qui vont venir seront les plus beaux de ma vie...

Une buée a terni ses yeux. Sa voix fléchit. Brusquement il étendit les bras et m'étreignit. Puis il s'éloigna si vite qu'à peine si j'ai pu le suivre et lui ouvrir la porte...

Ce n'est plus l'Orient qui occupe ma rêverie. J'imagine un étroit cabinet de travail, dans un appartement incommode, encombré d'enfants. Et Dorillac, courbé sur ses papiers, soir après soir, indifférent aux années qui passent, indifférent à sa fortune médiocre. La recherche désintéressée... de quel accent il a prononcé cette parole! Sa femme doit vivre à ses côtés comme une étrangère... il ne l'a pas nommée tout à l'heure dans l'explosion de sa joie... Parmi tous les siens, la seule qui lui appartienne, c'est la petite-fille qui lui sert de secrétaire.

Deux coups secs me font tressaillir. Encore! Cette fois je n'ai pas entendu sonner. Je ne dormais pas pourtant. D'un bond je suis debout en face de la porte qui s'entrebâille, et je distingue un nouveau visiteur. Il devance la domestique, et, sans tenir compte du geste qui lui indiquait le salon, pénètre d'autorité dans mon cabinet.

Il s'incline. La pièce est mal éclairée et je ne distingue pas son visage. Je suis contrarié qu'il ait ainsi violé ma retraite. Je jette un coup d'œil irrité au pêle-mêle des coussins, aux livres ouverts et aux papiers épars.

Il décline un nom qui m'est inconnu. Machinalement je lui offre un siège qu'il ne prend pas.

— Monsieur, — dit-il, — vous devinez sans doute l'objet de ma visite...

Sa voix nette et limpide me fait penser à une boisson glacée.

— Monsieur?

— Vous avez en votre possession un livre... rapporté de Syrie...

L'accent acéré martèle chacun des mots qu'il laisse tomber de loin comme une volée de cailloux.

Je ne sais pourquoi je me tais.

Alors il reprend d'une voix douce, étrangement persuasive, qui semble appartenir à quelqu'un d'autre :

— Le livre du transfuge adumite...

Il devine un acquiescement dans mes yeux et continue :

— Vous l'avez en vos mains?

Nous nous regardons bien en face. Nous sommes debout sous la coupe d'albâtre qui verse une lumière atténuée. A présent je distingue ses traits, sa peau mate et sans un pli sous les cheveux noirs; ses yeux qui brillent, confèrent à son visage une sorte de luminosité, une expression de clairvoyance et de maîtrise. Je ne puis détacher de lui mon regard. J'essaie d'échapper à l'enveloppement de sa voix.

— Ce livre, monsieur, voulez-vous être assez aimable pour me le remettre?

Je me tais. Toute aisance m'abandonne. Je suis un enfant pris en faute...

Il poursuit :

— J'ai entrepris une étude des *Origines du Bouddhisme*. Ce livre m'est indispensable...

Ce mot indispensable est frappé dans toute ma chair. C'est comme un coupable que je réponds :

— Je regrette, monsieur... Mais je n'en dispose plus... Un autre vous a devancé...

Il s'est redressé. Il me paraît immense. Alors je reprends, et mes phrases ont des intonations d'excuses :

— Mais oui... tout à l'heure... un orientaliste, le docteur Dorillac, de Bordeaux. Cette étude sera la couronnement de sa longue carrière. Il a soixante-douze ans... Il était tellement heureux...

Il semble que je plaide une cause d'avance perdue. La sentence tombe des lèvres de mon visiteur, brève et définitive :

— C'est à moi que ce livre est nécessaire.

Je reprends un peu d'assurance :

— Je n'en suis pas juge, monsieur, mais je lui ai donné ma parole...

Alors, à mon grand étonnement, il continue comme si tout le reste de notre conversation était non avenu :

— Il me faut ce livre, monsieur. Veuillez me le communiquer. Ensuite vous le remettrez à monsieur Dorillac. Il ne s'agit que d'une courte vérification : quelques heures, au besoin, me suffiront.

Et, comme je me tais, il continue :

— Tout ce qui pourra vous être agréable, je le ferai... et même...

Je l'arrête du geste.

— Monsieur, je ne puis que vous réitérer mes regrets. D'ailleurs ce livre n'est pas ici...

Une méfiance involontaire coupe net mon explication.

Un silence. Il reprend :

— Monsieur, ne comprenez-vous pas que ce livre n'intéresse pas seulement la science...? Les Adumites ont conservé des traditions, qui, depuis des milliers d'années, sont demeurées secrètes...

Il est debout contre la porte, me dominant de toute sa taille. Et il me semble que chacune de ses phrases, prononcée à voix basse, fait tressaillir la chambre.

— Il s'agit de forces psychiques qu'une action imprudente peut déchaîner. Songez au danger qu'attireraient sur le monde les sottes indiscrétions de quelque savant ignorant à qui l'on permet de livrer à la publicité, à tort et à travers, les secrets millénaires...

A mon tour, je me suis redressé.

— Monsieur, vous employez, pour m'effrayer, des procédés indignes de nous deux... Je ne crois pas à la magie. Je sais seulement qu'à notre époque il faut de la lumière partout. Et je sais que j'ai pris un engagement. Je le tiendrai.

Un noir silence accueillit mes paroles. Elles semblaient tomber dans un puits sans fond. Le visage de mon interlocuteur n'avait pas bougé.

Il dit enfin :

— Vous assumez là une responsabilité terrible...

Et il ajouta en baissant la voix :

— Vous savez bien que c'est un livre qui fait mourir...

Pourquoi demeurai-je là, sans défense, muet et frissonnant? Quel pouvoir avait donc cet homme qui parlait si doucement et vous imposait son désir? J'eus cette lâcheté intime de maudire Dorillac. J'aurais pu, à si bon compte, me débarrasser du livre et de toute cette obsédante histoire!

Mon visiteur s'inclina. Et du ton d'un homme qui s'excuse, il reprit :

— Je ne sais si vous avez retenu mon nom, monsieur... Bruno Bastian.

Il me considérait avec un sourire aigu. Et j'ai eu la certitude que ce nom n'était pas son vrai nom...

— Au revoir, monsieur, — dit-il très bas, appuyant sur le mot : au revoir. — Vous réfléchirez, je n'en doute pas. Et vous reviendrez sur votre périlleuse décision. Voici mon adresse.

Sur le seuil il se retourna et je l'entendis murmurer :

— Pendant qu'il en est temps encore...

Je voulus sonner pour le faire reconduire. Déjà il était sorti. J'entendis la porte d'entrée qui se refermait.

Alors je pris la carte de visite qu'il avait laissée sur la table et je lus :

« Bruno Bastian, 114, rue Monsieur-le-Prince. Tél. Fleurus... »

Je rejetai le carton et je passai la main sur mes tempes baignées de sueur.

Un étrange malaise s'installait en moi.

III

Voici trois jours que j'ai rejoint ma mère dans notre vieille maison des Biarts, moitié ferme et moitié château, décrépite, et que maintient debout l'étreinte des lierres géants qui tendent le long des murailles un réseau de cordes vivantes. Trois jours que je me promène dans le jardin en terrasse où Pierre cultive des dahlias et des petits pois, et que je passe les heures chaudes allongé sur l'herbe de l'avenue, les yeux suivant le treillis des branches à travers lequel je sens mon enfance qui me regarde...

Et ce matin, je reçois le télégramme de Dorillac annonçant son arrivée avec sa petite-fille, ce soir même, par le tramway de sept heures à Brantôme. Ma mère a déjà fait préparer, au premier étage, deux chambres ouvrant sur les prés que découpent les méandres de la rivière bordée de peupliers.

Six heures. J'inspecte le fumoir transformé en cabinet de travail : la lourde table de chêne, le fauteuil de cuir, le solide placard fermant à clef où j'ai déposé sans l'ouvrir le paquet arrivé de Syrie. Les deux hautes fenêtres, — des fenêtres de rez-de-chaussée, — distribuent une lumière verte, filtrée par les tilleuls de l'avenue. Leur quadruple rangée enferme le regard sous leur berceau frais, le conduit le long d'une perspective interminablement déroulée et le laisse évader enfin dans la lointaine trouée d'azur où se noient les contours des collines.

— Allons! il sera bien ici pour écrire son chef-d'œuvre!

Et j'ai donné l'ordre à Pierre de préparer l'auto.

Selon sa coutume, ma mère, du perron, me regarde partir. Son sourire me suivra jusqu'au bout de l'avenue...

Je m'engage sur la route dont les courbes nonchalantes rejoignent Brantôme, sans se presser, entre les sèches forêts de jeunes chênes qui laissent tomber une ombre oblique et parcimonieuse sur les bruyères en fleur. Le soleil déclinant dore les tourbillons de poussière qu'un vent chaud promène

sans relâche. Le sombre clocher de Brantôme paraît dans son encoignure de vallée. Je n'ai jamais pu revoir ce clocher de Charlemagne sans un battement de cœur... comme si les noires ouvertures cintrées eussent jeté à ma rencontre, avec le son des cloches, l'ombre mélancolique de ma jeunesse.

Aujourd'hui, je le regarde à peine, distrait par une sourde inquiétude que je ne puis formuler...

La petite gare, au bord de la route, déserte encore, semble avoir été posée là par hasard, et puis oubliée. J'arrête le moteur. Et je me promène de long en large sous les hautes voûtes de rocher qui dispensent une humidité délicieuse en cette fin d'après-midi trop chaude.

Le halètement du tortillard. On l'entend de très loin, sitôt qu'il a dépassé le moulin de Gondo. Il avance de son allure paresseuse et il faut encore un bon moment avant que sa poussive locomotive ne débouche au détour de la route. Dorillac penche à la portière sa tête grise.

Il a sauté du marche-pied avec l'aisance d'un homme de vingt ans, et il se retourne vers une jeune femme longue et pâle qui sourit vaguement.

— Ma petite-fille, Marie-Blanche, — dit-il en s'élançant vers moi. — Ah! que je suis heureux de vous voir! Cher monsieur, cher ami! que je suis heureux d'être chez vous!

Il rit. Son visage animé s'épanouit encore à mes paroles de bienvenue. Je réussis enfin à m'emparer de la valise qu'il voulait absolument porter lui-même : une légère valise, contenant les nippes de deux personnes, dont une femme... Il est vrai que celle-ci... Je la regarde à la dérobée. Non, sa simplicité n'exclut pas l'élégance. Le sobre tailleur bleu marin moule sa silhouette; le chapeau de paille mordorée encadre bien les bandeaux noirs. Elle a des traits purs. Mais cette pâleur... Son grand-père la fait trop travailler! Quel âge? Vingt-trois ans? Vingt-cinq ans? Peut-être davantage... J'évalue machinalement, tout en l'installant dans l'auto. Pourquoi ne s'est-elle pas mariée, avec ces admirables yeux noirs? Une antigone, sans doute...

Nous roulons à toute allure. Dorillac, à côté de moi, manifeste une joie ingénue. Elle se tait.

— Quel admirable pays! Mon cher enfant... vous permettez

n'est-ce pas, que je vous appelle ainsi! C'est plus beau que la Touraine... Mais allez faire comprendre çà aux touristes routiniers! Oui... la première fois que je viens à Brantôme... c'est honteux, n'est-ce pas, pour un vieux Bordelais!

Nous montons. Nous descendons. Déjà la longue voûte des tilleuls apparaît, dorée de soleil couchant.

— Savez-vous, cher maître, qu'à peine étiez-vous sorti de chez moi l'autre jour, j'ai reçu la visite d'un de vos confrères, monsieur Bruno Bastian? Naturellement je lui ai dit...

Le vieillard tourna vers moi son visage devenu soudain méditatif.

— Je sais... je sais ce que vous lui avez répondu..., il est venu me voir.

— Comment donc! — m'écriai-je sans cacher ma stupéfaction. — J'avais été cependant tout à fait catégorique.

— Je sais... je sais... — redit Dorillac. — Oui. Il est venu à mon hôtel. Il m'a demandé avec insistance de lui céder mon droit de priorité. Il me laissait entendre qu'il saurait me dédommager de toutes les manières. Et, comme je refusais net, il m'a proposé une collaboration. J'ai refusé encore. Je n'ai besoin de personne que de ma petite-fille, — ajouta-t-il en se tournant vers elle avec cette brusque tendresse qui mettait une douceur de premier soleil sur le vieux visage parcheminé.

— Ce Bruno Bastian... un inconnu, — reprit-il. — Je ne sais rien de ses travaux... Pourtant il m'avait l'air singulièrement documenté sur le volume! Bizarre... Enfin, il n'a rien obtenu. Et il est parti avec un visage de glace.

— Vous ne lui avez pas donné votre adresse! — m'écriai-je.

— Je ne me souviens pas bien... — avoua Dorillac en hésitant. — J'espère... Je crois que non. Cependant il n'est pas impossible...

— Ah! si j'avais été là, grand-père! je vous aurais débarrassé de lui! — s'écria mademoiselle Marie-Blanche d'une voix brusquement passionnée qui me fit tressaillir. — Mais vous êtes si bon...

— Tu veux dire si étourdi! — répliqua-t-il.

— J'espère bien que nous n'allons pas le voir surgir ici, — murmurai-je avec un coup de volant qui fit dévier la voiture.

Et je scrutai l'ombre des taillis comme si je me fusse attendu à voir paraître l'énigmatique figure.

— Voici les Biarts, cher maître!

Je tournais dans l'avenue. La voûte des tilleuls, éclairée par dessous, apparut toute criblée de rayons rouges.

Dorillac ne contenait plus son enthousiasme :

— Ah! que c'est beau! une avenue..., la seule chose qu'on n'arrive pas à improviser aujourd'hui..., même avec des millions! Il faut un autre capital, plus essentiel! le temps!

Sur le perron ma mère nous accueille. Et Dorillac de se confondre en compliments d'une grâce désuète et touchante. Il refuse la collation préparée.

— Je vous remercie bien, madame, non, je ne prendrai rien avant le dîner, je n'ai besoin de rien, et toi non plus, n'est-ce pas ma petite fille! de rien, si ce n'est de voir le précieux livre... tout de suite, voulez-vous, mon cher hôte?

Sur le seuil du fumoir, je l'arrête en disant :

— Voici votre cabinet de travail. Vous êtes ici chez vous!

Ses yeux bleus se sont remplis de larmes. Il balbutie :

— C'est trop... c'est trop!

Et se tournant vers moi, il s'est mis à sourire :

— Il faut absolument que vous me laissiez vous embrasser!

Je l'ai conduit à son fauteuil. Et, solennellement, je vais au placard, je l'ouvre, et je rapporte le pli où j'avais écrit ma propre adresse d'une main si hâtive, en face de la ruelle blanche, où seule, remuait, par-dessus le mur, l'ombre d'une branche de figuier.

— Voici, maître. Et voici la clef du placard...

Ses vieux doigts ridés tremblent tandis qu'ils déchirent l'enveloppe. Sa petite-fille, penchée sur lui, le couve d'un regard avide.

Le volume apparaît avec sa reliure en peau de mouton jaspée, son aspect de livre ancien et tout neuf à la fois, jamais lu peut-être... Dorillac feuillette les pages couvertes de caractères arabes. Il y a un long silence. Nous attendons le verdict.

Enfin Dorillac releva la tête et se tourna vers nous.

— Cet ouvrage, intitulé la *Lumière des Lumières*, est totalement inconnu de l'Occident, — déclara-t-il avec une émo-

tion grandissante. — Ni les fonds arabes de la Bibliothèque nationale, ni le British Museum, ni la Bibliothèque royale de Berlin n'en possèdent un exemplaire. Il s'agit là d'une secte dont nous ne savons rien. On présumait qu'elle se rattache à la religion des Nosaïrieh, que nous connaissons grâce à un événement analogue : la conversion d'un Nosaïrieh qui a divulgué les secrets de ses frères... C'est dans son ouvrage, le *Kitab-el-Bakourah*, publié à Beyrouth, que Dussaud a puisé les éléments de la magistrale monographie qu'il a consacrée aux Nosaïrieh... Mais ici, tenez, dès les premières lignes, l'auteur anonyme de la *Lumière des Lumières*, affirme que les rites qu'il va décrire n'ont rien de commun avec ceux des Nosaïrieh... Il s'agit donc bien d'une religion inconnue... — poursuivit-il plus grave encore, en étendant ses mains sur le volume. — Et c'est à moi qu'il appartient de la révéler au monde savant... Comment pourrai-je assez vous remercier, mon enfant !

— Quel fut donc le sort du Nosaïrieh renégat? — demandai-je avec une brusquerie qui me surprit.

— Il a été assassiné, — répondit tranquillement Dorillac. — Du moins son livre ne s'est point perdu comme s'était perdu celui-ci..., celui-ci que vous avez retrouvé.

— Oh! moi... — commençai-je avec un geste d'excuse.

Dorillac s'était levé. Il marcha jusqu'au placard, enferma le volume, mit la clef dans sa poche et se retourna vers nous :

— Mon cher hôte, je vous appartiens... Mais demain, si vous permettez, de très bonne heure, je commencerai mon travail. Pas toi encore, Marie-Blanche, — ajouta-t-il, comme elle acquiesçait du geste; — je te donne quelques jours de vacance. Je vais d'abord étudier le volume, prendre mes notes. Ensuite nous ferons la rédaction ensemble.

J'intervins alors :

— Je profiterai donc de ces trop courtes vacances, mademoiselle. Je vous montrerai nos environs, si vous consentez à m'accompagner...

NOËLLE ROGER

(*La fin au prochain numéro.*)

DE L'AVARICE

Av, disent les philologues, est une racine indo-européenne qui signifie désirer garder, vouloir retenir. L'*av*oine, c'est la plante *av*ide qui amaigrit le sol et, jusqu'à l'infécondité, l'épuise.

Avarice, bruit de succion des labiales aspirées, dents serrées et qui viennent mordre la lèvre inférieure, comme un fermoir.

***

L'avarice, en diminuant les besoins, simplifie la vie. C'est donc un vice qui rapporte. Pourrait-on en dire autant des autres?

***

Il ne faut pas confondre les avares et les usuriers. Certes, les uns et les autres veulent gagner, et sans risques, mais un usurier peut n'être pas avare. *Avare comme un Juif*, dit le peuple. C'est faux; on sait que les Juifs sont plus généreux que les chrétiens; mais jadis ils vivaient d'usure : d'où la confusion. Plaute, Molière, Balzac l'ont commise.

***

L'avare accumule par mariage, héritages, spoliations, mais non par spéculation. Il est trop intelligent pour acheter des

valeurs de père de famille. Il s'agit pour lui d'accumuler de l'or sans en faire usage. L'économie, — si j'ose dire, — des dix dernières années a montré combien le calcul des avares était plus juste que la phrase de La Rochefoucauld : l'*illusion des avares est de prendre l'or et l'argent pour des biens au lieu que ce ne sont que des moyens pour en avoir.*

***

La Rochefoucauld traite l'avarice en grand seigneur, que le sujet n'intéresse pas. Il lance cette flèche sans rigidité : *l'avare dérobe tout à ses besoins pour enrichir son imagination.* Mon admiration pour La Bruyère m'empêche de citer ici ses pensées sur l'avarice, qui sont d'une frappe molle. Combien plus d'aplomb cette sentence de Sénèque : *l'avarice ne ravit aux autres que pour se refuser à elle-même.*

***

L'avare seul est anti-social, non le prodigue. Il empêche la richesse de circuler; c'est bien ainsi que le comprenaient les théologiens. Saint Thomas d'Aquin considère l'avarice comme une faute vénielle quand elle n'est que l'attachement exagéré à son propre bien, mais il la condamne comme péché mortel quand elle devient une détention de la richesse commune.

***

L'avare n'est pas sociable. C'est sans doute pourquoi les pièces sur l'avarice ne réussissent jamais, à la scène. Molière fit jouer *l'Avare* : Boileau était seul à applaudir, au parterre.

***

On dit qu'il y a des animaux avares, l'écureuil par exemple, et presque tous les insectes. Mais ceux-là mettent en réserve

par sagesse, par instinct. Leur avarice ne crée pas du désordre, mais de l'ordre.

***

L'avare, cela va sans dire, est, en politique, conservateur. Passivement. Le monde tourne sans qu'il y prenne garde. La politique le laisse indifférent. Un journal coûte quatre sous.

***

Saint-Evremon prétend qu'il n'y a pas d'illustres avares. On pourrait prouver le contraire. Il y en a plusieurs, dont Mazarin. Son avarice était célèbre. Un jour, il fit ramasser tous les pamphlets qui couraient sur son compte. Il se trouva bientôt à la tête d'une si belle bibliothèque qu'il la vendit dix mille écus.

***

D'ailleurs, presque tous les avares sont gens d'esprit (« Il faut alors que je sois bien bête », remarque à cette occasion Chateaubriand). En littérature, je connais des avares qui sont d'exquis écrivains. Mais ce sont plutôt des essayistes, des analystes, des moralistes. Je ne peux imaginer un grand poète et surtout un grand romancier avares, tant il faut de sympathie, de générosité, de continuel don de soi pour créer des personnages.

Montaigne ou Voltaire, avares, oui; Balzac, non.

***

Chaque vice est individuel. Il nous arrive de ne pas le reconnaître chez autrui. Mais l'avarice est si populaire qu'un enfant ne pourrait s'y tromper.

***

Boileau, dans une de ses *Satires*, n'a fait qu'effleurer un très beau sujet, qui mériterait d'être repris. C'est le mariage

d'un avare avec une avare. On imagine ce que peut donner ce double vice conjugal et ainsi conjugué, sans frein désormais? Cela change du poncif de répertoire, l'avare amoureux ruiné par une femme dépensière.

***

L'amour ne naît-il pas de la contemplation des perfections de l'aimée? L'argent peut concourir à cette perfection, n'être pas la moindre. Peut-être même qu'un gros sac excitera les sens d'un avare, comme d'autres s'éveilleront à la vue d'un beau sein?

***

Je compris que l'argent pouvait être un réel motif d'amour un jour que j'entendis un gentilhomme célèbre pour un immense mariage d'intérêt, dire ce mot, sans rire : « On aime toujours une femme pour quelque chose. Moi, j'ai aimé ma femme pour son argent, mais je l'ai aimée. »

***

Les avares vivent vieux et se portent très bien. Personne n'est jamais malade dans la maison de Grandet. Ils mènent une vie ralentie, ne commettent aucun excès et, malades, se refusent à voir le médecin. Dans ces conditions, ils peuvent durer cent ans. Et, s'ils se décident à mourir : *c'est toujours*, dit le peuple, *le trente et un décembre afin de n'avoir pas à donner d'étrennes.*

***

L'avare mort! voilà le vrai commencement d'une comédie. Et conforme au proverbe du centre de la France : *l'avare et le cochon ne sont bons qu'après leur mort.*

***

Un jour, j'ai rencontré le Diable : « Je n'ai que des ennuis avec les avares », me dit-il.

***

L'*avarice et la vieillesse*, remarque Guy Patin, *sont toujours en bonne intelligence*. Le besoin d'accumuler est un des signes avant-coureurs de la mort chez les individus comme dans les sociétés. On le constate à l'état aigu dans les périodes préparalytiques. Il y a aussi la manie de la collection; en neurologie, « le collectionnisme ». Depuis la collection d'épingles à cheveux jusqu'à la boîte en carton portant l'inscription : *Petits bouts de ficelle ne pouvant servir à rien.*

***

Que dire d'un avare jeune, d'un enfant avare? Spectacle ignoble. Un de nos camarades de lycée nous montra un jour tout l'argent de poche que son père lui donnait depuis dix ans et dont il n'avait jamais dépensé un sou. Nous le laissâmes pour mort.

***

L'avare souffre physiquement de voir dépenser, même lorsque son argent n'est pas en jeu. Enfant, je m'amusais à citer un trait de mœurs américaines, que j'avais lu dans Jules Huret, qui voulait qu'aux États-Unis on ne lavât pas le linge de corps, mais qu'on le jetât, une fois sali, rien que pour voir la douleur se peindre sur les traits de certains parents que je savais avares.

Je n'oublie pas non plus l'affreuse grimace que faisait N..., quand il voyait Marcel Proust distribuer des billets de banque par poignées au chasseur qui était allé jusqu'au trottoir, voir si le chauffeur Odilon était arrivé.

***

Un avare peut-il être aimé? Certes. Des hommes laids le sont. Pourquoi ne passerait-on pas outre à la laideur morale? Aimer quelqu'un qui a un grand vice isolant, comme l'avarice, ce doit être comme d'aimer quelqu'un qui fait un long voyage, voilà tout.

***

Un avare peut être amoureux. S'il est jeune et beau, les femmes ne lui coûteront rien. J'en connais un qui dit : « Prenons le tramway, chère amie, c'est tellement plus amusant ». Il ajoute : « ... et payez ma place, vous savez combien je suis avare ». Car l'avarice a une subtilité sans égale pour tirer parti de tout, et même faire de l'esprit à ses dépens.

***

Il n'y a pas que l'avare de la Comédie-Française, aux doigts relevés comme ceux des peseurs d'or de Quentin Metzys, *au nez*, dit Balzac, *contracté comme une bouche*, aux lèvres en forme de tire-lire. Il y a aussi l'avare tout rond, l'avare égoïste qui n'a nullement choisi d'*aller à sa perte par les moyens les plus pénibles*, comme écrit La Bruyère.

***

Avares de paroles. Ce sont les seuls qu'il faille rechercher. Si possible, parmi eux, choisir ses amis et sa femme.

***

Une des choses qui me choquaient, enfant, quand on me menait le jeudi après-midi aux Français, c'était d'entendre Harpagon dire que la fameuse phrase : *Il faut manger pour vivre, etc...*, il la voulait inscrite en *lettres d'or* sur la cheminée de sa salle à manger. J'ai appris depuis que cela avait frappé aussi un traducteur anglais de Molière. Le texte, qu'il prit sur lui de rectifier, se lit désormais comme suit : « *en lettres d'or*, — que dis-je ! s'écrie Harpagon ; ... *en lettres d'encre*, etc... »

***

Les enfants prodigues. Y en a-t-il d'autres? L'avarice c'est de l'artério-sclérose.

***

Il y a un moment dans la vie des hommes où l'avarice perd du terrain : c'est celui de leur testament. C'est l'heure de la vanité, de la haine, et — qui sait? — de la reconnaissance.

***

Tant de choses furent à la mode; la mort elle-même. L'avarice jamais. Ce qui prouverait peut-être qu'elle ne cesse d'être.

***

On dit souvent d'un homme : « il est riche et avare », comme si, étant avare, l'on pouvait être riche.

***

Ce sont plutôt les hommes qui sont avares. Les femmes sont trop près de la nature.

***

Quand un homme cherche à nuire à un autre dans l'esprit d'une femme, il ne devrait pas dire, comme il fait toujours : « X est homosexuel » ou : « X a une maladie contagieuse », ce qui a cessé de faire de l'effet. Qu'il annonce simplement : « X est avare ».

Car les femmes n'aiment pas l'avarice, non seulement par goût de la dépense, mais par tout ce que ce vice représente de calcul, de refus physique de soi-même, d'absence de courage et de vitalité.

***

« Tous ceux qui ont des porte-monnaie sont avares » me disait une femme. Elle quitta un de mes amis (dont d'ailleurs

elle n'attendait pas d'argent) parce que celui-ci mettait ses « sous » dans un porte-monnaie attaché à une chaîne.

***

Trop de gens ignorent que l'argent est un aliment et que la seule façon de s'en assimilier la force, c'est de le manger.

***

Ce qui a fait plus que toutes les morales contre l'avarice, c'est la disparition récente des espèces d'or et d'argent.

La Banque de France a distribué, dans ces derniers temps, des millions de prospectus contre l'avarice : ses billets de banque.

***

Ici se place la plus belle sentence que je connaisse sur l'avarice; elle est de Voltaire : *Les hommes ne haïssent l'avare que parce qu'il n'y a rien à gagner avec lui.*

J'avais depuis longtemps l'intention d'écrire un *Florilège de l'Avarice française,* contenant les plus beaux mots, traits, curiosités ou anecdotes relatifs à cette vertu nationale. Je n'ai jamais eu le loisir de réaliser ce projet. Mais je suis heureux de pouvoir donner ici à notre mignon péché national un avertissement.

***

Les vices sont internationaux. L'avarice est un produit de notre sol.

***

L'avarice est une maladie de vieux. Cela explique qu'elle soit de chez nous.

En doutez-vous? Regardez les dégagements de nos théâtres et autres lieux publics, d'où il semble qu'on ne vous laisse sortir qu'à regret; nos ports, notre central téléphonique, trop petits et qu'il faudrait reconstruire tous les dix ans, nos rues trop étroites, nos pardessus trop courts, nos chapeaux qui n'entrent pas sur la tête, les bateaux français où l'on ne change jamais les draps des couchettes, les maisons où il n'y a jamais une côtelette de trop pour un invité qui arrive à l'improviste, les boîtes aux lettres où aucune lettre ne peut entrer, l'échec de notre commerce d'exportation faute de crédits consentis à long terme, l'impossibilité de déchiffrer une affiche, le nom d'une rue ou d'une route sans l'aide d'un verre grossissant. Prenez nos industries les plus modernes, l'automobile, par exemple : les recherches de nos ingénieurs ont-elles été dirgées vers plus de vitesse et de confort? Nullement, mais vers l'économie. Les carburateurs français sont les plus ingénieux du monde et arrivent à une consommation d'essence à peu près nulle, sans parler de mille procédés pour user, au delà de toute limite, les vieux pneus, les accumulateurs impuissants, les ressorts avachis, etc...

***

La politique financière française d'avant-guerre porte tous les stigmates de l'avarice. Passion des bénéfices assurés, préférence pour les fonds d'État, russes ou mexicains. Placements prudents, sans optimisme, sans confiance dans les forces jeunes du pays. Puis, pour n'avoir pas voulu faire de petites dépenses, l'obligation d'en faire malgré soi, tout à coup, une énorme. C'est ce que La Fontaine entend quand il dit :

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.

Ce fut la guerre.

***

Un avare acheta un gros chien de garde. Les voleurs sont venus. Le chien n'a pas défendu son maître et s'est enfui avec sa côtelette : c'est l'histoire de l'alliance franco-russe.

***

Quelqu'un essayait de discréditer P.., ancien ministre des Affaires étrangères, en racontant qu'il avait obligé un de nos lointains ambassadeurs à payer sur un maigre traitement les frais d'un télégramme que lui, P..., jugeait inutile et coûteux, bien qu'il annonçât de graves événements.

— Si ce trait était connu en France, — répliqua B.., — non seulement tout le monde donnerait raison à P..., mais il serait nommé, sur-le-champ, président de la République.

***

Les seuls souverains qu'aima la France, de Louis XI à Louis-Philippe, furent des souverains avares. Au milieu de quel soulagement disparut Louis XIV ruiné! Joffre était avare du sang de ses soldats. De l'ennemi il ne disait pas : *je le bouffe*, mais : *je le grignote*. Aujourd'hui, ma femme de ménage dit avec vénération : *Pauvre comme Joffre*.

V. Hugo, dans *Choses vues*, cite le dernier mot de Louis-Philippe quittant Paris, chassé par la révolution de 1848 : « Mes clefs! mes clefs! » C'est du Molière.

***

Qui n'a constaté ce respect dont l'avare est entouré, son autorité suprême dans nos villages? L'avarice naît du goût de l'épargne, d'une vie ralentie et sans risques, de l'oisiveté et du moindre effort, caractéristiques de chez nous. Il n'y a qu'une honte en France, c'est la ruine.

***

Les statistiques prouvent que, sur une vingtaine d'avares, il y a treize petits bourgeois ou paysans. Pas d'ouvriers. Tout le côté négatif et chipoteur du Français vient de là.

***

L'avarice est un vice logique. C'est le fils naturel de la claire raison française. On commence par la mesure, —alors qu'il faudrait finir par là — et l'avarice suit.

***

Ouvrez un journal anglo-saxon : jamais vous n'y trouverez une histoire d'avare. Tandis que notre presse de province (où vous ne trouverez jamais un télégramme d'agence d'un intérêt mondial) est pleine d'anecdotes sur des miséreux morts d'inanition sur des paillasses contenant un million.

***

L'avarice et l'envie, les deux péchés « mortels », des péchés de pays pauvres; péchés latins. La France sera sauvée si elle continue à renoncer au premier; elle ne redeviendra grande que si elle se défait du second.

***

Dans certains ordres religieux étrangers, l'administration financière des collèges est confiée au « frère dépensier ». Celui-là même qu'on nomme chez nous « l'économe ».

***

Demain, cependant, tout l'or d'Europe aura fui. Il n'y aura plus aucun agrément à être avare. Voit-on Harpagon prendre de la peine pour accumuler des billets qui vont tomber à rien? Le temps joue contre lui; Grandet ne pourrait plus dire en 1925 comme en 1833 : *le temps est un bon ami.* L'avarice va disparaître. Ce sera bientôt un péché du moyen âge.

***

En notre âge de revision des valeurs, l'avarice devrait céder le pas à un péché capital plus moderne; le snobisme par exemple.

***

On se plaint que tant d'inventions, nées en France, n'aient trouvé à vivre qu'à l'étranger, d'où elles nous sont revenues. C'est que toute invention représente d'abord une dépense.

***

L'impôt sur le revenu perçu d'après les signes extérieurs de la richesse est, en France, une iniquité. Cet impôt, d'origine anglaise, ne peut valoir que dans des pays anglo-saxons où chacun dépense son revenu et bien au delà. Chez nous, l'union n'est déjà que trop étroite, de l'avarice et de l'État.

***

Il faut avouer qu'on ne trouve en France que trop d'encouragements à l'avarice. L'envie est un vice latin, fille des démocraties. Quelle fureur envers tous ceux qu'on voit dépenser. Ni à Moscou, quand passent les *Packard* des Commissaires, ni à Londres, quand défilent devant les palais de Piccadilly les sans-travail affamés, il n'y a dans les regards cette haine qu'on voit chez nous dans les yeux des gens qui regardent faire de la dépense.

***

Il paraît qu'il y a encore beaucoup d'or en France. Un député de Seine-et-Oise me dit qu'à une lieue de Paris il y a des maraîchers qui cachent dans leur cabane des centaines de mille francs. Ils ont, paraît-il, coutume de mettre leur or en bouteilles.

***

S'il fallait citer des histoires d'avares, où s'arrêterait-on? Depuis celle de M. de P... qui, ayant perdu son chien de garde, et trop avare pour le remplacer, faisait lui-même, la nuit, sa ronde autour du château, en aboyant!

Et le mot de madame de V... (quatre millions de rente) s'écriant, le jour de l'armistice : « Quel malheur! on ne va plus pouvoir payer quart-de-place comme infirmière! »

***

J'ai aussi un petit musée de l'avarice. Ma plus belle pièce est une correspondance — une carte-lettre bien entendu — de la sœur d'A. L..., un de mes amis. Les trois premières lignes, datées d'un lundi, donnent des nouvelles rassurantes d'un frère malade. Puis, ces lignes sont à peine barrées et, la lettre continue, datée du mercredi suivant, annonçant que le frère est mort.

***

J'ai connu une vieille dame du « gratin » normand qui ne s'habillait qu'avec des échantillons.

***

Hier, 20 février 1926, les journaux annoncent que des héritiers ayant trouvé vide l'armoire du défunt ont fait rouvrir sa tombe. Le cadavre avait six mille francs dans sa poche.

***

Je ne peux résister à citer ce trait de chez nous : Un de mes amis, désireux d'acquérir une propriété d'environ un million, dans le centre de la France, écrivit à un notaire de province. Il n'obtint aucune réponse et s'en étonna. Il apprit indirectement que « l'étude de Maître X... ne tenait pas compte des

lettres qui ne contenaient pas un timbre de trente centimes pour la réponse ».

***

« Vivre au-dessus de ses moyens » quelle honte en France! Ce fut pourtant une des grandeurs de l'Allemagne. Et, c'est en somme, une très belle devise nietzschéenne.

***

Il n'y a qu'un mot qui soit commun à toutes les belles époques, aux grands esprits, à toutes les religions et en fin de compte à la nature. Ce mot, c'est : donner.

PAUL MORAND

UNE

RÉVOLUTION SOCIALE EN ÉGYPTE

VERS L'AN 2000

I. — LE ROI-DIEU, AUTOCRATE

Sous l'Ancien Empire égyptien, à la belle époque des rois memphites, qui ont construit les grandes Pyramides et les temples du Soleil (IVe et Ve dynasties, vers 2840-2540), le régime politique et social, c'est la monarchie autocrate, de droit divin.

A ces termes, devenus pour nous des abstractions, les Égyptiens donnaient des fondements matériels. Avant les chefs humains, des dieux avaient régné sur terre. Sur les monuments de l'époque préthinite, les premiers groupements d'hommes sont conduits par des fétiches, des totems : faucon, vautour, serpent, scorpion, poisson, chien, etc. Ce ne sont pas des entités, mais des « images vivantes » qui, sous l'apparence animale, guerroient, mêlées aux hommes : oiseau, poisson, scorpion sont munis de mains, brandissent massue et lance, démolissent à coups de pic des forteresses, capturent des prisonniers. Au cours du IVe millénaire avant J.-C., ces êtres sacrés sont devenus des dieux dynastiques. Vers 3315, Ménès, à Thinis, centralise les royautés éparses et fonde la Ire dynastie officielle et historique. Dans son protocole royal, il absorbe les noms du Faucon-Horus, du Vautour, du Serpent, etc. Or, le *nom*, c'est le substitut mental d'un être. Prendre le *nom* d'Horus, c'est devenir Faucon-Horus parmi les hommes, incarner l'esprit, la substance, les forces magiques qui constituaient le pou-

voir des totems et des dieux. Les textes des Pyramides nous ont laissé un tableau saisissant de ce que signifiait une conquête à l'époque préhistorique. Voici comment un roi divinisé, arrivant au ciel, prend possession du pouvoir (le tableau est applicable au roi terrestre, car en Égypte comme ailleurs, les dieux sont figurés à l'image idéalisée des hommes) :

Le ciel s'obscurcit, les étoiles pleuvent, les habitants des cieux s'agitent, les os de ceux qui sont à l'horizon tremblent..., parce qu'ils ont vu le roi N... se lever comme une âme, en dieu qui vit de ses pères, qui se nourrit de ses mères... Le roi N... a ses dieux sur lui, ses uræus à son front;... ses sceptres le défendent. Le roi N..., c'est le taureau du ciel, au cœur agressif, qui vit de l'existence de chaque dieu, qui mange leurs entrailles..., ce roi mange les hommes et vit des dieux..., ce roi mange leurs magies et avale leurs esprits. Les grands (parmi les dieux) sont pour son repas du matin; les moyens, pour son repas du soir; leurs petits, pour son repas de la nuit; leurs vieux et leurs vieilles sont pour ses fourneaux; les grands du ciel activent pour lui les feux pour leurs marmites, remplies des cuisses de leurs anciens... N... renouvelle son lever dans le ciel; il possède la couronne du Seigneur de l'horizon oriental. Comme il a dénombré les os et les vertèbres, comme il a enlevé les cœurs des dieux, comme il a mangé la couronne rouge et avalé la couronne verte, le roi se nourrit des poumons, se réjouit, en vivant des cœurs et de leurs magies... Il reverdit, car leurs magies sont dans son ventre. On ne peut enlever à N... sa dignité (royale), puisqu'il a avalé le savoir de tout dieu. La durée de vie du roi N..., c'est l'éternité; sa limite, la pérennité, en cette dignité où, ce qu'il aime, il le fait; ce qu'il déteste, il ne le fait pas, lui qui n'a comme limite que l'horizon, à toujours, à jamais.

Évidemment, Ménès n'aura pas dévoré tout crus ses adversaires politiques, les chefs des nomes, ou les rois locaux; mais souvenons-nous des palettes thinites où le roi-taureau piétine, où le roi-lion dévore morts et vifs. Cette barbarie n'existait plus, mais l'on croyait encore à la magie, et l'on employait ces rappels d'une anthropophagie, sortie des mœurs, pour incanter l'adversaire. La brutale orgie de possession physique, la manducation rituelle, ne sont plus qu'un cauchemar, évocateur d'un passé très lointain. Les théoriciens qui ont combiné le protocole pharaonique lesont transmuées en « assimilation » du Faucon, d'Horus, etc., par le premier roi autocrate de l'Égypte unifiée, qui a pris sur terre la place des totems et des dieux.

Franchissons quelques siècles. Depuis 2900 environ, les

Pharaons ont quitté Thinis pour Memphis; ils tombent sous l'influence des prêtres du soleil Râ d'Héliopolis. Pour ceux-ci, c'est le soleil, créateur de l'Univers, qui a le premier gouverné les hommes; les rois humains sont ses fils, ses héritiers. Dès lors, sans répudier Horus-faucon, le roi prend, toutefois, l'épithète de « fils du Soleil »; il inscrit son nom dans un « cartouche » dont la courbe elliptique évoque « tout ce qu'entoure la course du disque solaire », royaume promis au Pharaon. Le roi memphite est maintenant « l'image vivante » sur terre du soleil; on l'appelle « Râ incarné ».

Les fils de Râ continuent d'exercer tout seuls les prérogatives essentielles du pouvoir : célébrer le culte des dieux, commander, juger.

Le roi est le prêtre par excellence. Lui seul, comme fils des dieux, a qualité pour entrer en communication avec les êtres sacrés; seul il connaît les « secrets » du culte, qui entretiennent la vie des dieux sur terre pour la défense de l'Égypte, et les « magies de la Cour » qui lui donnent un pouvoir surnaturel sur tout dieu, et sur tout être. De cette autorité sacrée dérive, pour le roi, la connaissance des autres « secrets », qu'il applique au gouvernement des hommes. *Commander*, c'est « émettre des paroles », dont on fait les ordres royaux. De même que le démiurge Râ a créé le monde et tous les êtres par son Verbe, de même le roi profère des paroles qui créent les événements : son commandement engendre des faits, par l'exécution immédiate, par l'obéissance aveugle de ses sujets. On rend hommage au Pharaon en proclamant que « tout ce qu'il dit se réalise sur-le-champ ». *Juger*, c'est « départager les paroles » ou « trancher » les difficultés par un mot décisif. Ces sentences, ces ordres du roi constituent la Justice, le vrai, *maât*, c'est-à-dire le Droit public. Il n'y a pas encore de codes de lois criminelles ou judiciaires; c'est la parole du roi qui improvise le droit au fur et à mesure des circonstances. On lit dans les décrets de l'Ancien Empire, que le Droit, c'est « ce que le roi aime »; le contraire du droit est « ce que le roi déteste »; et ce qu'il déteste par-dessus tout, c'est « qu'on transgresse sa parole ».

A ses sujets, le roi « parle » lui-même, leur adresse ses paroles augustes et révélatrices; il emploie aussi des porte-

paroles, des hérauts, qui jouent le double rôle de parler au nom du roi et de répondre au nom du peuple. De là, ces titres expressifs que portent les plus anciens fonctionnaires de la cour : la « bouche »; la « langue »; « celui qui répète la parole du roi », le héraut; « les yeux et les oreilles du roi »; la « bouche du roi », etc.

Ces auxiliaires, le roi les choisit dans sa famille, qui, sans être divine, reflète quelque peu la condition surhumaine de son chef. Sous les IVe et Ve dynasties (2840 à 2540), les prêtres délégués par le souverain, les premiers ministres, les hommes de confiance, « chefs des secrets du roi », sont les fils, petits-fils, frères, cousins du Pharaon. Être chargé d'un office royal, c'est participer aux choses divines; la famille royale a donc seule qualité pour gouverner l'Égypte.

Roi et dieu pendant sa vie, Pharaon, après la mort, va revivre auprès de ses pères les dieux. De même qu'il est le surhomme parmi les vivants, de même, parmi les défunts, le roi est le seul qui ressuscite. En Égypte, à cette époque, il n'y a qu'un mort qui compte, c'est Pharaon. Ce cadavre royal, il faut le défendre de la corruption, le faire renaître, pour qu'il reste le défenseur et l'avocat de son peuple auprès des dieux. En ce sens, le sort du roi se confond, dans cette lutte contre la mort, avec la destinée de toute la race.

Le premier moyen de salut inventé par les sages de l'Égypte, a été d'assimiler le roi mort au dieu du Nil et de la végétation, Osiris, qui, chaque année, meurt dans la nature, mais pour renaître infailliblement, avec la crue ou la moisson nouvelles. On appliqua donc à Pharaon « le remède qui donne l'immortalité » (Diodore), c'est-à-dire les rites que la déesse Isis, grande magicienne, inventa pour ranimer le corps d'Osiris. Autour du cadavre royal — identifié à Osiris — on joue un « mystère », dont les rôles sont tenus par la famille royale qui devient, en cet instant, la famille osirienne. La reine prend le personnage d'Isis, le fils aîné celui d'Horus, les frères, petits-fils, parents, ceux des enfants d'Horus, d'Anubis, de Thot. Les rites consistent à transformer le cadavre en « corps éternel », grâce à la dessiccation, l'asepsie, l'emmaillotage qui constituent la momification. On fabrique une statue, « image vivante », et plus ressemblante, du corps

d'autrefois. On rend la vue, l'ouïe, le souffle, la parole, et tous les mouvements, à ce corps éternel et à la statue, par les procédés magiques de l'« ouverture de la bouche et des yeux ». Pour abriter de toute corruption, comme de toute offense, le corps et les statues des Pharaons, les hommes élèvent des forteresses indestructibles, ces prodigieuses Pyramides de Gizeh. De l'autre monde, où il vivra sous terre, auprès d'Osiris, le roi continue sa sollicitude à ses sujets « pour que sa maison reste prospère et pour défendre ses enfants de l'affliction ». Les grandes Pyramides, monuments les plus colossaux que l'homme ait jamais construits, sont, de la part du roi comme du peuple, des œuvres de foi.

Sous l'influence prépondérante du clergé d'Héliopolis, une doctrine « solaire » va dépasser la doctrine osirienne. Le dieu du Nil et de la végétation entre dans la zone d'influence du Soleil. Il est appelé par Râ, à partager, au ciel, le gouvernement de l'univers. Avec Osiris, le roi défunt monte au ciel : grande révolution intellectuelle, que décrivent les textes gravés dans les petites pyramides des rois de la VIe dynastie, à Saqqarah (depuis 2550).

Dans les rayons du soleil qui tombent jusqu'à terre, le roi trouve opportunément un plan incliné pour monter au ciel. « O Râ, le roi N. a foulé (du pied) ces tiens rayons, comme escalier pour ses pieds », et ce sont les âmes d'Héliopolis qui ont charpenté l'escalier radieux. Les rayons étendent comme des bras et le roi Ounas y monte « comme une flamme dans l'air ». Moins glorieuse, mais peut-être plus pratique, est l'échelle de bois, jointoyée de cuir, que les dieux fabriquent de leurs propres mains et dressent à l'horizon pour permettre au roi de « s'éloigner de l'abomination humaine ». Grâce à de nombreuses formules, le roi parvient à dresser l'échelle. Tout l'univers est attentif au spectacle et encourage le roi : « Hommes et dieux disent : « Vos mains sous le roi N.! Élevez-» le, portez-le au ciel. Au ciel! Au ciel! Vers la grande place, » parmi les dieux! » De loin, les hommes implorent Râ pour qu'il aide leur roi : « Voici le fils de Râ; il vient, l'aimé de Râ, il vient... Oh! Râ, disent les hommes, toi qui te lèves à l'orient du ciel, donne ta main à ce roi N. Fais-le monter avec toi, vers le côté oriental du ciel. »

Hommes et dieux ont suivi, tout émus, les péripéties de cette ascension qui symbolise un fait d'une portée immense : l'accès de l'homme au ciel :

Que c'est beau à voir, disent les dieux, que c'est satisfaisant à contempler, ce dieu qui monte au ciel, cet Ounas qui monte au ciel, ses âmes avec lui, son livre de formules à la ceinture, ses magies attachées à ses pieds. Sont venus à lui les dieux du ciel et les dieux de la terre. Ils ont fait qu'Ounas est porté sur leurs bras. Ainsi donc, tu montes au ciel, Ounas!

Entendons, à travers le texte, la clameur d'allégresse de tout un peuple soutenant l'effort de son roi. Combien de millénaires a-t-il fallu pour qu'à la stupeur humaine devant la mort succède ce prodigieux espoir de monter au ciel?

Ici se pose une question d'une haute portée morale. Le roi n'est-il admis au ciel que par la puissance, en quelque sorte mécanique, des formules; ou doit-il *mériter* son ascension auprès de Râ? Son salut par le mérite n'est pas douteux : dès le début de la VIe dynastie, l'arrivée du roi au ciel était subordonnée à un jugement de ses actions devant le tribunal de Râ.

Le Soleil, chez tous les peuples orientaux, est le dieu juste par excellence, qui distribue équitablement sa lumière à tous, qui met en fuite les monstres, et réprouve l'injustice et le mal. Or, les textes des Pyramides constatent : « On n'a rien trouvé de mal dans ce qu'a fait le roi N. Large est le sens de cette parole au regard de ta face, ô Râ! » Et voici le roi Ounas devant le tribunal de Râ :

Ounas veut être justifié par ses (propres) actions.
Attendu que Tefen et Tefenet ont jugé Ounas;
Attendu que les Deux-Justices l'ont entendu;
Attendu que Shou a été le témoin;
Attendu que les Deux-Justices ont rendu le verdict :
Il a pris possession des trônes de Geb, et il s'est élevé lui-même jusqu'où il voulait. Rassemblant ses chairs qui étaient dans le tombeau, il s'unit à ceux qui sont dans le Noun[1], il fait aboutir les paroles d'Héliopolis.
Ainsi Ounas sort en ce jour, sous forme juste d'Esprit vivant.
Voici qu'Ounas sort en ce jour; ce qu'il amène, c'est la Justice (Maât) certes, avec lui. Ounas n'est pas donné à vos flammes, ô dieux!

1. Les dieux qui existaient dans le chaos primordial.

Dès le IIIe millénaire avant Jésus-Christ, les Égyptiens faisaient de la Justice divine la farouche gardienne de l'immortalité.

Du roi faucon-Horus, au roi identifié à Râ, sur terre et au ciel, le chemin parcouru est immense. Avec Râ, la Justice triomphe, pour assurer l'ordre dans l'univers. Les valeurs morales commencent à s'élever, dans la pensée des hommes, à la même considération que la force physique et la richesse matérielle. Le roi est responsable devant Râ de sa conduite sur terre; encore quelques siècles, et la question de la responsabilité du Pharaon vis-à-vis de son peuple va se poser. Après la monarchie autocrate s'ouvrira l'ère des revendications sociales.

II. — LE ROI AUTOCRATE EN LUTTE AVEC LES PRÊTRES ET LES NOBLES

Au début de la VIe dynastie, le roi seul est tenu de justifier ses actions devant les dieux; c'est que seul, parmi les hommes, il monte au ciel après la mort. Mais, reportons-nous cinq cents ans plus tard, vers l'an 2000, au début de la XIIe dynastie, et visitons une des grandes nécropoles du Moyen Empire, par exemple celle d'Abydos. Là, dans le voisinage d'un tombeau d'Osiris, et non plus autour d'une pyramide royale, auprès du dieu des morts et non plus autour du Pharaon, se pressent tombeaux et stèles funéraires; pêle-mêle nous y lisons les noms de rois, de fils et filles de rois, de vizirs, de fonctionnaires, de bourgeois et aussi d'artisans, de paysans, ou de simples particuliers sans charges administratives; tous réclament, en leur nom et en celui de leurs parents, de leurs amis et de leurs serviteurs, « l'offrande royale », l'accès au ciel; ils proclament qu'ils sont, dans l'autre monde, des dieux, des *Osiris justifiés*; ils gravent sur eurs stèles des formules qui les identifient à Râ, roi du ciel; d'autre part, chacun d'eux prétend être, dans l'autre monde, un « seigneur privilégié ». Tous les Égyptiens, sans distinction de classe, ont donc obtenu, vers l'an 2000, le privilège de la « mort royale ». Songeons aux répercussions de ce fait dans la vie sociale. Cette évolution a mis plusieurs siècles à se

réaliser, quoique, à certains moments, rapide et violente, elle ait pris le caractère d'une révolution.

En Égypte, comme ce sera le cas en Grèce et à Rome, le passage se fait de la monarchie absolue à l'oligarchie. Cela commence dès la VIe dynastie (2540 à 2390 environ). Son avant-dernier roi, Pépi II, a vécu cent ans, et aurait régné depuis l'âge de six ans. Ce serait le plus long règne connu dans l'histoire universelle (environ de 2485 à 2390) : un tel règne, soit pendant les années d'enfance, soit pendant la sénilité, offre aux ambitieux des occasions d'empiéter sur les prérogatives royales. C'est, en effet, sous Pépi II que nous voyons commencer la décadence de l'autorité royale et les progrès d'une oligarchie de prêtres et de nobles.

L'ascendant du clergé héliopolitain amène la multiplication des temples, en l'honneur de Râ, puis d'Osiris et d'autres dieux : à tous le roi donne des terres et appauvrit d'autant son domaine. Vers 2660 apparaît, pour la première fois, une *charte d'immunité* qui exempte les prêtres, et leurs tenanciers, d'impôts, de corvées, et soustrait leurs terres au contrôle des fonctionnaires royaux. En face de Pharaon va se multiplier une oligarchie héréditaire, initiée, par profession, aux rites religieux, gérante, puis propriétaire, de fait, des « champs du dieu », prétendant exercer à la Cour plus d'influence que la Cour n'en peut avoir sur le Clergé. Les grands fonctionnaires civils se détachent aussi de la Cour. La conception politique de la *gens* royale fournissant les cadres d'une administration d'État était adaptée à la petite Égypte des premiers Pharaons; elle devenait étriquée, mesquine, pour l'Égypte memphite. Nous voyons, dans chaque Nome (province), apparaître des familles puissantes de Nomarques héréditaires, issus des petits-fils de rois. Eux aussi obtiennent du Pharaon des chartes d'immunité; ils fondent des villes neuves, où ceux qui répondent à leur appel obtiennent un statut privilégié. Cette oligarchie laïque ajoute son effort à celui de l'oligarchie ecclésiastique pour saper l'autorité du roi.

Fait très important : le roi n'a pu s'opposer à ce que ces provinciaux aient des nécropoles chez eux; avec les tombeaux, il a bien fallu accorder les rites osiriens qui font revivre après la mort. Les nobles des provinces et de la Cour se promettent

aussi « de traverser en barque le ciel et de monter auprès du dieu Râ[1] ».

Ainsi, l'exercice des fonctions religieuses ou civiles entraîne l'accès aux rites religieux et à l'immortalité auprès d'Osiris et de Râ : conséquence de la pénétration intime du « sacré » et de « l'autorité civile » dans le régime pharaonique.

A la fin de la VIe dynastie, la monarchie autocrate aboutit à un régime qui a des analogies avec la féodalité qu'a connue l'Europe au Moyen âge. Quant à la plèbe des laboureurs et des artisans, avait-elle part aux privilèges civils et religieux? Nous avons des raisons de croire, qu'en dehors des domaines immunitaires, paysans et ouvriers n'avaient encore aucun statut pendant leur vie terrestre, pas plus qu'aucun espoir de monter au ciel, après la mort.

Cependant la culture intensive des champs exigeait une nombreuse population paysanne. D'autre part, la construction des pyramides royales, des temples solaires et royaux, des tombeaux concédés aux privilégiés, la décoration sculpturale des édifices, la fabrication des luxueux mobiliers pour les palais des vivants et des morts, des étoffes, des bijoux, etc., tous ces besoins d'une civilisation déjà fort raffinée, avaient augmenté la classe des artistes, des ouvriers, des paysans, dans des proportions considérables.

Jusqu'à la fin des dynasties memphites, il ne semble pas que ces prolétaires aient profité de la lente évolution dont bénéficiait l'oligarchie des prêtres et des nomarques : ils ne nous apparaissent, que sur les bas-reliefs des mastabas et des hypogées, disciplinés, habiles, race soumise et gaie, contente de peu, chantant à la besogne, travaillant avec goût et avec patience, polissant et repolissant l'ouvrage destiné au Pharaon, aux prêtres, aux princes, en échange d'une maigre nourriture. De leurs aspirations, de leurs jugements au spectacle de l'émancipation des prêtres et des nobles, aucun texte ne nous dit rien encore; mais cette apparence de calme est trompeuse. Les temps sont proches où la plèbe nous apparaîtra travaillée par les mêmes ambitions que les fonctionnaires,

1. On trouvera développements et références utiles dans notre ouvrage : *Le Nil et la civilisation égyptienne* actuellement sous presse.

et où elle trouvera l'occasion d'obtenir, à son tour, une part de droits religieux et de droits civiques.

III. — L'EFFORT DE LA PLÈBE ET LA RÉVOLUTION SOCIALE

Entre la fin de la VIe dynastie (vers 2360) et le début de la XIIe (vers 2000), les conditions favorables à une révolution politique et sociale, intéressant le peuple lui-même, se présentent à plusieurs reprises.

Le pouvoir royal, déjà très affaibli à la fin du long règne de Pépi II, sombre dans l'anarchie. La VIIe dynastie, qui comprend, d'après Manéthon, soixante-dix rois en soixante-dix jours! n'a pas existé réellement. De la VIIIe dynastie, les monuments nous font connaître un seul des dix-sept rois nommés sur la table d'Abydos; mais d'autres Pharaons, en dehors des listes officielles, nous apparaissent : ce sont des usurpateurs. Pareil chaos signifie la décadence irrémédiable de l'autocratie memphite.

C'est à ce moment que le Papyrus de Turin établit un *Total des Dynasties*, de Ménès à la fin de la VIIIe dynastie, considérant que l'Ancien Empire est fini, qu'une ère nouvelle commence (vers 2360).

Les IXe et Xe dynasties forment une période de transition entre l'Ancien Empire memphite et le Moyen Empire thébain. Il est probable qu'un nomarque de la Moyenne-Égypte a usurpé le pouvoir; en tout cas, la capitale du pays est maintenant Hérakléopolis. Peu de noms royaux ont survécu; un roi Merikarâ (héros d'un récit pseudo-historique que nous citerons) est connu par les inscriptions des princes de Siout, qui furent ses plus fermes soutiens. De la mer à la première cataracte, l'Égypte est aux mains des nomarques, devenus princes féodaux héréditaires. La Moyenne-Égypte soutient le roi d'Hérakléopolis, mais la Haute-Égypte, d'Éléphantine à Abydos, se groupe autour des princes de Thèbes, les Antef et les Mentouhetep. Quant au Delta, il est retombé partiellement aux mains des Libyens et des Asiatiques qui, à toute époque, envahissent l'Égypte, dès que le pouvoir s'affaiblit.

Entre ces guerriers aux ambitions opposées, aux partis

instables, gouverner l'Égypte est une manœuvre malaisée. Les *Enseignements* pour Merikarâ, que nous a conservés un papyrus, nous apportent l'écho de ce temps où le roi, entouré d'intrigues, donne à son fils les conseils de ruse et de patience que lui suggère sa difficile situation. Il y mentionne les révoltes de nomarques, les attaques des Asiatiques, la lutte engagée par les troupes royales, près d'Abydos, avec les Thébains. Vers 2160, les Hérakléopolitains et les princes de Siout sont définitivement vaincus par les Antef de Thèbes. La Table de Saqqarah, qui omet tous les Pharaons depuis Pépi II, recommence avec un des Antef l'énumération officielle des rois. Ces Thébains de la XIe dynastie consolident si bien le pouvoir qu'avec la XIIe dynastie (vers 2000) sont rétablies en Égypte la paix et la prospérité. Seulement, pendant deux siècles (2360 à 2160), les institutions de la monarchie divine avaient subi un assaut destructeur. L'autorité s'est émiettée, le domaine royal a disparu, les droits civils et religieux ont passé à qui était assez fort pour les prendre, l'individu a déchaîné ses appétits et s'est rué contre toutes les disciplines; cette longue anarchie a entraîné l'insécurité, la disette, le désarroi moral. Plusieurs ouvrages littéraires, inspirés par cette crise, montrent que la plèbe égyptienne a pris sa part dans la curée. Parfois opprimée, toujours oubliée, elle prend sa revanche contre les autorités reconnues et les submerge sous un flot de violences et de rapines.

***

Il n'est pas d'usage, dans les documents pharaoniques, de rien mentionner, sinon par allusions extrêmement discrètes, de ce qui a pu arriver de fâcheux au roi, à la cour, au gouvernement. Mais si les documents officiels se taisent, la littérature populaire parle. La crise a tellement frappé les esprits que, pendant des siècles, elle a servi de thème à la méditation des sages et à l'imagination des conteurs. Toute révolution a des aspects tragiques, mais aussi des côtés curieux, même comiques, qui prêtent aux descriptions pittoresques et imagées. Suivant le procédé oriental, idées abstraites, exposés de doctrines, insérés dans le décor de la vie quotidienne, sont

transposés en drames et en paraboles. Rappelons-nous les récits bibliques et les contes arabes, et nous comprendrons le sens et la portée des écrits que nous allons utiliser.

Citons d'abord des documents de littérature intime, reflets d'une pensée et d'une observation personnelles, qui sans parti pris, sans œillères, juge en toute sincérité le spectacle du monde. Quelques-uns sont de véritables examens de conscience, tels ces papyrus que nous appelons : *Méditations d'un prêtre d'Héliopolis*; *Dialogue d'un Égyptien avec son Esprit*; *Admonitions d'un Sage*; les *Enseignements* d'un roi à ses enfants; les *Chants du Harpiste*. Les personnages royaux qu'ils mettent en scène sont de la IXe dynastie (Merikarâ, Neferhetep), de la XIe (Antef), de la XIIe (Amenemhet Ier), quoique l'anarchie qu'ils décrivent se localise plutôt de la IXe à la Xe dynastie. Transmis oralement, ces récits ont été rédigés sous le Moyen-Empire, comme l'indiquent certaines particularités de langue et de grammaire, et ils nous sont parvenus dans des copies tardives de la XVIIIe dynastie.

Dans les *Enseignements* que l'on prête à un roi, pour l'instruction de son fils Merikarâ, s'amorcent les préliminaires de la révolution :

> L'homme turbulent met la cité en désordre. Il crée deux partis dans les jeunes générations. Le pays (du delta nord-est), détruit par les Asiatiques, est divisé en districts. Ce qui était la principauté d'un seul (nomarque?) est maintenant entre les mains de dix. Le prêtre est attaché (comme par un joug) aux terres, il travaille comme une équipe (de laboureurs). Ailleurs, des troupes de soldats s'attaquent à d'autres troupes, comme il est dit dans les prophéties des Ancêtres. L'Égypte combat dans la Nécropole...

Les *Sentences* du prêtre d'Héliopolis Neferrehou peignent un tableau plus assombri :

> Ce pays est complètement perdu; personne ne s'y intéresse plus, personne n'en parle plus, personne ne pleure plus sur lui. Et cependant qu'est devenu le pays? Le Soleil se couvre et ne brille plus... le fleuve d'Égypte est vide, on peut le traverser à pied sec... Le vent du sud (destructeur) anéantit le vent du nord... Tout ce qui était bien est perdu, le pays est réduit à la misère... Des ennemis se sont levés à l'Orient, des Asiatiques se sont introduits en Égypte... Des fauves du désert

boivent au fleuve d'Égypte... Ce pays est enlevé (par les pillards), et on ne sait pas ce qui en adviendra... Je vois ce pays dans le deuil et la peine. Ce qui n'était jamais arrivé, arrive maintenant. On prend les armes pour le combat, parce que le pays vit de désordre. On fabrique des lances avec le cuivre, pour mendier le pain avec du sang. On rit d'un rire maladif. On ne pleure plus aux funérailles... Chacun assassine l'autre. Je te montre le fils devenu l'ennemi, le frère devenu l'adversaire; et un homme tue son père... La haine règne parmi les gens des villes. La bouche qui parle, on la fait taire, et on répond par des paroles qui font mettre le bâton à la main... La parole (des autres) est pour le cœur comme du feu, et l'on ne supporte pas ce qu'une bouche exprime... Le pays est rapetissé, et (cependant) ses chefs deviennent plus nombreux... Le Soleil se détourne des hommes... Je te montre ce pays dans la misère et la détresse. Le nome d'Héliopolis n'est plus un pays, elle, la ville où naît chaque dieu!

Conçoit-on la tristesse de cet Héliopolitain devant les événements inouïs où s'effondrent tragiquement le prestige, les doctrines de la ville du Soleil?

Une tablette de la XVIIIe dynastie nous a conservé le *Recueil de paroles* issues du « cœur ingénieux » d'un autre prêtre d'Héliopolis, surnommé Ankhou. La surprise que lui cause la situation est telle qu'il « cherche des mots inconnus, exprimés en nouveau langage, exempts de toute répétition des formules usuelles, et qui s'écartent des traditions laissées par les ancêtres ». Pour la première fois, à notre connaissance, la *tradition* n'est plus d'aucun secours à un penseur égyptien, habitué à l'invoquer comme règle et à la suivre comme exemple. L'appui qui se dérobe, il le cherche dans sa réflexion personnelle; il essaye de définir des événements qui le dépassent, et qu'il renonce à comprendre.

Je presse, dit-il, mon cœur pour extraire ce qui est en lui, me dépouillant de tout ce qu'on m'a dit auparavant... Je dirai ces choses comme je les ai vues... Oh! si je pouvais comprendre ce que les autres ne comprennent pas encore!... Si je pouvais dire ces choses et que mon cœur me réponde; ainsi j'éclaircirais pour lui ma peine, et je me déchargerais sur lui du fardeau qui pèse sur mon dos... Moi donc, je médite sur ce qui arrive, les événements qui se manifestent à travers le pays. Des transformations s'opèrent; (aujourd'hui) ce n'est point comme l'année d'hier; chaque année pèse plus lourd que l'autre. Le pays est en confusion... Le Droit est mis dehors, le Mal est dans la chambre du Conseil. On combat les plans des Dieux, et leurs ordonnances sont transgressées. Le pays court à la misère; le deuil est en toute

place, villes et provinces pleurent. Tous les hommes sont criminels; à tout ce qui était respecté on tourne le dos.

Dans le désespoir qu'inspire ce spectacle, le seul réconfort c'est encore de « parler avec son cœur », car, « un cœur brave, en cas de détresse, c'est le compagnon de son maître ». Alors Ankhou médite en ces termes : « Viens, mon cœur, pour que je te parle, et que tu répondes à mes paroles. *Puisses-tu m'expliquer ce qui (se passe) à travers le pays.* »

« Ce qui se passe en Égypte », nous en trouvons l'émouvant et pittoresque tableau dans une parabole que nous appellerons les *Admonitions d'un vieux sage*[1] ».

Le récit met en scène un vieux roi, à une époque où le pays est plongé dans l'anarchie. Tranquille dans son palais, l'ancêtre (qui fait songer au centenaire Pépi II) ne se doute de rien; mais un sage, Ipoour, vieilli sous le harnois dans l'administration royale, entre au palais et révèle au roi la vérité; il appelle aux armes contre la révolution et prophétise les réformes et les restaurations de l'avenir. Ce texte donne l'impression aiguë de choses vues. Au début, toutes les phrases commençent par « Il en est ainsi ». C'est la constatation d'un état de fait qui appartient déjà au passé, dans le moment où le narrateur décrit : invasion étrangères, luttes intestines, insécurité, chômage, famines, épidémies, crise de la natalité, déplacement des valeurs sociales, en un mot la « révolution[2] ».

Les gens du désert remplacent les Égyptiens, en tout lieu. Les Étrangers arrivent; il n'y a plus d'Égyptiens nulle part. Le pays devient désert; les nomes sont dévastés; les Archers étrangers viennent du dehors (d'Asie) en Égypte. Le vaisseau de la Haute-Égypte va à la dérive; les villes sont détruites, et la Haute-Égypte est un désert. Le Delta n'est plus protégé; le rempart du pays est une route piétinée. Les cœurs des hommes sont violents; la peste court le pays; il y a du sang partout : la mort ne chôme pas.

Les nobles sont en deuil; les plébéiens exultent; toute ville dit : Allons, supprimons les puissants parmi nous... *Le pays est en révolution* (tourne) comme la roue du potier. Les voleurs deviennent pro-

1. Suivant le titre choisi par Gardiner, l'éditeur de ce papyrus (qui nous est parvenu dans une copie de la XVIIIe dynastie conservée à Leyde).

2. Le texte des *Admonitions* est prolixe, confus, avec des lacunes; nous avons dû le mettre dans un certain ordre et grouper les traits les plus saillants. Cependant, nous nous sommes efforcés de conserver les grandes divisions du récit original.

priétaires, et les anciens (riches) sont volés. On met les citadins aux meules à grains; ceux qui sont vêtus de fin lin sont battus. Des gens qui n'avaient jamais vu la lumière sortent dehors. Le pays est plein de factieux; l'homme qui va labourer emporte un bouclier. Le Nil a beau faire la crue : on ne laboure plus (car) chacun dit : « Nous ne savons pas ce qui arrive dans le pays ». L'homme tue son frère, né de sa propre mère. Les routes sont épiées. Des gens s'installent dans les buissons, jusqu'à ce que vienne (le laboureur) qui rentre le soir, pour lui prendre sa charge; roué de coups de bâtons, il est tué honteusement. Les troupeaux errent au hasard. Il n'y a plus personne qui les rassemble. Chaque homme emmène les animaux qu'il a marqués à son nom. Tout a disparu de ce qu'on voyait hier. Le pays est abandonné, comme un champ moissonné. Les récoltes périssent de tous côtés; on manque de vêtements, d'épices, d'huile. La saleté court la terre; il n'y a plus de vêtements blancs aujourd'hui. Tous les gens disent : il n'y a plus rien. Les magasins sont détruits, et leurs gardiens jetés à terre. On mange l'herbe et on boit de l'eau; on dérobe la nourriture de la bouche des pourceaux, sans dire (comme jadis) : « Cela convient mieux à toi qu'à moi », tant on a faim. Toutes les matières nécessaires aux métiers manquent. On pénètre dans tout lieu secret. Les Asiatiques travaillent dans les ateliers du Delta. Aucun ouvrier (égyptien) ne travaille plus; les ennemis du pays ont dépouillé les ateliers.

Les hommes diminuent. Partout on voit l'homme mettre en terre son frère. — On jette les morts au fleuve; le Nil est un sépulcre. — Les femmes sont stériles. On ne fait plus d'enfants. Le dieu Khnoum[1] ne façonne plus l'humanité, à cause de la situation du pays. Grands et petits disent : « J'aimerais mourir ». Des petits enfants disent : « (Mon père) n'aurait jamais dû me faire vivre ». Les enfants des princes, on les frappe contre les murs. On fuit les villes. Des tentes, voilà ce que construisent les hommes. Les portes, les murs, les colonnes sont incendiés. Cependant, le palais du roi subsiste encore et reste solide. — Mais à quoi sert un Trésor qui n'a plus de revenus?

Le mal s'aggrave. Voici la description du pillage des Offices royaux :

La sublime Salle de Justice, ses écritures sont enlevées; les places secrètes sont divulguées. Les formules magiques sont divulguées et deviennent inefficaces (?), parce que les hommes les ont dans leur mémoire. Les offices publics sont ouverts; leurs déclarations (titres de propriété) sont enlevées; aussi les hommes serfs deviennent-ils maîtres de serfs. Les (fonctionnaires) sont tués; leurs écrits sont

1. Le dieu, qui façonne les hommes, sur son tour à potier, renonce à perpétuer l'espèce.

enlevés; malheur à moi, pour la tristesse de ce temps! Les scribes du cadastre, leurs écrits sont enlevés. Les vivres de l'Égypte sont à qui dit : « Je viens, je prends ». Les lois de la Salle de Justice sont jetées dans le vestibule. On marche sur elles sur la place publique; les pauvres les lacèrent dans les rues. *Le pauvre atteint à l'état de la divine Ennéade.* Cette règle de la Salle des trente Juges est divulguée. La grande Salle de Justice est à qui entre et sort. Les pauvres vont et viennent dans les « Grandes maisons » (de justice). Les enfants des Grands sont jetés à la rue. Le Sage dit : Oui (c'est vrai), et le Sot dit : Non (ce n'est pas vrai). Mais celui qui ne sait rien (le roi) trouve que tout va bien...

Cette ignorance apathique du roi lui devient funeste. Nous arrivons à une nouvelle série de phrases qui commence maintenant par *Voyez donc.* Peut-être s'agit-il d'événements en cours, au moment où le narrateur situe son récit : la révolution s'attaque au palais et détruit tout gouvernement.

Voyez donc : la flamme grandit; des choses arrivent qui n'étaient jamais advenues dans le passé : le roi est enlevé par les plébéiens. Ce que cachait la Pyramide est maintenant vide[1]. Quelques hommes sans foi ni loi ont dépouillé le pays de la Royauté. Ils en sont venus à se révolter contre l'Uræus qui défend Râ et pacifie les Deux-Terres. Le secret du pays, dont les limites sont inconnues, est divulgué, (c'est-à-dire) la Cour, qui est renversée en une heure... Le serpent (protecteur du Palais) est enlevé de sa cachette. Le secret des rois de la Haute et de la Basse-Égypte est divulgué.

En admettant même que les attentats contre le roi et sa famille n'aient été qu'une émeute locale et accidentelle, la situation de *la Cour* est irrémédiable, désespérée.

La Basse-Égypte pleure. Le grenier du roi est à tout homme qui dit : « J'arrive. Apportez-moi (ceci) ». La maison du roi, tout entière, n'a plus de revenus. C'est pourtant au roi qu'appartiennent le blé, l'orge, les oiseaux, les poissons; à lui, le linge blanc, les toiles fines, le bronze, les huiles; à lui, les nattes et les tapis..., les palanquins et tous les beaux présents.

Même détresse pour les gens de la Cour :

Quand le Directeur de la ville (vizir) se déplace, il n'a plus d'escorte. Ceux qui sont restés forts dans le pays, on ne leur rapporte rien sur la condition du peuple. On marche à la ruine. Aucun fonctionnaire n'est plus à sa place. C'est comme un troupeau effrayé sans berger.

1. La destruction des temples royaux funéraires et la violation des Pyramides de l'Ancien Empire, date vraisemblablement de cette époque.

Maintenant la « révolution », c'est-à-dire le retournement des conditions sociales, met tout à l'envers. Avec une pitié non dépourvue d'humour, le narrateur dépeint la misère des nobles et des anciens riches (dont beaucoup ont émigré), et la brutalité, la rapacité, la sottise des nouveaux riches :

Les Grands ont faim et sont en détresse. Les serviteurs sont maintenant servis. Les nobles dames s'enfuient... (leurs enfants) se prosternent, par peur de la mort. Les chefs du pays s'enfuient, parce qu'ils n'ont plus d'emplois, par détresse.

Alors, c'est l'avènement du prolétariat :

Les pauvres du pays sont devenus riches, tandis que les anciens propriétaires n'ont plus rien. Celui qui n'avait rien, devient maître de trésors, et les grands le flattent. Voyez ce qui arrive parmi les hommes : celui qui ne pouvait se bâtir une chambre, possède, maintenant, des (domaines ceints de) murs. Les Grands sont (employés) dans les magasins. Celui qui n'avait pas un mur pour (abriter) son sommeil, est propriétaire d'un lit. Celui qui ne pouvait se mettre à l'ombre[1], possède maintenant l'ombre; ceux qui avaient l'ombre, sont exposés aux vents de la tempête. Celui qui ne s'était jamais fabriqué une barque, a maintenant des navires; leur (ancien) propriétaire les regarde, mais ils ne sont plus à lui. Celui qui n'avait pas une paire de bœufs, possède des troupeaux; celui qui n'avait pas un pain à lui, devient propriétaire d'une grange; mais son grenier est approvisionné avec le bien d'un autre. Celui qui n'avait pas de grains à lui, maintenant en exporte.

Le luxe des nouveaux riches devient insolent :

Les pauvres possèdent les richesses : celui qui ne s'était jamais fait de souliers a maintenant des choses précieuses. Ceux qui possédaient des habits sont en guenilles; mais celui qui n'avait jamais tissé pour lui-même a maintenant de fines toiles. Celui qui ne savait rien de la lyre, possède maintenant une harpe; celui devant qui on n'avait jamais chanté, il invoque la déesse des chansons. Le chauve, qui n'usait jamais de pommade, possède des jarres d'huile parfumée. La femme, qui n'avait même pas une boîte, a maintenant une armoire. Celle qui ne se mirait que dans l'eau, possède un miroir (de bronze).

De domestiques, il n'est plus question, du moins pour les anciens maîtres :

Celui qui n'avait aucun domestique, est maître de serfs. Celui qui était un notable, fait lui-même ses commissions. Celui qui portait les messages des autres, a maintenant des messagers à son service.

1. Posséder de l'ombrage est une richesse en pays d'Orient.

C'est surtout pour les « nobles dames » que le renversement des situations est tragique :

Les (dames) qui étaient dans les lits de leurs maris, elles couchent sur des peaux (par terre?)... Elles souffrent comme des servantes... Les esclaves (femmes) sont maîtresses de leurs bouches[1] et, quand leurs maîtresses parlent, c'est pénible à supporter pour les serviteurs. L'or, le tapis, l'argent, la malachite, les cornalines, le bronze, le marbre... parent maintenant le cou des esclaves. Le luxe court le pays; mais les maîtresses de maison disent : « Ah! si nous avions quelque chose à manger! » Les dames..., leurs corps souffrent à cause de leurs vieilles robes[2]..., leurs cœurs sont en déroute, quand on les salue.

Les nobles dames subiront d'autres outrages :

Les nobles dames en arrivent à avoir faim, tandis que les bouchers se rassasient de ce qu'ils préparaient pour elles; les nobles, les grandes dames riches donnent leurs enfants sur des lits (pour les prostituer?); celui qui couchait sans femme, par pauvreté, trouve maintenant de nobles dames...

Les enfants des riches ne se distinguent plus des autres :

Le fils d'un homme (de qualité)[3] ne se reconnaît plus parmi d'autres; le fils de la maîtresse devient fils de servante. Les cheveux tombent des têtes de tous les hommes; on ne distingue plus le fils d'un homme (de qualité)[4] de celui qui n'a pas de père.

Que deviennent *les dieux et les morts* dans ce bouleversement total? Le peuple, pressé de jouir, est devenu sceptique sur l'au-delà. Par impiété, par incurie, par manque de fournitures funéraires, *on délaisse les morts.* D'ailleurs, on a violé le secret des Pyramides et pillé les tombeaux :

Ceux qui bâtissaient des tombeaux sont devenus laboureurs; ceux qui ramaient dans la barque du Dieu sont sous le joug[5]. On ne navigue plus vers Byblos aujourd'hui. Comment aurions-nous pour nos momies les pins, avec les produits desquels on ensevelit les Purs, avec les huiles desquels on embaume les Grands, jusqu'au pays des Keftiou (la Crète)? Ils ne viennent plus. L'or manque, les (matières premières pour tous les travaux (funéraires) sont épuisées... Aussi jette-t-on les morts au Nil. Ceux qui possédaient des places pures (tombeaux) restent exposés sur le sable (du désert).

1. Elles peuvent parler sans contrainte.
2. Elles sont honteuses d'être vues en haillons.
3. C'est-à-dire celui qui est bien né.
4. Les jeunes princes portaient une mèche bouclée qui retombait sur l'épaule.
5. Les prêtres ou serviteurs des dieux, qui n'ont plus d'*immunités.*

Quant aux dieux, nous avons vu plus haut avec quelle insistance le narrateur s'indigne de la *divulgation des secrets magiques et religieux*, qui étaient, jadis, le monopole du roi et de quelques initiés. En outre, *le plébéien est parvenu à l'état de la divine Ennéade* : qu'est-ce à dire sinon qu'après cette ruée de la société tout entière vers l'égalité terrestre, les croyants ont encore forcé les portes du Paradis? L'immortalité divine n'est plus le privilège de Pharaon ni de l'élite qui, en refusant de limiter sa survie dans la Région-Inférieure, en disputant au roi un avenir céleste, a donné un dangereux exemple. Désormais, toute vie humaine aura là-haut sa récompense, tout homme sera appelé devant le tribunal de Râ, et tout « justifié » deviendra un dieu.

En attendant, la démoralisation sévit; l'incrédulité est choquante; sauf quelques sages qui se retirent dans leurs méditations, personne n'honore plus les dieux. Les sacrifices de bœufs et de bétail passent à des besoins plus terrestres et urgents :

Les bouchers fraudent (les dieux) avec des oies; ils donnent celles-ci aux dieux à la place des bœufs.

Il y a même des fanfarons d'impiété :

Ah!... si je savais où est Dieu, certes, je lui ferais offrande!

De cette Égypte en plein cataclysme, monte une plainte continue et déchirante qui forme un contraste saisissant avec l'insouciante, pétulante, patriarcale vie des vieux temps. La joie des violents et des destructeurs est sans gaieté. Dès le début des troubles,

...les esclaves étaient tristes et les Grands ne fraternisaient plus avec le peuple dans les réjouissances.

Maintenant que le nouveau riche « passe la nuit à boire », malgré l'excitation factice,

...le rire a péri, on ne le connaît plus; c'est l'affliction qui court le pays, mêlée aux lamentations.

Nous arrivons à des accès de tragique désespoir :

Ces choses ont péri, que l'on voyait hier. Le pays est abattu d'épuisement, comme le lin qu'on arrache. Ah! si c'en était fini avec les hommes! Plus de conceptions! Plus de naissances! Oh! que le pays se taise de crier! Qu'il n'y ait plus de tumulte!...

***

Quel est l'état d'esprit des hommes instruits et du populaire, à ces moments d'anarchie sanglante?

Une parabole que nous appelons le *Dialogue du Misanthrope avec son Esprit*, expose le cas d'un homme de bonne naissance, qui, ruiné par la révolution, désemparé dans le nouvel état social, ne voit à son cas d'autre remède que la mort. Il veut en convaincre son Esprit, mais celui-ci lui fait un tableau désolant de l'autre monde, car on ne croit plus guère aux félicités du paradis osirien ou solaire :

Mon Esprit m'ouvrit sa bouche et répondit à ce que je lui avais dit : « Si tu penses à la sépulture, c'est un deuil pour le cœur, c'est ce qui amène les larmes, et ce qui trouble l'homme. C'est enlever l'homme à sa maison, le jeter sur la colline (où sont les cadavres abandonnés)... Et tu ne sortiras plus vers le ciel, pour voir le soleil des Dieux... Ceux dont on a taillé (les statues) dans le granit, ceux pour qui on a bâti les caveaux des Pyramides, qu'on a embellis par des œuvres de beauté, qu'on a figurés comme des dieux — leurs tables d'offrandes sont vides, comme celles des morts abandonnés sur la grève... à qui parlent seuls les poissons. Écoute-moi donc! Laisse-toi aller à la douceur du jour, ignore le souci! »

« La douceur du temps présent », quelle ironie! répartit le Misanthrope. Et il décrit, en strophes de trois phrases, sa misérable situation parmi ces hommes, qu'il méprise, et qui ne le comprennent pas : même la simple estime pour la vertu, qui consolait jadis le Juste des misères de l'existence, n'existe plus au cœur des hommes. Et cela donne matière à des comparaisons d'un réalisme tout matériel :

Vois, mon nom est détesté [1],
Vois, plus que la puanteur des oiseaux,
Plus que... la basse-cour des oies.

Vois, mon nom est détesté
Vois, plus que l'odeur des pêcheurs,
Plus que les marécages où ils pêchent.

Vois, mon nom est détesté,
Vois, plus que l'odeur des crocodiles,
Plus que le voisinage des crocodiles.

1. C'est-à-dire : on n'a pas plus de considération pour moi, que pour. .

Vois, mon nom est détesté,
Vois, plus que celui d'une femme,
Contre qui on a dit des calomnies à son mari...

A qui parlerai-je aujourd'hui?
Les frères sont méchants,
Les amis d'aujourd'hui, on ne peut plus les aimer.

A qui parlerai-je aujourd'hui?
Les cœurs sont violents,
Tout homme s'empare des biens de son frère.

A qui parlerai-je aujourd'hui?
La gentillesse a disparu,
Le violent monte sur tout le monde.

A qui parlerai-je aujourd'hui?
On ne se souvient plus d'hier [1],
On n'a plus d'égards pour celui qui agit bien.

A qui parlerai-je aujourd'hui?
Les visages sont fermés;
Tout homme regarde en dessous son frère.

A qui parlerai-je aujourd'hui?
Il n'y a plus de justes;
La terre est aux malfaiteurs.

A qui parlerai-je aujourd'hui?
Je porte ma misère
Et n'ai personne à qui me confier.

A qui parlerai-je aujourd'hui?
Le mal frappe le pays,
Et n'aura jamais de fin.

La Mort est devant moi aujourd'hui,
Comme la santé pour le malade,
Comme sortir dehors après la maladie.

La Mort est devant moi aujourd'hui,
Comme le parfum de la myrrhe,
Comme s'asseoir sous la voile, un jour de brise.

La Mort est devant moi aujourd'hui,
Comme le parfum des lotus,
Comme s'asseoir sur la rive de l'ivresse.

1. De la tradition.

La Mort est devant moi aujourd'hui,
Comme un nuage au ciel,
Comme (partir pour) un pays inconnu.

La Mort est devant moi aujourd'hui,
Comme désirer revoir sa maison
Après bien des années de captivité.

Submergé par ce flot d'arguments poétiques, l'Esprit abdique toute résistance, et consent à rejoindre l'homme au sein de la mort libératrice.

Pour l'homme du peuple, spectateur passif, rien n'était moins sûr que l'espoir de retrouver la justice, outre-tombe.

Mieux valait souffrir sur terre, mais vivre. De là ces complaintes qu'on chantait encore, avec accompagnement de harpes, après la révolution, au temps des rois Antef (XIe dynastie), et où s'exprime, avec sérénité, un matérialisme très conscient de l'inanité du tombeau.

Les corps s'en vont et d'autres restent, et cela depuis le temps des ancêtres. Les (rois) divinisés qui existaient jadis, reposent dans leurs Pyramides, et les nobles aussi, les glorieux, sont ensevelis dans leurs tombeaux. Ils ont bâti des maisons dont les places ne sont plus. Qu'a-t-on fait d'eux? J'ai entendu les paroles d'Imhetep et de Hardedef, dont on rapporte partout les sentences. Où sont maintenant leurs places? Leurs murs sont détruits, leurs places n'existent plus, comme si elles n'avaient jamais été. — Personne ne revient de là-bas qui pourra nous dire ce dont ils ont besoin, pour tranquilliser nos cœurs jusqu'au moment où nous irons, aussi, là où ils s'en sont allés. — Donc, sois joyeux, suis ton désir, tant que tu vis... Fais ce dont tu as besoin sur terre, et ne trouble pas ton cœur, jusqu'à ce que vienne pour toi le jour de la lamentation funèbre. Le dieu au cœur tranquille (Osiris) n'entend pas la lamentation, et les plaintes ne peuvent sauver personne dans le tombeau. Vois, fais un jour heureux! Ne sois pas en souci! Vois, personne n'emporte avec lui ses biens. Vois, personne ne revient, qui est parti!...

De pareils accents sont uniques dans toute la littérature égyptienne. Leur date nous les explique : désenchantement, scepticisme, matérialisme pratique, parfois grossier, tels sont les fruits, chez tous les peuples, du désarroi moral qui accompagne les cataclysmes sociaux et les révolutions.

IV. — LES ROIS LÉGISTES ET LE SOCIALISME D'ÉTAT

Quel remède *le vieux Sage* voit-il à cette démence universelle? Se *réfugier auprès des dieux*, leur « rappeler les offrandes,

les sacrifices que les hommes d'autrefois leur ont pieusement rendus », *avoir confiance en la bonté de Râ*, le Créateur des hommes qui « jettera l'eau froide sur le feu ». Cependant, il faudra que les pécheurs reçoivent leur châtiment et se remettent dans la voie droite, celle du bien, celle des traditions éprouvées. Pour cela, *on attend un chef*; mais d'où viendra le salut?

Il n'y a pas de pilote en leur temps. Où est-il donc aujourd'hui? Est-ce qu'il dort? On ne voit pas sa puissance.

La fin des *Admonitions* manque. La conclusion devait être analogue à celle des *Sentences de Neferrehou*, lorsque le prêtre d'Héliopolis se met à prophétiser :

Un roi viendra du sud, qui s'appelle Ameni. Il prendra la Couronne blanche et portera la Couronne rouge, et les deux seigneurs (Horus et Seth) [1], qui l'aiment, se complairont en lui... Réjouissez-vous, hommes qui vivrez en son temps! Le fils d'un homme de qualité retrouvera (sous son règne) la considération pour son nom, à jamais. Ceux qui veulent faire le mal et méditent l'hostilité, ils rabaissent leur bouche. par crainte de lui... Le Droit reprendra sa place, et l'Injustice sera chassée dehors. Bonheur à qui verra ces choses et qui servira ce roi!

Ameni, ce Sauveur annoncé par la prophétie, fut le roi Amenemhet Ier qui fonda la XIIe dynastie, vers l'an 2000. Pendant la période appelée par nous Moyen Empire (XIe à XIIIe dynasties thébaines, 2160 à 1660), les rois thébains rendirent à l'Égypte l'ordre et la prospérité.

Cette résurrection de l'Égypte n'eût pas été possible sans les réformes de rois que la révolution avait instruits par une dure expérience. Nous voyons les Pharaons du Moyen Empire élargir leur conception du gouvernement, assouplir les cadres de l'administration, élaborer un statut social nouveau, créer des lois, — en un mot, fonder les institutions royales sur des principes qui resteront ceux du Nouvel Empire : suppression des privilèges de classes, admission de tous aux droits civils et religieux, extension de la justice à toute la société nivelée, sous l'égide du Pharaon. A l'ancien régime, à la fois patriarcal et despotique du roi-dieu, on substitue, pour le roi comme pour son peuple, l'empire des « justes lois ».

Sous le nouveau régime disparaissent le monopole de la

1. Les ancêtres divins des Pharaons sur le trône d'Égypte.

famille royale sur l'administration, les privilèges du clergé et des nobles. « *Ne distingue pas entre le fils d'un noble et celui qui est d'humble naissance; prends pour ton service l'homme selon ses capacités,* » voilà ce qu'enseigne le roi Merikarâ. Les charges de l'État, la gestion des terres royales, et des métiers, sont librement ouvertes aux plébéiens, comme à tous. Chacun doit *servir* à son rang, comme laboureur, artisan, scribe, fonctionnaire, prêtre, milicien. Le roi laisse vivre chacun avec son emploi, moyennant paiement d'impôts, souvent lourds, mais tarifés par la loi. Sans doute, l'État c'est encore le Pharaon, mais l'autorité royale n'est plus le bon plaisir. Les rois sont des légistes, qui s'inspirent des plus hauts sentiments de justice sociale.

Mais voici le trait le plus frappant. Après la mort, ce n'est plus le roi seul, escorté de ses familiers, qui monte au ciel. La population entière revit là-haut pour l'éternité, car les rites royaux sont tombés dans l'usage public, depuis que les révolutionnaires ont surpris les « secrets » des Pharaons. Chacun, grâce à ces rites, a maintenant la certitude de renaître au ciel, comme Pharaon, et tel qu'un dieu. Dans l'autre monde, le roi et son peuple ne font qu'une même famille. Pourtant, l'immortalité doit s'acquérir par le mérite : roi et sujets comparaissent devant le tribunal des dieux et ne sont admis à l'existence éternelle que s'ils sont *justifiés par leurs actions*, pesées dans la balance de Râ et d'Osiris.

Un profond sentiment, commun à tous les Égyptiens, la nécessité de la discipline collective, la sécurité d'une justice divine sur terre, comme au ciel, inspire la société. Un simple paysan, qui réclame au Pharaon son dû, ose l'apostropher en ces termes : « Réprime le vol, protège les misérables... Prends garde que l'Éternité approche!... » De son côté, le roi avertit ses sujets que chacun d'eux devra, comme lui-même, rendre compte de ses actions devant des Juges incorruptibles. Après la mort, dit Merikarâ,

L'âme va vers ceux qui la connaissent... Aucune magie ne l'arrête. Les magistrats divins qui jugent l'opprimé, tu sais qu'ils ne sont pas doux, en ce jour où l'on juge le malheureux, à l'heure d'appliquer la loi. Malheur si l'accusateur est bien informé! Ne te fie pas à l'étendue des années : ils voient la durée (d'une vie) en un instant! L'homme

subsiste après l'abordage (à l'autre rive); ses actions sont entassées à côté de lui. C'est l'Éternité, certes, (qui attend) celui qui est là; c'est un fou, celui qui méprise cela. Mais celui qui y arrive sans avoir commis de péchés, il existera là-bas, comme un dieu, marchant librement comme les seigneurs de l'Éternité... La vie sur terre s'écoule (vite), elle n'est pas longue... La possession de milliers d'hommes n'avantage pas le seigneur des Deux-Terres. (L'homme vertueux) vivra à jamais. Celui qui passe avec Osiris s'en va (à l'autre vie), mais celui qui a été complaisant pour lui-même est anéanti...

Tels sont les résultats tangibles de la Révolution, les conséquences de l'accession de la plèbe aux secrets de l'administration et des rites religieux. Les pauvres ont envahi les salles de justice, les bureaux du cadastre, les archives des temples: il ne reste plus qu'à leur laisser ouvertes les portes enfoncées de l'administration. La société réorganisée ne pouvait pas, comme cela eut lieu en Grèce et à Rome, aboutir à un régime démocratique pur. Nous n'imaginons pas les Pharaons, rois-dieux, potentats de droit divin, créant des magistratures élues, organisant des Conseils des Anciens et des Assemblées du peuple. Toutefois, dans les cadres d'une autorité patriarcale, les rois thébains surent améliorer la situation sociale et politique des plébéiens, en leur donnant un statut légal, en les appelant aux charges publiques. Cette grande famille royale qui, seule, gouvernait l'Égypte sous l'Ancien Empire, ouvre son sein à tous les sujets de Pharaon, dès cette vie, et après la mort, s'ils ont bien mérité de leur roi et de leurs dieux. Au despotisme sacré va succéder un socialisme d'État.

ALEXANDRE MORET

L'ÉTALON D'OR

EN GRANDE-BRETAGNE

Le régime de l'étalon d'or fonctionne en Grande-Bretagne depuis près d'un an, et cela permet, en regardant ses débuts avec un peu de recul, d'apprécier son rôle et son importance pratique. On écartera de cette étude tout aperçu doctrinaire sur la valeur respective des différents systèmes de monnaie, et on cherchera seulement à préciser comment a été appliquée la réforme anglaise, ses conséquences au point de vue britannique et international, ses enseignements pour l'observateur français.

***

Si on veut comprendre la mise en œuvre du nouveau régime, il faut rechercher pourquoi et dans quelles circonstances il a été introduit, et comment il a vécu depuis le 28 avril 1925; on pourra alors apprécier les résultats acquis et déterminer leurs causes probables.

Le retour à l'étalon d'or était une impérieuse nécessité en Angleterre plus peut-être que dans tout autre pays, parce qu'il représente le maximum de stabilité dans la monnaie, condition indispensable à l'existence d'un bon crédit national. Or le crédit est l'essence même de l'économie britannique, publique et privée; toute la richesse de la nation est basée sur son commerce et son industrie, et dans ce genre d'opéra-

tions l'extension des affaires est en raison directe de la création et de l'utilisation des moyens de crédit. Aussi pour satisfaire à ce besoin le marché financier de Londres a-t-il peu à peu construit un vaste édifice dont le crédit est à la fois la raison d'être et le principe; ce système est si bien conçu et organisé qu'il peut reposer sur une quantité infime de stock métallique, mais il est essentiel que l'unité monétaire soit inébranlable et que le crédit qu'elle soutient soit lui-même indiscuté. Ce fait déjà reconnu depuis longtemps l'est aujourd'hui plus que jamais, parce que depuis dix ans les signes monétaires se sont multipliés et l'ordre de grandeur des opérations de crédit s'est accru dans la même proportion. Enfin les finances publiques ont évolué depuis 1914 dans une telle mesure que leur bonne gestion implique pour l'État un souci constant de son crédit; la dette publique anglaise de £ 700 millions en 1914 est aujourd'hui de £ 7 700 millions, le budget d'avant-guerre de £ 200 millions est passé actuellement à £ 800 millions, et pour le faire vivre l'état de la dette flottante, qui atteint £ 700 millions, est un élément essentiel; or la charge de la dette ne s'allège que par des amortissements ou conversions, la dette flottante n'existe que par le renouvellement constant des bons du Trésor à très court terme qui la constituent, et les conversions et renouvellements ne se réalisent qu'avec un crédit public hors de toute atteinte. Cette notion du crédit, public et privé, est donc fortement enracinée dans la mentalité anglaise et c'est pourquoi le retour à l'or, déjà préconisé par le Comité Cunliffe en 1918, a été l'objectif de toute la politique financière en Grande-Bretagne depuis 1920.

Cependant, la réforme ayant été réalisée en avril 1925, on a beaucoup discuté sur son opportunité. En effet à cette époque la livre était encore au-dessous de la parité avec le dollar, et on pouvait craindre qu'un rétablissement trop hâtif de l'étalon d'or n'entraînât d'importantes sorties de métal. Cette crainte était d'autant plus vive que la balance apparente du commerce extérieur, c'est-à-dire des entrées et sorties de marchandises enregistrées par les douanes, était depuis longtemps déficitaire, et que ce déficit croissant en 1924 et au début de 1925 faisait supposer qu'il dépasserait les exportations invisibles, constituées par le revenu des avoirs ou services

rendus à l'étranger. Dans ces circonstances, et avec un stock d'or de £ 156 millions, relativement faible eu égard à l'ampleur des opérations du commerce extérieur et à l'importance du crédit bancaire dont le métal jaune est la base, on se demandait si l'application du nouveau système n'entraînerait pas de grands inconvénients; on appréhendait une élévation du loyer de l'argent de nature à constituer une gêne sérieuse pour les affaires en accroissant le coût de production et en paralysant l'esprit d'entreprise; et on pensait que si l'expérience ne réussissait pas, c'est-à-dire si le stock d'or baissait trop fortement, elle serait très dommageable au crédit britannique à l'intérieur et à l'extérieur. — La décision fut prise néanmoins par les dirigeants du marché, approuvée par le Gouvernement et présentée au Parlement en même temps que le budget 1925-1926.

La réforme a donc déjà douze mois d'existence. Pendant ce laps de temps comment a-t-elle vécu? C'est la Banque d'Angleterre qui a assumé toute la charge de sa direction, et le pouvoir, en fait quasi dictatorial, de cet établissement sur le marché anglais, a permis une constance de vues et une unité d'action tout à fait remarquables. Pour les réaliser la Banque s'est servi de trois procédés : les variations du taux d'escompte, l'utilisation de sa réserve d'or et le contrôle du crédit. — Le taux de l'escompte a été modifié quatre fois; il était en janvier 1925, depuis plus d'un an, de 4 p. 100; il a été porté en mars à 5 p. 100, ramené le 6 août à 4 1/2 p. 100, le 1er octobre à 4 p. 100, relevé le 5 décembre à 5 p. 100, et n'a pas varié depuis cette date. D'une manière générale ces changements ont eu pour but, ou de défendre la valeur de la livre sur le marché des changes, ou de rapprocher normalement le taux officiel de celui du marché libre. — L'utilisation de la réserve d'or a été constante d'août à décembre 1925. D'avril à fin juillet la Banque avait accru son encaisse de presque £ 9 millions, et cette mesure de précaution pour parer aux sorties probables de l'automne a eu pour premier effet de dissiper les appréhensions sur les pertes de métal que devait entraîner, immédiatement, d'après quelques prophètes, le retour à l'or dans les circonstances que nous avons relatées précédemment. A partir d'août les exportations d'or ont com-

mencé et n'ont pas cessé jusqu'à la fin de l'année, époque où elles atteignirent par rapport au début d'août un total de £ 20 millions, soit une perte de £ 11 millions sur le stock métallique tel qu'il existait au début du nouveau régime, le 28 avril. — Enfin le contrôle des opérations de crédit par la Banque d'Angleterre, déjà étroit auparavant, a été beaucoup plus strict depuis la réforme monétaire. A l'intérieur il a été obtenu en modifiant le taux d'escompte suivant l'abondance ou le resserrement des capitaux sur le marché, et c'est ce qui explique en partie les variations de ce taux en août, octobre et décembre; pour les opérations à l'extérieur, c'est-à-dire les emprunts consentis aux colonies et à l'étranger, le contrôle a été établi par l'embargo placé sur toute émission de ce genre, embargo qui a duré du 28 avril au 3 novembre. — Ainsi la surveillance de la Banque a été très active depuis la mise en vigueur du nouveau régime, et cette activité était indispensable, car des influences très diverses et à effet contradictoire se sont fait sentir depuis un an sur le marché monétaire.

Il ne peut être question ici d'analyser en détail ces influences, mais il est nécessaire de mentionner les tendances générales. — La première, et qui se constate périodiquement, est celle des mouvements internes du marché; à certaines époques il y a régulièrement un resserrement monétaire, au début de l'année par exemple, au moment du paiement de l'income-tax, et en juillet et décembre lorsque les banques réduisent leurs avances en vue du bilan de fin de semestre. Dans un sens contraire le retour de la livre à la parité a eu tendance à accroître le volume des capitaux disponibles à court terme, parce que le sterling étant stabilisé il y a eu de l'étranger afflux de demandes de cette devise pour l'employer en achats de traites commerciales. — D'autre part la situation monétaire aux États-Unis n'a cessé d'avoir une répercussion très nette à Londres; cette situation, qui dépend de la politique de crédit du Federal Reserve System, et de l'emploi des capitaux américains (spéculation en titres ou en terrains), a déterminé le loyer de l'argent à New-York; et comme la stabilité de l'étalon d'or anglais dépend avant tout du change sur l'Amérique, Londres a dû se préoccuper d'avoir toujours un taux d'intérêt plus élevé que celui de New-York. Cette

relation des marchés américain et anglais a été également influencée par le règlement de la dette de guerre britannique et par les ventes de caoutchouc à un prix élevé aux États-Unis, mais dans ce dernier cas l'effet a été double; le caoutchouc étant vendu pour compte anglais et hollandais, le paiement s'en est effectué par remises de New-York sur Londres pour la presque totalité, parce que Londres est le principal intermédiaire entre l'Amérique et l'Europe; ces remises ont fortifié le change anglais sur New-York mais l'ont par contre affaibli sur Amsterdam et les Indes Néerlandaises; et cela explique les importants envois d'or en novembre-décembre sur les Pays-Bas. — Enfin il faut signaler la situation budgétaire et l'action de la Trésorerie. Depuis que la dette flottante a acquis un volume considérable les mouvements des Bons du Trésor ont une action incessante sur le marché; aussi quand, à l'automne, le retard des recettes sur les dépenses budgétaires a obligé la Trésorerie à augmenter ses offres de bons, elle a éprouvé de sérieuses difficultés (fin novembre), parce que le marché était resserré et s'attendait à un relèvement prochain du loyer de l'argent. Ces embarras de l'État ont été la cause déterminante de l'élévation à 5 p. 100 du taux de la Banque d'Angleterre le 5 décembre. — Ainsi des influences multiples ont agi, et souvent d'une manière imprévue, sur le marché monétaire, y créant une atmosphère d'incertitude qui, à plusieurs reprises, a gêné la Cité et provoqué de vives critiques. Pour apprécier leur bien-fondé, examinons les résultats de la mise en œuvre du nouveau système.

Dans leur ensemble, et si on les regarde avec un peu de recul, ils ont été satisfaisants. La première crainte exprimée, quand la réforme a été introduite, était celle de l'insuffisance du stock métallique anglais; la Banque, disait-on, ne pourra supporter des exportations d'or qui affaibliront la valeur de son crédit. En fait l'encaisse a largement augmenté, de près de £ 9 millions, d'avril à août, et après les exportations d'automne elle n'était inférieure que de £ 11 millions au chiffre du 28 avril; de ce côté donc l'expérience a réussi. Sur le marché des changes le résultat a été le même; on doit se rappeler qu'au début la livre était encore sensiblement au-dessous de la parité, et

les pessimistes affirmaient que du jour où l'exportation de l'or serait libre, la valeur du dollar à Londres monterait fortement; il n'en a rien été, le change s'est maintenu, sinon toujours au-dessus du point de sortie du métal, au moins à une distance de ce point qui n'a jamais été dangereuse. Enfin on avait prédit que le nouveau système ne pourrait exister sans un taux d'escompte élevé, ce qui est de nature à gêner les affaires; là encore les craintes n'ont pas été justifiées puisque le taux moyen de 1925 n'a guère dépassé 4 1/2 p. 100. — Si depuis un an on a critiqué, et parfois assez vivement, le fonctionnement de l'étalon d'or, c'est donc en s'en tenant à des vues superficielles ou momentanées. Il est exact qu'à plusieurs reprises les milieux bancaires, qui règlent en grande partie leurs opérations sur l'évolution probable du taux de l'escompte, ont été dans l'embarras parce que l'avenir semblait incertain; mais un examen rétrospectif des événements montre qu'ils n'ont rien eu de dommageable, puisque aucun des inconvénients prévus ne s'est réalisé. On peut ainsi affirmer que le retour à l'étalon d'or en Angleterre a été un succès, et ce qu'il faut préciser, ce sont les causes de ce résultat, autant que l'analyse et l'observation permettent de les déterminer.

La plus apparente, et peut-être la plus importante, parce qu'elle conditionne toutes les autres, est l'organisation bancaire de Londres. Il n'est pas possible dans cette étude d'en tracer une esquisse même réduite, mais ce qu'on peut noter c'est la spécialisation des différentes catégories d'établissements, banques de dépôts, banques d'émissions, maisons d'acceptation, banques d'escompte, la masse des capitaux qu'elles emploient et la concurrence qu'elles se font; il en résulte une qualité de technique, une souplesse de méthodes, et un prix relativement bas des services rendus, qui ne se rencontrent à un tel degré sur aucune autre place internationale. A cela on doit ajouter le rôle joué par la Banque d'Angleterre; la direction qu'elle imprime au marché avec une grande autorité, et que celui-ci accepte avec une discipline complète, a été tout particulièrement habile dans les circonstances qui ont caractérisé l'année 1925. C'est là la première explication du bon fonctionnement de l'étalon d'or; la réforme devait

avoir, et a effectivement eu, des débuts malaisés et il fallait pour les traverser un système bancaire perfectionné et bien dirigé.

Néanmoins, si remarquable que soit ce système, il n'aurait pas suffi à assurer le succès de l'entreprise si le change, ou valeur extérieure de la livre, n'avait pas été très ferme depuis un an; et cela peut tenir à deux causes. — La première est dans le fait d'avoir affirmé la stabilité du sterling, monnaie internationale depuis longtemps, et d'avoir ainsi tenté tous les étrangers d'en acquérir; Londres, par l'importance de son marché, par sa situation en Europe, par ses relations internationales, est un pôle d'attraction pour tous les capitaux flottants, et il a suffi qu'on fixe la valeur-or de la livre pour que la demande extérieure s'accroisse considérablement; ce fait a été facilement constaté grâce aux achats de traites commerciales en sterling pour compte de l'étranger, qui depuis un an ont été constamment signalés comme un des motifs du bon marché de l'argent dans la Cité. Ainsi par le seul fait de l'affirmation de son crédit la Grande-Bretagne en a singulièrement augmenté la force. — Mais à côté de ce soutien consenti par l'étranger il y a un fait fondamental, et dont on parle peu, parce qu'aucune statistique n'en indique ni l'importance ni l'évolution, il y a les avoirs anglais à l'étranger. Ces placements qui revêtent des formes multiples, titres, dépôts, immeubles, usines, fonds de commerce, sont évalués à £ 3 milliards; en outre ils sont en partie groupés dans les banques anglaises à l'étranger et celles-ci peuvent les utiliser pour obtenir du crédit dans les pays où elles opèrent; ainsi les devises étrangères que possèdent ou peuvent se procurer des Anglais doivent dépasser sensiblement le chiffre correspondant à celui de £ 3 milliards ci-dessus indiqué. Que sur cette masse énorme une faible portion, un trentième par exemple, soit utilisée dans un espace de quelques mois pour des achats de sterling, et cela influence notablement les mouvements du change en le rendant plus favorable à Londres. Il est très vraisemblable que cette cause a agi en 1925, au moins dans une certaine mesure et d'une manière spontanée; le contraire eût pu se produire et gêner fortement la réforme anglaise, mais il y a eu là une circonstance heureuse qui a considérablement aidé

la sagesse des financiers anglais. Cependant, si ce phénomène a pu se réaliser, c'est à cause de l'importance des avoirs britanniques à l'étranger, et c'est là un enseignement qui ne doit pas nous échapper; nous y reviendrons en terminant.

Ce qu'il faut retenir des développements qui précèdent, c'est que malgré une préparation de plusieurs années le retour de la monnaie anglaise à la parité était une expérience délicate et qui comportait des risques sérieux; ses plus chauds partisans ne l'ont pas nié. Néanmoins, confiante dans la force de son crédit et de son organisation bancaire, la Grande-Bretagne a assumé ces risques, et, favorisée par les circonstances, elle a réussi. Il n'en faut pas conclure que toutes les difficultés soient aplanies, et qu'il n'y a plus qu'à laisser aller les choses en les surveillant simplement avec soin, comme on le fait pour une entreprise dont l'avenir est assuré. L'étalon d'or de 1926 n'est plus celui de 1914, et, si actuellement il réalise le système le plus sûr, il sera difficile à maintenir tant que les courants économiques internationaux n'auront pas repris plus de stabilité, et tant que le métal monétaire ne sera pas réparti plus harmonieusement entre les adeptes actuels et prochains de l'étalon d'or.

***

Ayant résumé l'aspect proprement financier et le fonctionnement de l'étalon d'or depuis son introduction en Grande-Bretagne, il faut maintenant chercher à apprécier sa valeur économique; à cet effet, on doit le considérer au point de vue anglais et dans ses conséquences internationales.

Point de vue anglais. — C'est dans ses répercussions sur l'économie britannique que l'étalon d'or a été surtout critiqué; en présence de la situation difficile du commerce et de l'industrie, on a affirmé que non seulement la réforme monétaire n'était pas un remède aux embarras du pays, mais les aggravait d'une manière sérieuse. Sans entrer dans le détail des controverses, où, du point de vue académique, il faut accorder aux adversaires du système certaines concessions, examinons la question uniquement dans le domaine des faits.

Le point de départ du débat est que la situation économique

est mauvaise, empire d'une manière régulière, et finira, si l'on n'y prend garde, par ruiner la Grande-Bretagne; cette constatation s'appuie sur le chômage et sur la balance apparente du commerce extérieur dont le déficit augmente depuis trois ans. Sans nier ni l'un ni l'autre de ces arguments, nous croyons que l'interprétation qui en est donnée est fortement exagérée, et qu'il n'y a pour l'instant aucune crainte de voir l'Angleterre ruinée. Le chômage a été fortement réduit depuis deux ans, et après une certaine recrudescence de janvier à août 1925, il a sensiblement décru de septembre à décembre dernier; en outre il n'est pas dû uniquement à la crise économique; il provient aussi de la surpopulation des Iles britanniques, et du fait que les courants d'émigration sur les dominions et les colonies ont été interrompus par la guerre, et n'ont pu reprendre encore dans une mesure suffisante pour décongestionner la mère-patrie. Considérer le chômage comme un baromètre économique absolu est une erreur. — La balance apparente du commerce extérieur est également insuffisante pour donner une image fidèle de l'état des affaires; et même, si on y ajoute les chiffres d'exportations invisibles qui complètent le tableau des échanges avec l'extérieur, on ne voit qu'un aspect du problème économique. Il y a le commerce intérieur dont aucune statistique ne révèle les mouvements et le volume, ce qui fait qu'on ne l'analyse pas, et les commentaires se concentrent sur le commerce extérieur dont on possède chaque mois les éléments; mais il faut éviter avec soin de tirer des conclusions générales de renseignements partiels. Aussi, sans naturellement prétendre posséder toutes les données du problème, notre avis est que pour apprécier la situation anglaise il faut chercher, dans la limite possible de nos investigations, tous les indices apparents, et il semble qu'il en est un très important dans les résultats de l'activité bancaire. Sous cet aspect l'année 1925 est très frappante; les bilans récemment publiés de tous les grands établissements indiquent qu'elle a été la plus favorable depuis 1920, et vraiment on ne peut supposer que la prospérité bancaire soit compatible avec un commerce et une industrie délabrés. — Il ne faut évidemment pas méconnaître les difficultés de l'heure présente qui affectent sérieusement certaines industries, principalement parmi celles

qui travaillent pour l'exportation; les embarras économiques d'après-guerre ne sont pas tous résolus en Grande-Bretagne, et il est important d'y remédier parce que ce pays importe sa nourriture, et doit exporter, visiblement ou invisiblement, pour la payer. Mais il ne semble pas que la situation empire; au contraire parmi les fluctuations des affaires, on peut penser que la tendance à l'amélioration est très nette, et les résultats de l'activité bancaire en sont un indice difficile à nier.

Et ceci ramène à l'objet de ce développement : comment le retour à l'or a-t-il influencé l'activité économique du pays? A notre avis il lui est nettement favorable parce qu'il est un facteur de stabilité, ce qui prime tous les inconvénients possibles, notamment une tendance à la baisse des prix. Pour tout homme qui a vécu dans les affaires c'est une vérité aveuglante que le succès provient de la continuité dans l'effort, basé sur des plans sérieusement mûris; et cela n'est réalisable que si on est assuré d'une fixité aussi complète que possible de l'élément essentiel du commerce, la monnaie, moyen d'échange universel. L'instabilité dans la monnaie détruit le sentiment de l'utilité de l'épargne et empêche tout esprit d'entreprise. En ramenant la sécurité dans la monnaie, l'étalon d'or a donc rendu aux hommes d'affaires anglais un service essentiel, et on doit le reconnaître, même si les débuts de son application sont difficiles, et même s'il n'a pas résolu d'un coup de baguette magique tous les problèmes actuels.

Point de vue international. — Sous cet aspect l'importance de la réforme apparaît peut-être encore plus considérable, et il ne semble pas exagéré de dire que le retour à l'or en Grande-Bretagne a été le plus grand événement économique depuis 1919. Après les troubles financiers issus de la guerre on pouvait en effet se demander comment évoluerait dans l'avenir le système monétaire des principaux États; bien que la politique anglaise ait été définie dès 1918 par le Comité Cunliffe, on ignorait quand elle pourrait se réaliser. En attendant on discutait les mérites de la monnaie « dirigée »; beaucoup d'esprits distingués pensaient que l'étalon d'or tel qu'il avait été pratiqué jusqu'en 1914 était une chose du passé, et qu'il fallait trouver un nouveau système adapté aux exigences modernes.

En fait on voyait d'un côté les États-Unis avec un régime semblable à celui d'avant-guerre et un stock de métal comprenant presque la moitié de l'or mondial; d'un autre côté apparaissaient la plupart des nations européennes affaiblies ou ruinées et semblant incapables pour longtemps de revenir à une monnaie stable. Entre les deux groupes était la Grande-Bretagne avec une situation financière lourde, mais avec un crédit national remarquablement restauré par une lente ascension depuis 1920. La décision de l'Angleterre était donc capitale; en choisissant délibérément le retour à l'or elle a indiqué la voie où toutes les autres nations européennes la rejoindront sans doute successivement. Ce faisant elle a rendu un grand service aux États-Unis puisqu'en se ralliant à leur système elle lui donnait tout l'appui de la position britannique dans le monde; elle a rendu aussi un grand service à l'Europe, et cela doublement, en stabilisant sa propre position, ce qui lui permet d'être un intermédiaire utile entre New-York et le reste de l'Europe, et en étant à même d'aider les pays plus faibles financièrement dans leur retour à la santé monétaire.

***

Il reste en terminant à dégager des développements qui précèdent les enseignements qui peuvent nous être utiles. Il est très évident que la situation économique de la France, aussi bien que son évolution financière depuis dix ans, donnent au problème monétaire qui nous occupe un aspect entièrement différent de celui qu'ont eu à résoudre nos voisins; nos besoins, notre mentalité diffèrent trop des leurs pour que nous puissions chercher outre-Manche des exemples à copier, mais ce que nous y devons trouver ce sont des méthodes; en observant, en analysant les faits, en recherchant leurs causes, nous y discernons des indications importantes dont nous aurons à nous inspirer plus tard. A cet effet nous pouvons distinguer les principes et les procédés.

La première idée qui s'impose en fait de stabilisation monétaire, quand on a étudié le phénomène en Angleterre, c'est l'extrême difficulté de la tâche, non seulement dans ses répercussions économiques possibles, mais dans le fonctionnement

strictement financier du système; le succès obtenu à Londres ne doit pas faire illusion sur le risque qu'il comportait, et la conclusion qui en découle est que, pour aborder une semblable entreprise, il faut auparavant un effort financier long et soutenu. Depuis cinq ans on travaillait en Angleterre à améliorer progressivement le crédit national, et on peut dire que la réforme a été introduite aussi rapidement qu'il était possible, d'après quelques-uns plus rapidement qu'il n'était prudent. — Et ceci nous amène à la seconde idée essentielle dans ce domaine, le relèvement du crédit de l'État; à ce point de vue l'exemple anglais est lumineux : un équilibre et des excédents budgétaires réalisés pendant quatre années consécutives, l'amortissement de la dette, les conversions, tout a contribué jusqu'à la veille de la réforme à confirmer dans le monde la notion de la force du crédit de l'État anglais; et il n'est pas téméraire de dire que sans cette base solide le retour et le maintien de la livre à la parité auraient été une chose impossible. — A ce phénomène interne, si on peut dire, il faut ajouter celui dont nous avons déjà signalé la grande importance, les avoirs à l'extérieur, leur ampleur et leur gestion partielle dans des organismes bancaires anglais à l'étranger. Il y a là toute une politique financière extérieure, liée d'ailleurs à l'expansion mondiale britannique, qui a joué un rôle de tout premier plan dans la stabilisation de la monnaie anglaise, et c'est peut-être dans ce domaine que nous, Français, pouvons trouver la plus utile méditation. L'existence et l'utilisation habile d'avoirs à l'étranger sont une nécessité absolue pour un pays à échanges économiques internationaux, ce qui est notre cas. Quels que soient les progrès de la gestion intérieure de nos finances — et il y en a beaucoup à réaliser — nous n'arriverons pas à vraiment stabiliser notre monnaie si nous n'avons pas une politique financière extérieure, et l'on entend par là non pas une politique de l'État, mais une politique de la nation. Le rôle de l'État ne doit être que de laisser la plus grande liberté à l'emploi des capitaux de ses nationaux, et malheureusement c'est un état de choses que nous n'avons encore pu réaliser; une fois cette liberté obtenue, c'est aux individus à savoir l'utiliser, et à créer à l'extérieur les organismes qui groupent et fertilisent les forces nationales qui s'y

sont fixées. A l'heure actuelle si la France a des avoirs à l'étranger, ils sont clandestins, éparpillés, et la force qui pourrait résulter pour le pays de leur groupement est perdue.

Si des principes nous passons aux procédés employés nous trouvons encore en Angleterre des indications utiles; la première est celle de l'organisation bancaire; nous avons indiqué combien elle contribue à attirer à Londres les capitaux étrangers parce que dans une banque anglaise on a plus de commodités, plus de facilités de crédits, et des conditions meilleur marché que dans les autres grands centres financiers. A ce point de vue nous avons de grands progrès à faire, et l'école anglaise peut nous donner de précieux enseignements; il n'est pas un Français qui se destine au métier de banquier qui ne devrait venir faire un stage, aussi long que possible, à Londres, comme un cavalier va à Saumur et un peintre à Rome. Il n'y a là rien d'humiliant pour nous; nous avons suffisamment de domaines où nous excellons, et où notre pays peut être une bonne école aux autres, pour savoir reconnaître et utiliser les supériorités de nos voisins. — Enfin il est un dernier point très frappant quand on analyse le fonctionnement de la réforme anglaise, c'est la manipulation du stock d'or. L'encaisse de la Banque d'Angleterre est la seule réserve métallique de la Grande-Bretagne, et comme base de son système de crédit elle est très faible, à peine 6 p. 100 du total des billets en circulation et des dépôts utilisables par chèque. Néanmoins, quand on a rétabli le marché libre de l'or à Londres, on savait que cette encaisse pouvait éventuellement subir une sérieuse diminution; en fait celle-ci n'a atteint à son maximum que £ 11 millions, soit 7 p. 100 du total, mais ce qui est remarquable, c'est l'esprit dans lequel cette utilisation a été pratiquée; à la période la plus dangereuse pour le change, en automne, la Banque d'Angleterre a délibérément, à deux reprises, abaissé son taux d'escompte, sachant parfaitement que cela entraînerait des sorties d'or, parce que cela lui était nécessaire pour contrôler le volume du crédit et par conséquent pour continuer à diriger le fonctionnement du nouveau système monétaire. Il y a là un exemple qu'on ne saurait trop méditer, car une politique de ce genre nous sera indispensable le jour où nous stabiliserons le franc. Fort heu-

reusement notre réserve d'or est vaste, et, quoique de très loin, la plus importante après celle des États-Unis. Le jour où nous pourrons nous joindre aux pays à monnaie-or elle doit nous permettre de jouer un grand rôle dans la direction internationale, déjà prévue en Angleterre, et probablement nécessaire, des mouvements mondiaux du métal précieux.

On voit donc que l'étude de la réforme anglaise ne présente pas pour nous seulement un intérêt académique ou historique; elle nous donne de précieuses indications, les unes d'application immédiate, les autres utilisables à plus longue échéance puisque nous avons des problèmes plus urgents à résoudre; tôt ou tard néanmoins toutes se feront sentir avec une impérieuse nécessité.

HENRI POUYANNE

TABLEAUX DE PARIS

Grandeur du monde. — Je suis venu déjeuner aujourd'hui, chez M. Georges-Marie Haardt. Son compagnon, M. Audouin-Dubreuil et lui, arrivent de Bruxelles, où ils ont projeté, devant le roi et la reine des Belges, le film de leur croisière à travers l'Afrique en auto-chenille, de la Méditerranée à Madagascar : *la Croisière Noire*. Vers le 15 avril, ils sont attendus à Rome, où la duchesse d'Aoste, qui a souvent parcouru l'Afrique et qu'ils rencontrèrent pendant leur croisière, entre Stanleyville et le Lac Albert, désirait assister à la représentation qu'ils donneront à la cour. Ensuite, viendra Madrid... On ne saurait trouver meilleure propagande.

Les Français ne connaissent guère la géographie. Même s'ils l'ont apprise avec application, ils l'ont oubliée. Par exemple, ils ne savent jamais (au juste) la situation des îles. Ils vous dessineraient, à peu près, l'Afrique, mais ils placeront Madagascar au sud-ouest, entre l'Angola et la colonie du Cap, car leurs propres possessions n'échappent pas à cette indifférence. Le monde est beaucoup trop vaste pour leurs conceptions modérées du bonheur. Ils ne veulent pas regarder plus loin que leurs frontières. A peine se débrouillent-ils avec l'Europe. Nous avions la preuve de cette faiblesse, l'autre soir, à l'Opéra, où l'on donnait, en soirée de gala, la première représentation de *la Croisière Noire*, « journal cinégraphique de l'Expédition de la deuxième mission Citroën, à travers l'Afrique ».

... Nous aimons les voyages, les récits des voyageurs, les visions des pays inconnus, des mœurs lointaines, des êtres humains différents de nous-mêmes... Cependant, ne nous

demandez jamais rien de précis. Nous voyons la configuration de l'Afrique (assez vaguement), ...avec l'Algérie et le Maroc, le Sénégal, la pointe de Dakar, le Congo; puis, le cap de Bonne-Espérance et un peu l'Orange et le Transvaal, — à cause des timbres-poste...

La magie des voyages, la plupart des Français l'éprouvent avec les noms... Dites-leur : Arabie, Abyssinie, Soudan... Ils imaginent des sortes d'hommes dissemblables, des formes de bateaux étroits, menés avec des pagaies légères. Ils contemplent des sables, des méharas, des ruines, un palmier... Ils aiment l'Arabe, la fantasia... Le Hoggar ne leur est guère un nom connu que depuis Pierre Benoit, et Tombouctou n'existait que dans d'affreuses rengaines de café-concert. Depuis la première croisière Haardt-Audouin Dubreuil et le vol du capitaine Pelletier-Doisy, que tous les cinémas ont représentés, les murs de terre battue de la lointaine cité se présentent à eux, cependant, baignés d'ombres qui se gravent dans la lumière, d'une ligne rigide et implacable.

A l'Opéra, au balcon, devant les loges brillamment occupées, parmi les spectateurs pressés et enthousiastes, je remarquai, pendant les deux entr'actes, combien les notions de tous étaient vagues sur la géographie. Je m'en félicitai pour mieux excuser, sans doute, une ignorance personnelle incommensurable...

Nous goûtions à la mélancolie du voyage, à la forte apparence de ce convoi d'autos-chenilles, et nous laissions aller à la joie d'admirer, sans faire de restriction, un effort réussi, un exemple d'endurance peu commune, une victoire de l'intelligence et de l'énergie françaises.

...MM. Haardt et Audouin-Dubreuil ne se ressemblent guère. M. Haardt domine son compagnon de la tête.

Lorsque nous serons seuls, après le déjeuner, pour nous rendre chez M. Iacovleff, le peintre de la mission, M. Audouin-Dubreuil, me parlant d'un petit palais arabe qu'il possède dans le Sud-Tunisien, sur le golfe de Gabès, dira qu'il est sans ambition, qu'il n'a d'autre désir, dans l'avenir, que de pouvoir, un jour venu, s'en aller vivre de longs mois, là-bas, devant la mer, au seuil des sables, y recevoir quelques amis, — et laisser passer le temps. Mais l'Africain aux yeux bleus

qu'est M. Audouin-Dubreuil est de ces énergiques, volontiers en sommeil, que l'inaction fatiguerait bientôt...

M. Haardt est un chef. Il l'est parce qu'il est actif, d'abord, et, aussi, parce qu'il est organisateur et prévoyant. Ce qui est rare. Il ne s'est pas en allé, suivi d'une dizaine d'autos-chenilles bondées de vivres et d'instruments, pour gagner le Tchad, puis l'Océan Indien, sans avoir mis à peu près tous les atouts dans son jeu.

M. Audouin-Dubreuil et lui n'avaient emporté pour leur première expédition qu'un vieil appareil cinématographique à peu près hors d'usage. Un de leurs mécaniciens le faisait mouvoir. Et puis, l'expédition devait être brève, avant tout. Il fallait gagner le Niger, depuis Touggourt, dans le moins de temps possible. On se proposait de s'arrêter au retour. Mais une caravane qui revient à son point de départ est talonnée. L'impatience des hommes à retrouver leur foyer est un moteur puissant. L'éloignement leur montre sous de riantes couleurs la vie interrompue et le lourd collier qui les attend au foyer.

M. Haardt considéra que le film qui retraçait la première croisière en autos-chenilles à travers le Sahara, n'évoquait qu'une bien petite partie des phases du voyage. Pour la seconde traversée, qui devait durer près d'un an, il voulut emmener un opérateur de choix et un cinématographiste réputé. Il s'adressa donc à M. Poirier et, pour conserver certains aspects que le cinéma est impuissant à traduire, il s'adjoignit le peintre Iacovleff.

Au début de mai, les toiles de M. Iacovleff seront exposées à la galerie Charpentier. Les *trente mille mètres* de films, enregistrés par M. Poirier, — et sur lesquels ont été pris les trois mille mètres présentés à l'Opéra, — feront des séries de « documentaires », jusqu'alors inédits et d'un intérêt que l'on peut imaginer...

Nous achevons de déjeuner, dans cet appartement du premier étage de la rue de Rivoli, aux boiseries et aux meubles du XVIIIe siècle et qui fut, jadis, habité par Léo Delibes; la rumeur de Paris est comme un accompagnement voilé, à travers les doubles fenêtres. Dans les Tuileries, les arbres se sont couverts de feuilles légères, si pâles qu'elles se con-

fondent par instants avec les papillonnements du soleil sur les branches et tout le mouvant pastillage que le printemps répand dans la nature. Les fenêtres ouvertes, c'est, tout à coup, comme si Paris lui-même entrait dans le Salon. Le sommet de l'Arc de Triomphe, géométrique et plat, surgit des ocres verdissants des Champs-Élysées.

Et les deux compagnons citent ces noms africains, rudes et chantants, qui évoquent des sonorités de tamtams, des crânes de *nigritiens* et de *bantous*, des murs de sable rose, les vagues immobiles du désert et, à l'horizon crépusculaire, sous quelques écharpes de brume violacée que le soleil ensanglante, un haut bouquet de feuilles à des palmiers géants.

— Venez voir le « musée », — dit en souriant M. Haardt. Lorsque l'on dit *sourire*, il faudrait dire *esquisse de sourire*, chez cet homme qui a l'air de décider précipitamment les choses et de les exprimer d'une voix calme, afin de pouvoir retourner à ces rêves de puissance, à ces chimériques conquêtes mises en scène comme par César, qui semble avoir transmis une parcelle de son âme à ces conquérants, jamais contentés d'un but atteint ni d'une entreprise réalisée.

Des remises ou hangars se trouvaient libres, au rez-de-chaussée de sa maison, dans la cour. C'est le propre des hommes d'action de faire surgir à point les accessoires comme les formes de collaboration, nécessaires à la réussite de leurs tentatives. M. Haardt a fait aménager là, dans six ou sept salles, son *musée africain*. Il sera transporté dans peu de temps, pour un mois, tel quel, au Musée des Arts Décoratifs, où le public pourra voir ce que nous offrait, en certaines parties, l'Exposition Coloniale de Marseille, mais qui, rassemblé là, rapporté d'un même voyage, recueilli d'une même main, présente une grande homogénéité.

C'est ici que les connaissances africaines font défaut au profane! Une série de visages sculptés, taillés dans le bois, ont des expressions quasi-identiques à celles des personnages laissés par le ciseau des artisans des époques romanes ou gothiques. Ils proviennent de la partie nord du Congo. Dans la première salle, des boucliers de Touaregs semblent taillés dans le liège ou faits d'une feuille de vélin tendue. Immenses et fragiles, ils peuvent abriter, presque tout entier, un homme

debout. Le fer découpé, entaillé, finement ébarbé de certaines lances ne saurait être arraché du corps sans laisser d'horribles plaies. Des calebasses gravées, de petits sièges polis, luisants, des étoffes aux dessins réguliers, par bandes jumelées, toujours assez semblables, et des dieux mystérieux, plus implacables d'être hideux et dont les franges de raphia atténuent difficilement les formes carnavalesques et outrecuidantes.

La salle malgache évoque les souvenirs rapportés par les marins. On voit sur des mouchoirs de cotonnade le palais de la Reine, à Tananarive, et celui du premier Ministre, ils forment une frise entremêlée de chapeaux tressés, roses et bleus de sucreries foraines. L'influence européenne se fait sentir, dans toute sa fâcheuse et mièvre gaucherie. Plus d'obscures géométries noires et rouges, de figures sans vie, toutes baignées d'obscurités passées et futures, confites dans l'éternelle ignorance... Mais la gare de Tananarive!...

Dans ce petit musée, que d'ombres africaines s'évoquent, de Marchand à Laperrine, à Baratier, à Gallieni, du père de Foucauld à Brazza, à Morès... Que de morts splendides et toutes drapées de l'indifférence pour l'homme qui plane au-dessus des déserts.

Nous laissons M. Haardt, qui est attendu à l'usine, qui retourne à l'action, à la vie moderne, aux tracteurs, aux fils d'acier, aux moteurs, à l'abri desquels il embusque sa nostalgie de ces fastueuses mises en scène, où il excelle, et derrière lesquelles nos contemporains savent rarement apercevoir ce qu'elles dissimulent, chez les chefs, de crainte du néant et de rêves empoisonnés.

...M. Audouin-Dubreuil mène son auto dans Paris, comme sur une piste de l'Oubangui. Nous parlons, d'ailleurs, de l'Afrique... (en nous heurtant, au confluent de certaines rues et du boulevard, à des disques rouges, portant les mots : *Sens interdit*)... et du palais arabe, lointain, près de Gabès!...

L'atelier de M. Iacovleff est voisin du collège Rollin. Les toiles entassées attendent, contre les murs, de partir chez l'encadreur, pour l'exposition prochaine. Quel peintre eut l'occasion de renouveler si complètement le champ de son observation, le monde dans lequel il puise le sujet de ses compositions? Nous pensons à l'Afrique d'Eugène Delacroix,

à celle de Decamps, au Maroc d'Henri Regnault et au Sahel de Fromentin... Vers 1895, Albert Besnard s'en alla peindre, à son tour, des juives d'Alger...

M. Iacovleff nous montre le sultan de Zinder, vêtu d'une robe de la nuance la plus claire de l'abricot, le visage noir, la tête enveloppée d'un turban blanc, et flanqué de deux séides impressionnants. Et d'autres chefs, des guerriers, le crâne empanaché de plumes corail... Puis, dans l'obscurité des cabanes, — ce grand luxe du désert et de toute l'Afrique : *l'obscurité*, — des femmes nues, des noires allaitant des petits. Le peintre a exprimé le désespoir de bête à l'attache qui sommeille dans leurs yeux. L'insondable d'une nuit éternelle y est emprisonné, comme une pierre glauque dans un cercle de métal.

M. Iacovleff ouvre ses cartons. Les nombreux et grands dessins qu'il a rapportés offrent un intérêt documentaire inestimable. Le peintre, habile et vif, avait le mérite de pouvoir les exécuter, en dépit de la fatigue, du climat, de l'incommodité des installations et de l'incompréhension des modèles, en une heure ou deux. Le déhanchement, le côté accroupi du noir, ses formes grêles, son ossature privée de chair, et la proéminence de certains crânes, le prognatisme du masque ont été traduits par lui, saisis dans tout l'éclat de leurs ornements bariolés, avec une étonnante virtuosité.

Une grande toile représente les chefs et tous les membres de la Mission, avec, au fond, les autos chenilles arborant un fanion tricolore. Sur l'ensemble des vêtements kaki, sur la tonalité uniforme du tableau, les couleurs de la France s'enlèvent avec une netteté, une vigueur particulières. Et c'est le dernier souvenir que l'on conserve de cette visite, de ces récits, du courage de ces hommes, celui de ces drapeaux en compagnie desquels une vingtaine de Français ont, une fois de plus, réalisé quelque chose d'impossible.

***

Au magasin. — Un photographe a placé son appareil aux longues jambes grêles sur le trottoir du quai de l'Horloge, contre le parapet, pour obtenir le plus de recul possible et

pouvoir photographier une boutique d'aspect moderne. Une dame est occupée à disposer des objets dans la vitrine, autour d'une édition de luxe — illustrée, si l'on peut dire, par M. Pascin — du *Fermé la nuit*, de Paul Morand.

C'est le matin, avant midi, le Pont-Neuf charrie, sans intermittences, son flot humain, l'un de ces courants compacts qui traversent les capitales, le long de leurs artères les plus fréquentées. Dans la vitrine, la dame prend une pose gracieuse avec complaisance. Mais les photographes sont les gens les plus difficiles, les plus méticuleux, les plus décevants qui soient. Ils ne sont jamais contents ou jamais prêts. Celui-ci vient d'apercevoir, subitement, que la vitrine s'est couverte de buée!...

La dame gracieuse « quitte la pose », en riant, en avançant de jolies mains et en retirant de la marche qui forme la base de « l'étalage », un pied *fait au moule*, comme écrivaient les romanciers, au temps des diligences.

Grand va-et-vient dans la boutique. L'inauguration a lieu cet après-midi. Et, comme toujours, tout est prêt sans l'être. Ou plutôt, il ne manque plus que cet inexprimable, que donne un dernier coup de balai et, surtout, la main du maître avisé, — qui sait où commence et où finit le désordre. Les murs sont tendus de grosse toile ocre. Des lithographies et des dessins, où l'on voit des avocats et des juges, y sont accrochés. Un Daumier, au centre, attire. Il est de proportions réduites, mais un tel souffle gonfle la manche de l'homme qui plaide, que ces quelques touches de sépia ou d'encre de chine ne s'effacent pas de la mémoire. Ailleurs, deux Forain, où toute la misère humaine semble exprimée, comprimée, entre quelques traits...

— La Princesse!... Où est la Princesse?...

Le photographe a fini par étancher à grand'peine la buée sur la vitre et se hâte de remporter son appareil sur le trottoir.

Où est la Princesse?... Dans la seconde partie de la boutique. Elle dit : « Ma boutique », comme une nouvelle riche dirait : « Mon boudoir »... Elle accroche des Utrillo, pour accompagner un vase de fleurs de Monticelli. Utrillo, Monticelli, ce sont des peintres — et même de célèbres peintres — français...

La Princesse est la dame aux gracieux mouvements de

mains que le photographe n'est pas parvenu à « visionner », comme disent aujourd'hui les « maîtres de l'écran ».

— Voilà, voilà... Je viens... Ah! Mon Dieu! s'écrie la princesse,... qui semble penser à part soi que ce n'est pas aussi facile qu'elle l'avait pensé de tenir *boutique*!

Mais voici un autre photographe. Il est envoyé, celui-là, par une revue américaine... Il désire prendre la Princesse *devant la statue du roi Henri IV*... « Nous sommes, en effet, un peu parents, » dit la princesse en éclatant de rire, comme une fillette au catéchisme...

— La Princesse, où est la Princesse?... Où voulez-vous accrocher les toiles d'Haliska?...

— Attendez, je pose!

La Princesse a repris son attitude, qui n'est pas du tout préparée, dans la vitrine. Des passants se sont arrêtés... Ils regardent le photographe, puis les jolies pieds, les jolies mains, le visage qui rit, ils continuent de lever les yeux et voient l'enseigne : *Fermé la nuit*...

— Que peuvent bien penser ces gens-là? s'écrie la Princesse, avec son rire joyeux et qui sonne bien.

Il y a des rires de femmes qui révèlent un passé gênant... Le rire, c'est un brevet d'élégance... C'est presque un certificat de naissance...

— Mon Haliska! Où avez-vous mis mon Haliska?

La toile de madame Haliska représente une écuyère au milieu de chevaux dans un cirque, l'écuyère est légèrement vêtue et les chevaux caparaçonnés. Ils sont découpés dans du papier marbré, leurs panaches et leurs queues figurés par des glands de soie verte, — tandis que leurs yeux me semblent bien formés par de réels, de véritables boutons de bottines noirs!

Un Japonais vient d'entrer. Une serviette d'avocat sous le bras. Il a vu *Fermé la Nuit*. Il est près de midi : il entre...

— Ah! si nous pouvions être étrennées par un Japonais, glissent à l'oreille de la princesse Lucien Murat les deux dames qui l'aident, un peu comme en apercevant un bossu une femme superstitieuse souhaiterait de toucher sa bosse. Le Japonais regarde tout, pas à pas, lentement.

— C'est vrai, il va falloir s'habituer à voir entrer des gens qu'on ne connaît pas! s'écrie la Princesse...

— Princesse!... Princesse!... Un photographe de l'*Intransigeant*!...

. . . . . .

Tandis que dans ce clair magasin, qui est comme une baignoire d'avant-scène sur le Pont-Neuf, nous jouions avec insouciance à installer des tableaux et des livres, le Sort embusqué, lui aussi, dans une baignoire d'avant-scène et qui regarde sans répit passer le flot des vivants, le Sort amassait en secret des larmes dans le cristal de ce rire de femme, qui aime l'entreprise, que l'inconnu et, surtout, le nouveau, intéressent, intriguent et qui a beaucoup voyagé, pour voir et entendre, et qui a déjà beaucoup écrit et beaucoup peint... Et qui, parce qu'elle aime la peinture et les lettres, n'a jamais imposé silence à ses impulsions, sous prétexte de naissance ou de bonne éducation, et se trouve plus honorée d'avoir été l'amie de grands artistes ses contemporains, et d'être maintes fois venue en aide à des peintres peu favorisés, que d'avoir passé ses jours à ne point quitter l'atmosphère des salons.

La mère de la princesse, la duchesse de Rohan, tombait malade peu de jours après cette matinée joyeuse.

Il ne semble pas que, de son temps, ce qu'on appelle la « bonne grâce » ait jamais été pratiquée par personne comme par la duchesse de Rohan. On ne pourrait guère citer de mot de maîtresse de maison plus spontanément venu du cœur que cette exclamation qu'elle eut, chez elle, dans un petit groupe où je me trouvais, un soir où elle avait invité beaucoup de poètes, beaucoup plus qu'un esprit atteint de mégalomanie pourrait supposer qu'il en existe à Paris ou dans toute la France... Elle nous avait surpris, sa fille, et deux ou trois amis, étouffant des rires, dans un coin. Elle nous interrogea sur notre hilarité. Nous lui désignâmes, — assez méchamment, je le reconnais, mais l'atmosphère des salons n'a jamais porté à la bienveillance, — nous lui désignâmes un de ces invités littéraires qu'elle pouvait ne pas connaître, ayant convié à la fois plusieurs groupes de poètes, d'un coup, et qui avait la mine assez patibulaire...

— Il sort de prison, dîmes-nous avec assurance.

Pauvre garçon! s'écria la duchesse, avec un accent chaleureux, c'est donc pour cela qu'il a l'air si triste!

...Et elle fut lui prendre les mains et le combler de gentillesses...

Il y a, mêlée à cette bonté, une finesse délicieusement française, apparaissant à tout propos, avec vivacité et soulignée par un regard malicieux.

Un soir d'avant-guerre, où le duc et la duchesse de Rohan avaient convié les dames du *Prix Vie Heureuse*, dont la duchesse faisait partie, le duc passa le premier, conduisant Judith Gautier. Dans le brouhaha qui précède un défilé dans des salons pour gagner la table, la duchesse me glissa à l'oreille :

— Regardez bien ce que je vais faire!

Et, s'approchant, avec un sourire, de madame Dieulafoy, qui portait l'habit noir, lui prit le bras pour entrer dans la salle à manger...

A la fin du dîner, après que le duc eut improvisé un speach charmant, madame de Rohan me dit qu'elle avait mis madame Dieulafoy à sa droite, *pour la symétrie...*

Plus infatigable amateur, faisant des vers et peignant des aquarelles, ne se rencontra, qui eût, avec tant de persévérance, par surcroît, les loisirs d'être bonne!

Le hasard fit que je la vis un jour rentrer de Rome, sans plus de façons ni de bagages que si elle eût été passer la journée aux environs de Paris. Elle revenait de voir le Pape. Et, pour ne déranger personne et parce qu'elle avait peut-être dépensé tout l'argent emporté, elle avait pris le tramway pour regagner son hôtel du boulevard des Invalides. Le portier s'émouvait, les serviteurs levaient les bras au ciel. La duchesse commença de s'étonner devant leurs étonnements.

Ses amis connaissent un album sur lequel, depuis près d'un demi-siècle, elle a fait signer tous les personnages ayant traversé Paris et son salon ou ceux qu'elle rencontrait au loin. L'album crevait de partout, un autre, qui lui avait succédé, crevait de même. On y voit la signature de Guillaume II, qui avait reçu la duchesse à Kiel, sur le *Hohenzollern*, et celle d'une foule de nonces et de Sarahs-Bernhardts et de tous les poètes du monde. Ce recueil est l'image d'une

vie si remplie, amusée de tout, pour qui tout devenait précieux, où ont voisiné des personnes qu'une femme de la qualité de la duchesse de Rohan pouvait seule fréquenter aisément, mêlées à d'autres, qui ne semblaient point destinées à la joindre et au-devant desquelles son instinct de la vie l'a toujours fait courir.

La guerre apporta chez elle, dans ces vastes salons transformés en hôpital, dans ce jardin, qui s'était couvert de baraquements, un courant humain renouvelé, auquel elle se prodigua, comme on peut le supposer, sans compter. Au premier étage, dans une bibliothèque, transformée en salle à manger pour le personnel médical, un petit musée de la guerre se constitua bien vite, composé de ces choses souvent infimes aux regards, mais qui, expliquées par celle qui les a rassemblées, remplissent les yeux de larmes... Ce musée débordait jusque dans la chambre même de madame de Rohan; il ne lui avait pas fait oublier ses albums d'autographes, cependant, et la signature des maréchaux y avait succédé à celle des poètes...

Saint-Simon et Tallemant des Réaux eussent laissé un portrait marqué de bien des traits incisifs d'une personnalité alliant tant de simplicité, de bonhomie, à un si grand nom, et qui affronta des gens si divers, si opposés, avec tant de dédain du qu'en dira-t-on et un si grand désir de soulager et de plaire.

***

Conférence. — L'encolure du tribun, le regard droit, les joues enveloppant une mâchoire forte. Les cheveux toujours noirs sur la tête, la moustache blanchissante et coupée courte. La lèvre inférieure charnue. Personnage d'aspect solide, trapu, qui fait peu de gestes des bras, mais pose les mains sur la table, avec violence, pour accentuer ce qu'il dit et trahit dans ce geste la vivacité de ses sentiments et de son caractère.

Ce qu'il pense, il l'affirme de toute la voix. Je n'irais pas prétendre à « tue-tête », — mais, de tout ce qu'il y a de volonté tendue dans cette tête et de force dans cette large poitrine.

Je l'aperçois, debout, derrière une table, sur laquelle il frappe précisément, parfois, des deux mains.

Les grands rideaux de soie jaune sont fermés devant les trois fenêtres et forment, avec les murs tendus de la même étoffe et peu garnis, une sorte de fond éclatant, sur lequel jouent les lueurs d'un lustre dont les ampoules électriques ne sont point voilées. Le veston noir, les rideaux jaunes, la clarté brutale du lustre, le très long salon rempli de dames assises sur des chaises se touchant, voici, d'abord, ce qui doit rester dans la mémoire.

M. Léon Daudet parle de son parti, avec toute la flamme et la conviction que l'on peut imaginer.

Les dames présentes, tellement serrées les unes contre les autres, ne semblent point trouver qu'il parle trop fort. Ce verbe rude leur plaît. L'orateur ne cherche pas à les persuader par la douceur. Le sujet qu'il traite est de ceux qui ne s'accommoderaient guère d'une voix mielleuse. M. Léon Daudet est là pour constater le déplorable état de la France, flétrir le régime, tracer certaines silhouettes, avec verve, les cribler d'épigrammes, les définir en quelques épithètes heureuses, d'une saveur tout à fait particulière, soulever le réprobation, réveiller l'ardeur de gens enclins à se laisser trop aisément conduire à leur perte.

C'est une réunion d'Action Française, en 1926, en fin de mars, le long de cet ancien Cours-la-Reine, devenu Cours Albert Ier, dans un hôtel particulier, que ses actuels propriétaires vont prochainement abandonner, dit-on. Peut-être quelque haut immeuble va-t-il s'élever là? Le vestibule, la galerie, la salle à manger, le palier du rez-de-chaussée, sont envahis. Il n'est d'embrasure de portes où l'on ne s'écrase. Mais l'organe puissant de M. Léon Daudet traverse ces ouvertures et monte jusque dans la cage de l'escalier où des auditeurs sont accoudés à la rampe.

M. Léon Daudet clame avec ardeur l'abolissement indispensable, urgent, du régime parlementaire. « Tant que le régime parlementaire subsistera, nous serons victimes des mêmes catastrophes. Un dictateur? Non, pas dans l'état actuel... Nous risquerions que ce dictateur fût M.... ou pire!... La seule dictature possible est celle qui ramènera un

ordre de choses logique et qui a donné, si longtemps et partout, des preuves éclatantes de sa force. La dictature du Prince exilé, qui se base sur l'hérédité, c'est-à-dire la transmission du pouvoir, la sécurité du lendemain, l'ordre, le soin de gouverner confié à des hommes préparés à cette tâche, et non point des individus sans culture et sans tradition, qui ont tout à apprendre... »

M. Léon Daudet parle du retour de *l'aménité*, de la *courtoisie* dans nos mœurs, avec la disparition de la formule parlementaire qui a transformé le peuple de France.

Son auditoire partage ses convictions et de nombreux applaudissements coupent les strophes de sa violente et énergique causerie.

Un membre de premier plan du fascisme italien me disait récemment « : Le dictateur gouverne, mais c'est le souverain qui continue de régner, et après lui, son fils... » Et j'entends cette phrase, pendant que M. Léon Daudet fait l'apologie de M. Clemenceau, l'année durant laquelle, jusqu'à l'armistice, il fut cette sorte de dictateur qui galvanise et rassemble les énergies et mène un peuple à ses fins.

M. Clemenceau était très âgé... A son départ, nul n'assura la continuité entre son gouvernement et celui qui allait suivre...

M. Léon Daudet montre dans quelle situation désespérée se trouve la France... « Mais nous ne nous laisserons pas faire! s'écrie-t-il, en tapant des deux mains sur la table... Les Comités d'*Action Francaise*, les camelots du roi ne le veulent pas. Ils agiront. Nous sommes en plus grand nombre que les communistes!... »

M. Daudet nie, d'ailleurs, le péril communiste. La République s'en sert comme d'un épouvantail pour se maintenir.

— Un jour, à la Chambre, M. Poincaré m'a dit : « Monsieur Daudet, derrière la Commune de 70, il y avait la jeune République! » Eh bien! moi, je vous dis : « Derrière le communisme, il y a la République actuelle! »

M. Daudet évoque les réunions de province où, dans des villes comme Toulouse, il est entendu par six mille électeurs. Il croit les temps proches où la France, comblée d'ignominies, ruinée, « trouvera la force de renaître, une fois encore, sous

l'influence de celui qui est son chef désigné, monseigneur le duc d'Orléans »...

Pendant que l'orateur a parlé, avec cette sorte de conviction enivrée, indispensable pour se faire entendre d'un public, quel qu'il soit, je me suis surpris, à plusieurs reprises, au nom du duc d'Orléans, imaginant le prince exilé, avec l'instantanéité que fournit l'imagination.

Dans le *Rêve éveillé*, qu'il vient précisément de faire paraître, M. Léon Daudet a noté, il a démêlé avec patience, avec clairvoyance, ces petits souvenirs, pour ainsi dire inaperçus, ignorés des gens et qui habitent leur pensée, ces réminiscences enchaînant à toute minute le passé au présent et à l'avenir, par mille liens, dont la trame est insaisissable. J'ai donc vu, maintes fois, pendant la causerie, l'image de ce prince né en exil, qui ne vécut à Paris que quelques années d'enfance, et qui a promené, depuis, son activité à travers le monde, du Spitzberg au Soudan, dont il vient de revenir. Et je pourrais presque dire qu'il a semblé présent pendant une heure...

C'est sur son nom que Léon Daudet achève sa conférence, au milieu des applaudissements. Mais il était fatigué, son rhume l'oblige à partir, avant que M. de Vésins ne reprenne la parole... Les dames se lèvent au milieu des chaises. J'entends des cris de : Vive le Roi!...

J'ai essayé de suivre, comme l'eût fait un reporter impartial, la physionomie de cette séance, mais la fraîcheur de la fin d'après-midi acide de mars s'engouffre sous la porte cochère, puis dans la cage de l'escalier. Des mains se tendent vers Léon Daudet, à qui l'on est allé chercher une voiture. Une dame en deuil perd son voile dans la précipitation que mettent les auditeurs à vouloir assister au départ du conférencier, qui sourit, dont l'œil révèle cette sorte de tison vite rendu à la flamme qui est dans l'œil des pamphlétaires, cet œil impitoyable, dont ils sont esclaves, car rien ne saurait lui échapper.

1. Ces lignes, il est superflu de le dire, ont été écrites avant le triste évènement qui a mis en deuil la famille d'Orléans.

***

Hôtel Biron. — Fin d'après-midi, des tout premiers jours du printemps, vêtus des froides dépouilles de l'hiver. Rue de Varenne. Cour immense, privée des communs d'autrefois. Moitié parterres, moitié vieux pavés... Splendeurs anciennes, lutte contre l'émiettement, effort pour résister, au bord de ce gouffre à l'orifice couvert de ronces, dans lequel s'abolissent tout art, toute architecture, comme toute créature du passé.

On se demande, d'ailleurs, en considérant les fenêtres du rez-de-chaussée, qui pouvait habiter derrière ces vitres, dont la double cloison ne semble protéger que bien imparfaitement du froid. Quelle femme, de nos jours, accepterait de vivre sans calorifère en de si hauts appartements?...

Je ne sais plus quel parfumeur, quel coiffeur enrichi, très enrichi, non pour avoir coupé aux femmes leurs cheveux, mais, au contraire, les avoir empapillotés à satiété, fit élever cet hôtel qui passa par la suite aux Biron. Peut-être M. de Lauzun y est-il venu? Supposons-le toujours.

Il y a quelque vingt ans, c'était encore là le Couvent du Sacré-Cœur, où furent élevés tant de jeunes filles de la société. Aujourd'hui, l'œuvre et les collections de Rodin le remplissent.

Avant que Rodin eût obtenu de créer là son musée, les constructions accumulées par les religieuses pour leurs commodités, et aujourd'hui détruites, furent occupées, pendant un an ou deux, par des artistes. Je me souviens d'y avoir pris le thé, dans une sorte d'atelier loué par Jean Cocteau et où vint briller, à peu de temps de sa mort, Catulle Mendès, tout fumant d'érudition parnassienne, évoquant l'alcôve et les coulisses, Wagner et Théophile Gautier... J'ai même dîné là, quelque soir, dans l'une de ces vastes salles de l'hôtel Biron, où des bustes de Rodin sont maintenant exposés.

La pièce était tendue de hautes et molles draperies. Je suppose qu'il doit y avoir treize ou quatorze ans. Nous étions invités par Isadora Duncan, à l'un de ces festins magnifiques et invraisemblables, dont elle eut le secret. Les convives en habit noir étaient étendus à la grecque sur des divans cou-

verts de fourrures et de soie, parmi des dames pailletées, parées, qui *rivalisaient* entre elles d'élégance, — ce qui est tout évoquer, d'un mot.

Le dîner était en l'honneur de Gabriele d'Annunzio...

Une grande toile de Carrière, *Maternité*, mettait, dans la pénombre des draperies bleuâtres, des pénombres dorées. Le choix de cette toile préludait au drame déconcertant et atroce dans lequel les deux jeunes enfants de la danseuse allaient bientôt périr.

Sur la table, des arbustes couverts de fleurs, prunes ou cerisiers du Japon, créaient une forêt enchantée, entre des écroulements de fruits et des éblouissements de cristaux.

Il y avait là mademoiselle Sorel, vêtue de diamants et de roses, et une belle dame russe, à la chair couleur de marbre qui aurait longtemps séjourné dans les ténèbres, et dont le poète italien était alors fort occupé...

Et Rodin lui-même, qui eût été pareil au Moïse de Michel-Ange, s'il avait osé les protubérances du front... Mélange de convives bien parisiens, dont une bonne moitié était étrangère. Je revois aussi madame Madeleine Lemaire, qui avait donné bien des fêtes que ses amis n'ont jamais oubliées, mais qui savait admirer celles qu'on lui offrait. Madame Lemaire vient de commencer ses *Souvenirs*. Ils débutent, me disait-elle hier, avec les dernières années du Second Empire, par un bal, auquel toute jeune fille, elle assista aux Tuileries...

Fêtes, fêtes... Roses mortes, cires éteintes. On pourrait prendre d'une fête tout ce qui en reste, à l'aube, pour l'aller porter autour d'un cercueil...

Je pousse la porte de l'hôtel Biron par cette fin d'après midi d'un des derniers joure de mars; les souvenirs qui viennent de jaillir se sont déjà évanouis et je pénètre dans le Musée Rodin comme si j'en franchissais le seuil pour la première fois.

La mémoire ouvre ses chambres toujours éclairées. Mais le corps reste à la porte, misérable, et guette le passage de vivants...

M. Georges Grappe, le Conservateur, est au premier étage, dans son cabinet. Un vague feu de bois se consume dans la cheminée. Par les fenêtres, on aperçoit des branches, après lesquelles viennent d'éclater des bourgeons. Autour du dôme

des Invalides, le ciel est pâle. Je reconnais, dans la chambre, des choses qui ont appartenu à Rodin ou qui sont émanées de lui. M. Grappe a la passion de son musée. Nous ferions à l'instant de longues haltes devant les stèles ou les cadres. Mais il veut m'entraîner au jardin.

Le souvenir de l'ombre qui environne les clavicules soulevant l'épiderme, à l'attache de cous mâles, et de frémissantes narines de femmes dont la transparence de la chair est inimitable, semble ce qui reste le plus présent, après avoir traversé le musée.

Le parc de l'Hôtel Biron est célèbre. Peut-être l'est-il présentement bien davantage pour les désordres que le temps y a causés, que pour la perfection d'un dessin primitif qui échappe aux visiteurs. Sans doute aussi exerce-t-il quelque magnétisme sur l'esprit, de demeurer à demi fermé. On y voudrait acclimater, paraît-il, la nourrice et la bonne d'enfants. Ce souhait « d'arrondissement » ne doit pas être écouté.

Le parc de l'Hôtel Biron devrait être concédé aux gens de lettres, aux philosophes, aux docteurs, aux hommes mûrs qui éprouvent, pendant quelques minutes, le besoin de la solitude.

Quel judicieux emploi de cet enclos encore verdoyant. Trop judicieux pour se réaliser!

...Le jour décline, avec, déjà, les lenteurs retrouvées qu'apporte à ces crépuscules la belle saison. Minuscule, charmant, divin, tel qu'aucun peintre n'en saurait rendre la délicatesse, le premier croissant de la lune paraît dans le ciel.

Des bûcherons sont récemment venus tailler les arbres. De grands fagots noirs alternent entre les troncs. La végétation a recouvert les allées d'un tapis épais, quelques fleurs y poussent, mêlées à des ronces et des lierres. Le centre de l'ancien bassin, comblé par les religieuses, est occupé par une colonne surmontée d'un chapiteau. Des viornes, des lianes l'environnent, la drapent tout entière, la dissimulent presque au regard. C'est un tableau que l'on peut, sans mièvrerie, qualifier de ravissant. Il est unique à Paris. Toute transformation, toute remise en état sera certainement une déchéance pour ce coin-là. Mais je sais bien qu'il existe un point que l'on peut qualifier d'*artiste* dans le désordre du temps, qui ne saurait

être artificiellement contrefait et qui ne peut être maintenu. Quelques ronces, quelques feuilles de plus et voilà l'excès, le fouillis, la simili forêt vierge, à travers laquelle on entend les trompes des autos!

Au delà de la colonne, dans le fond du parc, une sorte de groupe se devine, qui semble monstrueux. *La Faune*, de cet artiste dont Paris s'engoua pendant une saison, un artisan, auquel les critiques firent perdre la tête en l'accablant d'éloges dithyrambiques, pour une tête de *Méduse* qui méritait d'être louée, en effet, pour les années de travail acharné qu'elle représentait, mais dont l'exécution dénotait un effort laborieux et tâtonnant. Les dames s'en mêlèrent, on invita M. Dardé. Nous apprîmes qu'il n'avait lu que deux livres, Shakespeare et la Bible, — que sais-je! Il s'est retiré à la campagne, fuyant une gloire qu'il n'eût jamais osé rêver si bruyante et qui s'est presque effacée, déjà, dans la mémoire superficielle des Parisiens, comme tant d'autres, trop rapidement écloses, et que de nouvelles œuvres ne sont point venues soutenir.

Ce faune démesuré, qui semble un écureuil grandi au vingtième, donne un aspect lugubre à ce jardin parvenu, avec le printemps, les années d'abandon, à l'apogée de sa beauté transitoire et qui n'appartient déjà plus qu'à moitié à soi-même, guetté par les uns, réclamé, sans raison, par les autres...

Des merles s'appellent pour la nuit, des pépiements d'oiseaux emplissent les bosquets. Tout à coup, au tournant de l'avenue centrale, M. Georges Grappe, qui nous avait ménagé cette surprise, nous met en présence de l'hôtel Biron, aperçu à l'extrémité du tapis vert..., entre une double haie de poiriers en fleurs.

C'est un bien charmant spectacle. Il évoque, peut-être trop expressément pour devoir le mentionner (et c'est en tout cas presque trop facile), une sorte de château de la Belle au Bois-Dormant... Mais, après tout, une *Belle* serait ici tellement à sa place et un *Bois dormant* est devenu si rare à Paris, que nous hasardons la comparaison sans rougir...

ALBERT FLAMENT

LE

PARLEMENT ET LES FINANCES

Le second ministère Briand a réussi tant bien que mal l'opération que le premier ministère Briand avait manquée. On se souvient que, le 6 mars, le Cabinet avait été renversé à la Chambre parce que M. Doumer n'avait pas pu faire voter la taxe sur les paiements. Cette fois, M. Raoul Péret, successeur de M. Doumer, a fini par obtenir du Parlement le vote d'un certain nombre de projets financiers destinés à équilibrer le budget. Après une série de séances confuses, et une série de conciliabules incertains, le Sénat et la Chambre ont fini par se mettre d'accord, au petit jour, le matin de Pâques.

Sur quoi et à quel prix? C'est ce qu'il faut examiner brièvement si l'on veut se rendre compte de la situation politique singulière qui résulte des derniers débats parlementaires. Le budget est équilibré, autant du moins qu'un budget peut l'être en un temps d'instabilité monétaire, par le vote d'un choix varié de taxes indirectes et directes. Dans ces impôts nouveaux, il y a de tout, du bon, du médiocre et du pire. Le ministre des finances est arrivé à faire voter dans une certaine proportion un impôt indirect, qui est la taxe sur le chiffre d'affaires. Mais pour ce résultat que de concessions! La taxe civique est devenue une taxe progressive qui s'ajoute à l'impôt sur le revenu. Les valeurs mobilières sont de nouveau frappées. Les droits d'enregistrement sont modifiés de telle sorte qu'ils ne faciliteront pas les transactions. Des projets, sinon des promesses, menacent d'établir le monopole des sucres et le monopole des pétroles. On peut caractériser en

quelques mots les nouvelles lois en disant qu'elles se ressentent fâcheusement de l'influence socialiste-collectiviste, et qu'elles portent la redoutable marque de l'étatisme.

Financièrement donc, le gouvernement est parvenu à faire voter un budget équilibré, qui représente surtout un ensemble d'expédients. Politiquement, il n'a rien pu régler; il n'a pas éclairé la situation; il a avisé au plus pressé : il n'a pas préparé le lendemain. Durant toute la discussion, il a été visible que la préoccupation immédiate du Cabinet était de se procurer des ressources devenues indispensables, et que la préoccupation de beaucoup de partis était d'éviter une crise ministérielle soudaine. C'est sous la pression de ces nécessités et de ces conciliations que le gouvernement, la Chambre, le Sénat ont travaillé. Dès lors, qu'on ne s'étonne pas de ne trouver dans les débats financiers aucune idée directrice; qu'on ne s'étonne pas de ne trouver aucune indication politique pour l'avenir. Il s'agissait avant tout d'aller vite. Le problème était d'avoir un budget pour Pâques : ce n'était pas d'avoir un budget de telle ou telle qualité. Le Ministère et la Commission, la Chambre et le Sénat étaient à la recherche d'un compromis rapide. On a fini par en trouver un, vaille que vaille.

Bien plus : dans la situation des partis, c'est tout ce que le ministère pouvait obtenir. Non seulement il n'a pas fait effort pour chercher et pour avoir mieux. Mais cet effort lui était interdit. Averti par les difficultés du premier ministère Briand et par l'échec du 6 mars, le second Cabinet Briand savait que sa chance de réussir était d'être modeste, d'avoir le moins de pensée possible, d'accepter ce qu'on lui donnait, de mêler le bon et le mauvais, et en toutes circonstances de ne prétendre qu'à un résultat positif, sans s'inquiéter de sa valeur. De là ces projets bizarres, destinés à donner des satisfactions médiocres à tous, et des sujets de regrets à tous. De là surtout cette méthode nouvelle qui a consisté à compter non sur les suffrages, mais sur les abstentions. Le Cabinet avait compris que, dans la Chambre extraordinaire du 11 mai, il est impossible à un gouvernement de trouver une majorité. Tout le jeu était de ne pas être mis en minorité. Par une conséquence logique, le plus important n'était pas de trouver des députés ayant un avis. C'était d'en trouver qui veuillent

bien ne pas exprimer leur avis. Le parlementarisme décadent arrive ainsi à se neutraliser lui-même. Il y a plus de 550 députés. Les projets les plus importants ont été votés par moins de 250 voix.

On a pu voir ainsi les socialistes, ennemis de la plupart des projets votés, et soucieux de n'en pas prendre la responsabilité devant les électeurs, assurer cependant le succès de ces projets par leur abstention. A vrai dire, ils n'ont pas eu cette complaisance pour rien. Ils ont réussi à faire entrer dans ces projets deux ou trois idées auxquels ils tenaient beaucoup; ils ont réussi à lancer le monopole des pétroles et des sucres. C'est peu pour des révolutionnaires, mais c'est déjà quelque chose pour le bouleversement de la société et de l'économie nationale. Les socialistes ont combiné, selon leur habitude, les avantages d'une attitude électorale qui est une attitude d'opposition, et les avantages d'une collaboration secrète avec le pouvoir, qui a pour effet de faire verser dans les projets financiers une dose appréciable de désorganisation collectiviste. Mais cette opération était risquée, et elle n'a pas été du goût de tous les représentants du parti. Malgré la discipline socialiste, le groupe s'est divisé au moment du vote : les uns ont voté; d'autres se sont abstenus.

Cette incertitude d'ailleurs n'a pas été le privilège du parti socialiste. On remarque le même désarroi, et les mêmes divisions, chez les radicaux, et dans quelques autres groupes. Les projets financiers se présentaient dans de telles conditions de confusion que personne ne savait plus où donner de la tête. Où était le Cartel? Fallait-il préférer le vote à une crise ministérielle, ou une crise ministérielle au vote? Bien des orateurs, et dans le nombre des orateurs de qualité, sont venus exprimer leurs scrupules. Les uns se déclaraient réduits à s'abstenir. Les autres déclaraient qu'ils voteraient, mais qu'ils n'entendaient pas par là approuver la politique ministérielle. L'opposition modérée dans l'ensemble a résolu de voter contre, croyant les risques d'une crise moindres que les inconvénients de tant d'incertitude, et n'ayant pas foi d'ailleurs dans les projets financiers du gouvernement pour obtenir une amélioration durable de notre situation monétaire. Si l'on considère en détail les principaux scrutins, on se per-

suade qu'il est bien difficile de savoir ce que la Chambre veut et ce qu'elle peut. Si l'on considère les projets du gouvernement et les paroles qu'il a prononcées, on se persuade qu'il était bien embarrassé de guider la Chambre. Le ministère avait dans toute cette affaire une volonté tout empirique : il avait besoin d'argent; il en a eu. Les contribuables paieront cinq milliards d'impôts nouveaux.

Mais quel sera le lendemain? M. le ministre des finances, qui dans ces circonstances très difficiles a eu le mérite d'être simple et de se concilier les esprits, a annoncé que dans l'avenir il faudrait s'occuper de la stabilisation monétaire et de l'amortissement. Mais comment, selon quelle méthode, en vertu de quelle politique? Toutes les paroles de M. le ministre des finances sur ce sujet sont loin d'être rassurantes. La constante nécessité de ménager l'extrême gauche entraîne le gouvernement à de regrettables concessions de forme, qui finissent par ne pas être innocentes. On cherche en vain dans les discussions qui viennent d'avoir lieu l'annonce des grandes économies dont on parle toujours mais qu'on ne voit jamais. On cherche en vain les exemples donnés par l'État aux citoyens, dont il réclame sans cesse des sacrifices. On cherche en vain une amélioration d'un système d'impôts qui ne fonctionne que par l'inégalité et l'inquisition. On cherche en vain l'utilisation des richesses de l'État, la cession des monopoles, la fin du gaspillage, l'indication d'un régime permettant aux individus de travailler librement. Tout au contraire : sur beaucoup de points la discussion a montré l'obstination de la Chambre dans les mêmes erreurs, des vélléités toujours prêtes de démagogie, une superstition socialiste depuis longtemps désuète et moins que jamais accordée aux circonstances. Alors demain quand, selon la promesse de M. Raoul Péret, on voudra s'occuper de la stabilisation monétaire et de l'amortissement, dans quel esprit abordera-t-on ces problèmes?

Il n'y a pas de politique. On en revient toujours à la même constatation, parce que la Chambre est toujours dans le même état d'impuissance. Le 11 mai, il y avait au Palais Bourbon une formation électorale, qui était le Cartel. Et le Cartel, parce qu'il était le nombre, a cru qu'il avait une politique. Il n'en avait pas : il a emprunté à la hâte au parti

socialiste quelques articles de programme qui à l'expérience ont paru absolument inapplicables. M. Herriot s'est effondré; M. Painlevé s'est effondré. Quand a paru M. Briand, on s'est demandé s'il ne tirerait pas la leçon des événements et s'il n'essaierait pas de faire une autre politique. On ne se l'est pas demandé longtemps. Il a été visible rapidement que M. Briand entendait à la fois éviter les excès cartellistes et cependant garder la majorité du Cartel. Pourquoi? Nous ne nous chargeons pas de l'expliquer. C'est un des mystères modernes. On a beaucoup dit que M. Briand avait besoin de ménager sa gauche, parce que c'est auprès d'elle qu'il trouvait le plus aisément les appuis dont a besoin la politique de Locarno. Il est certain que les considérations de cet ordre ont joué un rôle dans les décisions de M. Briand. Mais elles ne suffisent pas à tout éclairer. M. Briand savait parfaitement que jamais il n'obtiendrait du Cartel le vote de projets financiers raisonnables. A-t-il cru que, comme au temps de l'apaisement, il arriverait à gagner le concours des modérés et à faire accepter au Cartel ses conceptions, de manière à faire évoluer peu à peu toute la politique? Le temps manquait. Les opérations de ce genre supposent le bon usage des délais, et le mûrissement des questions. Or les problèmes financiers ne pouvaient pas attendre, le Cartel voulait l'essai immédiat du socialisme, les modérés voulaient tout de suite l'indication d'une rupture avec le même socialisme. Dans ces conditions, M. Briand a eu recours à la majorité cartelliste telle qu'elle existait avant lui, et il a simplement ambitionné d'en laisser sortir un peu moins de mal que ses prédécesseurs.

Mais au fond les perspectives politiques sont-elles meilleures? La majorité de la Chambre a-t-elle compris ce que réclament les circonstances? Rien ne permet de l'espérer, il s'est passé au contraire un événement électoral qui montre que le Cartel s'est aggravé. Le scrutin qui a eu lieu à Paris dans le deuxième secteur le 28 mars a fait paraître que l'alliance radicale-socialiste-communiste était faite. Le Comité exécutif du parti radical, réuni sous la présidence de M. Herriot, avait gardé un silence qui était un consentement. L'élection a prouvé que la discipline radicale avait joué en faveur des communistes. Il est visible que dans les circonstances présentes, le

communisme est le seul parti qui non seulement ne recule pas, mais qui enregistre des progrès. Les deux autres groupements qu'on a l'habitude de désigner un peu sommairement par les noms de Bloc des Gauches et de Bloc National éprouvent l'un et l'autre les effets à la fois de la lassitude et du mécontentement des masses électorales. Ils les éprouvent à des degrés divers, le Bloc des Gauches paraissant plus rudement atteint que le Bloc dit National, mais ils les ressentent tous les deux. Tout se passe, en somme, comme si la fraction de l'opinion qui n'est pas révolutionnaire — et elle représente la grande majorité — lasse du passé souhaitait l'éclosion de formules politiques nouvelles. D'autre part, l'élection de Paris est la consécration d'un nouveau bloc électoral qui va du radicalisme socialisant au communisme. Sans doute, la formation de ce bloc a été favorisée dans le deuxième secteur de la Seine par un certain nombre de contingences. Il est certain, notamment, que les éléments cartellistes étaient décidés à faire le possible et même l'impossible pour amener l'échec de la candidature de l'homme qui avait porté de si rudes coups au général Sarrail. Mais il faudrait néanmoins être aveugle pour ne pas voir que la formation de ce bloc ne date pas d'hier, qu'elle s'est manifestée dans bien d'autres circonstances et qu'elle est même dans une certaine mesure antérieure au 11 mai. Cette formation électorale n'a pas toujours joué exclusivement au profit des communistes. Ils en ont été les bénéficiaires lors des élections du quartier de la Santé en 1922 et 1923; mais les radicaux-socialistes en ont également recueilli les profits à l'occasion des élections municipales de 1925 et lors de l'élection sénatoriale dans le département de Seine-et-Oise. Ces leçons sont de nature à faire réfléchir ceux qui espèrent trouver la régénération de notre vie politique dans le rétablissement du scrutin d'arrondissement à deux tours. Elles sont de nature aussi à montrer avec quelle rapidité l'extrême gauche utilise les faiblesses des groupements radicaux.

Par une de ces rencontres qui sont faites pour frapper les imaginations, le jour même où la Maison de France était en deuil du duc d'Orléans, mort jeune encore après un injuste et long exil, et où était évoqué tout l'illustre passé de notre nation, Paris envoyait siéger à la Chambre deux représentants

de l'internationale révolutionnaire de Moscou, avec l'autorisation du parti radical qui dirige notre politique.

Ce qui est grave dans cette complaisance nouvelle du Cartel pour l'extrême gauche, c'est qu'elle atteste une fois de plus l'inconscience du parti radical ou sa résolution de favoriser les projets les plus subversifs. On dira, et il dit lui-même, qu'il ne craint pas le communisme et qu'il ne le prend pas au sérieux. Il a peut-être tort. Il ferait bien de méditer sur l'organisation d'un parti qui ne cache pas ses desseins et qui est encouragé par la présence officielle des représentants des Soviets. Mais sans parler de ce que le communisme réserve à l'avenir, le parti radical se trouve amené dans le présent par ses alliances même à des concessions de plus en plus fréquentes. Après deux années de troubles parlementaires et d'expériences fiscales, on pouvait se demander si le radicalisme, d'essence bourgeoise et au fond conservatrice au point de vue social, n'allait pas discerner son erreur et se séparer des socialistes pour former avec des éléments plus modérés une autre majorité. C'est, comme on sait, la tendance du groupe de la gauche radicale, c'est la tendance d'une fraction du parti radical, dont M. Franklin-Bouillon s'est fait à diverses reprises l'interprète courageux. Il faut aujourd'hui constater que le gros du parti radical, sous la conduite de M. Herriot, pénètre au contraire vers l'extrême gauche et cherche parmi les communistes les concours nouveaux qui lui sont nécessaires pour remplacer le cas échéant les voix radicales plus modérées qui risquent de lui manquer. M. Herriot était le chef incontesté des radicaux-socialistes : il est devenu le chef des radicaux-communistes. C'est le terme inévitable d'une politique qui a commencé par les abandons de Chequers qui a continué par les faux billets de la Banque de France, qui s'est complétée par l'alliance avec les communistes dans l'élection de Paris.

Qu'en résultera-t-il? Il ne faut pas se le dissimuler. Le radicalisme-communiste qui avait faibli au mois de novembre, après la chute de M. Painlevé et l'avènement de M. Briand, reprend l'espoir de faire une expérience nouvelle du pouvoir. Il a souffert de son effacement depuis quelques mois. Il a souffert du discrédit où l'ont jeté ses fautes. Il a souffert de

son impuissance à triompher de la crise financière. A diverses reprises, le pouvoir a été offert à M. Herriot. Au mois d'octobre, quand M. Painlevé a commis la faute de refaire son second ministère, il a déclaré que M. Herriot était plus qualifié que lui et M. Herriot s'est dérobé. Au mois de novembre, M. Herriot s'est cru à la veille de revenir, et ses espoirs ont été ruinés par les exigences des socialistes. Au mois de mars, M. Herriot a été appelé à l'Élysée, et il a décliné l'offre de former le Cabinet. Est-ce chez lui le sentiment qu'il ne peut rien faire d'utile pour l'État? On voudrait le croire. Mais voici que de nouveau le bruit court que M. Herriot et ses frères rêvent de constituer un ministère de gauche. A quoi répond cette nouvelle? et d'où vient cette rumeur soudaine après une retraite qui paraissait devoir être plus longue?

On en est réduit aux hypothèses. Celle qu'on entend le plus fréquemment déposer consiste à dire que M. Herriot ne se souciait pas de reprendre le pouvoir tant que le budget n'était pas voté. Il savait que son retour au ministère serait salué par la hausse de la livre, et qu'il aurait ensuite bien de la peine à faire face aux besoins de la Trésorerie. L'expérience a prouvé que sa présence au pouvoir n'était pas encourageante pour la confiance publique et ne favorisait pas le relèvement du franc. Mais une fois le budget voté, une fois les échéances de mai passées, le radicalisme communiste aura quelques semaines plus commodes. M. Briand et M. Raoul Péret auront servi à traverser les temps difficiles. Grâce à eux, le Trésor aura quelques ressources. Ne sera-ce pas le moment pour le Cartel rajeuni de reparaître et de montrer ce qu'il sait faire? Voilà ce qui se dit. Il n'est pas invraisemblable que M. Briand ne tienne pas au pouvoir. Il est plus invraisemblable que le personnel dirigeant de l'État consente à soumettre la nation à une expérience de politique socialiste. On a beau dire que ce ministère Herriot durerait peu. On a beau dire qu'il servirait à liquider une fois pour toutes la tentative d'extrême gauche et qu'ensuite il serait plus aisé de revenir à des ministères moins déraisonnables. Est-ce si évident? Y a-t-il là des raisons suffisantes d'imposer à un pays qui depuis deux ans est en désarroi une aventure aussi grosse de conséquences?

Nous venons de voir, par la discussion des projets financiers, ce que le parti radical-communiste tient en réserve. Nous venons d'être informés de ce que sera le programme du désordre. Des monopoles nouveaux, des surcharges nouvelles pour les catégories de contribuables déjà écrasés par l'impôt, des mesures vexatoires et inquisitoriales, des atteintes à l'héritage, à la famille, au Code civil, au droit de propriété, des menaces nouvelles d'impôt sur le capital, et peut-être aussi des menaces nouvelles de moratorium et de faillite; tel est le cortège inévitable d'un ministère d'extrême gauche. Et où sera la résistance? Il y a le Sénat sans doute, et on compte toujours sur le Sénat. Le Haute Assemblée a les meilleures intentions du monde, mais elle a ses habitudes, elle tient à se conduire avec une grande courtoisie à l'égard de la Chambre, elle vient de prouver qu'elle était capable de pousser jusqu'à ses extrêmes limites et même au delà l'esprit de transaction. Pour ne pas retarder le vote du budget, elle a accepté des mesures qui n'auraient jamais dû être votées. Il y avait urgence à donner des ressources à l'État, c'est entendu. Mais il y avait urgence aussi à rassurer la nation et à montrer que les influences socialistes n'étaient pas capables de dominer le Parlement. La discussion des projets financiers, telle qu'elle s'est déroulée, ne nous fait prévoir aucun apaisement du Cartel, aucune amélioration de sa politique. Ni la diplomatie, ni les lois militaires, ni les finances, ni l'Administration ne sont à l'abri d'un retour de la politique cartelliste, c'est-à-dire de l'entreprise révolutionnaire.

Au cours d'une de ses nombreuses interventions à la tribune, M. le ministre des Finances a déclaré qu'il avait confiance dans la sagesse et l'activité de la France et que nous éviterions une nouvelle inflation si le pays était rassuré au lieu d'être effrayé. On comprend très bien ces paroles prononcées par M. Raoul Péret. Un ministre est par destination optimiste, et M. Raoul Péret a raison de dire le réconfort que lui inspirent la volonté de travail, le calme, et le bon sens du pays. Mais à toute renaissance de notre monnaie, à tout assainissement financier, à tout équilibre du budget, à toute facilité des opérations de Trésorerie, il y a une condition absolue, c'est la paix publique, et c'est une politique

d'union. M. Raoul Péret a pris soin d'indiquer lui-même qu'il n'y aurait pas d'inflation si le pays n'était pas effrayé. Nous demandons ce qu'on a fait pour le rassurer. Il a vu la livre sterling dépasser le cours de 140 francs, encore sans précédent. Il a discerné, par l'exemple de ce qui se passe en Belgique, combien la stabilisation monétaire est une opération délicate, et quels périls peuvent courir l'indépendance et la dignité nationale, si nous n'arrivons pas à restaurer nos finances par nos propres moyens. Il a donc le sentiment de difficultés qui ne sont pas invincibles, mais qui sont réelles. Quels motifs d'espérer lui ont donné le Parlement et les pouvoirs publics?

Les projets financiers n'ont été votés qu'à grand'peine, dans une confusion complète; tous les partis ont paru incertains et divisés; et le gouvernement a jugé la situation si instable qu'il a évité de donner des indications précises sur ses idées. Ce qui paraît à l'horizon, c'est un Cartel élargi jusqu'au communisme, plus âpre que jamais, acharné contre la propriété et la liberté des citoyens, audacieux, fort de la faiblesse des autres, se jouant des lois économiques, et réclamant de nouveaux monopoles! Si ce n'était pas là la manifestation de l'esprit qui peut effrayer le pays, on cherche ce qu'on peut redouter de pire. Une crise ministérielle aurait précipité les événements; elle aurait obligé à choisir entre la dissolution, un ministère radical-communiste, ou un ministère d'union nationale. Elle aurait été grave, et la valeur du franc s'en serait ressentie. Elle a été évitée. Il est à craindre qu'elle ait été seulement ajournée. Si le gouvernement ne se décide pas à définir une politique, et à faire ce choix inévitable entre le socialisme et la conservation sociale, il naviguera peut-être encore quelque temps, mais il finira par périr, et on retrouvera les mêmes difficultés et les mêmes problèmes ajournés le 4 avril. Nous ne disposons pas d'un temps indéfini pour sauver nos finances. Nous ne sommes pas en situation, pour satisfaire les révolutionnaires, de transformer la France en un champ d'expériences sociales.

ANDRÉ CHAUMEIX

LES CONSEILS ÉCONOMIQUES NATIONAUX

Par une curieuse coïncidence, c'est au moment où le désordre de nos mœurs politiques désolait les plus fermes partisans du régime parlementaire, que l'idée d'une représentation des forces et des intérêts économiques de la nation trouvait, en France, un commencement de réalisation. Institué par un décret du 16 janvier 1925, le Conseil national économique a tenu en effet sa première session, à Paris, du 11 au 14 janvier dernier. Les conditions un peu mystérieuses dans lesquelles son statut avait été élaboré par une commission officielle ressemblant singulièrement à un comité de la C. G. T., — la précipitation avec laquelle le Gouvernement d'alors avait pris soin d'établir lui-même, sans le concours des Chambres, l'acte de naissance du nouveau Conseil, — les imperfections certaines enfin de sa composition devaient susciter des demandes d'explications, des interpellations, des protestations. Aussi bien, ce Conseil n'existe encore que sous une forme provisoire; il est aujourd'hui entendu qu'on tiendra compte de toutes les suggestions présentées pour établir sa constitution définitive, et que le Parlement aura à se prononcer sur celle-ci.

Quoi qu'il en soit, le Conseil existe; il vient de donner les preuves de son activité en mettant sur pied, à la suite des études de sa Commission permanente et avec la collaboration d'experts, un rapport sur la question du logement, dont on peut ne pas goûter toutes les conclusions, mais dont il faut reconnaître qu'il forme un tout cohérent et généralement acceptable. Ce document ira-t-il rejoindre les innombrables projets ou rapports qui sommeillent dans les cartons de la Chambre? Le Conseil lui-même témoignera-t-il, sur des questions plus délicates et controversées, de l'esprit de conciliation qui lui a permis de réaliser en janvier l'accord

presque unanime de ses membres, patrons, ouvriers, coopérateurs ou « intellectuels »? Il serait vain de prétendre donner, dès maintenant, des réponses à ces questions. Comme M. Herriot l'écrivait dans l'exposé des motifs du décret constitutif, comme M. Painlevé le déclarait, le 22 juin, à la séance d'inauguration, comme l'ont répété, lors de la première session, les représentants du Gouvernement, c'est une expérience qui est ici entreprise. S'il convient, pour la juger, d'attendre son développement, il n'est pas sans intérêt, du moins, de jeter un regard sur les expériences analogues qui ont été poursuivies, ces dernières années, à l'étranger. Au reste, comment pourrions-nous réunir, aujourd'hui, sur une question de cet ordre, les éléments d'une opinion fondée, si nous refusions à notre curiosité de passer les frontières?

***

Il n'est guère de pays où le Gouvernement n'ait l'habitude de prendre l'avis, en matière sociale ou économique, des milieux intéressés et compétents. Il arrive même qu'une telle procédure soit prévue par la Constitution, comme c'est le cas en Suisse. Mais ces consultations ne dépendent, le plus souvent, que de la bonne volonté des Gouvernements; ceux-ci choisissent comme ils l'entendent les organisations ou les personnalités qu'ils appellent à présenter leurs suggestions, et ils restent entièrement libres, non seulement de ne tenir aucun compte de ces conseils, mais encore de ne leur donner aucune publicité.

Dans certains pays, cependant, des organismes permanents ont été créés; leur composition a été réglementée, leur champ d'études délimité. Quelques-uns méritent vraiment le nom de Conseil national économique (qu'on a employé pour désigner des institutions fort diverses, et jusqu'à de simples comités de fonctionnaires). Ces organismes sont constitués pour l'étude de toutes les grandes questions économiques intéressant la vie d'un pays, composés exclusivement, ou du moins principalement, de représentants des producteurs, et dotés d'un statut qui leur assure, avec la permanence et une certaine autonomie, un rôle officiel dans l'élaboration des lois et des règlements [1].

De ces Conseils, le compte n'est pas long à faire. Ce sont, en effet, des créations d'après guerre, et le droit à l'existence a été

1. Les *Conseils Supérieurs du Travail*, qui existent par exemple en France et aux Pays-Bas, se rapprochent beaucoup des Conseils Économiques ainsi définis. Toutefois, leur compétence est limitée aux questions de travail, à l'exclusion des problèmes proprement économiques.

reconnu à quatre d'entre eux par les Constitutions que se sont données, de 1919 à 1921, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, la Pologne et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Dans ces deux derniers pays, d'ailleurs, les Conseils n'ont été institués qu'en 1925, et, en ce qui concerne la Pologne, seulement sous une forme provisoire. Dans le Grand-Duché de Luxembourg, de même, ce n'est qu'en 1924 qu'a été créé un système de Chambres professionnelles, correspondant, lorsqu'elles sont réunies, à un véritable Conseil économique.

En dehors de l'Allemagne et de la Tchécoslovaquie, l'Italie seule a fait jusqu'à présent une expérience un peu étendue de la représentation des intérêts économiques. Or le Conseil consultatif tchécoslovaque pour les questions économiques a conservé jusqu'à ce jour son statut primitif; en Italie, le Conseil supérieur de l'Économie nationale a déjà été réorganisé au début de cette année. Quant au Conseil économique du Reich, il a terminé sans bruit son existence « provisoire », et, à en juger par les projets qui sont actuellement discutés en Allemagne dans les milieux intéressés, c'est sous une forme assez différente qu'il renaîtra bientôt. Les Conseils économiques partagent le sort de tant d'autres constructions d'après guerre. A peine improvisés, les voici déjà en réparations. C'est peut-être pour nous l'occasion de mieux saisir les lacunes ou défauts de leurs structures.

***

Constitué pour permettre à des personnalités particulièrement compétentes en matière économique et sociale d'éclairer de leurs avis gouvernants et administrateurs, un conseil économique ne peut répondre à cet objet que s'il groupe réellement des hommes de valeur, ou, du moins, des chefs de file, derrière lesquels s'entrevoient les masses pressées (et si possible ordonnées) des producteurs. Suivant sa composition, ce Conseil sera ou ne sera pas « le centre de résonance de l'opinion publique », qu'on a voulu créer par exemple en France.

Or deux voies différentes s'ouvrent devant le législateur, quand celui-ci s'inquiète d'organiser le recrutement du Conseil. Les auteurs de la Constitution républicaine du Reich ont cheminé sur l'une, M. Herriot s'est résolument engagé dans l'autre.

L'article 165 de la Constitution de Weimar prévoit, en effet, la création de conseils ouvriers d'entreprises, de conseils ouvriers régionaux et d'un conseil national ouvrier, ces conseils régionaux et ce conseil national devant constituer, par leur réunion avec les repré-

sentants des employeurs et des autres milieux intéressés, « des conseils économiques régionaux et un Conseil économique d'Empire ».

Le Gouvernement français a pris soin de préciser, que les membres du Conseil économique devraient pouvoir être considérés « comme représentant la pensée des grandes organisations professionnelles qui les auraient délégués », et que l'organisation projetée devrait être composée « de représentants désignés librement par les organismes professionnels ou sociaux les plus représentatifs ».

D'après la première conception, le Conseil économique doit donc être la pierre suprême d'une pyramide de conseils, reposant, à la base, sur l'élection par l'ensemble des producteurs intéressés (au moins en ce qui concerne les ouvriers). A cette libre (ou anarchique) expression de la volonté des électeurs, le second système substitue le choix de délégués par les groupements professionnels existants. Dans ce cas, le Conseil devient l'émanation des organisations syndicales, qui donnent peut-être une image arbitraire des opinions individuelles, mais qui représentent au moins avec une certaine fidélité les préoccupations essentielles des patrons ou des ouvriers, celles qui sont assez vivantes pour se manifester par des actions collectives.

Le système électif n'a été appliqué, en fait, qu'au Luxembourg, et il semble qu'il ne pourrait l'être sans difficultés dans des États d'une certaine importance. Outre qu'il peut n'être aucunement désirable d'instituer toute une hiérarchie de conseils ouvriers, on imagine aisément à quelles complications il faudrait en venir, dans les pays où coexistent de grandes, moyennes et petites entreprises, pour obtenir mieux qu'une figuration grossière des forces patronales. Aussi n'est-il pas surprenant qu'en Allemagne même, ce soient les organisations professionnelles qui aient été appelées à désigner les représentants des producteurs dans le Conseil économique provisoire. Mieux encore : dans le projet qui tend à substituer à ce Conseil un organisme définitif, le Gouvernement du Reich n'exprime nullement l'intention d'établir, au-dessus des conseils d'entreprises créés en 1920, des conseils économiques régionaux.

Bien que les Gouvernements trouvent expédient de chercher dans les organisations « représentatives » des patrons et des ouvriers les membres des Conseils économiques, ils ne s'en remettent pas toujours à ces syndicats du soin de procéder aux désignations. En Italie, si le Ministre de l'Économie nationale demande des propositions à des associations professionnelles, celles-ci doivent présenter un nombre de personnes double de celui des sièges à pourvoir. En Tchécoslovaquie, par contre, le gouvernement est lié par les

désignations des organisations, et en Allemagne, chaque association a le droit de demander la révocation de son délégué, si elle estime que celui-ci ne défend plus son point de vue. De même, en France, une organisation peut envoyer à son gré aux réunions du Conseil, soit son délégué titulaire, soit l'un ou l'autre des deux suppléants de celui-ci.

L'application de ce système peut rencontrer, elle aussi, certains obstacles. Il est généralement assez facile d'apprécier le caractère représentatif d'une organisation patronale, bien que, dans les cas contestés, il faille tenir compte d'éléments fort divers : nombre des entreprises, importance de leur personnel, montant des capitaux investis, chiffre des affaires, rôle joué par l'industrie considérée dans l'économie nationale, etc. Mais, en ce qui concerne les organisations ouvrières, pour lesquelles le nombre des syndiqués constitue le critérium essentiel, comment s'assurer de l'importance réelle d'un syndicat à un moment déterminé?

Dans l'état actuel des législations, les déclarations des syndicats ont foi, et il n'existe nulle part un véritable contrôle officiel des effectifs syndicaux. En Tchécoslovaquie, par exemple, où les quatre Fédérations centrales de syndicats ouvriers doivent proposer au Gouvernement soixante candidats, en appliquant un système de répartition proportionnelle, il est spécifié qu'on fera état, pour déterminer les droits des syndicats, du nombre des adhérents à la fin de l'année précédente, et que les contestations seront résolues par le gouvernement, d'après les données fournies par l'Office statistique de l'État. Bien que cet Office dispose de certaines sanctions, il ne peut se fonder que sur les déclarations volontaires des syndicats, au contrôle mutuel desquels il est réduit à se fier. En France, l'absence de publicité des groupements professionnels est voulue; la loi de 1884 a conservé à ceux-ci le caractère d'associations secrètes, qu'ils avaient revêtu pendant leur période héroïque. Or les syndicats, primitivement constitués en vue de la défense exclusive d'intérêts particuliers, sont appelés chaque jour davantage à collaborer à la gestion des affaires publiques, et on peut se demander s'ils ne devraient pas, dans ces conditions, prouver la réalité des forces qu'ils sont censés représenter, et en considération desquelles leur intervention est sollicitée. En attendant, c'est le Gouvernement qui désigne, en France (comme en Allemagne et en Tchécoslovaquie), les organisations les plus représentatives, dans chaque catégorie professionnelle, et qui fixe le nombre de délégués auquel chacune d'elles a droit. Il laisse cependant au Conseil la tâche délicate de se prononcer sur les protestations présentées au sujet de sa composition.

***

Ainsi recrutés essentiellement dans les organisations syndicales, les Conseils économiques présentent des différences assez sensibles quant au nombre de leurs membres, au principe d'après lequel ceux-ci sont répartis, et aux tendances suivant lesquelles ils se groupent d'eux-mêmes.

En Italie, les 45 sièges du Conseil de l'Économie nationale avaient été distribués, en 1923, en trois sections indépendantes, compétentes, l'une pour l'agriculture et la sylviculture, une autre pour l'industrie, et la troisième pour le commerce, le crédit et les assurances. A la suite de sa récente réorganisation, le Conseil comprend maintenant une quatrième section, qui étudiera les questions de travail et de prévoyance sociale, et la liste de ses membres compte soixante-trois noms [1]. Comme il était à prévoir, la répartition des sièges a donc été faite, en Italie, d'un point de vue strictement économique, et en ne tenant compte que dans une faible mesure des oppositions d'intérêts et de classes.

Au contraire, en Tchécoslovaquie, les créateurs du Conseil national économique ont été surtout dominés par la préoccupation de permettre la représentation paritaire des groupes sociaux. Sur 150 membres, 60 sont délégués par les employeurs, 60 par les ouvriers et les employés; les 30 autres membres sont des économistes ou appartiennent aux professions libérales. Le point de vue professionnel n'apparaît ici qu'au second plan : les 60 représentants des employeurs doivent comprendre 15 agriculteurs, 25 industriels, 8 délégués des banques et 9 représentants des métiers.

En Allemagne, la composition du Conseil Économique provisoire pouvait donner, à première vue, l'impression d'un conseil professionnel, beaucoup plus nombreux, certes, que le Conseil italien, puisqu'il comptait 326 membres, mais dont la structure était commandée, comme en Italie, par le respect des grandes divisions que constituent les branches de la production. Ainsi 68 membres représentaient l'agriculture et la sylviculture, 68 autres l'industrie, 44 le commerce, les banques et les assurances, etc., et le principe paritaire n'apparaissait que dans la composition de chacune de ces sections. Très rapidement, cependant, on put constater que les 103 employeurs et les 103 ouvriers des différentes catégories professionnelles constituaient deux blocs qui se comptaient sur toutes les questions et auxquels venaient s'adjoindre, suivant leurs préférences, les autres membres du Conseil : représentants d'organisa-

1. Cf. *l'Organizzazione industriale*, 15 novembre et 15 décembre 1925, 1er février 1926.

tions neutres ou mixtes, délégués des consommateurs, des fonctionnaires, du Reichsrat et du Gouvernement. Le projet de réorganisation confirme cet état de choses, en divisant le Conseil (réduit à 126 membres) en quatre sections, qui comprendraient respectivement : la première, 41 patrons, la deuxième, 41 ouvriers, la troisième, 14 délégués des communes, des établissements publics d'assurance et de crédit et des coopératives, la quatrième enfin, 30 personnalités désignées par le Gouvernement d'Empire, par le Reichsrat et par la presse, les fonctionnaires et les membres des professions libérales devant dorénavant se contenter de représentants choisis dans leurs rangs par le Gouvernement.

Les deux conceptions qui ont pu s'exprimer ainsi, suivant les pays ou les circonstances, correspondent l'une et l'autre, bien que dans une mesure inégale, à des tendances ou à des intérêts réels. Aussi, quelle que soit celle qui ait eu la faveur du législateur, on peut s'attendre à les voir commander successivement, suivant la nature des questions posées, la formation des majorités. Avec le Conseil national économique français, nous sommes plus loin de la terre ferme, et presque dans le domaine de l'abstraction. Ses 47 membres sont répartis en trois groupes : 9 d'entre eux doivent représenter « la population et la consommation », 8 le capital, et 30 le travail. Ces derniers sont eux-mêmes divisés en quatre catégories : travail intellectuel et enseignement, travail de direction, travail salarié, artisanat. Il est à peine besoin d'ajouter que ces cadres assez arbitraires ont été immédiatement brisés, les représentants du travail de direction allant par exemple retrouver leurs collègues patronaux classés dans le groupe du capital, tandis que certains membres du groupe de la population et de la consommation (?) rejoignaient les délégués du travail salarié.

Ces conseils ont tous pour champ d'études les questions relatives à la vie économique de la nation en général. Cependant leur situation est fort inégale, suivant les conditions dans lesquelles ils sont saisis ou peuvent se saisir de ces questions, et selon la forme, la valeur et le sort de leurs décisions.

C'est en Italie que le rôle du Conseil économique est le plus étroitement délimité. Le conseil supérieur de l'économie nationale n'étudie que les questions qui sont soumises à son examen (ou seulement à celui d'une de ses sections) par le ministère de l'économie nationale. En Tchécoslovaquie, les administrations ont l'obligation, sauf en cas d'urgence, de communiquer en temps utile au Conseil tous les projets de lois ou d'ordonnances d'importance générale, et le Conseil peut même, de sa propre initiative, se saisir de questions

économiques qui présentent pour l'État un intérêt capital. En Allemagne, de même, les principaux projets de lois en matière de politique économique et sociale doivent être soumis au Conseil économique, avant leur présentation au Reichstag. En vertu de l'ordonnance de mai 1920, les Commissions permanentes du Conseil économique provisoire devaient en outre être entendues avant la publication d'ordonnances. Enfin, la Constitution reconnaît formellement au Conseil économique d'Empire le droit de prendre lui-même l'initiative de projets de lois.

Notre Conseil économique national fait plus modeste figure, à cet égard, que le *Reichswirtschaftsrat* allemand. Certes, le Gouvernement doit adresser au Conseil national économique tous les projets ou propositions de loi présentant un intérêt économique; mais cette communication n'a lieu qu'après le dépôt de ces projets au Parlement, et « pour information ». Il est prévu de même que le Conseil « pourra demander » à être entendu par les Commissions des Chambres, et que toute loi d'ordre économique « pourra prescrire » la consultation obligatoire du Conseil pour l'élaboration des règlements d'administration publique. Toutefois en ce qui concerne le programme de ses propres travaux, le Conseil jouit d'une complète autonomie sous la seule réserve qu'il doit se prononcer à la majorité des deux tiers des membres présents; il a fait usage de ce droit d'initiative en inscrivant à son ordre du jour après la question du logement les trois sujets suivants : Économie à réaliser dans les services publics et réorganisation administrative, préparation de la conférence internationale économique, problème de l'outillage économique national.

Mais à quoi bon se saisir de certaines questions, si leur discussion ne doit avoir qu'un caractère académique? L'intérêt des travaux d'un Conseil économique dépend de la suite qui leur sera donnée. Le Conseil devra-t-il se contenter, comme en Italie, de donner des « avis », de présenter des « vœux »? Faut-il préciser, comme en Tchécoslovaquie, que ces décisions ou rapports seront communiqués aux Ministères intéressés, et éventuellement au Parlement, et qu'il pourra déléguer certains de ses membres, comme experts, pour collaborer aux travaux des Commissions parlementaires? Convient-il enfin de prévoir, comme en Allemagne, que les projets de lois élaborés, de sa propre initiative, par le Conseil, devront être transmis au Parlement par le Gouvernement, même si celui-ci ne leur donne pas son assentiment, et qu'un des membres du Conseil pourra les défendre devant le Parlement?

Le Gouvernement français a tenu à spécifier, pour sa part, que notre Conseil économique national ne serait « en aucune façon un

Parlement ou même une Chambre professionnelle, comme cela a été tenté dans certains pays voisins », et qu'il laisserait entières « la souveraineté du Parlement et l'autorité gouvernementale ». L'article premier du décret constitutif indique de même que les attributions du Conseil sont « administrativement d'ordre consultatif ». Le Conseil économique n'est cependant pas complètement dépourvu de moyens d'action. Il peut prendre ses délibérations sous forme de rapports, qui sont transmis à la présidence du Conseil, mais aussi sous forme de recommandations, pour lesquelles une majorité des deux tiers est nécessaire, et au sujet desquelles le Président du Conseil doit, dans le délai d'un mois, faire connaître la suite donnée, ou demander un nouvel examen. Il peut, en outre, demander à être entendu par les Commissions compétentes des Chambres, ainsi que par les ministres et membres du Gouvernement et leur demander de se faire représenter à ses délibérations.

Maigres pouvoirs, peut-être. Mais on se tromperait singulièrement si l'on voulait apprécier d'après les textes juridiques la puissance réelle d'un Conseil économique. En fait, celle-ci dépend avant tout de la situation politique générale et de la personnalité des hommes qui jouent, dans une telle Assemblée, le rôle de *leaders*. Dans l'Italie fasciste, la place du Conseil supérieur de l'Économie nationale sera peut-être plus grande que celle du Conseil consultatif des questions économiques dans la République tchécoslovaque. Et quel enseignement que la rapide décadence du Conseil économique du Reich. A mesure que l'État s'est reconstitué, le Conseil économique provisoire a perdu, en Allemagne, l'importance qu'il avait paru revêtir en 1920. Dans l'esprit de ses auteurs — socialistes ou conservateurs — ce Conseil devait être une manière de petit Parlement. Il est devenu en quelques mois, suivant l'expression d'un journaliste démocrate, M. Dombrowski, « une fabrique de résolutions sans aucune importance ». Il avait le droit de prendre l'initiative de projets de lois : il n'en a pas usé. Et le nouveau Conseil se bornera probablement à conseiller le Gouvernement, le Reichstag et le Reichsrat sur les questions d'ordre économique et social, à proposer des mesures et à entreprendre des enquêtes dans ce domaine. « Le Conseil économique du Reich est mort, écrit encore M. Dombrowski. Lui seul n'a pas eu connaissance de cet événement, connu de tout le monde. » Un autre journaliste, appartenant au parti du *Centre*, n'a guère été moins dur dans son oraison funèbre : « On comptait, à Weimar, écrit-il, que le Conseil économique d'empire repousserait le Conseil des États à l'arrière-plan. C'est juste le contraire qui s'est produit [1]. » A qui sait combien les pouvoirs des

1. Heinz Brauweiler, dans la *Germania* du 11 mars 1923.

États sont restreints dans l'Allemagne républicaine, la condamnation paraît sévère.

***

Pour apprécier la situation que les Conseils économiques occupent dans l'État, il faudrait étudier encore leur organisation intérieure. Il serait instructif d'observer dans quelles conditions ils se réunissent. comment sont désignés leurs présidents et vice-présidents, si leurs séances sont publiques ou fermées, quel rôle y jouent les experts, et enfin, si le travail utile n'est pas fait dans les Commissions. Ici, encore, on retrouverait la gamme des différences nationales, qui frappe lorsqu'on compare les Conseils au point de vue de leur composition ou de leur compétence. On constaterait aussi la tendance commune qui caractérise la réorganisation du Conseil de l'Économie nationale italien et celle du Conseil économique du Reich : de plus en plus, ces Conseils prennent l'aspect de Commissions techniques, où un petit nombre de membres s'efforcent, avec des fonctionnaires et des experts, de serrer une question[1]. Consacrant le rôle essentiel joué par les Commissions dans le Conseil économique provisoire, le Gouvernement allemand propose la création, dans le nouveau Conseil, de trois comités permanents, qui seront présidés par des fonctionnaires, et qui ne pourront tenir de séance commune qu'avec l'accord du Gouvernement. Enfin le Conseil économique du Reich ne pourra décider l'institution de Commissions spéciales d'enquête, d'après ce projet, qu'avec le consentement du Gouvernement.

Il y a, dans l'expérience allemande, ample matière à réflexion pour les partisans d'un Parlement économique. Parmi ceux-ci, on rencontre bon nombre d'industriels ou de commerçants, qui sont les premiers à souffrir des erreurs commises par les Assemblées politiques dans le domaine économique, et qui voudraient voir constituer, à côté des Chambres, sinon à leur place, des organes possédant une compétence technique. « Nous avons mis au point, disent-ils, au fur et à mesure du développement de nos affaires, les services centraux de nos entreprises. Pourquoi l'État ne nous imiterait-il pas? » Il reste seulement à apprécier si des Commissions d'experts, formées en vue de résoudre tel ou tel problème, ne seraient pas d'un rendement plus efficace qu'un Conseil permanent, qui risque d'adopter, petit à petit, les méthodes de travail parlementaires qu'il

1. Dans notre Conseil Économique français, tout l'essentiel du travail utile a été fait, sur la question du logement, par la Commission permanente, qui ne compte que dix membres, et dont les propositions ont été adoptées, avec quelques modifications, par l'assemblée plénière.

s'agit justement de régénérer. Écoutez ce que dit encore, à cet égard, M. Erich Dombrowski : « Sans doute, il doit y avoir des représentations d'intérêts. Il y en a depuis longtemps. Nous avons les Chambres de Commerce et d'Industrie, d'Agriculture, de Métiers; nous avons les syndicats ouvriers et l'Union des syndicats patronaux; nous avons aussi d'innombrables conseils spéciaux pour la politique économique et sociale. Cela suffit-il? Il semble bien. En tout cas, l'activité stérile du Conseil économique du Reich, pendant une demi-douzaine d'années, en fournit les preuves[1]. »

Répondra-t-on qu'au-dessus de ces représentations partielles des forces économiques, un Conseil économique national doit constituer, suivant une expression chère à M. Justin Godart et à M. Georges Scelle, « un organe de synthèse, une Chambre de compensation des intérêts les plus divers »? Un autre Allemand répliquera que si le Conseil économique provisoire du Reich est tombé dans le discrédit, c'est, dans une large mesure, parce qu'il a été incapable de réaliser dans son sein l'accord des intérêts particuliers, parce qu'il en a été réduit à exprimer « les opinions partielles de ses différents groupes, auxquelles leur opposition même enlevait toute valeur politique[2] ».

Notre Conseil économique national a été, jusqu'à présent, plus heureux, puisqu'il a pu, dès sa première session, obtenir l'accord à peu près unanime de ses membres sur un programme précis. Il faut seulement souhaiter que le spectacle du désordre parlementaire et la leçon des expériences étrangères le conservent en d'aussi favorables dispositions. S'il a le courage de réfréner certaines ambitions, de décevoir des partisans trop enthousiastes, et de risquer même l'impopularité ou l'obscurité, il pourra rendre d'utiles services au pays, et aussi aux économistes qui tentent de reconstruire sur des plans modernes nos institutions politiques.

PIERRE WALINE

1. L'ancien chancelier d'Autriche, Mgr Seipel, combattait de même, le 16 décembre 1924, devant les membres de la Confédération générale de l'industrie autrichienne, « l'idée fausse, et qui traîne partout, du Parlement économique ». « Les problèmes économiques, disait-il, ne peuvent être résolus à part des questions politiques, qui s'y mêlent à chaque instant. En outre, le parlementaire que je suis peut bien ajouter un autre argument contre le Parlement économique : c'est qu'il doit être un « Parlement ». Or, là où il y a Parlement, la politique pénètre; il se pose des questions de puissance et de prestige, et on parle pour le public. »

2. *Germania*, 11 mars 1926.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Traité de Géographie physique, t. II,
par **Emm. de Martonne** (Armand Colin).

Le tome II de la quatrième édition du *Traité de Géographie physique* de M. de Martonne est consacré au *relief du sol*. Comme le tome Ier, il est, en fait, par rapport à la partie correspondante de l'édition précédente, un ouvrage nouveau, mis à jour, remanié et notablement augmenté : 562 pages au lieu de 346, 207 figures au lieu de 171, 95 photographies hors texte au lieu de 74, — et parmi elles, neuves et frappantes, des vues prises en avion : la plage de Lion-sur-Mer (formation d'une flèche), le delta de la Kander, la presqu'île de Gien, des types de modelé désertique dans le Sud algérien, la chaîne des puys, les régions plissées de la Grande Chartreuse, du Vercors et du Genevois. Les divisions de l'exposé sont mieux marquées, et tout le livre bénéficie, sous sa nouvelle forme, des années d'enseignement et de recherches ininterrompues vécues par l'auteur depuis 1909. On en trouvera la preuve, notamment, dans les chapitres consacrés aux types d'évolution du relief, modèles d'analyse prudente et de méthode, et surtout à la glaciation et au relief glaciaire.

Les Conditions géographiques de la Guerre,
par le capitaine **Robert Villatte** (Payot).

Voici une application à l'art de la guerre des enseignements de la géographie moderne, non pas de celle qui s'enseigne dans les écoles militaires, « redite de ce qui fut appris au lycée ou à l'école », et qu'il s'agit précisément de rénover, mais de celle qui se constitue scientifiquement dans nos universités. Ancien élève de M. de Martonne, ancien élève de l'École supérieure de guerre, ayant fait la guerre dans tous les secteurs du front français, le capitaine Villatte était ainsi particulièrement préparé à dégager, sans les exagérer, les influences qu'exercent les phénomènes géographiques sur les opérations militaires, même à l'époque moderne, malgré les chemins de fer, les transports automobiles, l'aviation et l'armement perfectionné. Il a utilisé une vaste documentation souvent inédite, ordres et comptes rendus, plans directeurs, cartes de tous genres, souve-

nirs, règlements et instructions : d'où une surabondance d'exemples, tous pris à l'histoire de la guerre sur le front occidental. La nature géologique d'une région détermine sa viabilité, renseigne sur les possibilités que l'on a d'y construire des positions, d'y rechercher ou d'y éviter l'eau, d'y trouver des matériaux utiles. Son relief fournit des indications sur le choix des observatoires, sur la répartition des hauteurs et des dépressions, des pentes et des contrepentes. Selon leur type, les rivières sont de plus ou moins gros obstacles à une progression. Le climat, la végétation, les modes variés du peuplement humain affectent eux aussi, d'une façon plus ou moins grave, les opérations. C'est en somme un fragment très poussé de géographie humaine, cette étude des conditions suivant lesquelles une forme d'activité sociale, la guerre, est plus ou moins modifiée par la nature. C'est aussi une fort utile introduction à l'histoire de la Grande Guerre sur le front français. L'auteur a su, le plus souvent, éviter ces enchaînements de vérités premières, si fréquentes dans les ouvrages militaires; il écrit agréablement.

La Géographie humaine, par **Jean Brunhes** (Alcan).

La première édition du *Traité de Géographie physique*, de M. de Martonne, datait de 1909; deux ans après, en 1911, paraissait un ouvrage bientôt également classique, *la Géographie humaine*, de Jean Brunhes. L'auteur vient, lui aussi, de donner une nouvelle édition de son œuvre, considérablement agrandie et mise à jour, — en trois volumes, dont un réservé aux illustrations hors texte, — 250 remarquables photographies, provenant de sa collection personnelle, et « pris selon une méthode et en vue d'une fin démonstrative ». Le premier volume est fait de trois chapitres analytiques réservés aux trois séries de « faits essentiels », les faits d'occupation improductive du sol : maisons et chemins; les faits d'occupation créatrice : cultures et élevages; les faits d'occupation destructive : dévastations végétales et extractions minérales.

Le deuxième volume comprend quatre chapitres de monographies « synthétiques ». Les deux volumes sont encadrés de deux chapitres explicatifs et de deux chapitres de conclusions. On sait que jusqu'à nos jours, en nombre bien diminué d'ailleurs, des adversaires violents se sont dressés contre la géographie humaine pour lui contester son droit à l'existence et jusqu'à son nom propre. Et tandis que les adeptes de la géographie physique vivaient en bon voisinage avec les géologues, les météorologistes et les naturalistes, les « géographes humains » se voyaient attaqués par des tenants de la géographie politique, les énumérateurs

de statistique et de nomenclature (jusqu'à la fin de sa vie le professeur Marcel Dubois fut de ceux-là). L'origine allemande de la nouvelle science était un grief nouveau. L'autorité du maître Vidal de la Blache, son enseignement, son ouvrage posthume sur les *Principes de la Géographie humaine* (1922), n'arrêtaient pas les attaques : en 1922, paraissait *la Terre et l'Évolution humaine* de Lucien Febvre, « travail érudit et touffus, ouvrage plus agressif que constructif », dit avec raison M. Jean Brunhes. On verra à la lecture du livre que l'auteur est homme à défendre l'objet de ses recherches. De là l'allure de bataille, la marche alerte et vivante de la discussion, la juste estimation des résultats obtenus par lui-même et ses élèves, « consacrant la légitime indépendance de la géographie humaine », et qui donnent à ce livre un charme de plus, puisque l'on croit entendre parler l'admirable conférencier qu'est M. Jean Brunhes.

La Propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien régime, par **Ferdinand Brunot** (Armand Colin).

Ce fait d'une importance immense, — la substitution progressive du français aux parlers locaux, — fait le sujet du tome VII de la grande *Histoire de la Langue française*, de M. Ferdinand Brunot. Un progrès considérable se manifeste de la mort de Louis XIV à la fin du XVIIIe siècle. M. Brunot en décèle la marche et les causes dans la vie intellectuelle et morale (extension du théâtre, de la lecture, action de l'Église), dans l'éducation, dans la vie matérielle : le tour de France développe l'usage du français, mais surtout le développement des moyens de transport, la création d'un réseau de routes centralisé. Néanmoins, la langue locale, la *Muttersprache* des autonomistes alsaciens d'aujourd'hui, subsiste sur tout le pourtour des frontières. L'enquête faite par un particulier, Grégoire, dans les premières années de la Révolution, donne de curieux renseignements sur l'état linguistique de la France à la fin de l'Ancien régime, sur l'usage du français en pays de langue d'oc, en pays franco-provençal, sur le bilinguisme qui se développe et sur la réaction mutuelle et croissante du français sur les patois et des patois sur le français. On voit l'intérêt et l'originalité de cette étude, et la fécondité d'une méthode qui introduit en histoire littéraire, où trop longtemps on n'a vu que des auteurs et des textes isolés, la préoccupation des faits sociaux, historiques et géographiques.

J. POIRIER

*
* *

Baltus le Lorrain,
par **René Bazin**, de l'Académie française (Calmann-Lévy).

Dans cette partie de la Lorraine dont, durant quarante ans nous avons été séparés, vit une famille de robustes paysans, qui de tout temps furent passionnément attachés à la France : ce sont les Baltus. Aujourd'hui ils sont trois frères : un paysan, un curé, un instituteur. Ce dernier a perdu un fils pendant la guerre, un fils qui avait été incorporé de force dans l'armée allemande. De cette perte la mère est demeurée à moitié folle. Mais une fille reste, Orane, qui incarne la beauté, le cœur : la raison de la race... et fournit au roman l'indispensable appoint amoureux (Orane aime un brave cultivateur qui, de son côté ne lui marchande pas l'admiration. Les excellents jeunes gens se marieront en temps opportun). En compagnie d'Orane, Baltus va visiter le champ de bataille de Verdun. Dans cette ville même, il dîne avec des Français qui le comprennent mal, s'étonnent qu'il ait eu un fils tué sous l'uniforme allemand et le blessent profondément par leurs inopportunes remarques.

De retour au pays l'instituteur trouve ses compatriotes bouleversés par les projets du gouvernement de M. Herriot. Un délégué du ministère de l'instruction publique est arrivé dans la région : il va commencer une campagne pour la laïcisation de l'enseignement. Certains Lorrains, blessés dans leur foi, ne cachent pas la déception que leur cause la France. Baltus, lui, n'incrimine pas notre pays tout entier, mais au cours d'une réunion des instituteurs de l'arrondissement déclare franchement au délégué ministériel, éberlué d'une telle audace, que le gouvernement français viole les engagements pris à l'égard de la Lorraine et que lui, pour son compte, ne saurait renoncer à parler de Dieu à ses élèves.

A la faveur de souvenirs évoqués au cours d'une quelconque veillée, M. Bazin a d'autre part retracé la vie du pays lorrain pendant a guerre, les angoisses ressenties, les souffrances subies. Il a dépeint, en un chapitre pathétique, cette inoubliable journée de l'armistice, où des troupes allemandes révoltées traversèrent le village des Baltus, et donné enfin un pendant à la fameuse *dernière classe* de Daudet en décrivant la première leçon faite en français à l'école communale.

En somme l'auteur a eu le dessein de nous donner, en une suite de tableaux, un raccourci de l'histoire de la Lorraine depuis dix ans. Triptyque : jours de souffrance, joie de la libération, inquiétude

revenue, le gouvernement radical s'attaquant à la religion. Le problème lorrain est posé avec une louable clarté. M. Bazin veut faire toute la lumière et, au cours de quelques dialogues, affronte excellemment les deux thèses ennemies. Il indique bien aussi, et avec beaucoup de sagacité, comment certains propos imprudents de Français, qui ont eu le bonheur de ne point connaître le joug allemand, peuvent froisser les susceptibilités lorraines...

On retrouvera avec plaisir ces personnages de M. Bazin, en qui vit l'amour de la patrie, de la famille, de la terre, de la religion. Il y en a en eux une sévère beauté, un peu trop de beauté même, car ils deviennent presque abstraits, quelquefois, à force de vertueuse simplicité. En tout cas ils savent donner de grandes leçons et l'on ne peut que souhaiter de voir suivi leur exemple si l'on désire que le bonheur et la paix reviennent en notre pays.

Madame de Staël et Maurice O'Donnell,
par **Jean Mistler** (Calmann-Lévy).

Les lecteurs de la *Revue de Paris* connaissent, depuis l'an dernier déjà, ces lettres au comte O'Donnell, dont la publication a révélé un épisode complètement inconnu de la vie amoureuse de madame de Staël. M. Jean Mistler qui les avait présentées et commentées avec autant d'érudition que de goût, a complété son travail en y adjoignant plusieurs chapitres sur le séjour de madame de Staël à Vienne et sur ses relations avec les milieux littéraires de cette ville. On appréciera l'intérêt des documents réunis : M. Mistler a patiemment et intelligemment fouillé les archives autrichiennes : ses efforts n'ont pas été vains.

Madame de Staël, on s'en souvient, avait fait la connaissance, à Venise, en 1805, du comte Maurice O'Donnell dont la famille, d'origine irlandaise, s'était fixée en Autriche, au milieu du XVIIIe siècle. Lors de cette première rencontre, madame de Staël avait quarante et un ans, Maurice vingt-cinq. Il n'est point superflu de rapprocher ces nombres; à eux deux ils fournissent la clé du petit drame — éternel — au développement duquel nous allons assister...

Revenue à Coppet madame de Staël pense au jeune premier qu'elle a entraperçu. Elle lui écrit des lettres affectueuses et engageantes. Pourquoi ce jeune homme, si bien doué par la nature, ne viendrait-il pas en Suisse? Ce serait pour lui un voyage agréable... Maurice O'Donnell comprend-il ou non ce qu'on attend de lui? Le fait est qu'il demeure tranquillement à Vienne où il a été rejoindre les siens.

1806 : Madame de Staël, victime de l'hostilité de Napoléon — nous avons eu récemment l'occasion, en analysant le livre de

M. d'Haussonville sur Necker et sa fille, de rappeler les phases de cette lutte célèbre dont M. Paul Gautier a été, le premier, à écrire l'histoire — ne peut entrer à Paris, qui pour elle est toute la France, et se tourne de plus en plus vers l'Allemagne. En 1804, elle a déjà visité l'Allemagne du Nord. Cette fois elle songe à l'Allemagne du Sud et à l'Autriche. Ainsi se trouvera complétée l'enquête que, secondée par Schlegel, elle a entreprise... Et puis, à Vienne, il y a Maurice O'Donnell.

Madame de Staël arrive à Vienne en janvier 1807. Son séjour se prolongera quatre mois. La société viennoise l'accueille bien : tous les salons lui sont ouverts. Il y a cependant plus de curiosité que de sympathie autour d'elle. Son éloquence surprend et fatigue, son ardeur semble de mauvais goût. Madame de Staël, de son côté, n'apprécie qu'à demi la société autrichienne. On y manque de conversation. Lisez le chapitre qu'elle a consacré à Vienne dans *l'Allemagne*. La facilité, la douceur de la vie viennoise : voilà surtout ce que madame de Staël trouve à louer. Oh! le bon peuple de Vienne! comme il s'entend aux danses et aux repas champêtres! Les promenades sur le Prater ont de l'agrément. Les gens de toutes classes s'y coudoient avec cordialité. Les âmes sont paisibles, les orchestres nombreux et de qualité[1]... Mais dans les salons l'esprit fait défaut. On ne sait pas y admirer, comme il conviendrait, les feux d'artifices que tire madame de Staël et c'est bien en vain que, aidée de Schlegel, le précepteur de ses enfants, elle tente une croisade pour le romantisme, pour la littérature nationale allemande. On ne gagne pas si vite la partie à Vienne. Les conférences organisées par Schlegel font long feu et l'on se scandalise de l'entendre critiquer Corneille.

Heureusement madame de Staël a Maurice. Elle le voit deux fois par jour. Ou trois fois. Cela ne suffit pas. Elle lui envoie de petits billets passionnés. Elle est heureuse; elle a remporté la victoire souhaitée. Car madame de Staël, une des plus belles et peut-être des plus masculines intelligences qui aient été, agit un peu, dans tous les domaines, en homme. C'est elle qui conquiert. A l'égard de Maurice son amour a par surcroît quelque chose de maternel : elle le gâte, lui envoie des oranges, des ordonnances médicales, et de la poudre dentifrice...

Madame de Staël quitte Vienne et, à petites étapes, observant, conversant, prenant des notes, regagne la Suisse. La police autrichienne qui, un instant, a vu en elle un émissaire de Napoléon (quelle perspicacité!) la surveille. Les agents français, inquiets de ses conversations avec un Gentz, ennemi juré de la France, se défient. Madame de Staël

1. Trente ans plus tard M. de Sainte-Aulaire admirera encore l'allure débonnaire des flâneurs viennois.

ne s'en soucie pas; elle songe à son livre sur l'Allemagne et surtout à Maurice. Elle lui écrit avec passion et se désespère de ne pas recevoir de lettres.

Maurice, lui, commence à respirer. Pendant quatre mois il a subi l'ascendant de cette femme étonnante. Mais il se sent un peu ridicule. Dans certains salons, madame de Staël n'a-t-elle pas été jusqu'à dire qu'elle comptait l'épouser. Quand il l'apprend, Maurice est indigné; on a beau se laisser aimer par politesse, on ne peut tolérer pareil sans-gêne.

Et voilà-t-il pas que, des bruits de guerre se répandant, madame de Staël écrit à l'aimé pour lui offrir de l'argent? Cette fois Maurice se révolte, il devient cruel et dur. Nous n'avons pas ses lettres, mais nous pouvons en deviner le contenu par les réponses de madame de Staël. Celles-ci sont désespérées, suppliantes. L'élan n'y supprime point, cependant, la logique et la raison. Pied à pied, madame de Staël se défend, prouve qu'elle n'a pu dire ceci, cela... Vous ne retrouverez pas une femme qui vous aime comme moi. Avec un aussi parfait désintéressement. Et, enfin, j'ai du génie, aussi, vous avez l'air de l'oublier. Tout le monde me rend hommage. Vous seul... Dès l'année suivante la rupture est consommée. Maurice a jeté les yeux sur Titine de Ligne. Elle est jeune, il l'aime, il l'épousera bientôt.

Madame de Staël ne cesse point de lui écrire. Avec lui, comme avec d'autres « elle vient à l'amitié par l'amour... » Pendant la campagne de 1809, Maurice servant dans l'armée autrichienne, elle s'inquiète de son sort et lui écrit avec inquiétude et tendresse. Elle le reverra en 1812, lorsque la surveillance exercée sur elle par la police impériale étant devenue intolérable, elle se décidera à fuir Genève... et elle ira, sans rancune, rendre visite à Titine O'Donnell... C'est que madame de Staël a trouvé la meilleure des consolations : un nouvel amour. Depuis deux ans elle est éprise de François de Rocca, qui a vingt et un ans de moins qu'elle, qui ne la quitte guère et deviendra son mari... Pour gagner la Suède, madame de Staël passe donc par Vienne. De là elle se rendra à Saint-Pétersbourg. En Autriche elle est l'objet d'une surveillance indiscrète. On redoute son indépendance d'esprit, l'influence qu'elle exerce. Des mouchards l'épient et composent de longs et absurdes rapports sur tous ses faits et gestes. M. Mistler nous en fait connaître quelques extraits, qui sont vraiment délicieux. Le 14 juillet 1812, enfin, madame de Staël quitte pour la dernière fois l'Autriche et pénètre en Russie.

Voilà une curieuse aventure d'amour et qui méritait d'être connue. Tout en demeurant dans le domaine strictement historique et sans

entreprendre—ainsi qu'il est aujourd'hui de mode—d'imaginer et de recréer des scènes et des conversations ignorées mais jugées vraisemblables, M. Mistler a écrit un beau livre, qui se trouve tout naturellement — et sans qu'aucun artifice de composition soit nécessaire — être un beau roman. De plus M. Mistler a très finement indiqué l'influence que le séjour de madame de Staël à Vienne a exercé sur la composition de son livre sur *l'Allemagne*. Bien que les chapitres consacrés à l'Autriche y soient peu nombreux, ils ne sont pas négligeables et contiennent quelques-unes des vues les plus intéressantes de cet ouvrage où se manifeste à chaque page une intelligence si féconde et si lumineuse, une si rare sûreté de jugement.

N. S. Leskov, par **Pierre Kovalewsky** (*Presses universitaires*). **Le Vagabond ensorcelé**, par **N. Leskov**, Traduction SCHLOEZER. (*Éditions de la Pléiade*).

Contemporain de Tolstoï et de Dostoïevsky, le romancier russe Leskov a été de son vivant assez malmené par la critique de son pays, mais le public russe ne lui a point ménagé sa faveur et, dès le premier jour, a accueilli chaleureusement la plupart de ses productions. Depuis la mort de Leskov trois éditions complètes de ses ouvrages ont été rapidement épuisées : la troisième, qui comporte 36 volumes, a été tirée à deux cent mille exemplaires... En France, MM. Denis Roche et Derély ont publié quelques traductions des nouvelles de Leskov, sans parvenir à éveiller la curiosité.

S'il faut en croire M. Kovalewsky qui vient de consacrer à la vie de l'homme et à son œuvre une longue étude très documentée, Leskov mériterait parmi les romanciers russes une place de choix : il faudrait le ranger immédiatement derrière Tourgueniev, Tolstoï et Dostoïevsky et avant tous les autres prosateurs russes. Ce ne serait pas mal et l'on se demande comment un auteur aussi honorablement classé a pu demeurer ignoré des Occidentaux. M. Kovalewsky va au-devant de l'objection, en insistant sur l'attitude des critiques russes, contemporains de Leskov. Ceux-ci étaient à peu près tous révolutionnaires, tandis que Leskov était réactionnaire. On sait que les opinions politiques nuisent parfois à l'impartialité des opinions littéraires et jusqu'à plus ample informé on peut accepter les explications de M. Kovalewsky. Le silence ou l'hostilité des critiques russes aurait par voie de conséquence influencé le jugement des étrangers sur Leskov.

Pourtant, d'après M. Kovalewsky, on ne saurait trouver, parmi

tous les auteurs russes, un seul écrivain qui donne une idée plus complète et plus exacte de la Russie. L'œuvre de Leskov formerait un vaste tableau de la vie nationale : il n'est classe sociale, profession, province, qui y aurait été oubliée. C'est sans nul doute un véritable titre de gloire que d'avoir été un bon peintre de mœurs. Mais peut-être faut-il quelque chose de plus pour être un grand romancier. Si nous nous référons à l'analyse fort détaillée que M. Kovalewsky nous donne des œuvres de Leskov, nous éprouvons le sentiment que, exact observateur de la vie populaire, conteur habile et bon écrivain, Leskov n'a créé aucun de ces personnages qui, par leur originalité profonde, par l'intensité de leur vie spirituelle, sont appelés à faire figure de héros universels.

Fils d'un fonctionnaire devenu propriétaire foncier, Leskov appartenait par sa naissance aux milieux bourgeois, qu'il n'a jamais cessé de fréquenter. Mais il acquit, par surcroît, une connaissance approfondie des ouvriers et des paysans. Pendant huit ans en effet il a accompli des tournées de recrutement, puis pendant six autres années il a voyagé pour le compte d'un sien parent, propriétaire et homme d'affaires. Les souvenirs de ces années errantes ont fourni au romancier de nombreux et pittoresques types populaires.

La seconde partie de l'existence de Leskov s'est écoulée à Saint-Pétersbourg où il a fait, le plus souvent, profession de journaliste. Assez bien vu par le gouvernement, il a occupé certaines fonctions dans l'enseignement. L'inspection de l'école des Vieux Croyants lui a été confiée quelque temps. Il s'intéressait vivement à la vie et à l'art religieux, de même qu'aux questions de morale. Son roman le plus connu, *Soboranié*, nous dépeint l'existence du clergé d'une cathédrale. Son *Ange scellé* évoque la vie des Vieux Croyants. On sait le respect des membres de cette secte pour les anciennes icônes. Comme eux Leskov vénérait ces premières productions de l'art national..., mais en artiste surtout, et il leur a consacré d'importantes études. *Les Menus faits de la vie épiscopale* contiennent le récit de la vie exemplaire de quelques évêques. Dans les *Justes*, Leskov a entrepris de dépeindre quelques types de Russes d'une élévation morale exceptionnelle : cette fois ses modèles n'appartiennent pas exclusivement au clergé orthodoxe; quelques-uns sont de petits fonctionnaires, des soldats. Le dessein du romancier, préoccupé de l'avenir spirituel de son pays, est de montrer que, de tout temps, il s'est trouvé en Russie des gardiens du patrimoine moral. C'est en eux, les justes, dont un jour les vertus gagneront tous les cœurs, que la nation doit mettre son espoir... et non en une régression de la civilisation, en cet universel et avilissant retour à la terre qui préconise Tolstoï.

Quelques romans, d'allure humoristique, nous révèlent un autre aspect de Leskov; ce sont *le Chasse-Diable* (pour se débarrasser pratiquement des mauvaises pensées il est d'usage dans certaines classes russes de consacrer de loin en loin une nuit à l'orgie. Toutes les voluptés sont prévues, y compris celle de briser les meubles et la vaisselle : c'est le chasse-diable); la *Puce d'acier* (histoire d'une puce d'acier fabriquée en Angleterre et « ferrée » par un artisan russe); et surtout *Cheramour*, où sont retracées les tribulations d'un bohème russe, exilé à Paris. (Ce Cheramour traîne dans les faubourgs de Paris en rêvant de supprimer la misère humaine et de remplir agréablement son propre estomac. Un petit pécule lui étant échu, il réalise son programme, dans la mesure de ses moyens, et ce sont de solennelles et pittoresques parties de mangeaille avec ses anciens compagnons de misère.)

De tous les romans de Leskov le plus connu est le *Vagabond ensorcelé*, que vient de traduire M. de Schloezer. Dans son ouvrage sur la littérature russe. M. Waliszewsky en donne la plus exacte définition en le qualifiant de « Gil Blas » russe. Comme le héros de Lesage, Ivan Sévérianowitch Fliaguine erre au travers de son pays, traverse cent aventures, s'essaie dans toutes les professions. Entre les divers épisodes de sa vie les liens sont assez minces. Le roman est à tiroirs. Successivement nous voyons cet Ivan, serf, cocher, militaire, « connaisseur de chevaux » et vétérinaire, domestique, bonne d'enfants et moine. Plusieurs années durant il demeure prisonnier des Tartares dans la steppe. Pour l'empêcher de fuir, ces nomades lui ont bourré les pieds de crin, et le malheureux ne peut se traîner que sur les chevilles. Nous ne tenterons pas d'expliquer ici comment il réussit à s'enfuir grâce à l'intervention d'artificiers asiatiques... Finalement l'homme rentre dans les ordres et prophétise au fond d'une fosse... Le caractère décousu de ce récit n'est pas sans provoquer quelque fatigue, et l'on se demande si au fond cette fantaisie débordante ne cache pas une certaine indigence d'imagination, l'auteur juxtaposant cent souvenirs, sans tirer pleinement parti d'aucun. Mais on apprécie la couleur et le mouvement de tous ces épisodes où apparaissent d'extraordinaires bonhommes, certainement étudiés sur le vif : et singulièrement *le magnétiseur* qui hypnotise et ensorcèle Ivan, lui ôtant le goût de la boisson, en même temps qu'il lui donne celui des femmes. Cette diablerie n'est pas unique dans le livre, où les prophéties et les visions foisonnent, mais l'atmosphère n'est en rien comparable à celle, lourde et mystérieuse, qui enveloppe les personnages de Dostoïevski.

Paris, par Marcel Poète (3 vol. Nilsson).

Ces trois volumes sont appelés à rendre de grands services aux amis du vieux Paris. Le premier d'entre eux retrace l'histoire générale de la ville; les deux suivants permettent une visite méthodique des monuments. M. Poète commence la promenade, ainsi qu'il convient, par le Paris gallo-romain, puis gagne la Cité pour étudier Notre-Dame, le vieux Palais-Royal, la Sainte-Chapelle. Suit le pèlerinage aux vieilles églises « les églises au bord des grands chemins » comme il les appelle, car elles étaient toutes placées sur les grandes routes qui traversaient la ville du roi. Après avoir parcouru l'agglomération marchande de la rive droite (Hôtel de Ville, Tour Jean sans Peur, etc.), nous regagnons l'*Université*, ses collèges et ses couvents, puis, suivant l'ordre même de la progression de la ville, nous parcourons le Marais et l'île Saint-Louis avant de passer au Paris royal de la rive droite : Louvre, Tuileries, Champs-Élysées, etc. De cet ouvrage que la rare érudition de M. Marcel Poète recommande à bien des titres, on ne saurait raisonnablement conseiller la lecture à ceux qui connaissent déjà la belle histoire de Paris dont M. Poète poursuit actuellement la publication. Presque tous les éléments de ces trois nouveaux volumes s'y trouvent déjà contenus. Il ne faut considérer cette nouvelle série que comme un travail — excellent d'ailleurs — de vulgarisation.

Rouen, par Robert Hénard (Nilsson).

Histoire de Rouen, description de ses monuments : voilà le thème de l'ouvrage de M. Hénard. Il appartient, comme les précédents, à la collection que dirige M. Armand Dayot. Il faut avouer que Rouen n'ayant pas été favorisé comme Paris de plusieurs volumes, M. Hénard s'est vu contraint de résumer à l'excès. C'est un sérieux défaut : comment faire connaître la capitale de la Normandie, cette ville étonnante, si riche en merveilleux souvenirs, en un exposé de cent trente pages imprimées avec de gros caractères? La collection de M. Dayot a sur la collection de la maison Laurens un avantage indiscutable : le format est plus commode et c'est quelque chose de pouvoir fourrer dans sa poche un livre qui, malgré tout, doit pouvoir servir de guide. Mais quelle insuffisance dans les renseignements fournis! Et est-il bien utile de publier un volume de documentation sur une ville, si le lecteur n'y doit rien trouver de plus que dans les guides courants? M. Hénard, d'ailleurs, s'est tiré aussi habilement que possible du tour de force qu'on lui imposait : on sent qu'il connaît parfaitement Rouen et qu'il l'aime. Il parle de sa cathédrale avec ferveur. On le comprend : c'est une des plus belles de

France et plus saisissante peut-être que Notre-Dame de Paris, maintenant que celle-ci est amoindrie et écrasée par l'immense et désertique parvis qui la précède.

Rome, par **Gabriel Faure.**
La Route des Dolomites, par **Gabriel Faure** (Rey. Grenoble).

M. Gabriel Faure est beaucoup trop avisé pour tenter de donner une description générale de Rome en un léger volume. Il s'est contenté de grouper quelques impressions de pèlerin éclairé. Son livre, d'une lecture aisée, contient de belles pages sur Velasquez (à propos du fameux portrait d'Innocent X) et sur les fresques de Michel-Ange à la Sixtine. Après avoir contemplé, parmi les reproductions photographiques qui illustrent le livre, la Sainte-Thérèse du Bernin qui orne l'église Sainte-Marie de la Victoire, on sourira en retrouvant, sous la plume de G. Faure, cette spirituelle citation du président de Brosses : « Si c'est ici l'amour divin, je le connais. » Sans doute la sainte est couverte de voiles abondants, mais l'expression de son visage pâmé donne à réfléchir. Et l'on songe avec étonnement que le pape Paul IV a fait couvrir d'épouvantables petits caleçons les géants de Michel-Ange. En matière de pudeur, une doctrine semble décidément bien difficile à établir...

Trente, Bolzano, Cortina d'Ampezzo, Pieve di Cadore, Bassano : M. Gabriel Faure vient de parcourir de nouveau la splendide route des Dolomites, enfin rendue à l'Italie. Il dépeint avec enthousiasme les rocs fauves ou rougeâtres qui donnent à la région une physionomie si singulière. Une longue station à Pieve di Cadore se justifie par les souvenirs du Titien, qui est né dans ce village montagnard. Malheureusement le grand peintre a laissé à son pays natal plus de gloire que d'œuvres. En tout et pour tout on ne trouve à Pieve qu'un seul tableau du maître : une Sainte Famille, qui est placée dans l'église. Pourtant le Titien était resté fortement attaché à son pays natal où il revenait souvent. M. Gabriel Faure a reconnu, dans le fond de quelques-uns de ses tableaux (*La doña Isabel de Portugal* du *Prado* et la *Présentation de la Vierge* de l'*Académie de Venise*) les cimes déchiquetées qui se dressent au-dessus de Pieve.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Mars-Avril

LIVRAISON DU 1er MARS 1926

		Page
N. POLITIS	Les Limitations de la Souveraineté	5
HENRY DE RÉGNIER	L'Escapade. — II	20
J.-M. POUQUET	Madame Arman de Caillavet et ses Amis	50
ÉMILE HENRIOT	La Seconde vie de Martin Cramoysan. — I	87
ÉTIENNE REY	Le Livre de Stendhal sur l'Amour	118
ALBERT THIBAUDET	La Critique spontanée	149
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	170
HENRY BIDOU	Les lettres : Parmi les Livres	188
L. HOULLEVIGUE	Les Sciences : La Dérive des Continents	197
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le Problème financier et le Sénat	208

LIVRAISON DU 15 MARS 1926

X. X. X.	Rouges, Jaunes et Blancs	241
HENRI DE RÉGNIER	L'Escapade. — III	261
GUY DE MONTJOU	Le Règlement de la Question du Riff. — I	290
L. LÉVY-BRUHL	Mentalité primitive et Jeu de hasard	317
ÉMILE HENRIOT	La Seconde vie de Martin Cramoysan. — II	328
GASTON DESCHAMPS	Les Portraits de M. de Calonne	364
ÉTIENNE REY	Le Livre de Stendhal sur l'Amour (*fin*)	390
G. LACOUR-GAYET	Comment on devenait Ministre sous le Directoire	421
RENÉ JASINSKI	Un Poème inédit d'Anatole France	439
DE LORET et SAUVAGET	Le Palais Azem à Damas	443
A. ALBERT-PETIT	La Vie littéraire : Les Livres d'histoire	449
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : La Crise ministérielle	464

LIVRAISON DU 1er AVRIL 1926

		Pages.
★★★	L'Organisation communiste en France	481
COMTE DE FELS	Une Rupture de Contrat	501
HENRI DE RÉGNIER	L'Escapade. — IV	511
PIERRE DE NOLHAC	Ronsard à la Cour	545
J.-ÉM. BLANCHE	L'Exposition John Sargent à Londres	559
ÉMILE HENRIOT	La Seconde vie de Martin Cramoysan (*fin*)	579
ROBERT ANCHEL	Les faux Assignats pendant la Révolution	605
JULES SAGERET	Où en est la Psychologie?	628
GUY DE MONTJOU	Le Règlement de la Question du Riff (*fin*)	641
PAUL SOUDAY	Le Théâtre : Le Mouvement dramatique	672
HENRY BIDOU	Les Lettres : Parmi les Livres	680
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	690
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le Ministère et la Crise de Genève	705

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1926

HENRI DE RÉGNIER	L'Escapade (*dernière partie*)	721
GÉNÉRAL DUVAL	La Crise de notre organisation militaire	756
PIERRE MILLE	Un Saint colonial	796
NOËLLE ROGER	Le Livre qui fait mourir. — I	827
PAUL MORAND	De l'Avarice	855
ALEXANDRE MORET	Une Révolution sociale en Égypte, vers l'an 2000	869
HENRI POUYANNE	Les Finances : L'Étalon d'or en Grande-Bretagne	894
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	908
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le Parlement et les Finances	926

Pages.
481
501
511
545
559
579
605
628
641
672
680
690
705
721
756
796
827
855
869
894
908
926

GIBBS
réalise le cycle dentaire

PÂTE ET SAVON GIBBS

COMPOSITION CHIMIQUE PARFAITE RÉALISANT TOUTE L'HYGIÈNE DENTAIRE PAR LA DISSOLUTION DES MATIÈRES GRASSES EN MÊME TEMPS QUE PAR LA NEUTRALISATION DES ACIDES

GIBBS

BROSSE A DENTS GIBBS

CES BROSSES ONT UNE SURFACE INCURVÉE ÉPOUSANT EXACTEMENT LA FORME DE LA DENTURE

MODÈLE COURANT
(Demi dure - Dure - Extra dure)

MODÈLE DE LUXE (Mastiquée) REG COM SEINE 87 896

EAU DE GIBBS

POUR LES SOINS DE LA BOUCHE
TERMINE POUR TOUT CONSOMMATEUR
RAFFINÉ LE CYCLE DENTAIRE GIBBS
PAR UNE ASEPSIE COMPLÈTE DE LA BOUCHE

LAWRENCE

DÉCORATION — ANTIQUITÉS
INSTALLATION D'INTÉRIEURS
35, AVENUE PIERRE Ier DE SERBIE

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

MISE EN VENTE

de Six Nouvelles Affiches Artistiques Illustrées

1. **Le Mont Saint-Michel.**
2. **Bords de la Rance de Dinard à Dinan.**
3. **Château de Fougères.**
4. **Baie de Paimpol - Tour de Kerroc'h.**
5. **Camaret (Les Tas de Pois).**
6. **Ile de Ré (L'Ane en culotte).**

Ces affiches (ainsi que celles éditées précédemment et dont le Réseau possède encore une réserve suffisante), sont mises à la disposition des collectionneurs, au prix de **QUATRE francs** l'exemplaire.

Elles sont expédiées, sous enveloppe, franco à domicile, contre l'envoi préalable de leur valeur.

Pour recevoir les affiches sous rouleau, joindre le prix du colis postal (gare ou domicile).

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Écrire ou s'adresser au **Service de la Publicité des Chemins de fer de l'État, 20, rue de Rome, à Paris (8e).**

ANTIQUITES
LOUIS TOUZAIN

TOUT ce qui concerne l'AMEUBLEMENT du XVIIIe siècle

33, QUAI VOLTAIRE **SÉG. 0.33**

EDOUARD JONAS

EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL
& LES DOUANES FRANÇAISES

Place Vendôme, 3

R. C. Seine 2973

OBJETS D'ART
& TABLEAUX ANCIENS

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Agenda P.-L.-M. pour 1926

L'Agenda que la Cie P.-L.-M. publie chaque année constitue non seulement un ouvrage d'un réel intérêt artistique, mais il est aussi le bréviaire du bon voyage. Il est très recherché par les gens qui se déplacent et son succès va grandissant d'année en année.

L'édition 1926, qui est sur le point d'être épuisée, sera bientôt introuvable. Les personnes qui désirent se la procurer sont invitées à la demander sans retard au **Service de la Publicité P.-L.-M., 20, Boulevard Diderot, à Paris,** qui la leur expédiera, à domicile, à réception d'un mandat-poste de **9** fr. pour la France et **12** fr. pour l'étranger.

Dans les dépôts

NICOLAS

Haut Régent à 1 fr 50 la ble

Bordeaux rouge

Joliment Bon!

aller au loin!

"J'aimerais passer l'hiver en Egypte ou en Sicile, mais le voyage me tuerait!"

Voilà une phrase que l'on entend souvent de gens qui souffrent du mal de mer. Le seul remède véritablement efficace contre ce désagrément qu'est le mal de mer ou de train, quel qu'il soit, c'est

MOTHERSILL'S SEASICK REMEDY

qui est connu et employé avec un succès constant depuis plus de 25 ans par les plus grands voyageurs.

Pas de drogue Pas de danger

En vente dans toutes les pharmacies du monde

MOTHERSILL'S SEASICK REMEDY

316 (4-1926). Paris. Imp. L. Pochy et Fils, 52, rue du Château.

Banque de Paris et des Pays-Bas

L'assemblée générale tenue le 23 mars sous la présidence de M. Griolet, a approuvé les comptes de l'exercice 1925 ainsi que la répartition proposée. Le dividende, fixé à 80 fr. brut par action a été mis en paiement le 6 avril, sous déduction des impôts, soit net à raison de 65 fr. 90 au nominatif et 47 fr. 84 au porteur (coupon n° 97).

Le rapport du conseil d'administration, envisageant la situation générale du pays, estime que l'année 1925, considérée dans son ensemble, s'est présentée, au point de vue économique, sous un jour plutôt favorable.

Les opérations de la Banque en 1925. — Comme toujours, poursuit le rapport, la Banque de Paris s'est efforcée de prêter son appui à l'industrie et au commerce, « dans toute la mesure où le permettaient des circonstances qui impliquent, pour les établissements de crédit, un souci tout particulier d'attention et de prudence ». Elle a également donné son concours aux pouvoirs publics, toutes les fois qu'il y a été fait appel, notamment à l'occasion de l'émission des chèques-contributions et du placement des Rentes 4 0/0 1925 à garantie de change.

Elle a procédé, d'autre part, à la constitution de la *Banque de Madagascar*. Les négociations poursuivies avec le gouvernement turc pour le renouvellement du privilège de la *Banque Ottomane* ont abouti à une prorogation pour dix ans. En ce qui concerne la *Banque Industrielle de Chine*, les pourparlers engagés avec le gouvernement chinois se sont terminés par la conclusion d'un arrangement fixant les modalités d'application de l'accord de 1922, sur les bases duquel les bons dollar-or 5 0/0 garantis par les douanes chinoises ont été créés et attribués aux créanciers d'Extrême-Orient qui en sont les bénéficiaires. En vertu du même arrangement, la *Société de Gérance de la B. I. C.* a porté son capital de 10 à 20 millions de francs, en attendant qu'elle le porte à 30 par l'effet de la participation réservée au gouvernement chinois, et elle a transformé son titre en celui de *Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie*.

La Banque de Paris a participé aux principales opérations de placement de l'année 1925. En ce qui concerne les valeurs à revenu fixe, ses services ont obtenu, malgré la désaffection du public, des résultats très appréciables. D'assez nombreuses augmentations de capital ont été, en outre, réalisées avec son concours, et, pour celles effectuées à l'étranger, la Banque de Paris s'est employée à faciliter l'exercice de leurs droits aux actionnaires français intéressés. A l'occasion des augmentations de capital de la *Compagnie Générale des Colonies*, de *l'Énergie Electrique du Rouergue*, de la *Standard Franco-Américaine* et de la *Banque Franco-Polonaise*, elle a augmenté elle-même ses participations antérieures dans ces diverses affaires. Elle s'est intéressée de même à l'augmentation de capital de la *Société Tabacus*, à laquelle ont pris part un certain nombre de banques européennes.

La Banque de Paris a profité de la période de moindre activité pour l'envoi de missions d'études chargées de prospections, d'essais de culture coloniale ou de négociations diverses susceptibles d'aboutir plus tard à d'utiles réalisations. C'est ainsi qu'elle a concouru à la constitution du *Syndicat d'Etudes de Mines en Ethiopie*, du *Syndicat d'Etudes pour la Tunisie*, de la *Société d'Etudes pour le Siam* et du *Syndicat d'Etudes de Travaux en Indochine*.

Enfin, dans cet ordre d'idées, la Banque de Paris a pris une part importante aux nouvelles négociations qui ont abouti à la reprise, après interruption, du service de la *Dette Mexicaine*, ainsi qu'aux pourparlers qui se sont clôturés par la reprise partielle du service des *Emprunts Bulgares* dans la monnaie la plus avantageuse stipulée par les contrats, tout en maintenant intacts les droits des porteurs pour l'avenir.

Les moyens d'action de la Banque. — Les opérations d'escompte et de banque ont pris en 1925 un nouveau développement, et, s'il faut tenir compte, en lisant le dernier bilan, de la progression due à l'accroissement des signes monétaires, « il n'en demeure pas moins, dit le rapport, que l'établissement possède des moyens d'action très supérieurs à ceux dont il disposait en 1924 ».

Les succursales ont également donné des résultats très satisfaisants. Celle de Bruxelles a continué à développer ses opérations et a participé avec succès à un certain nombre d'émissions. Celles d'Amsterdam et de Genève ont également enregistré des progrès sur les années précédentes, malgré un ralentissement très marqué des affaires financières sur ces deux places.

Allocution du président. — M. G. Griolet a fait observer d'abord que, pour la première fois depuis sa création, la Banque de Paris et des Pays-Bas est en mesure, cette année, de répartir un dividende de 80 francs, malgré l'accroissement considérable de ses charges et la diminution des affaires d'émissions. Et il a insisté sur le fait qu'en revanche, elle a pu développer, dans des proportions nouvelles et très importantes, les opérations purement bancaires : crédits et avances au commerce et à l'industrie, qui sont et doivent rester un des principaux objets de son activité.

« De récents articles parus dans certains journaux, a ajouté le président, nous ont obligés à publier un communiqué précisant que toutes les interventions effectuées par nous sur les places étrangères l'avaient été sur des ordres d'origine officielle et dans un but d'intérêt national. Vous n'en aviez jamais douté, mais je suis heureux de vous donner ici la nouvelle assurance qu'aucune de ces opérations n'a été faite ni pour le compte ni dans l'intérêt de la Banque de Paris et des Pays-Bas, mais simplement pour répondre à des ordres officiels, dans la lutte entamée pour la défense de notre monnaie. »

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Jules Rein comme administrateur, en remplacement de M. Stéphane Dervillé, décédé.

M. Jules Cambon, administrateur sortant, a été réélu.

M. G. Teyssier, censeur sortant, a été réélu, MM. R. Sautter et le comte de Lyrot ont été nommés commissaires des comptes

BANQUE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital social : 100.000.000 de francs

Siège social : 12, Rue de Castiglione - PARIS

SIÈGE A VIENNE

et Succursales à : Graz, Innsbrück, Linz, Salzburg, Baden (près Vienne), St.-Pölten

Principales Banques affiliées et Correspondants en Europe Centrale

EN TCHÉCO-SLOVAQUIE

BANQUE POUR LE COMMERCE et L'INDUSTRIE
Siège social : PRAGUE.

EN ROUMANIE

BANQUE DE CRÉDIT ROUMAIN
Siège social : BUCAREST

EN POLOGNE

BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT
Siège social : LEMBERG

EN HONGRIE

BANQUE HONGROISE D'ESCOMPTE et de CHANGE à BUDAPEST

EN SERBIE-CROATIE-SLOVÉNIE

BANQUE CROATE D'ESCOMPTE à ZAGREB (Agram)

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues chez* MM. PERDRIX et BURIN 14, *rue Cadet, Paris.
Téléphone : Central 72-71

MAISON (9e) ANGLE, rue de la Boule-Rouge, 1 et de Montyon, 6. Revenu 40.260 fr. M. à p. 380.000 fr. A adjuger Ch. notaires Paris 27 avril. S'adr. Me DITTE, not., 10 bis, Bd Bonne-Nouvelle.

A vendre à l'amiable **MAISON** DE RAPPORT de 5 étages pierre de taille, à PARIS près Place République. APPARTEMENT LIBRE PROCH. S'adr. à Me Lanquest, not., 92, Boulev. Haussmann.

Vente au Palais à Paris le 22 avril 1926.
1° Immeuble à Paris **R. des MARAICHERS, 8**
M. à prix 30.000 fr. — 2° Immeuble à Par
RUE DES HAIES, 45. Mise à pri 50.000 fr.
3° Construction à Paris **Rue de MONTREUIL, 11**
et Droit au bail. Mise à prix 100.000 fr
4° Construction à Paris **BOULEV. SOULT, 61 à 6**
et R. Montempoivre et droit au bail. Mise prix 15.000 fr. S'adr. pour renseignements Paul Jardot, avoué, 241, Faub.-Saint-Honoré Nauche, avoué ; Ditte et Wargny, notaires.

Les ÉDITIONS DE FRANCE, 20, avenue Rapp, Paris. - Tél. : SÉGUR 83.24

200e MILLE

HENRI BÉRAUD

Ce que j'ai vu à Moscou

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

3, place du Panthéon, PARIS **Postal Paris 3.155**

IENNENT DE PARAITRE :

LA RUSSIE

SOUS LE RÉGIME COMMUNISTE

RÉPONSE AU RAPPORT
DE LA DÉLÉGATION DES TRADES UNIONS BRITANNIQUES
BASÉE SUR LA DOCUMENTATION OFFICIELLE SOVIÉTIQUE

uvrage publié par MM. Pierre STRUVÉ, de l'Académie des Sciences russes, le professeur TIMACHEFF, SEMENOFF, le prince TROUBETZKOY, S. MELGOUNOFF, homme de lettres, le professeur PILENKO, NOSSOVITCH, ancien procureur général près la Cour de cassation de Russie, le professeur KARTACHEFF, ancien ministre des Cultes du Gouvernement provisoire, A. LANGUÉ, KOVALEWSKY, rapporteur du budget de l'Instruction publique à la Douma russe, le professeur MAKLETZOFF, KATENEFF, IZGOIEFF, journaliste, le professeur OSTROGORSKY, le comte KOKOVTZOFF, ancien ministre des Finances, le professeur BERNATZKY, ancien ministre des Finances du Gouvernement provisoire, le professeur MICHELSON, SOLLOGOUB, directeur de la banque Wolga-Kama, SOKOLOFF, vice-président du Conseil du Congrès minier et métallurgique de la Russie méridionale, TRÉTIAKOFF, président du Comité de la Bourse de Moscou, KRAVTZOFF, ingénieur des Ponts et Chaussées, GOURKO, ancien sous-secrétaire d'Etat pour l'Agriculture, ROSTOVSKY, le professeur Z..., et un officier de l'armée impériale russe,

sous la direction de MICHEL FEDOROFF

avec une préface de HUBERT BOURGIN

Un volume in-8° de 600 pages . . . . . **30** fr.

GEORGES VALOIS

CONTRE LE MENSONGE
ET
LA CALOMNIE

LES CAMPAGNES DE *L'ACTION FRANÇAISE* ET DE *L'HUMANITÉ*

Mes réponses ; mes accusations

On trouvera dans ce livre le dossier complet de la campagne engagée depuis quelques mois contre Georges Valois, une importante préface contenant la philosophie de l'affaire, et nombre de documents intéressant l'avenir politique de notre pays, et particulièrement en ce qui concerne le communisme.

Un volume in-16 double couronne . . . . . **7** fr.

RÉCEMMENT PARUS :

PHILIPPE LAMOUR

FORMULES DE CONTRATS USUELS EN FRANCS-OR

Un vol. in-8° écu sur alfa . . . . . **10** fr.

9e *Mille*

LÉVIS-MIREPOIX

LE VOYAGE DE SATAN

ROMAN

Un vol. in-8° écu sr alfa (*Édit. orig*le). **12** fr.
— in-16 double couronne . . . **9** fr.

"LE LIVRE"

ÉMILE CHAMONTIN, DIRECTEUR

9, rue Coëtlogon, PARIS-VIe

POUR PARAITRE EN AVRIL

ANDRÉ THÉRIVE

LE RETOUR D'AMAZAN

OU UNE HISTOIRE

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Un fort volume de 400 pages .. .. 15 fr.

GEORGES GABORY

ESSAI SUR MARCEL PROUST

Avec un important fac-similé original de MARCEL PROUST

Un volume .. .. 12 fr.

VIENT DE PARAITRE :

ÉMILE HENRIOT

LES LIVRES DU SECOND RAYON

IRRÉGULIERS ET LIBERTINS

Un fort volume de 400 pages. .. .. 15 fr.

FRÉDÉRIC LEFÈVRE

ENTRETIENS AVEC PAUL VALÉRY

Avec une préface d'HENRI BREMOND, de l'Académie française

Un fort volume de 450 pages .. .. 15 fr.

RÉIMPRESSION :

JULIEN BENDA

LETTRES A MÉLISANDE

POUR SON ÉDUCATION PHILOSOPHIQUE

Un volume. 7.50

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, rue de Grenelle, PARIS

Dernières Publications :

MARGUERITE AUDOUX

DE LA VILLE AU MOULIN

ROMAN

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier* . . . . . 9 fr.

ROSEMONDE GÉRARD

L'ARC-EN-CIEL

POÉSIES

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier* . . . . . 9 fr.

J. JOSEPH-RENAUD

LES BARBONNES

ROMAN

Un volume in-16, couverture illustrée . . . . . 9 fr.

GUSTAVE KAHN

LA CHILDEBERT

ROMAN ROMANTIQUE

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. . . . . 9 fr.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Envoi contre mandat ou timbres

(1 fr. en sus pour le port et l'emballage)

R. C. Seine, 242.556

CHEZ PLON

FERDINAND OSSENDOWSKI

DE LA PRÉSIDENCE A LA PRISON

Traduit de l'anglais par Robert RENARD

In-8° écu . . . . . 12 fr.

GASTON RAGEOT

LA VOCATION DE JEAN DOUVE

Roman in-16 . . . . . 9 fr.

JEAN DUFOURT

CALIXTE

OU L'INTRODUCTION A LA VIE LYONNAISE

Roman in-16 . . . . . 9 fr.

ADOLPHE BOSCHOT

de l'Académie des Beaux Arts

CHEZ LES MUSICIENS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE A NOS JOURS

(3e Série)

In-16. . . . . 10 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ÉTRANGERS

CLÉMENCE DANE

LÉGENDE

Traduit de l'anglais par Jeanne Scialtiel

Préface d'André Bellesort

Roman in-16 . . . . . 9 fr.

ANTONE TCHEKHOV

RÉCIT D'UN INCONNU

T. XI des Œuvres complètes traduites du russe par Denis Roche

Nouvelles in-16. . . . . 9 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ÉDITIONS BOSSARD

140, boulevard St-Germain, PARIS (6e)

(En face du Cercle de la Librairie)

TÉLÉPHONE : Fleurus 04-48 Reg. Com. Seine 218.694 B

VOUS avez quelque difficulté à vous procurer tel ou tel ouvrage dont vous avez un besoin pressant ?

Ne vous tracassez pas, mais rappelez-vous que les ÉDITIONS BOSSARD, bien connues dans le monde de l'érudition littéraire et historique, viennent d'ouvrir, à côté de leur service d'édition, UNE GRANDE

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

au cœur du quartier du Livre, à PARIS

140, boulevard Saint-Germain, 140

Elles sont, par suite, en mesure de procurer et d'envoyer (par poste ou autrement) non plus seulement leurs propres publications, mais tous les ouvrages appartenant à n'importe quel domaine, édités par d'autres maisons. Elles se sont appliquées à grouper les livres de fonds de toutes les maisons, même publiés depuis plusieurs décades.

En outre, elles se sont adjoint un service compétent pour recherches bibliographiques de publications anciennes ou rares.

Enfin, elles font tenir **GRATUITEMENT, chaque mois, à toute personne qui en fait la demande**, une liste complète de toutes les nouveautés classées par matières.

Vous avez donc intérêt à vous adresser pour vos achats à la **LIBRAIRIE GÉNÉRALE des ÉDITIONS BOSSARD, 140, boulevard Saint-Germain.**

Sur demande, cette librairie vous informera des prix. Vous avez aussi la faculté de vous y faire ouvrir un compte personnel, en envoyant n'importe quelle somme d'avance, — crédit qui servira de couverture à vos commandes successives.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, PARIS (IXe)

Vient de paraître :

JOHAN BOJER

LES ÉMIGRANTS

Roman traduit du norvégien
par **P.-G. LA CHESNAIS**

Une grande œuvre...
Un grand auteur étranger.

Un Volume (372 pages). **7 fr. 50**

La première édition, édition originale, tirée sur papier Outhenin Chalandre à 500 exemplaires non numérotés est mise en vente au prix de **12** fr.

Il a été tiré de cet ouvrage 15 exempl. numérotés sur vergé de Rives. **50** fr.

DU MÊME AUTEUR :

Le Caméléon	1 vol.	Maternité	1 vol.
Le Dernier Viking	1 vol.	Les Nuits claires	1 vol.
Dyrendal	1 vol.	La Puissance du Mensonge	1 vol.
La Grande Faim	1 vol.	Sous le Ciel vide	1 vol.

CHAQUE VOLUME..... 7 fr. 50

317 (4-1926). — Paris. Imp. L. Pochy et Fils, 52, rue du Chateau. — Registre du Commerce Seine : 19.528.

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES D'ANATOLE FRANCE

TOME IV

NOS ENFANTS - BALTHASAR

ILLUSTRATIONS D'EDY LEGRAND

Gravées sur bois par P. et A. Baudier

Les notes bibliographiques du Tome IV contiennent : une première version de " Balthasar " publiée sous le titre " Histoire de Gaspar et de la reine de Saba " et le " Chapitre V qui relate les propos de Dame Gertrude ", chapitre inédit d'*Abeille*, conte publié dans " Balthasar ".

Un vol. in-8° sur papier Vélin du Marais, 35 fr.

CHAQUE TOME SE VEND SÉPARÉMENT

Il a été tiré des œuvres complètes d'Anatole France 1500 exemplaires numérotés au tome Ier in-4° écu, sur papier de Hollande Van Gelder à la forme, filigrané de la signature d'Anatole France, gravures sur fond teinté. Ces exemplaires comprennent une suite des gravures tirée sur Chine.

Souscription à l'œuvre complète, chaque tome 150 fr.

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS, A PARIS

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »
Pour l'Afrique du Sud, l'Albanie, le Canada, la Chine, le Danemark, Dantzig, République Dominicaine, Esthonie, États-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Indes Britanniques, Indes Néerlandaises, Irlande, Islande, Lithuanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie :	115 »	60 »	32 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **5 francs.**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table décennale (1905-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.